This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,281,225

EX LIBRIS PAVLI

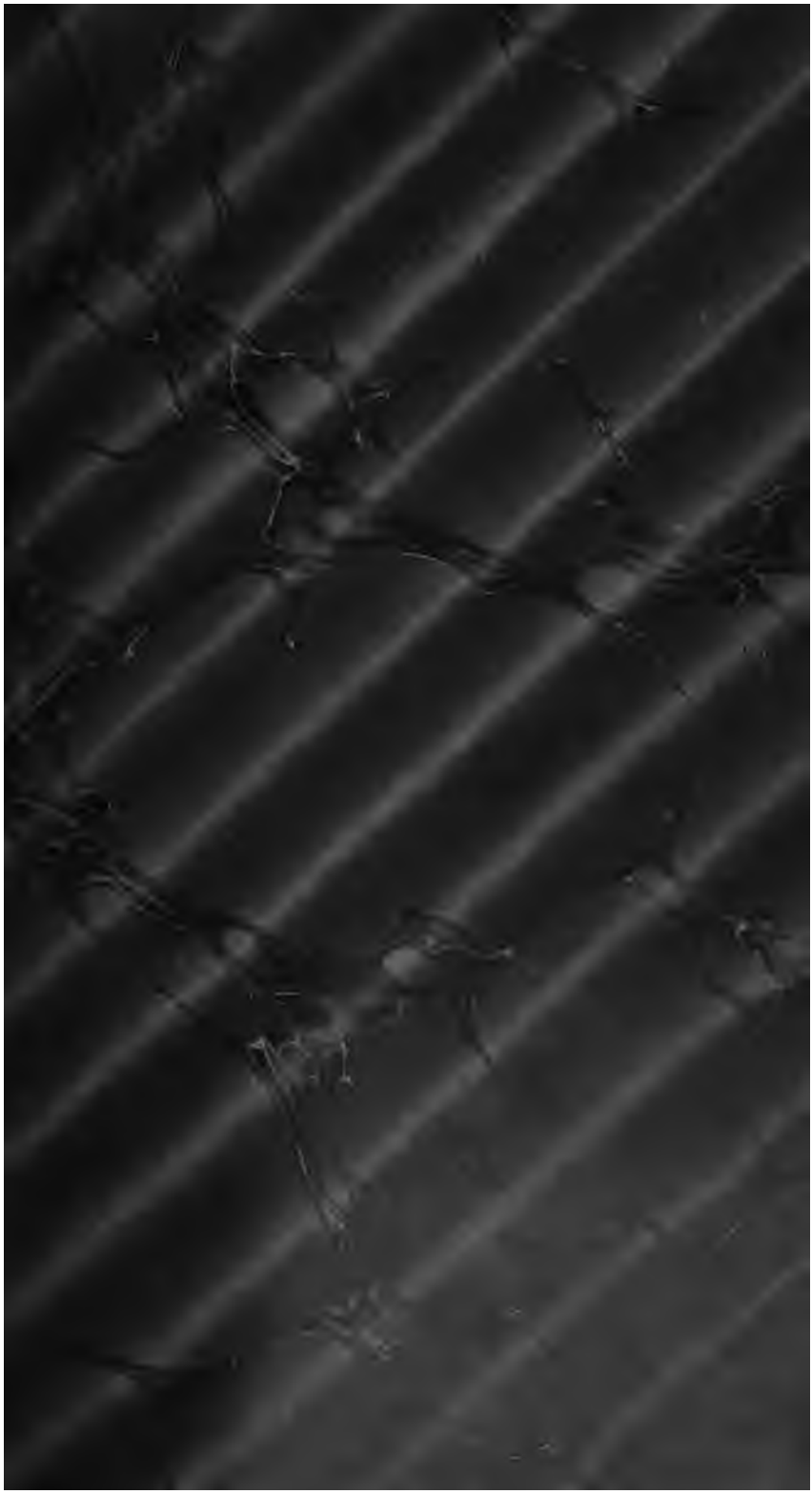

PROPERTY OF
The University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

UN AGENT SECRET

SOUS

LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE

LE COMTE D'ANTRAIGUES

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de reproduction et de traduction en France et à l'étranger.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en janvier 1893.

PARIS. — TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

Albert Perrin del Héliog. & Imp. Lemercier

LE COMTE D'ANTRAIGUES (1795)
d'après un portrait appartenant à M. le Comte d'Albon

E. PLON NOURRIT & Cie ÉDIT.

UN AGENT SECRET

SOUS

LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE

LE COMTE D'ANTRAIGUES

PAR

LÉONCE PINGAUD

Ouvrage accompagné de trois portraits en héliogravure

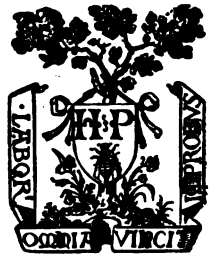

PARIS
LIBRAIRIE PLON
E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 10

1893

Tous droits réservés

DC
146
.A64
P65

705 773-129

INTRODUCTION

A la veille de 1789, parmi les innombrables écrits qui sollicitaient l'opinion, un *Mémoire sur les États généraux* se partagea la faveur avec la fameuse brochure de Sieyès sur le tiers état; il était signé : le comte D.A.N.T.R.A.I.G.U.E.S.

En l'an V, le Directoire, pour justifier le coup d'État du 18 fructidor, fit afficher et répandre partout, comme preuve de la « conspiration royale », la *Pièce trouvée à Venise dans le portefeuille de d'Antraigues*.

En 1803, ce même nom de d'Antraigues, prononcé avec menaces par le Premier Consul à Paris, et répété à Dresde et à Pétersbourg, sert à caractériser un des prétextes de la rupture entre la France et la Russie.

En juillet 1812, le *Moniteur* enregistre comme un événement important, à côté du dixième Bulletin de la Grande armée, l'assassinat du comte d'Antraigues et de sa femme, réfugiés en Angleterre.

Le personnage qui apparaît ainsi d'une façon in-

DC
146
.A64
P65

705773-129

INTRODUCTION

A la veille de 1789, parmi les innombrables écrits qui sollicitaient l'opinion, un *Mémoire sur les États généraux* se partagea la faveur avec la fameuse brochure de Sieyès sur le tiers état; il était signé : le comte D.A.N.T.R.A.I.G.U.E.S.

En l'an V, le Directoire, pour justifier le coup d'État du 18 fructidor, fit afficher et répandre partout, comme preuve de la « conspiration royale », la *Pièce trouvée à Venise dans le portefeuille de d'Antraigues.*

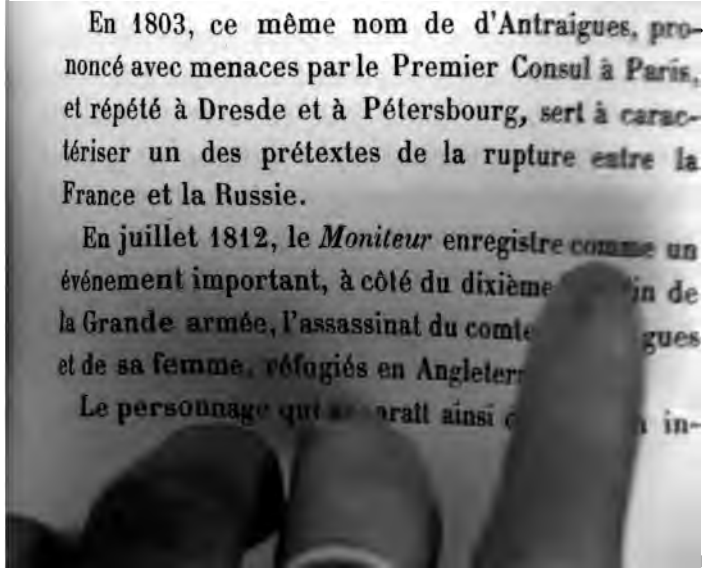

termittente et toujours inattendue, çà et là, sur la scène politique, pendant les grandes années de la Révolution et de l'Empire, a été de son vivant assez justement apprécié, mais assez mal connu. Sous la république, on croyait saisir partout, en toute circonstance, la trace de ce dangereux conspirateur, et plus tard Napoléon le nommait dès qu'il daignait s'inquiéter de ceux qui n'avaient pas fléchi devant lui. Ses papiers, s'il était possible de les réunir dans leur intégrité, lèveraient tous les voiles de sa vie; mais beaucoup ont été détruits par lui de son vivant, d'autres ont été après sa mort mis au pillage par des curieux, dispersés par un héritier négligent ou épurés par des mains intéressées à les détruire. Ses brochures, publiées en divers pays, sont pour la plupart anonymes et quelques-unes fort rares ou introuvables. Ses correspondances eussent rempli une bibliothèque; à notre ministère des Affaires étrangères, bien que toutes les séries complètes aient disparu, à deux exceptions près, elles n'en remplissent pas moins dix-sept volumes. Les lettres ou mémoires qu'il a répandus pendant vingt ans à travers l'Europe dorment aux archives de Moscou, de Pétersbourg, de Vienne, au Record Office et au British Museum de Londres. Nos Archives nationales conservent le fameux portefeuille enlevé en talie, et la bibliothèque de Dijon quelques dossiers

de famille dont le fils de d'Antraigues était resté en possession.

Nous ne nous flattons pas d'avoir tout découvert, et l'on retrouvera probablement encore beaucoup de lettres, peut-être d'ouvrages dus à cette plume intarissable. Ceux que nous avons réunis forment déjà un ensemble considérable, et difficile à interpréter, à cause des lacunes qu'ils offrent, des hypothèses qu'ils suggèrent, des assertions controversées ou exagérées qu'ils contiennent. L'homme dont ils émanent n'a cessé d'écrire, et c'est un gascon des Cévennes, souvent dupe de ses propres mensonges. Son pays natal a conservé sur lui quelques souvenirs intéressants; ailleurs la tradition a passé vite à l'état de légende, par suite du mystère qu'il a laissé planer à dessein sur ses actions comme sur ses écrits.

D'Antraigues appartient, par sa vie, à trois périodes diverses : l'ancien régime, la Révolution, l'Empire.

Sous le règne de Louis XVI, il se révèle comme un voyageur curieux, un gentilhomme lettré et sensible, ami de Jean-Jacques Rousseau et attaché à une reine de coulisses. En 1789, il devient au service de sa province et de son ordre un publiciste et un homme politique, et, après avoir joui quelques instants d'une popularité éclatante et équivoque, il

se montre aux États généraux et à l'Assemblée constituante le défenseur impuissant et bientôt découragé du vieil ordre de choses. Dès 1790, il a quitté la France qu'il ne reverra plus, et, au delà des frontières, il consacre à la cause de la contre-révolution royaliste ses talents et son esprit d'intrigue. Pendant cinq ans, en Italie, sous le couvert d'une légation espagnole ou russe, il prodigue de loin aux Bourbons ses informations et ses conseils. En 1797, il est rejoint à Trieste et fait prisonnier par ses compatriotes, mis en présence de Bonaparte, et son attitude pendant sa captivité paraît, après son évasion, assez suspecte pour faire tomber sur lui la disgrâce de son maître. Traité en faux frère par les chefs de l'émigration, il se transforme en un politicien cosmopolite, utile parfois, importun le plus souvent aux hommes d'État autrichiens, russes ou anglais qui l'emploient. Serviteur de la réaction européenne, et serviteur payé de toutes mains, il va d'abord de Venise à Vienne, puis de Vienne à Dresde, de Dresde à Londres, tissant son inextricable et impuissante toile d'araignée autour de la France, fournissant aux cabinets et aux ministres des idées, des renseignements, des plans de manifestes et de négociations. Son odyssée mystérieuse et famélique, traversée à la fois par des aventures romanesques et des préoccupations littéraires, se clôt

par une catastrophe tragique et a été en définitive stérile. Elle n'a valu à d'Antraigues, sauf quelques satisfactions passagères d'amour-propre, que des déceptions, des humiliations, et la réputation équivoque qui demeure attachée à son nom.

Cette vie est pourtant intéressante, comme celle des hommes qui ont toujours lutté, toujours été vaincus, et n'ont jamais voulu avouer leur défaite. Elle se recommande aussi par les grands événements qu'elle a traversés, par les vies illustres dont elle demeure inséparable. Certes, les contemporains de d'Antraigues ont été durs à son endroit; Bonaparte l'a traité de « polisson » et d'« insolent », et, autour de Louis XVIII, après lui avoir accordé une confiance absolue, on l'a appelé « la fleur des drôles (1) ». Pour l'Espagnol d'Azara, il a été un « véritable charlatan (2) », pour l'Autrichien Thugut un « coquin fieffé (3) ». En Russie, Golovkine a vu en lui un « intrigant déhonté (4) », et Razoumovsky « le plus mauvais sujet qui existe sur le globe (5) » ; et cependant les plus habiles ont mis à profit ses talents, les plus puissants n'ont pas dédaigné de le combattre. Certaines chancelleries ont apprécié sa

(1) Note de d'Avaray. (A. F., *France*, vol. 596, f. 2.)

(2) Froment, *Précis de mes opérations*, etc., p. 120.

(3) Vivenot, *Vertrauliche Briefe des Freiherrn von Thugut*, note 88 à la fin du 1er volume.

(4) Th. Golovkine, *Souvenirs manuscrits*. (C. P.)

(5) Wassiltchikov, *la Famille Razoumovsky* (en russe), t. III, p. 437.

« plume de feu », certains salons ont cru à son éloquence et l'ont proclamé un grand homme. S'il s'est fait beaucoup d'ennemis, il a gardé en tout temps et partout des admirateurs sincères, des amis fidèles. En France il a connu, sans être considéré trop au-dessous d'eux, Rousseau et Bernardin de Saint-Pierre, Mirabeau et l'abbé Maury. A l'étranger, pendant les vingt dernières années de sa vie, il a été le confident, le correspondant ou l'auxiliaire de Louis XVIII, de la reine Marie-Caroline de Naples, de diplomates, de publicistes et d'hommes d'État de tout pays, de Thugut et de Cobenzl, de Panine et de Czartoryski, de Jean de Müller et de Gentz, d'Armfelt et de Canning. Sa vie, qui est celle d'un aventurier politique et littéraire, est donc en un certain sens l'histoire d'une caste, d'un parti, d'une époque. La noblesse française à la fin de l'ancien régime, la royauté des Bourbons poursuivie par la république triomphante, l'Europe aux prises avec l'empire napoléonien, tels sont les êtres de raison qui, sous le couvert de d'Antraigues, remplissent ce livre.

On trouvera signalées ainsi, dans mes notes, les principales sources de mon travail :

Archives des Affaires étrangères de France.	A. F.
Archives de Cour et d'État, à Vienne.	A. V.
Archives de Moscou.	A. M.

Archives de Saint-Pétersbourg.	A. P.
Record Office, à Londres.	R. O.
British Museum, à Londres.	B. M.
Bibliothèque publique de Dijon.	B. D.
Collections particulières.	C. P.

Les volumes des Archives des affaires étrangères qui m'ont principalement servi sont les volumes *France*, 628-644 (papiers de d'Antraigues), et en général tous les volumes du fonds dit Bourbons ; puis certaines séries de la correspondance (*Venise*, de 1794 à 1797 ; *Saxe*, de 1802 à 1806 ; *Russie*, de 1803 à 1804).

A Moscou, mes recherches ont été facilitées par la haute bienveillance de S. Exc. le baron Bühler, directeur général des Archives, et le concours empressé de mon compatriote M. Fondet de Montussaint, professeur à l'Institut Sainte-Catherine.

Parmi les collections particulières où j'ai puisé, je dois surtout mentionner celle où j'avais déjà recueilli les éléments de la *Correspondance intime du comte de Vaudreuil et du comte d'Artois ;* elle m'a été ouverte avec une libéralité spontanée, une haute et constante sympathie pour mon œuvre, dont je demeure profondément reconnaissant.

M. le marquis d'Albon ; M. Frédéric Masson, qui connaît si bien toute la période révolutionnaire et impériale ; M. Emilio Motta, bibliothécaire à Milan,

m'ont aidé à éclaircir quelques points obscurs entre tous dans la vie que j'avais à raconter. J'ai reçu en outre beaucoup de communications intéressantes des compatriotes de d'Antraigues, de MM. Mazon, à Largentière ; Doize, à Antraigues ; Henry Vaschalde, à Vals-les-Bains ; le baron de la Chadenède, à Saint-Chaptes (Gard) ; Raymond de Gigord, à Saint-Mouline-Prunet (Ardèche) ; Firmin Boissin, à Toulouse ; je prie tous mes obligeants collaborateurs d'agréer ici mes remerciements.

UN AGENT SECRET

SOUS LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE

LE COMTE D'ANTRAIGUES

CHAPITRE PREMIER

D'ANTRAIGUES JUSQU'EN 1789

I. **Premières années** (1753-1778). — Le Vivarais au XVIIIe siècle. — La famille d'Antraigues. — Naissance, jeunesse, éducation de d'Antraigues. — Son caractère dépeint par sa mère. — Années de service militaire. — Relations avec les philosophes. — Un ami inconnu de Jean-Jacques Rousseau.

II. **Voyage en Orient** (1778-1779).— D'Antraigues ennemi des prêtres et des rois. — Son départ pour l'Orient. — Séjour à Constantinople. — La princesse Alexandrine Ghika. — Excursion en Egypte et au Sinaï. — Retour en France par la Pologne et l'Autriche. — Caractère des récits de d'Antraigues sur l'Orient : libertinage et libre pensée.

III. **Vie à Paris et en province** (1779-1788). — D'Antraigues exclu de Versailles. — Ses rapports avec les savants, les publicistes, les gens de lettres : Montgolfier, Mirabeau, Malesherbes, Bernardin de Saint-Pierre. — Ses amis à l'étranger. — Ses bonnes fortunes. — La Saint-Huberty. — Leur correspondance. — D'Antraigues en Vivarais. — Le château de la Bastide. — Le châtelain, ses occupations, ses revenus. — La belle Henriette.

I

PREMIÈRES ANNÉES (1753-1778)

Louis-Emmanuel-Henri-Alexandre de Launai, comte d'Antraigues, était originaire du Vivarais.

Cette contrée, avant-garde vers le nord de la France méridionale, a toujours eu, entre ses étroites frontières, une physionomie et un caractère à part. Dans ce pays, profondément remué par les bouleversements primitifs de la nature, les hommes, par leurs luttes, ont perpétué les troubles et les révolutions. Les guerres religieuses du XVIe siècle y furent longues et acharnées. Jacques Roure y souleva les paysans, au plus beau temps du règne du grand roi. Sous Louis XV, Antoine Court en sortit pour relever les chaires protestantes au désert, et des désordres renouvelés du moyen âge y appelèrent les rigueurs de Grands-Jours tels que ceux d'Auvergne au siècle précédent. Dès 1783, les « hommes masqués » qui s'y répandent, soulevés contre la rapacité des gens de loi, et faisant la guerre aux chartriers et aux titres féodaux, précèdent de six ans la Jacquerie rurale contemporaine de la Révolution.

De temps immémorial, la famille d'Antraigues habitait la région montagneuse située autour d'Aubenas ; ses résidences seigneuriales dominaient les vallées abruptes, sillonnées de chaussées basaltiques et labou-

rées par des coulées de lave éteinte, où la Volane et la Bezorgue viennent unir leurs eaux à celles de l'Ardèche. Là, sous le règne d'Henri IV, un certain Trophime de Launai, financier de profession, huguenot de religion, peut-être suisse d'origine, épousa Marie de Cayres, dernière héritière des d'Antraigues, et recueillit leurs biens et leur nom (1). Son fils Jacques laissa la réputation d'un tyranneau féodal, vrai « diable », au dire des paysans. En revanche, son petit-fils servit avec honneur dans les armées de Louis XIV, et en 1668 obtint l'érection de sa terre d'Antraigues en comté. Vers la fin de ce siècle, cette famille était rentrée dans l'église catholique. En 1752, son chef, Jules-Alexandre, qui touchait à la soixantaine, épousait une des filles de l'intendant du Languedoc, Sophie de Saint-Priest, âgée de quinze ans. De ce mariage naquit à Montpellier, le 25 décembre 1753, le personnage singulier dont on va lire la vie (2).

Louis d'Antraigues perdit son père avant d'arriver à l'âge d'homme, en 1765. Sa mère et son grand-père maternel achevèrent son éducation; son précepteur fut l'abbé Maydieu, chanoine de Troyes, qui a sa petite place dans l'histoire littéraire provinciale comme auteur et traducteur (3). L'enfant compléta ses études à

(1) Haag, *France protestante*, art. Launai. Cf. le même ouvrage, t. V, pp. 391-392; t. VI, p. 25; t. IX, p. 376. — « On ne peut rien assurer sur cette famille, écrit Chérin, avant 1596. » (Bibl. Nat., Cabinet des titres.) V. la *Généalogie* à la fin du volume.

(2) *Archives communales de Montpellier*. Registres de la paroisse Notre-Dame (GG. 271, f. 6).

(3) On a dit que l'abbé Maury avait été un de ses maîtres; mais Maury n'avait que sept ans de plus que lui, et passa seulement quel-

Paris, au collège d'Harcourt, et s'y imprégna, comme tous ses contemporains, des enseignements de l'antiquité grecque et romaine. Jeune, il emprunta à Plutarque et à Cicéron la passion théorique de la liberté et l'horreur de toutes les tyrannies. Vieux, il leur devait encore dans ses écrits un goût de citations et d'allusions quelque peu pédantesque et nullement aristocratique, et durant sa vie agitée, il n'a jamais été ni plus heureux ni mieux à sa place que devant une table de travail, en tête à tête avec les historiens et les philosophes de l'antiquité.

Doué d'une intelligence vive, il révéla de bonne heure un caractère difficile, dont le fonds était l'amour-propre, et un penchant marqué à tout tourner au tragique et à l'exagération. Un sentiment précoce d'indépendance lui faisait traiter en importuns ou en ennemis ses parents les plus proches, sa mère, sa sœur Mme de Viennois, son oncle et protecteur le comte de Saint-Priest Avec ce dernier il se brouilla plus d'une fois, l'accusant d'ambition, d'orgueil et d'égoïsme ; mais quelque intérêt personnel de part et d'autre finit toujours par les réconcilier. La vieille comtesse d'Antraigues, encore peu de temps avant de mourir, repassait mentalement les défauts insupportables de son fils et les lui dénonçait de loin avec une tendre et amère franchise :

« Ah ! si je pouvais vous refondre, je vous pétrirais de toute autre manière ; de l'esprit à lèche-doigt, mais

que temps dans sa famille comme précepteur de sa jeune sœur, depuis Mme de Viennois. (Mme de Viennois à d'Antraigues, 14 juillet 1806. — B. D.)

sur toute chose amour-propre raisonnable sans le moindre orgueil... Je vous crois presque toujours agité ; vous ne vous contentez pas de mépriser le genre humain, mais vous haïssez les trois quarts de ceux que vous connaissez, et vous les méprisez... Si vous aviez eu par moitié en jugement ce que vous avez en esprit, nous aurions été vous et moi plus heureux... Vous êtes toujours en garde contre des ennemis que vous n'avez pas et vous vous rongez à combattre des chimères... Si l'on disait du mal de moi, vous en seriez très en colère, mais si l'on m'accusait de quelque chose relatif à vous, vous le croiriez... Il suffit que vous ayez promis quelque chose pour ne pas le tenir... De votre vie vous n'avez connu les attentions que pour les femmes dont vous étiez amoureux (1)... »

D'Antraigues entra dans le monde durant les dernières années du règne de Louis XV. Les jeunes gentilshommes ses contemporains commençaient à perdre, avec l'occasion de combattre, cet esprit militaire qui avait été la raison d'être de leur caste. On cite ceux qui allèrent bientôt après, en désespoir de cause, se battre au loin pour la gloire de la Russie ou la liberté de l'Amérique. Quelques-uns se mêlaient, avec la prétention de devenir à leur tour auteurs ou inventeurs, aux savants, aux philosophes et aux économistes. Toutefois

(1) Mme d'Antraigues mère à son fils, 4 janvier 1804, 25 mai 1803, 10 novembre 1802, 7 mars, 25 mai et 18 octobre 1803, 18 mars... (B. D.) — *Est modus in rebus*, disait fréquemment et inutilement l'intendant de Saint-Priest à son petit-fils.

ceux-là même ne se croyaient point, au début de leur carrière, dispensés de porter l'épée.

Fils de soldat, d'Antraigues entra à quatorze ans aux gardes du corps ; à seize, il fut placé comme sous-lieutenant aux carabiniers, sauf à se livrer, quand il en sortit, au seul accès de joie expansive qu'il ait trahi durant sa morose jeunesse (1). Pourtant il servit encore quelques années comme capitaine au Royal-Piémont-cavalerie, et nous le trouvons successivement en garnison aux deux bouts de la France, à Verdun et à Toulouse. Il se fit mettre, dès qu'il le put décemment, en réforme, sous prétexte que sa santé lui rendait impossible l'usage du cheval. Ses ennemis ont raconté depuis qu'il avait dû quitter son régiment, après une provocation en duel à laquelle il avait refusé de répondre (2). Il a su si bien depuis éviter toute occasion de tirer l'épée qu'on doit accorder quelque créance à cette accusation.

Il aurait donc, dans des circonstances fâcheuses, et de bon cœur quand même, dit à l'état militaire un adieu que sa famille trouvait prématuré : « Vous ne voulez du service que par acquit, lui disait son oncle et tuteur Saint-Priest ; soit que vous vous négligiez dans

(1) Mme d'Antraigues mère à son fils, 23 novembre 1802. (B. D.)

(2) « J'ignorais que M. d'A... avait servi dans son régiment (du baron de Talleyrand) ; j'ignorais que son amour pour les belles-lettres, joint à une terreur invincible qu'il a toujours éprouvée à l'aspect d'une épée hors du fourreau, l'avaient forcé de quitter le service pour philosopher sans danger dans le château de ses pères... » (Froment, *Précis de mes opérations*, etc., pp. 54-55, 74. —Cf. Montgaillard, *Mémoires secrets*, p. 84.)

votre métier, soit que vous l'abandonniez, vous perdrez toute considération dans le monde, parce qu'il n'y en a pas pour qui ne tient à rien. Vous croyez que l'esprit, les belles-lettres suppléent à cela, et vous vous trompez (1). »

Dans sa jeunesse, d'Antraigues eût encore fait meilleure figure à Versailles qu'à l'armée. Son nom était connu de longue date dans le monde de la cour. Un des compagnons de guerre d'Henri IV, et deux favorites célèbres, la marquise de Verneuil et la duchesse de Phalaris, l'avaient porté; mais le comte de Launay d'Antraigues, bien qu'il montrât à l'occasion une généalogie remontant en ligne directe à l'an 1300, ne pouvait se rattacher à aucune des familles homonymes de la sienne, originaires du Forez, du Rouergue ou d'ailleurs. Depuis, dans l'émigration, ses ennemis lui ont contesté son titre et jusqu'à son nom. C'était faire acte de mauvaise foi ou d'ignorance. Ce qui demeure exact, c'est que, ses parchemins n'ayant pas été reconnus d'une antiquité suffisante, il ne fut point admis à monter dans les carrosses du roi, et, par dépit autant que par goût, il se fit citoyen de la grande république des lettres, alors toute-puissante.

Sa vie jusqu'en 1789 se passa en études, en voyages et en plaisirs. En 1775, on le trouve en Suisse, où il venait consulter sur sa santé Tissot, le célèbre méde-

(1) Saint-Priest à d'Antraigues, 8 février 1777. Les lettres de Saint-Priest à son neveu, au nombre de plus de cent (A. F., *France*, 642), constituent une des sources les plus importantes pour la biographie de d'Antraigues.

cin de Lausanne. Au retour de ce voyage, il reçut trois mois à Ferney l'hospitalité de Voltaire, et rapporta de cette visite une belle édition illustrée de la *Pucelle*, cadeau du patriarche; mais son admiration et ses soins allèrent plus volontiers à Jean-Jacques Rousseau.

Il s'était lié avec l'auteur du *Contrat social*, probablement à Bourgoin et dans la région du Lyonnais, chez le marquis de la Tourette, leur ami commun, ou chez Anglanier de Saint-Germain, le pieux catholique qui eut le privilège de ne jamais porter ombrage au philosophe genevois. Leurs relations, bien qu'étroites, passèrent inaperçues pour les contemporains, car d'Antraigues a été le seul à nous les faire connaître (1). Il s'est dit le dernier ami, le dernier disciple de Jean-Jacques, et il l'a été en effet, de 1771 à 1778. Il reçut de lui à ce titre plus de deux cents lettres, aujourd'hui perdues, et recueillit, dans des pages qui ont également disparu, ses dernières vues sur la politique et la religion. Rousseau n'épargna point au jeune gentilhomme les injustes soupçons dont il était coutumier envers ses meilleurs amis, et il lui prodigua les rebuffades comme les conseils ; il refusa d'aller continuer auprès de lui, en Vivarais, les « rêveries d'un promeneur solitaire », mais il le reçut fréquemment dans sa mansarde de la rue Plâtrière, et lui donna, en signe d'amitié, un dessin de Lesueur

(1) Musset-Pathay, qui a dressé dans son *Histoire de la vie et des œuvres de J.-J. Rousseau*, une longue liste des personnes ayant été en relations suivies ou même passagères avec Rousseau, ne nomme pas d'Antraigues.

représentant la mort de Socrate (1), en attendant qu'il lui léguât quelques-uns de ses manuscrits, des traductions de Salluste et de Tacite et une suite du *Contrat social*. D'Antraigues lui offrit en retour un portrait où il était représenté sous le costume allégorique de Pygmalion. Peut-être avait-il interprété à Lyon, sur quelque théâtre de société, la scène lyrique de Rousseau intitulée *Pygmalion*, et voulut-il ainsi rappeler à l'auteur une circonstance qui avait décidé ou consacré leur amitié. Jusqu'à la fin de sa vie, dans un autre monde et sous l'empire d'autres opinions, il restera un admirateur indulgent de Rousseau ; il lui adressera mentalement l'apostrophe qui s'est trouvée un jour sous la plume de Robespierre : « Je t'ai vu dans tes derniers jours, et ce souvenir est pour moi la source d'une joie orgueilleuse (2). »

Rousseau venait d'écrire, dans ses *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, un traité de politique expérimentale. Il suggéra à d'Antraigues l'idée d'un travail semblable sur l'empire turc, et lui en traça même le plan. Le jeune homme fit mieux; il résolut d'en aller recueillir sur place les éléments. Il méditait depuis quelque temps un voyage en Italie ; un amour contrarié, le regret d'une liaison brisée se joignirent à la curio-

(1) Ce dessin, qui a passé en vente à Paris le 15 juin 1878, porte sur sa marge ces mots de la main de d'Antraigues : « Ce dessin de Lesueur m'a été donné le 14 mars 1774 par J.-J. Rousseau, qui l'avait reçu de Mgr le prince de Conti en 1770. » Rousseau le lui aurait offert en disant : « Ce dessin pourrait me donner l'envie d'en posséder d'autres, ce qui augmenterait mes besoins. »

(2) HAMEL, *Histoire de Robespierre*, t. I, p. 22.

sité pour l'éloigner encore davantage de son pays. Il se décida à suivre en Orient son oncle le comte de Saint-Priest, nommé ambassadeur du roi auprès de la Porte. Ce voyage donna lieu à un livre, demeuré manuscrit, qui est le premier de son auteur en date, en étendue et peut-être en intérêt.

II

VOYAGE EN ORIENT (1778-1779)

D'Antraigues, à l'âge de vingt-cinq ans, se posait en homme de la nature, concevant la politique selon le *Contrat social*, la religion selon le *Vicaire Savoyard*, et l'amour selon la *Nouvelle Héloïse ;* il déclamait volontiers contre la superstition et le despotisme, et même, un peu plus ouvertement que ses illustres contemporains, contre le christianisme et la monarchie française.

La première page de ses récits sur l'Orient révèle clairement sa pensée. Là, le jeune ami de Rousseau reprend sur le mode philosophique le thème huguenot de la *France-Turquie*. Entre le royaume de Louis XVI et l'Orient décrépit il ne voit point de différence, pas plus qu'entre le sujet et l'esclave. Il se considère comme sans patrie, depuis que dans son pays une certaine urbanité de mœurs et la constance de quelques usages sont le seul frein du despotisme; il se demande en conséquence:

« Est-il inutile d'offrir à un peuple léger, insouciant, à un peuple habitué à tous les vices des âmes faibles, le hideux tableau de la servitude et de la tyrannie?... Est-il superflu, en l'avertissant des écueils que la religion sème sous ses pas, de lui apprendre à adorer cette philosophie rude et ferme à laquelle il doit, sinon la liberté, au moins le moyen de la recouvrer? »

Comme catéchisme philosophique, le premier ouvrage de d'Antraigues n'a plus de valeur ; comme peinture de l'Orient, il n'ajoute rien aux publications de même date et de même esprit, dues à Savary et à Choiseul-Gouffier. Il demeure donc uniquement intéressant comme témoignage des pensées et des croyances de l'auteur pendant la première période de sa vie (1).

Quelques semaines avant la mort de son maître, le 11 juin 1778, d'Antraigues s'était embarqué à Toulon sur le vaisseau *le Caton*. Par un singulier hasard, la première côte qu'il entrevit dans la Méditerranée fut celle d'Utique, et comme il se croyait alors une âme romaine, il ne manqua pas de saluer de loin la mémoire du dernier républicain de l'antiquité. L'homme du dix-huitième siècle reparut bien vite en lui. Quelques jours après, devant Cythère, à travers les îles de l'Archipel, les souvenirs des beaux-arts, du paganisme élégant des Grecs le ressaisirent. Il alla songer à Phidias dans les carrières de Paros et à Homère sur l'emplacement des ruines de Troie. Deux fois pourtant on le voit s'arracher à ses contemplations esthétiques ou à ses recher-

(1) V. la *Bibliographie*, à la fin du volume, II, 1.

ches érudites; il pense alors à la femme aimée, inconnue pour nous, qu'il vient de perdre, et grave son nom sur un bloc d'albâtre. Bel exemple de fidélité, dira-t-on. L'image qui lui arrachait encore des larmes dans la grotte d'Antiparos s'effaça au spectacle de Constantinople pour ne plus reparaître.

Malgré ses liens avec l'ambassade française, le jeune voyageur ne paraît avoir vécu en bonne intelligence ni avec son oncle, ni avec ses autres compatriotes. Son caractère ombrageux le mit vite, et de son plein gré, à l'écart, et après quelques semaines de réclusion forcée à Thérapia, à cause de la peste, il étudia, en curieux et en homme de plaisir qu'il était, les institutions de l'empire turc, les monuments et les mœurs de Constantinople.

Peu de temps après son arrivée, il apprit la fin soudaine de Rousseau : il aurait même reçu une lettre d'adieux que son illustre ami, tourmenté par de tristes pressentiments, lui aurait adressée trois jours avant de mourir. Pour faire honneur à cette chère mémoire, il commença ses études politiques et sociales, mais en s'aidant de la plus singulière collaboration. Il venait de se lier avec une belle Grecque, la princesse Alexandrine Ghika, et il dit avoir été accueilli par elle comme son sigisbé en titre. Usant du jargon à la mode, il a osé nous vanter sa vertu : vertu étrange, qui n'était, de son propre aveu, qu'un composé des grâces d'Aspasie et des vices de Sapho. La princesse Ghika, « belle et honneste dame » selon la formule de Brantôme, avait fait valoir

au sérail ses séductions et son esprit d'intrigue; au fond de son kiosque de Thérapia, elle entremêlait sa vie active et voluptueuse de distractions intelligentes, et demandait à Plutarque les souvenirs de la « vie inimitable » de Cléopâtre. Connaissant le français mieux que le grec, elle se laissait lire par son amant un mémoire sur les hiéroglyphes, ou acceptait une dissertation de sa main sur les usages des anciens Égyptiens. Enfin elle cultivait à ses heures le bon mot précieux et satirique, comme ce jugement, cité par d'Antraigues, sur l'ambassadeur anglais Ainslies : « Son esprit est à cheval sur son caractère, à peu près comme un bon écuyer sur une rosse. » Le prince de Ligne n'eût pas dit mieux (1).

Grâce à cette rouée d'Orient, l'ami de Rousseau put visiter Constantinople à fond et en tous sens. Il parcourut les bazars, les bains publics, les bibliothèques, et pénétra sous un déguisement dans les lieux interdits à cette époque aux chrétiens, tels que les mosquées et les jardins du sérail. Il eut le spectacle de Sainte-Sophie illuminée pendant les nuits du Ramazan, et fut initié, autant

(1) D'Antraigues ne nous donne aucun renseignement sur sa famille. Il s'agit probablement de Roxane (en français Alexandrine) Rangabé, fille de Jacques Rizo-Rangabé, et arrière-petite-fille de Constantin Brancovano, prince de Valachie, décapité à Constantinople en 1714. Elle avait épousé Alexandre Ghika, qui fut lui-même prince de Valachie de 1766 à 1768, et pouvait par conséquent être âgée de trente à trente-cinq ans. D'Antraigues a parlé d'elle, à mainte page de son *Voyage*, avec une liberté assez indiscrète, mais peut-être, par fatuité ou par désir de donner à ses récits une teinte romanesque, a-t-il inventé ou exagéré une partie des faits qu'il raconte.

qu'un Européen pouvait l'être, aux honteux secrets du harem impérial.

Avant la fin de l'année, notre voyageur, ayant rassasié sa curiosité à Constantinople, la porta en Égypte. D'Alexandrie au Caire, du Caire à Suez et au Sinaï, il la dispersa sans l'épuiser, auprès des pachas qui gouvernaient le pays et dont il eut audience ; sur le Nil, qu'il remonta en bateau jusqu'à Antinoopolis, et où il fut arrêté par des partis armés, sans pouvoir atteindre Thèbes; dans les villes et les villages, qu'il parcourut en observateur attentif aux moindres détails de mœurs; dans les couvents, où il cherchait quelque manuscrit précieux, et où il affirme avoir découvert et inutilement offert d'acheter un Tite-Live complet en arabe, ainsi qu'un Diodore de Sicile également complet; au pied des Pyramides et des autres monuments de la vieille civilisation égyptienne, qu'il contempla avec le désir de contrôler les assertions des voyageurs anciens et modernes, d'Hérodote et de Thévenot. Le Marseillais Magallon, alors sans titre le principal représentant de la France dans ces contrées, l'accueillit avec empressement et lui servit çà et là d'interprète et de guide. L'Égypte était déjà à la mode en France, et d'Antraigues conquit sur le Nil cette réputation géographique qui devait précéder dans les salons parisiens, où l'hellénisme faisait concurrence à l'américanisme, sa réputation politique.

Dès le printemps de 1779, après avoir fait escale à Chio, visité Smyrne et les ruines d'Éphèse, il était de retour à Constantinople. Le 6 mai, il reprit le che-

min de la France par terre, au milieu de la plus singulière caravane.

Il avait pour compagnons de voyage un bourgeois hollandais, l'envoyé de Suède en Turquie, un attaché de l'ambassade française, et enfin la princesse Ghika, qui se plut à reconduire, flanquée de son aumônier, son amant jusqu'en Pologne. Cette petite troupe cheminait en trois carrosses, suivie de nombreux bagages, avec un firman et une escorte accordés par Sa Hautesse. Nos voyageurs étaient donc gens d'importance, qui avaient droit à tous les hommages et se croyaient permises toutes les licences. On les recevait avec pompe à l'entrée des villages; des jeunes filles venaient jeter du froment sous les pieds de leurs chevaux en signe de bienvenue, et des présents arrachés à la misère des populations les attendaient à chaque étape. Un jour leur conducteur ou *cavasse*, en chargeant brutalement la foule empressée autour de leurs voitures, écrasa et fit expirer une femme sous leurs yeux. « Notre voyage, écrivait la princesse à Constantinople, fait autant de mal à l'empire de Sa Hautesse que la dévastation des Infidèles. »

C'était pourtant, en dépit de ces malencontreux épisodes, un voyage à la fois pittoresque et sentimental. D'Antraigues goûtait chemin faisant les beautés de la nature orientale et les jouissances d'une liaison près de finir, témoin cette page : « La princesse et moi nous étions à cheval, empressés de parcourir ces retraites sauvages et délicieuses. Le chant du rossignol, celui

de tous les autres habitants des bois nous rappelaient des jours plus heureux. Nous mourions d'envie de nous écarter dans les bois et de retrouver dans ces vastes solitudes le palais d'Armide ou le bosquet de Julie, mais vainement nous le désirâmes, il fallut y renoncer, le bois étant rempli de voleurs, et on ne permettait à personne de perdre les voitures de vue. Effectivement, de loin nous en vîmes une troupe postée sur une éminence, qui s'enfuit à notre approche. La princesse détacha son ruban et le pendit à un arbre : « C'est, dit-elle, que je fais une offrande aux nymphes du pays. J'aurais voulu leur offrir un hommage plus digne d'elles, mais au moins quelque chose de moi restera dans ce désert. » Ainsi c'était toujours, entre la belle Phanariote et le jeune voyageur, un échange d'effusions où la pensée de la fidélité survivant à une séparation prochaine n'entrait pour rien : « Quand je ferme les yeux, disait la première, je ne sens que ma perte ; quand je les ouvre, je ne vois plus que ce qui me reste. »

Cette habituée du sérail, on le voit, était une précieuse. Le soir, à la halte, elle tenait salon sous la tente ou dans le taudis qui les abritait ; elle oubliait alors ou faisait oublier les fatigues de la journée et les incommodités du gîte. D'Antraigues se peint dans une de ces réunions, lisant quelques pages de Rousseau et déclamant la dernière lettre qu'il a reçue de lui.

Après avoir traversé les Balkans et le Danube, et souhaité en vain d'aller en pèlerinage à la tombe d'O-

vide, les voyageurs arrivèrent en Pologne, où ils se dispersèrent. Un matin, à Léopol, d'Antraigues trouva à son chevet une lettre d'adieux en style d'héroïde, rédigée par la princesse en vue de lui épargner l'épreuve d'une dernière entrevue. Une fois sa douleur de circonstance exhalée et apaisée, il reprit en Pologne et en Allemagne le cours de ses observations philosophiques, politiques et économiques. A Varsovie, il obtint audience du roi Stanislas-Auguste, et visita dans leurs palais et leurs maisons de plaisance les principales familles du royaume, les Lubomirski, les Potocki, les Czartoryski. Il s'indigna, avec une colère que ne partageaient certainement pas ses amis parisiens, contre le démembrement de 1772 ; il en démêla sur place les origines, et bien qu'il en attribuât la principale responsabilité au roi de Prusse, il se plut à montrer la Sémiramis du Nord, l'idole des philosophes, comme « l'âme la plus atroce, le cœur le plus corrompu qui ait jamais existé ». Déjà en Turquie il avait dénoncé, à cause de leurs excès ou de leurs fautes, ces conquérants russes, transformés trop aisément par Voltaire et ses disciples en libérateurs de l'Orient.

De Pologne, après avoir visité les fameuses salines de Wicliczka, notre voyageur vint à Vienne, où l'ambassadeur de France le présenta à Kaunitz et dans les meilleures sociétés. Cette ville lui plut peu; il croyait sentir partout autour de lui l'esprit de superstition et de routine, et pensait avec colère qu'il avait dû mettre sous scellés, à son entrée dans l'empire, les œuvres

de Rousseau, sauf à en recouvrer l'usage hors des états de la dévote impératrice. Il regagna enfin la France par la Bavière, dans les derniers mois de 1779.

Les notes prises sur sa route, les lettres écrites d'Égypte ou de Pologne à ses amis de Constantinople composent un recueil qui devait former la première partie de ses mémoires. Au point de vue littéraire, c'est une œuvre médiocre et incohérente. L'érudition qui s'y étale est celle d'un amateur intelligent, apte à vérifier sur place les connaissances d'autrui, nullement à les accroître. Les hommes, et surtout les Français, y sont assez maltraités; les femmes, depuis la princesse Ghika jusqu'à la dernière odalisque, sont toutes peintes avec indulgence. L'auteur a visité l'Orient l'âme pleine des pensées de Jean-Jacques. Sans négliger les ruines et les manuscrits, il a étudié principalement les institutions et les mœurs; de là une succession de scènes tantôt voluptueuses, tantôt violentes, où il se met souvent en scène, avec son tempérament exubérant, toujours prompt aux belles phrases, aux caresses, aux accès factices de tendresse ou d'indignation.

Ce philosophe armé contre toute tyrannie politique et religieuse a trouvé chez les Turcs ample matière à gémir et à s'irriter. Un jour il a vu pendre dans sa maison, au milieu des siens, un paysan coupable d'avoir disputé son cheval à des eunuques; un autre jour il a aperçu le grand-visir bâtonnant et clouant par l'oreille contre sa porte un boulanger soupçonné d'avoir vendu à faux poids, et la colère ici et là s'est emparée de son âme,

Ailleurs, c'est la pitié qui l'emporte, en présence d'une Égyptienne écrasant sous ses pieds l'enfant dont on vient de lui enlever la subsistance, et précipitée de ce fait dans le Nil par ceux-mêmes qui l'ont dépouillée : « Quel homme, s'écrie-t-il, peut n'être pas athée devant un tel spectacle ? »

D'Antraigues était alors, ne l'oublions pas, le plus fervent des libres penseurs. Il méprisait les chrétiens comme les Turcs, et parmi les chrétiens les Latins autant que les Grecs. Hostile non seulement aux couvents, mais à toute religion révélée, il estimait le Koran bien plus favorable que l'Évangile à l'épanouissement des facultés et des passions humaines. Il ne se souvint jamais de sa religion au milieu des Infidèles que pour remarquer combien elle valait d'avanies à ceux qui la professaient. Lui-même se considérait sérieusement comme humilié lorsqu'on l'obligeait, devant l'autel de quelque monastère, à se prosterner devant des reliques. Il n'estime saint Antoine qu'à cause de la *Tentation* de Callot, et quant aux moines contemporains, il les salue de cette boutade : « Si Dieu aime les estomacs à jeun et les cris discordants, il doit être satisfait. » Au couvent de Saint-Macaire, il a trouvé, il lui faut l'avouer, l'hospitalité la plus touchante, la plus empressée, mais ces soins l'étonnent, l'obligation qu'il en doit avoir lui pèse, et il lui semble que sa gratitude sera moins lourde s'il l'accompagne de sa pitié.

Heureux du moins quand il rencontre sous le turban un sceptique irrévérencieux à sa manière ! En allant du

Caire à l'ancienne Héliopolis, il a fait route avec un musulman esprit-fort qui vient de consommer, à la Mecque même, toute une caisse de liqueurs fortes; provoqué par lui sur la question religieuse : « Je n'en parle jamais, » a-t-il d'abord répondu. Ce qui lui a valu cette réplique : « Quand tu rencontres un Turc qui ne croit pas plus en Mahomet que toi en Jésus-Christ, ne peux-tu causer de toutes ces bagatelles ? » Et tous deux, sous prétexte de s'éclairer, font assaut de blasphèmes et de plaisanteries sacrilèges contre le culte de leurs ancêtres.

Par contre, devant une odalisque avec laquelle il s'est mis en frais de galanterie, c'est avec une gravité ironique qu'il se transforme en disciple du Prophète : « En la voyant pleurer, je fus prêt à répandre des pleurs. Je baisai sa main, elle me dit qu'elle m'aimerait longtemps, et me répéta ses regrets de ce que j'étais chrétien. Je lui fis dire qu'elle se consolât, que j'étais chrétien à l'extérieur, mais musulman au fond de mon cœur, que je n'avais pu vivre dans la Turquie sans me convertir, que je n'osais l'avouer, mais que c'était dans le ciel que j'espérais la voir. Elle se livra à toute sa joie, elle me dit qu'elle me promettait de courir dans mes bras au jour du grand jugement. »

Autant d'Antraigues juge condamnables les abus des gouvernements, musulmans ou chrétiens, autant il paraît indulgent pour les vices de la société. Il se délecte dans ces histoires de harem si fréquemment racontées et si goûtées au dix-huitième siècle.

Personnellement, il n'accepta qu'à moitié la liberté des mœurs orientales. A l'en croire, il serait demeuré fidèle à sa princesse, et ses bonnes fortunes auraient été toutes platoniques. Un bouquet de roses qu'on lui a jeté en passant et qu'il a tendrement baisé; une entrevue convenue d'avance, mais muette, dans un bazar, avec une sultane qui, plus étonnée que charmée par l'aspect de ce Franc au teint pâle et aux yeux éteints, lui a envoyé le lendemain quelques menus cadeaux et en a été remerciée par de merveilleux compliments ; tels sont les seuls souvenirs galants, celui de la princesse Ghika mis à part, que d'Antraigues ait conservés pour le public de son séjour sur le Bosphore. En revanche, il a parlé avec une liberté complaisante de certaines corruptions propres au monde oriental; il ne comprend pas que les lois violent la justice, et ne proteste que du bout des lèvres si les mœurs violent la nature. Le réalisme de ses peintures, enveloppé dans les formes d'un jargon sentimental, s'explique chez un lecteur de Diderot, mais serait difficilement accepté du lecteur, même aujourd'hui (1).

Montesquieu, par la bouche des orientaux qu'il promène à travers la France de son temps, sème sur les tableaux licencieux ses railleries contre les religions positives, leurs légendes et leurs cérémonies. D'Antraigues a été lui-même, à Constantinople et au Caire, une sorte

(1) Il serait au moins piquant de comparer ces récits, peut-être embellis quant au fond et certainement licencieux quant à la forme, aux pages romanesques, mais vécues, que de notre temps le romancier Pierre Loti a consacrées à « Azyadé ».

d'Usbek ou de Rica chrétien : ou plutôt encore il a été cet Anténor, libertin d'esprit et de cœur, que Lantier, vingt ans plus tard, faisait voyager en héros de boudoir à travers la Grèce et l'Asie. Ce dernier nom lui fut donné par ses adversaires politiques en 1789 ; on peut déjà le lui attribuer au vu du vaste recueil, philosophique et romanesque, descriptif et déclamatoire, où il a consigné les souvenirs de son voyage en Orient.

III

VIE A PARIS ET EN PROVINCE (1779-1788)

Rentré en France, d'Antraigues réussit à obtenir, comme une récompense due à sa campagne scientifique, le brevet et le rang de colonel de cavalerie ; bien qu'il abhorrât la profession des armes, il avait et il garda toute sa vie le goût des honneurs qu'elle procure. Sans plus reparaître au régiment, il partagea sa vie entre Paris et ses domaines du Vivarais.

A la cour, il fréquentait des amis puissants, tels que d'Angiviller, le surintendant des bâtiments, les Polignac et leur inséparable commensal Vaudreuil. A Paris, il s'était logé au coin de la rue de Miromesnil, en vue des Champs-Élysées, chez le spirituel vicomte de Ségur, et il recherchait, en même temps que certains

gentilshommes d'esprit hardi et de mœurs faciles, les gens de lettres, de théâtre et de finances. De belle figure et de noble prestance, très goûté dans les salons pour sa conversation, il se sentait attiré vers tous les genres de curiosité, de jouissance ou d'ambition, et ses succès comme homme du monde et bel-esprit semblaient lui présager, les circonstances aidant, des triomphes politiques.

Il lui convenait d'être et de paraître encyclopédique dans ses aspirations et ses études. Un jour, on le voit s'aboucher avec le physicien Romé de Lisle pour apprendre de lui à mesurer l'altitude de ses montagnes; un autre jour, il recueille au Jardin des Plantes les savants aperçus de Buffon sur les races humaines; de là il passe à des cours de chirurgie, dans l'atelier de Greuze, dans le cabinet d'estampes et de médailles d'Hennin. Il salua avec enthousiasme et favorisa de son mieux les travaux de ses compatriotes, les frères Montgolfier. Les premières expériences aérostatiques avaient eu lieu en présence des États du Vivarais (juin 1783); elles se poursuivirent à Paris l'année suivante. Tandis que Faujas de Saint-Fond publiait deux volumes en l'honneur des ballons, d'Antraigues offrait l'hospitalité aux inventeurs; il se hasardait, non sans frayeur, dans les airs à côté d'eux, et il les soutenait de sa parole et de son crédit, surtout contre la concurrence de Pilâtre de Rozier. Enfin il pressait Calonne de leur accorder une subvention importante, et, à sa grande indignation, il se vit marchander la somme qu'il dési-

rait par un ministre plus accessible aux courtisans qu'aux hommes de science (1).

Son esprit remuant comme sa facilité de mœurs l'associèrent à ces gens épicuriens et affairés qui s'initiaient aux secrets de la haute finance auprès de Panchaud, le compatriote et le rival de Necker (2). Les rapports de sa famille avec celle de Talleyrand lui firent connaître dès 1779 l'abbé de Périgord, le futur diplomate. Un peu plus tard, il se lia avec Mirabeau ; celui-ci était venu à Paris, au commencement de 1784, en appeler devant le Conseil d'État du jugement qui avait prononcé contre lui la séparation de corps avec sa femme. L'opinion publique lui était peu favorable ; et le garde des sceaux supprimait un mémoire rédigé en sa faveur, à cause d'une pièce diffamatoire qui y était contenue. D'Antraigues se fit dans les salons où il avait accès le défenseur officieux de Mirabeau, et chercha à faire dénoncer à l'ordre des avocats l'acte arbitraire du garde des sceaux ; mais il eut beau déployer le zèle qu'on eût pu attendre d'une amitié déjà ancienne ; Mirabeau vit sa requête en appel rejetée, et, déclinant l'hospitalité qui lui était offerte en Vivarais, il estima prudent de gagner l'Angleterre. A son retour, trois ans après, il rendait à son nouvel ami ce témoignage qu'il lui devait en partie les consolations et la fin de son exil (3).

(1) *Arch. Nat.*, AF., III, 44. Pièce intitulée *Avant-propos, par le comte d'Antraigues.* C'est une de celles qui furent saisies à Trieste en 1797.

(2) De Loménie, *les Mirabeau*, t. III, pp. 621-622.

(3) D'Antraigues à Mme Saint-Huberty, 16 avril (1784) (C. P.). — Mi-

Parmi les magistrats, d'Antraigues cultivait surtout la société de Malesherbes, comme lui révolutionnaire en pensée, ami des livres et des études spéculatives. Malesherbes lui fit cadeau d'un manuscrit qu'il serait intéressant de connaître; c'étaient des réflexions, en dix cahiers in-folio, sur l'*Esprit des lois* de Montesquieu; et plus tard, sous la Terreur, il lui envoyait à Venise et lui léguait, comme un héritage, ses papiers les plus précieux.

Dans le camp philosophique, d'Antraigues appelait Laharpe et Chamfort ses amis, et il était le bienvenu auprès de d'Alembert et du groupe des Encyclopédistes. Il se montra particulièrement empressé auprès de Bernardin de Saint-Pierre, comme lui un des derniers amis de Rousseau et un défenseur théorique des intérêts populaires. Mais ici encore il se trouvait en face d'un caractère difficile et défiant, et bien qu'il eût offert à Bernardin un autographe et le portrait de leur maître commun, il l'entendit un jour accuser dans sa personne le « despotisme » des gens de qualité. Il lui en coûtait d'accueillir de telles récriminations comme Vaudreuil accueillait les boutades de Chamfort, par l'indifférence. Il écrivit à l'ombrageux écrivain une lettre propre à la fois à le désarmer et à le confondre, et qui serait à citer tout entière. Il y mêlait avec un art consommé les excuses et les leçons, les critiques et les hommages, et concluait ainsi : « Il faut conserver le souvenir de ce

rabeau à d'Antraigues, 28 avril 1787 (dans l'*Adresse à l'ordre de la noblesse de France*, p. 47, note).

qui nous plut dans l'un et l'autre, et ne plus nous voir... Veuillez n'avoir aucun regret de ce qui s'est passé entre nous. Veuillez croire qu'il n'existe pas un homme qui vous estime plus sincèrement que moi et qui ait autant désiré vous connaître, vous aimer et être aimé de vous. Le ciel ne l'a pas voulu; mais nous nous aimerons encorepar nos ouvrages, et nous y retrouverons, je l'espère, avec de nouveaux motifs pour nous estimer, de nouveaux regrets de n'avoir pu nous aimer. Adieu, vertueux Saint-Pierre. »

Le « vertueux » Saint-Pierre ne tint pas devant ce tendre réquisitoire, et sa réponse, que nous n'avons pas, lui valut cette réplique, écrite au moment d'un départ pour le Vivarais : « A mon retour, je sens que mon cœur me ramènera où vous habitez (1).»

Se souvenant que son maître avait écrit : Il n'y a plus que des Européens, d'Antraigues s'était fait Européen par ses relations autant que par ses voyages. En Pologne, il avait connu le comte Séverin Potocki, qui vint à son tour le voir en Vivarais. A Montpellier, de tout temps rendez-vous d'une colonie anglaise, il avait pu admirer et peut-être courtiser la célèbre Georgina, duchesse de Devonshire. En Angleterre même, des sujets communs d'étude le mirent en correspondance avec l'historien Robertson; il y trouva des amis chers à son cœur entre tous, dont il a souvent parlé, mais dont les noms ne sont pas venus jusqu'à nous (2).

(1) D'Antraigues à Bernardin de Saint-Pierre, 23 janvier et 17 février 1789 (C. P.).

(2) Dans une lettre de 1803, il parle de son vieil ami de trente-quatre

La « sensibilité » était une des vertus essentielles du philosophe. D'Antraigues exerça la sienne un peu au hasard, et de manière à en imposer le souvenir à l'histoire. Sur ce sujet délicat, il faut entendre encore sa mère : « L'Anglaise (la duchesse de Devonshire?) faillit à vous faire devenir fou... Elle vous coûta votre argent, encore celle-là n'était pas méchante; mais rappelez-vous Mme de Montalembert, la comtesse de B..., sans compter tout ce que j'ai ignoré. Elles vous ont fait perdre état, fortune, mariage, compromis de la manière la plus fâcheuse, rendu malade à la mort, et exposé à vous faire tuer (1). » Certaines indications discrètes de sa correspondance le montrent vers 1788 l'adorateur préféré d'une grande dame appartenant à la Cour et même à l'entourage familier de Marie-Antoinette, et cependant il était alors en liaison avouée avec Mme Saint-Huberty, première chanteuse de l'Opéra.

On a écrit un volume sur cette reine de théâtre, qui inspira un madrigal au lieutenant Bonaparte, et personnifia un jour aux yeux de Chateaubriand les charmes de la célèbre et imaginaire Lucile. Née à Strasbourg, fille de musiciens ambulants, Marie-Antoinette Clavel avait été la femme, bientôt divorcée, d'un aventurier nommé Saint-Huberty. Point belle, mais d'une physionomie fort expressive, sur la scène elle était sans rivale dans les opéras de Gluck pour l'expression de son chant, la lar-

ans, milord duc de R... Il s'agit probablement du duc de Richmond (né en 1734, mort en 1806).

(1) Mme d'Antraigues mère à son fils, 22 octobre 1796 (B. D.).

geur de son jeu et la noblesse de ses attitudes. Avec ses camarades elle se montrait peu accommodante par sa jalousie et son humeur capricieuse ; elle tyrannisait et troublait la république de l'Opéra, jusqu'à mériter d'être mise à la Force. Dans le monde, on l'appelait, en la confondant avec les héroïnes ou les divinités fabuleuses qu'elle personnifiait à la scène, tour à tour Didon, Armide, Sapho. Ses galanteries n'allèrent pas toutefois jusqu'au scandale éclatant et permanent ; Mirabeau seul, libertin mélomane qui adressait à la fois ses hommages à la femme et à la cantatrice, mérite une mention parmi ses premiers adorateurs (1). D'Antraigues, qui lui succéda, se dit attiré vers la Saint-Huberty et retenu auprès d'elle par la simplicité de l'artiste célèbre autant que par les séductions de la femme aimable. Sans apprécier en elle l'esprit proprement dit, qui est chez les femmes, disait-il, comme un rasoir aux mains d'un enfant, il lui reconnaissait le jugement sain, le sens pratique dont il manquait lui-même, et il demeura de longues années sous le charme de cette domination impérieuse et familière (2).

Leurs premières relations paraissent dater de 1783 ;

(1) De Loménie, *les Mirabeau*, t. III, pp. 621-623, 647. Brissot, dans ses *Mémoires*, raconte que Mirabeau a aimé, entre Sophie de Monnier et Mme de Nehra, « une comédienne laide, mais riche, aux dépens de laquelle il a trop vécu ».

(2) « Mme Saint-Huberty est une femme dont on commence, il est vrai, par admirer les talents ; quand on la connaît, on les oublie, parce qu'elle a une belle âme, et cela vaut mieux que les talents les plus distingués. » (Lettre du 17 juillet 1784. — Catal. d'autographes Charavay. Vente du 9 mai 1892.)

elles devinrent intimes vers la fin de l'année suivante. Un fils en naquit, qui mourut jeune. Le *Pygmalion* qui figurait jadis dans la mansarde de Rousseau vint orner le boudoir de l'artiste. La Saint-Huberty semble avoir été sincèrement attachée à cet homme qu'elle avait dompté et qu'elle appelait : « Mon bien-aimé si tu m'obéis, ou vilain ours mal léché si tu regimbes (1). »

De fréquentes absences de part et d'autre ravivèrent la tendresse de cette liaison. D'Antraigues se retirait durant de longs mois dans ses terres, la Saint-Huberty faisait chaque année des tournées théâtrales en province : de là une correspondance dont les fragments conservés offrent, au moins sous la plume de la chanteuse, un singulier mélange de descriptions pittoresques, d'anecdotes libres ou malignes, de nouvelles locales surtout aux approches de la Révolution, et enfin de protestations amoureuses plus câlines que tendres tantôt en français, tantôt en italien. De son côté, d'Antraigues, était à sa maîtresse une sorte d'éducateur intellectuel. Il l'initiait volontiers et savait l'intéresser aux inventions de Montgolfier comme aux imaginations de Bernardin de Saint-Pierre.

Les deux amants, malgré leurs invocations à la vertu copiées dans la *Nouvelle Héloïse*, étaient évidemment des gens de morale peu scrupuleuse. De Bordeaux ou de Metz, durant ses voyages, la Saint-Huberty ne par-

(1) De Goncourt, *la Saint-Huberty*, p. 189. D'Antraigues remplit la dernière partie de ce livre. Les renseignements recueillis sur lui sont curieux, mais très incomplets et parfois inexacts.

lait point à son adorateur préféré le langage d'Alceste ou de Pénélope, et d'Antraigues de son côté ne supposait pas pour lui-même et pour les autres qu'une fidélité selon les convenances mondaines restât absolument inflexible. Un certain comte de Turconi, qui habitait alors Paris, paraît avoir été pendant plusieurs années le témoin autorisé de ces tête-à-tête. Ce Turconi était un gentilhomme italien, grand amateur, ainsi que d'Antraigues, en toutes choses, en sciences comme en voyages. Il avait visité l'Allemagne et la Pologne, traduit un livre sur la constitution anglaise, et on le disait passionné pour l'alchimie et la recherche de la pierre philosophale (1). Cet admirateur, qu'on voudrait croire désintéressé, de la Saint-Huberty l'avait gratifiée d'une agréable maison de campagne à Groslay, et d'Antraigues ne protestait point; bien mieux, il cédait à la tentation d'y venir prendre gîte (2). Cette délicatesse vulgaire que blesse même, dans une liaison née d'un caprice, une complicité survenant en tiers, lui est inconnue en France comme en Orient, et il n'a pas dû dissimuler bien soigneusement à la Saint-Huberty les rivales passagères qu'il lui donnait parmi les nobles dames de Paris, les danseuses du théâtre de Lyon ou les villageoises du Vivarais. Leur liaison n'en diffère pas moins, et heureusement, de celles qui encombrent de leurs souvenirs les pages indiscrètes des mémoires ou des nouvelles à la main. Elle fut durable, aboutit

(1) Giovio, *Gli Uomini illustri della Comasca diocesi*, pp. 265-266.
(2) De Goncourt, *la Saint-Huberty*, p. 177.

à un mariage de raison, et parut consacrée encore vingt ans après, le jour où elle fut rompue violemment, de la même main, par la mort.

Dans ses terres, où il séjournait le plus souvent, d'Antraigues n'était plus le même homme; il se disait avant tout « baron de Jaujac, de Mayras, seigneur d'Aizac, Juvinas, Asperjoc, Lachamp-Rosas, Genestelle, Prades, Fabras, Saint-Cergues de Prades, Nieigles, La Souche, co-seigneur de Vals, Mézillac, Saint-Andéol, Ailhou, Mercuer et autres places (1) ». Entre ses châteaux de Castre vieille, de Bruget et de la Bastide, il habitait de préférence le dernier, véritable ermitage féodal situé près d'un hameau du même nom, sur la Bezorgue, à l'extrémité supérieure d'une gorge tortueuse et sauvage. De là, l'œil ne rencontrait que blocs de granit, monceaux de scories et de lave mal déguisés sous la verdure sombre et clairsemée des mûriers et des châtaigniers; la *coupe* rugueuse et ébréchée du volcan éteint d'Aizac fermait l'horizon. Au milieu de ce cirque naturel, le château s'élevait sur une sorte de promontoire formé par les dernières coulées d'un autre ancien volcan. Il dominait de ses quatre tours carrées et de ses deux ponts-levis armés de canons de parade le lit encaissé du torrent, et ses murs semblaient se prolonger sous terre avec les parois à pic, tapissées de plantes sauvages, du roc basaltique qui supportait tout l'édifice. Aujourd'hui encore, lorsque, traversant le grossier pont de pierre qui y donne

(1) J'emprunte cette nomenclature à un acte de 1776. (*Arch. dép. de l'Ardèche.*)

accès, et longeant un reste d'avenue en pente, on arrive à l'informe amas de pierres éparses sur l'emplacement du château détruit ; lorsqu'on parcourt ces terrasses croulantes sur lesquelles une pauvre filature de soie a conservé la vie et le travail humain, on croirait visiter le repaire abandonné de quelque baron malfaisant au peuple et rebelle au roi (1).

Le châtelain du dernier siècle, malgré sa philosophie, était très attaché à certaines prérogatives qu'il tenait de la coutume féodale; il avait fait homologuer de nouveau devant le Parlement de Toulouse ses droits honorifiques (2). Il se plaisait toujours à recevoir le premier l'aspersion ou l'encens, à passer le premier à l'offrande ou aux processions; il veillait à ce que les chiens de ses vassaux fussent enfermés du 1er mai au 1er août dans l'intérêt de ses récoltes et de son gibier, et à ce que ses vendanges précédassent toutes autres de trois jours ; mais, à l'exemple du marquis de Mirabeau, l'*ami des hommes*, ce féodal se comportait dans l'intérieur de son logis en mondain, en lettré, en philanthrope.

Il avait su introduire à la Bastide les agréments des jardins chantés par Delille. Il avait dirigé et discipliné les eaux, planté des bosquets, dessiné des allées sur le flanc escarpé de la montagne, sans oublier un ermitage, en souvenir de Jean-Jacques. Il jouissait d'une galerie de tableaux, d'un cabinet d'histoire naturelle, d'une riche

(1) Du Bors, *Album du Vivarais*, pl. 24. Ce dessin, qui date de 1842, n'est plus absolument exact : les débris de tours encore debout alors ont disparu.

(2) Arrêt (imprimé) du 13 mai 1785. (Comm. par M. Mazon.)

bibliothèque. Les souvenirs de son voyage l'entouraient, depuis les riches pelisses reçues de la Cour ottomane jusqu'aux momies et aux curiosités minéralogiques rapportées d'Égypte. « Ici, écrivait un visiteur, le naturaliste a de quoi faire de belles études, le peintre y trouve les plus curieux points de vue, l'homme sensible et mélancolique peut y faire les rêves les plus extraordinaires, et le poète le plus froid y trouve de quoi monter son imagination. L'Arioste était sans doute dans un lieu pareil lorsqu'il créa les aventures singulières et admirables de son Roland (1). »

Confiné dans son cabinet la plus grande partie de ses journées, d'Antraigues rédigea en 1780 les derniers chapitres de son voyage en Orient; il revit et corrigea le tout, en vue d'une publication possible, mais sans cesse reculée, dans l'automne de 1785. De nombreux hôtes se succédaient près de lui. Tantôt le châtelain s'entretenait de géologie avec Faujas de Saint-Fond, le savant dauphinois, ou d'histoire avec des religieux du voisinage, dom Lobi et dom des Gouttes, ou d'histoire naturelle avec le fameux abbé Soulavie, alors vicaire à Antraigues; tantôt il remuait de plus vivants

(1) Faujas de Saint-Fond, *Second livre du journal de mes voyages.* (Ms. comm. par M. Doize.) Cf. Soulavie, *Histoire naturelle de la France méridionale*, t. II, p. 469, et un article signé Dr Francus, dans *le Patriote de l'Ardèche*, 7 janvier 1887.

Le château de la Bastide, tel qu'il existait au siècle dernier, fait penser à cette autre demeure seigneuriale de la région, celle des Vogué, décrite avec tant de charme et de couleur par M. Rousse. (*Réponse au discours de réception de M. E.-M. de Vogué à l'Académie française*, 7 juin 1889.)

problèmes en tête-à-tête avec le prieur de Nieigles, Malosse, un de ces prêtres philosophes, philanthropes, patriotes comme la Révolution de 1789 en fit tant connaître.

Sans exercer aucune fonction publique, il s'était mêlé spontanément à diverses entreprises utiles à la prospérité du Vivarais. Il dit quelque part (1) avoir été chargé par Louis XVI de former l' « Université de Tournon ». Pure gasconnade; car il n'y a jamais eu d'Université à Tournon; mais peut-être avait-il contribué à la transformation du collège de cette ville en école militaire. Ce qui est plus certain, c'est qu'il exploitait avec succès, comme propriétaire, les mines de Nieigles, de Prades et de Jaujac, et qu'il reçut de ce fait, à deux reprises, des États du Vivarais, une gratification de 1.200 livres.

Sa mère vivait retirée non loin de la Bastide, au château de Laulagnet. Tout en se livrant aux pratiques d'une ardente piété, elle s'occupait des affaires de la famille avec une sollicitude que les mauvais procédés ne décourageaient pas. Elle se bornait à accuser tout bas dans son fils la sécheresse du cœur et les écarts de la conduite : « De sang-froid, lui écrivait-elle encore longtemps après, quelle douceur goûtiez-vous à la Bastide? Vous n'y voyiez pas un homme de mérite; des ennuyeux et des bavards, une maîtresse fort sotte et bête, faisant l'impertinente, tourmentant vos domestiques et peut-être vous-même par ses prétentions (2). »

(1) Dans son *Mémoire sur la nécessité d'un enseignement national en Russie.*

(2) Mme d'Antraigues mère à son fils, 18 février 1803. (A. F., *France*, vol. 633.) Cette lettre est la seule de Mme d'Antraigues qui se trouve aux

Cette Saint-Huberty rustique, qui remplissait l'interrègne de sa rivale parisienne, était une paysanne appelée Marianne André, « la belle Henriette, » dit-on encore dans le pays. Son maître lui avait fait donner quelque éducation dans un pensionnat de Montélimart, puis l'avait installée à la Bastide en qualité de « lingère ». Elle s'asseyait à sa table, et avait carte blanche au château. La renommée populaire, moins sévère envers elle que la dame de Laulagnet, affirme qu'elle usait au profit des vassaux de son influence sur le seigneur, et qu'elle était aimée de tous.

Vingt ans plus tard, dans son exil agité de Dresde, lorsqu'il songeait à ce temps de sa vie, d'Antraigues s'attendrissait volontiers : « Tout ce qu'il a vu, fait, aimé l'environne, disait-il en parlant de lui-même ; il recommence sa vie en s'en occupant sans cesse... Ne croyez pas qu'il pense à Paris ; cela ne lui arrive jamais. C'est en Vivarais, c'est sur ce pays qu'errent ses pensées, c'est là qu'est rivé son cœur. Il n'a aucun désir de le revoir par la certitude de n'y retrouver aucun habitant dont l'esprit lui plût, mais il aime à s'en occuper ; et dès qu'il peut lui tomber sous la main un être de ce pays, il n'est aucun service qu'il ne lui rende sans être trop sévère avec lui. Qui n'a pas eu besoin d'indulgence en ces temps de délire (1)? »

Au moment de sa plus grande prospérité, d'Antrai-

Affaires étrangères ; toutes les autres, au nombre de près de cent, sont à la Bibliothèque de Dijon.

(1) D'Antraigues à sa mère, 1 février 1804. (B. D.)

gues avait des revenus consistant presque entièrement en redevances féodales (1). Il jouissait de quarante mille livres de rente au plus, et vivait sous le poids de dettes de famille s'élevant au delà de 300.000 livres. Dans le testament qu'il rédigea en 1782, après avoir attribué à sa mère la légitime d'usage et institué sa sœur pour héritière universelle, il n'oubliait aucun des legs dictés par les convenances de sa situation, la reconnaissance et l'humanité. Il distribuait près de 24.000 livres aux pauvres de ses paroisses et à l'église de la Bastide, et accordait des pensions viagères à tous ses serviteurs, depuis l'homme d'affaires au valet de chambre, sans oublier « Marianne André, fille à feu Jean André et à Marie Jeanny, née à Freycenet (2) ».

Ce testament, œuvre sans doute d'un jour de maladie et de mélancolie, ne devait pas être mis à exécution, et cette carrière, que d'Antraigues jugeait déjà close, commençait seulement à s'ouvrir pour lui, aux approches d'une révolution générale.

Non loin de lui, dans une bicoque seigneuriale d'Auvergne, vivait alors et se consumait sur place à son exemple un homme qui lui ressemble par les étrangetés du caractère et de la conduite, le comte de Montlo-

(1) D'Antraigues fils écrit à Tessier : « Dans un vieux calepin de mon père écrit de sa main je trouve article par article que son revenu de 1780 à 1790 s'élevait annuellement à 38.068 francs. » Dans cette somme, dont suit le détail, les redevances seigneuriales entrent pour 27.750 francs. (Lettre du 10 septembre 1824. Comm. par M. Doize.)

(2) Ce testament est la 4e des Pièces justificatives de la Notice sur d'Antraigues, publiée par M. Vaschalde. (Privas, Roure, 1882, in-8, 70 p.)

sier. Durant sa triste jeunesse, Montlosier a eu, comme son voisin du Vivarais, la passion du travail intellectuel poussé en tous sens et à outrance, et une haine concentrée, vivace, contre le despotisme de Versailles. L'un et l'autre s'instruisent et s'arment à l'écart pour les luttes politiques qui se préparent. A l'Assemblée constituante et en émigration, ils se tiendront obstinément à part de tous par leurs opinions et leur attitude; ils seront à certains moments pour leur parti une puissance, avant d'en devenir sur leurs vieux jours l'effroi et presque le scandale. Après avoir sacrifié dans leur jeunesse, le premier au jansénisme, le second au philosophisme, ils finiront, en face de la Révolution et de l'Empire, par défendre la monarchie et la religion sans les servir utilement ni l'une ni l'autre, et sans mériter leur gratitude.

CHAPITRE DEUXIÈME

D'ANTRAIGUES DÉPUTÉ

I. Le **Mémoire sur les États généraux** (1788). — Une apologie de Necker. — Origines du *Mémoire sur les Etats*. — D'Antraigues défenseur des franchises du Vivarais contre la Cour, contre les États du Languedoc. — Double caractère de son livre : théories générales, revendications pratiques. — Sa doctrine du gouvernement direct par le peuple. — Sa conception traditionnelle et féodale de la liberté.

II. **La Chambre de la noblesse** (1788-1789). — D'Antraigues mal vu à la Cour ; sa popularité passagère. — Son mémoire contre les États du Languedoc. — L'Assemblée des trois ordres du Vivarais. — D'Antraigues rédige le cahier de la noblesse. — Il est élu député. — Ses premiers actes aux États généraux. — La vérification des pouvoirs; le vote par ordre ou par tête. — D'Antraigues commissaire de la noblesse. — Conférences entre les ordres. — D'Antraigues entre à l'Assemblée constituante.

III. **L'Assemblée constituante** (1789-1790). — Nombreuses brochures contre d'Antraigues. — *Anténor*. — Ses répliques. — Discours à l'Assemblée sur les Droits de l'homme, le veto royal. — Ses travaux dans les Comités. — Son attitude passive. — Dernières relations avec Mirabeau. — Brochures sur les questions du jour. — Lettre du 6 février 1790. — Départ pour la Suisse. — Débats du 11 mars à son sujet. — Royalistes et révolutionnaires en Vivarais. — Pillage et incendie de la Bastide.

I

LE MÉMOIRE SUR LES ÉTATS GÉNÉRAUX (1788)

Au pied des Cévennes comme à Paris, d'Antraigues était un mécontent. Après avoir déclamé dans les sa-

lons contre les despotes de l'Asie et de l'Afrique, il méditait au milieu de ses vassaux sur l'émancipation des hommes ; il songeait à la liberté des déserts arabes et des montagnes helléniques, et il enrichissait ses récits de voyages de nouvelles tirades contre la tyrannie : « Il est pour nous, je le crois encore, écrivait-il en 1785, des moyens pour recouvrer la liberté sans recourir à la voie extrême, mais légitime, de l'insurrection. Plus heureux que les Turcs, nous avons eu jadis des assemblées générales où la nation réunie par ses représentants opposait à la royauté de redoutables barrières. Que la nation se pénètre de l'absolue nécessité de rassembler les États généraux, et qu'elle sente qu'il n'est que ce seul moyen d'éviter la tyrannie. » Les États qu'il rêve sont bien ceux qu'on verra à l'œuvre en 1789, abattant les ordres et les privilèges : « La noblesse héréditaire, dit-il en toutes lettres, est un fléau qui dévore ma patrie. » C'est selon lui la seule supériorité des Orientaux sur les chrétiens de ne la pas connaître. Il prévoit et il flétrit par avance dans la crise prochaine la conduite des nobles, et il s'emporte contre Montesquieu et sa théorie sur l'honneur, ce soi-disant frein des monarchies : « L'honneur aussi, s'écrie-t-il, conduirait les nobles sur les foyers de leurs pères, de leurs citoyens. L'honneur les armerait contre leur patrie pour soutenir la volonté d'un despote... »

Quel beau jeu auraient eu contre lui ceux qui, plus tard, le virent attiser les passions de l'émigration, s'ils avaient connu ces pages, perdues au milieu d'une des-

cription de l'Orient ! Et plus encore ceux qui l'entendirent pendant dix ans vanter l'ancienne constitution française, s'ils avaient pu lui opposer les lignes suivantes, antérieures à 1789 : « Que voulez-vous donc nous dire avec vos lois fondamentales ? Où sont-elles ? Citez-les donc, ces lois dont tout le monde parle et que personne ne connaît ? Vous vous avilissez jusqu'à louer notre constitution, comme s'il pouvait en exister quand celui qui doit la conserver commande à cent mille nobles prêts à cimenter de leur sang le trône des tyrans (1) ? »

Dès 1781, il avait risqué une première et timide manifestation de ses sentiments ; il avait pris place, comme écrivain, parmi ceux qui préparaient la Révolution en critiquant les abus de la monarchie. Necker venait de quitter le contrôle général avec les apparences de la disgrâce, entouré d'une popularité bruyante et presque factieuse. D'Antraigues alla le voir dans sa retraite près de Montpellier, et, sans se nommer, lui consacra, en réponse à je ne sais quel libelle, une brochure apologétique. Cet ouvrage parut assez bien fait et fut assez répandu pour que le premier ministre Maurepas en ordonnât la saisie et la mise au pilon. L'auteur obtint ainsi à peu de frais les félicitations du ministre déchu et la réputation d'un publiciste suspect au pouvoir, par conséquent populaire (2).

(1) Les citations qui précèdent sont extraites du manuscrit des *Voyages en Orient*, et de pages ajoutées par l'auteur lors de la revision de son ouvrage en 1785.

(2) D'Antraigues (à Mme Saint-Huberty), 21 février 1782 (C. P.). — Mme Necker à d'Antraigues, 28 mars 1782 (dans Sainsbury, *the Napoleon Museum*, p. 146).

Pendant les années suivantes, nous le voyons devenir, avec une parfaite désinvolture, un grand partisan de Calonne, en même temps qu'un des familiers de la coterie Polignac (1). Calonne tombé, il salua avec espoir l'arrivée de Loménie-Brienne aux affaires (2); devenu l'approbateur intrépide des hommes en place, il demeurait en théorie l'adversaire du gouvernement. C'était imiter son ami Vaudreuil, ce parfait courtisan, qui souriait aux épigrammes frondeuses de Chamfort, et donnait à l'entourage royal la primeur du *Mariage de Figaro*. D'Antraigues fit mieux : il publia en 1788 un livre applaudi avec fureur par ceux qui préparaient la chute de l'ancien régime. Disciple de Rousseau, citoyen du monde, il n'attendait que l'occasion pour s'épancher en idées générales et en sentences de haute métaphysique politique; il restait néanmoins, sous son enveloppe philosophique, un gentilhomme de province, enviant tout bas le sort des nobles de cour et haïssant leur despotisme (3). Il se fût reconnu, s'il eût daigné descendre en lui-même, le descendant légitime des frondeurs, des

(1) « Il commença à se faire connaître par des brochures pour M. Necker et continua sous M. de Calonne, par d'autres brochures si bien payées qu'un jour le comte en emporta 100.000 livres. » (*Mémoires de Maurepas*, t. IV, p. 254.) Ces mémoires ont été rédigés dans le cabinet de Soulavie, auteur très suspect, mais compatriote de d'Antraigues et on ne peut mieux informé à son égard.

(2) « Enfin l'archevêque de Toulouse est chef du conseil des finances... Il est l'ami intime de mon oncle et fort attaché à mes amis dans ce pays-ci. » (D'Antraigues au baron de la Chadenède, 8 mai 1787. — C. P.)

(3) « On était si las de la cour et des ministres que la plupart des nobles étaient ce qu'on a appelé depuis démocrates. » (Ferrières, *Mémoires*.)

huguenots, des barons du moyen âge, voire des leudes mérovingiens.

De plus, né en Languedoc, habitant le Vivarais, il s'indignait des abus locaux comme de la tyrannie générale. Or, que voyait-il autour de lui? Le Languedoc était gouverné par une oligarchie toute-puissante, personnifiée dans les États. Cette assemblée, composée de vingt-trois évêques, de vingt-trois barons investis héréditairement de leurs mandats depuis 1560, des consuls ou maires non électifs de quelques villes, était regardée comme illégale en droit, comme absolument soumise au bon plaisir royal en fait. Elle avait beau administrer avec sagesse : elle passait pour un simple bureau d'enregistrement, en proie à l'esprit de corps, « l'ennemi naturel, l'ennemi éternel de l'esprit public (1) ». Cette assemblée allait, disait-on, élire les députés des trois ordres aux États généraux. Contre cette prétention, tout se mit en mouvement, la Cour des aides de Montpellier, le Parlement de Toulouse, les gentilshommes non barons, les membres du tiers état. Il leur fallait à tout prix obtenir la nomination des députés par les trois ordres réunis à chaque chef-lieu de bailliage. D'Antraigues se jeta dans la mêlée, on va voir avec quelle hardiesse et quel éclat.

Il avait également à cœur les franchises du Vivarais. Il a affirmé avoir combattu certaines entreprises, que nous ignorons, du baron de Breteuil, ministre de la

(1) *Mémoire sur les États généraux*, p. 5. — Cf. Trouvé, *Essai historique sur les États généraux du Languedoc*, t. I, pp. 307-309.

maison du roi, contre les droits et les intérêts de ses compatriotes. « Il avait, a-t-il écrit, fait à mon pays des torts si graves que les souffrir eût été une lâcheté ; je le forçai à les réparer par la crainte que je ne publiasse sa conduite basse et avide (1). » D'Antraigues estimait humiliante pour les gens du Vivarais l'obligation de porter leurs causes en appel devant le présidial de Nîmes et non devant le Parlement de Toulouse ; il souffrait pour lui-même de ne point siéger aux États. Ceux-ci étaient en effet, comme ceux du Languedoc, fermés à la foule des gentilshommes ; douze barons héréditaires y avaient seuls entrée.

On voit maintenant quels sentiments divers et complexes agitaient d'Antraigues, lorsqu'il devint pour toute la France un des boutefeux de la Révolution prochaine. Les Droits de l'homme étant à la mode, il allait les invoquer, avec une sincérité de circonstance, en faveur des électeurs du Vivarais et du Languedoc, et par surcroît de tous les Français.

Pendant l'été de 1788, les événements précurseurs d'une grande crise se précipitaient. Ce furent d'abord l'exil des Parlements, appelés alors par tout le monde les remparts des libertés publiques ; puis l'annonce des États généraux, la chute de Brienne et le retour de Necker aux affaires. Factums, journaux, remontrances, brochures pleuvaient, entretenant l'agitation dans les esprits, allumant à certains jours l'émeute dans les rues. D'Antrai-

(1) *Réflexions sur notre position*, etc. (A. F., *France*, vol. 634.)

gues entendait non loin de lui, en Dauphiné, les députés rassemblés à Vizille parler haut pour le pays et pour la France entière ; il avait vu son ami d'Esprémesnil saisi sur son siège par la force armée, et son autre ami Mirabeau lui écrivait : « Les États généraux sont devenus inévitables, autant qu'ils sont nécessaires pour rétablir notre constitution monarchique (1). » Atteint, au fond de son château, par la fièvre générale, il maudit à son tour Brienne, et rédigea, pendant les mois de mai, juin et juillet 1788, son *Mémoire sur les États généraux, leurs droits et la manière de les convoquer*. Son ami le prieur Malosse, et peut-être aussi sa sœur Mme de Viennois, eurent part à cet ouvrage (2). Il fut imprimé à Avignon, et vite distingué au milieu des innombrables écrits qui sollicitaient l'opinion. Du jour au lendemain, à la faveur d'un anonyme transparent, l'auteur fut célèbre, et quatorze éditions de son livre se succédèrent .

Les pages qui provoquèrent le plus les applaudissements ou le scandale sont celles qu'il devait contredire ou expliquer dans ses écrits ultérieurs, et démentir par sa conduite. Sa première phrase est celle-ci : « Ce fut sans doute pour donner aux plus héroïques vertus une patrie digne d'elles que le peuple voulut qu'il y eût des républiques. » Il est en effet républicain, si l'on peut désigner de ce nom tout adversaire d'un régime absolu. Cet audacieux sujet dénie à un roi, surtout à

(1) Mirabeau à d'Antraigues, 17 août 1788 (dans l'*Adresse à la noblesse de France*, p. 44, note).

(2) *A l'ordre de la noblesse du Vivarais*, p. 8. — Mme d'Antraigues mère à son fils, 27 mai 1802.

un roi héréditaire, le pouvoir législatif. Il appelle les cours des foyers de corruption, la noblesse politiquement « une espèce de nation particulière », et socialement « un épouvantable fléau ». Mais sa république est dans l'air si l'on veut, en tout cas hors de France. Il l'avait vue en Suisse, au milieu de la *Landsgemeinde* de Schwyz ou d'Uri, c'est-à-dire chez des populations simples, réunies sur un territoire restreint, se gouvernant par elles-mêmes, sans l'intermédiaire de députés élus. Celle-là, il l'admirait, sur la foi de Jean-Jacques; il avait même reçu en héritage de son maître un écrit consacré aux états démocratiques non représentatifs. Après lui, comme lui, il manifeste plus de confiance dans la droiture du simple citoyen, né bon, que dans les plus sublimes talents des députés.

Aussi craint-il, pour ceux qui vont renouveler la France, des pouvoirs sans limites. Il faut leur conférer des mandats strictement impératifs, et pour un temps fixé d'avance (1). Ne pourraient-ils pas, loin de leurs électeurs, et réunis, se croire à l'abri de tout contrôle, et exercer à leur tour le despotisme, après l'avoir brisé ? Sur ce thème, d'Antraigues est inépuisable, et ne variera jamais ; il pressent, dirait-on, les oublis, les entraînements, les illusions qui se produisirent à l'Assemblée nationale, et qui, changeant le siège de la tyrannie, précipitèrent la Révolution (2).

(1) « Si votre doctrine était adoptée, lui disait Mounier, il serait absolument inutile de rassembler les représentants de la nation. Il serait alors beaucoup plus simple de n'envoyer que des cahiers. » (*Nouvelles observations sur les États généraux*, p. 230.)

(2) Il se rencontre ici avec Robespierre, qui disait un jour au club

Ennemi du gouvernement représentatif, d'Antraigues était donc hostile par avance au mouvement de 1789. Bien mieux, quoi qu'il en dît alors, c'était un tenant du passé. Il restait féodal dans l'âme, malgré ses déclamations contre la féodalité. Il avait écrit en tête-à-tête, non seulement avec Rousseau, mais avec toute une bibliothèque. L'épigraphe de son livre était la formule hautaine, vieille de cinq siècles, par laquelle le justicier d'Aragon s'engageait envers son roi : « Nous promettons d'obéir à votre gouvernement, si vous maintenez nos droits et privilèges ; sinon, non. »

Or, quel avait été le gouvernement en France, au moins sous les descendants de Hugues Capet? C'est ici que d'Antraigues, laissant les formules tranchantes et abstraites, se posait en érudit, familier avec les vieilles lois et les vieux auteurs. Dans le moyen âge, période honteuse et barbare, il ne discernait qu'un héros, Étienne Marcel, et deux rois seulement, Louis XII et Henri IV, étaient épargnés dans les périodes postérieures. Contre les derniers Bourbons, il s'exprimait presque dans le style de La Vicomterie ou de tel autre pamphlétaire jacobin. « Richelieu avait courbé tous les courages, Mazarin les détruisit, et le long règne de Louis XIV acheva de gangrener toutes les âmes (1). »

des Jacobins : « Que le despotisme n'ait qu'une tête ou qu'il en ait sept cents, c'est toujours le despotisme. Je ne connais rien d'aussi effrayant que l'idée d'un pouvoir illimité remis à une assemblée nombreuse qui est au-dessus des lois, fût-elle une assemblée de sages. »

(1) *Mémoire sur les États généraux*, p. 212. — Il faut *débourbonnailler* la France, s'écriait alors d'Esprémesnil, depuis si hostile à la Révolution.

Au-dessus de ce gouvernement, antérieurement à lui, a existé la constitution française. D'Antraigues, à force de lire, l'a enfin découverte. Pour la trouver, dit-il, consultez Grégoire de Tours, Aimoin, les Capitulaires; reportez-vous aux décisions des États généraux, ces conservateurs intermittents de la chose publique, aux remontrances plus récentes des cours souveraines; c'est là que sont les titres imprescriptibles des libertés nationales. Au doux Louis XVI s'oubliant à dire en lit de justice : « C'est légal, puisque je le veux, » il faut rappeler Clotaire II déclarant ne pouvoir rien faire sans le consentement de ses leudes. De l'époque présente il faut rétrograder, politiquement parlant, à l'époque idéale, celle de Charlemagne. Cette thèse est devenue celle des publicistes de l'émigration, lorsqu'ils prétendaient opposer aux constitutions de 1791 et de l'an III l'antique, la vraie, la seule constitution française. Avant eux, d'Antraigues a déployé au service de ce paradoxe une érudition très variée et quelque peu confuse. Beaumanoir, Philippe Pot, Bodin, Boulainvilliers lui servent de cortège, et son dernier témoin, celui qu'il apostrophe avec une éloquence émue, c'est d'Esprémesnil, alors un tribun populaire, qui depuis...

En somme, d'Antraigues était déjà plutôt avec les dogmatiques de l'école historique et parlementaire qu'avec les défenseurs des Droits de l'homme ; il avait rédigé, sur le ton des publicistes à la mode, une remontrance où il avait juxtaposé les maximes philosophiques et les citations savantes. Il demandait, sous forme de

révolution, une restauration. Cette tendance s'accuse particulièrement dans les dernières pages, où il développe, par voie de digression, sa thèse d'intérêt local. A grand renfort de textes, il démontre la nécessité d'enlever à des États illégaux comme ceux du Languedoc la nomination des députés de la province. Puis, pour clore et recommander son véhément plaidoyer, il fait de nouvelles avances au parti des réformes. Il propose de substituer à l'armée royale, instrument de despotisme, une armée « citoyenne », purement défensive contre l'étranger : il réclame sans réserves la liberté de la presse; il s'écrie : « Le tiers état est le peuple, et le peuple est la base de l'État ; il est l'État lui-même... Il faut donc que le nombre de ses députés égale au moins celui des deux autres ordres réunis... Il n'est aucune sorte de désordre qui ne soit préférable à la tranquillité funeste que procure le pouvoir absolu (1).» A la faveur de telles déclarations, l'auteur se voyait déjà jouant un grand rôle ; et il songeait, j'imagine, moins à Mirabeau qu'à lui-même quand il voyait se levant dans la prochaine assemblée un homme éloquent, un prédicateur infaillible de la science politique, commandant aux passions, unissant les cœurs, les résolutions et les espérances. Mirabeau pourtant prédisait avec plus de raison son propre avenir, en disant vers le même temps à ses compatriotes : « Quelque grande voix s'élèvera dans la grande assemblée de la nation pour dénoncer les abus qui vous oppriment... »

(1) *Mémoire sur les États généraux*, pp. 246-247, 251.

II

LA CHAMBRE DE LA NOBLESSE (1788-1789)

A cause de ses digressions étourdies ou calculées plus qu'en raison de son inspiration véritable, le *Mémoire sur les États généraux* fut jugé diversement à la Cour et parmi ceux qui régentaient alors l'opinion. Au milieu de l'enivrement de son succès, l'auteur apprit que son oncle Saint-Priest venait de prendre place dans les conseils de la couronne. Il s'empressa de le féliciter, comme si la présence de Saint-Priest auprès du roi eût pu donner quelque crédit à ses propres idées. Pour toute réponse son oncle l'invita à cesser jusqu'à nouvel ordre ses relations avec lui, et Louis XVI lui fit défendre de se montrer à Versailles : « Le roi, aurait dit alors d'Antraigues, est le maître de m'interdire l'entrée de son palais ; mais s'il m'envoyait un ordre qui pût hors de là restreindre ma liberté, je me croirais en droit de ne pas lui obéir(1). » Tout plein de sa gloire factieuse, il annonçait, il attendait peut-être contre sa personne une lettre de cachet, qui ne vint pas (2). Qu'avait-il à craindre de la

(1) *Correspondance secrète* publiée par de Lescure, t. II, p. 313.

(2) Discours de Gamon dans le *Moniteur* du 9 brumaire an IV. Cf. la lettre de Boissy-d'Anglas, après la réunion des trois ordres du Haut-Vivarais : « Je me conduis bien, et j'irai aux États généraux ou à la Bastille peut-être. » (Dans la revue *la Révolution française*, t. I, p. 125.)

Cour ? Avec tout le monde, il jouissait impunément, en dehors d'elle, de sa part de souveraineté. A tout le monde il apparaissait comme l'émule de Publicola et des Gracques, comme un des bienfaiteurs politiques de la nation régénérée. Dans certains conciliabules, on récitait avec componction autour du buste de Necker le *Credo d'Antraigues* (1). Son compatriote Soulavie lui dédiait (il a depuis effacé son nom) une brochure intitulée *l'Aristocratie enchaînée et surveillée par la nation et le roi.* Mirabeau lui demandait des conseils au moment de se présenter à la députation. Les électeurs parisiens du tiers parlaient de le mettre sur leur liste à côté de l'abbé Sieyès, et d'associer ainsi deux bruyants transfuges du clergé et de la noblesse à leurs revendications.

D'Antraigues, fort de cette popularité, propagea dans sa province l'agitation qui, chez ses voisins du Dauphiné, aux assemblées de Vizille et de Romans, avait abouti à des résolutions si hardies. Le 28 octobre 1788, les trois ordres du Vivarais réunis à Annonay rendirent un arrêté par lequel ils réclamaient un nombre suffisant de députés aux États généraux, élus par eux, aux chefs-lieux de leurs deux sénéchaussées. Ils se rassemblèrent de nouveau à Privas du 17 au 19 décembre, et là réclamèrent pour l'assemblée future le vote par tête, et pour leur province la forme d'administration accordée au Dauphiné (2).

(1) *Mémoires de Condorcet*, t. I, p. 263. — *Lettre à M. le comte d'Antraigues*, etc., p. 2.

(2) *Procès-verbal de l'assemblée générale des trois ordres du Vivarais*,

D'Antraigues avait signé leur arrêté; il le fit même imprimer à Paris, et présenter aux ministres (1). Puis, revenant à sa polémique locale, il lança un second mémoire expressément dirigé contre les États du Languedoc; et tandis que le Parlement de Toulouse et la Cour des aides de Montpellier continuaient à dénoncer cette assemblée comme illégale, lui la déclarait inhabile à élire les députés aux États généraux : « Ou nous aurons, s'écriait-il, le choix libre de nos représentants dans chacune de nos sénéchaussées, ou nous n'aurons pas de représentants légaux aux États généraux, et en ce cas, ne coopérant point à leurs décrets, ils ne sont point obligatoires pour nous. » L'arrêt du conseil du 24 janvier lui donna satisfaction; il décida que, dans toute la France, les députés seraient élus par les électeurs de chacun des trois ordres, au chef-lieu de chaque bailliage.

D'Antraigues était toujours regardé, sur la foi de ses déclarations, comme un des meneurs futurs de la révolution bourgeoise; mais déjà il reniait presque ouvertement son *Mémoire*. A part sa haine contre les États du Languedoc, aucun des sentiments qui l'avaient inspiré ne survivait en lui. Sa noblesse ne remontait pas bien haut; il ne s'en rappelait pas moins tout à coup que l'existence politique de la noblesse était, de temps immémorial, un article essentiel de l'ancienne consti-

tenue à Privas les 17, 18, 19 décembre 1789 (lire 1788). — Bourg Saint-Andéol, Guillet, in-8, 148 pp.

(1) Il en envoie copie à Paris le 30 décembre. (*Arch. Nat.*, AA 44, n° 326.)

tution. Comme Necker, il accordait d'avance au tiers l'égalité de tous devant l'impôt, et se figurait par cette concession réduire au silence, dans les prochains États, les enuemis de l'ancien régime. Beaucoup de nobles, à son exemple, qui naguère tonnaient contre la Cour dans les clubs élégants de l'époque, revinrent ainsi brusquement, durant les premiers jours de 1789, à l'adoration du passé. D'Antraigues se décida à décliner (il avait sollicité en secret, assure-t-il, l'avis du roi) le mandat qui lui était offert par le tiers état de Paris. Dans sa province, même comédie : ses compatriotes voulaient faire de lui un député des communes ; il les remercia (1). Eût-il conçu l'espoir de devenir un porte-drapeau, il ne voulait pas entrer, comme Mirabeau et Sieyès, dans des rangs où il passerait bon gré mal gré pour un transfuge.

Le 26 mars, les ordres du Bas-Vivarais réunis à Villeneuve-de-Berg procédèrent à la confection des cahiers et à la nomination des députés. D'Antraigues avait sans doute rassuré ses collègues de la noblesse sur la valeur de son soi-disant manifeste ; car il fut choisi par eux comme secrétaire de son ordre, et par conséquent chargé de la rédaction du cahier (2).

Ce cahier, qu'il est curieux de parcourir après le fameux *Mémoire*, nous présente le programme politique de l'auteur réduit à des proportions raisonnables, déga-

(1) Delichères, *Histoire ms. d'Aubenas* (Comm. par M. Mazon).

(2) *Procès-verbal de l'assemblée générale des trois ordres du Bas-Vivarais, tenue à Villeneuve-de-Berg le 26 mars 1789.* — Bourg Saint-Andéol, imp. Guillet, in-4, 105 p.

gé de toute vue systématique et chimérique (1). D'un bout à l'autre, son style et ses idées y sont reconnaissables.

Ce programme, fondé sur la doctrine du mandat impératif, se divise en deux parties. La première contient les pouvoirs, en d'autres termes spécifie les réformes nécessaires, celles que le député devra solliciter et voter à tout prix. Elle comprend la destruction et la refonte des États du Languedoc et du Vivarais, la liberté réglée de la presse, la responsabilité des ministres, l'abolition des lettres de cachet, la suppression des privilèges judiciaires et même provinciaux si elle est universelle, le concours des États au vote des subsides, des emprunts et des lois en général, et enfin l'adhésion de la noblesse au principe de l'égalité devant l'impôt. La seconde mentionne les réformes désirables, sous forme d'instructions que le député devra méditer, interpréter, appliquer au gré des circonstances. Dans cette dernière catégorie figurent diverses mesures secondaires, de l'ordre financier, judiciaire, militaire ou administratif, et favorables tant à l'ordre de la noblesse qu'à la province du Vivarais. Le cahier (et ici surtout on reconnaît la marque du rédacteur principal, se défie des États généraux; il réclame la cessation des pouvoirs des députés au bout d'une année, et proteste avec la dernière énergie contre l'établissement possible d'une commission intermédiaire de l'assemblée.

(1) Ce cahier est imprimé dans les *Archives parlementaires*, t. VI, pp. 177-182.

D'Antraigues avait gardé avec intention le silence ur la question du vote par tête, et sur l'abolition de ertains droits féodaux ; d'autre part il fit ressortir la rincipale réforme consentie par son ordre, l'égalité evant l'impôt : cette renonciation lui paraissait néces- aire pour prévenir toute attaque ultérieure aux privi- ges politiques de la noblesse. Le 28 mars il alla à la tête e ses collègues donner acte à ses compatriotes du tiers e cette renonciation. Le 2 avril, l'avocat Espic, venant son tour le haranguer, lui disait : « Depuis plusieurs nnées, votre vie n'a été qu'un tissu de travaux précieux t d'actes utiles ; la nation vous doit ses lumières, la rovince sa régénération prochaine, et nous une re- onnaissance éternelle. »

Arriva le moment des élections. La noblesse avait à ommer deux députés, et d'Antraigues trouvait devant ui deux concurrents redoutables, les comtes de Vogué t de Jovyac. Il lui fallait manœuvrer adroitement, our évincer l'un d'eux. Vogué passa au premier tour le scrutin. La seconde place fut l'objet de débats pas- ionnés. D'Antraigues fut cependant nommé (4 avril), t après un arrangement entre les prétentions en pré- ence (1). Les plus chauds compliments lui vinrent en- ore d'Espic et de ses amis ; il les accueillit par ces nots, qui montraient bien cette fois le fond de sa pen-

(1) Delichères, *Histoire ms. d'Aubenas*. — Ses collègues du clergé taient Chouvet, curé de Chomeyras, et l'abbé de Pampelonne, archi- iacre de Viviers. Ceux du tiers étaient Espic, avocat à Aubenas, Ma- ier de Montjau (de Bourg Saint-Andéol), Dubois-Maurin et Defrance, vocat à Privas.

sée : « Mon collègue et moi concourrons avec vos députés à la défense des droits du peuple, qui dès cet instant sont à jamais unis à ceux de notre ordre. » C'était vouloir établir, en dépit de l'affirmation célèbre de Sieyès, une solidarité entre les privilégiés et le tiers, que la loi autorisait, mais que l'opinion publique avait détruite d'avance.

Peu de jours après, il se mit en route pour Paris. On conte encore dans le pays qu'à son départ de la Bastide la belle Henriette l'accompagna jusqu'au pont de Chastagnet, et que là, avant de se séparer, ils gravèrent leurs initiales sur un noyer, à l'instar des bergers de Florian. D'Antraigues fermait sur cet adieu idyllique la première partie de son existence ; il ne devait plus revoir ni Marianne André ni le Vivarais, et il demeurait condamné aux travaux forcés de la politique pour le reste de sa vie.

Il arriva à Versailles le 26 avril. Se sachant exclu du palais, il demanda à ne point assister à la présentation des députés. Il lui fut répondu verbalement qu'il n'y avait plus de préventions contre lui, mais il lui fallait davantage, une preuve authentique de sa rentrée en grâce, et il l'obtint quelques semaines après lorsque, ayant refusé de pénétrer dans le château, où ses fonctions de commissaire de la noblesse l'appelaient, il reçut enfin une lettre écrite de la part de la reine, qui lui assurait l'oubli de ses déclamations téméraires et invoquait pour l'avenir ses services.

L'unique pensée du nouveau député, en prenant langue avec ses collègues, était pour la destruction de

l'administration du Languedoc. Il se souvenait que le gouvernement, voulant consoler les États de cette province de n'avoir pas désigné les députés aux États généraux, leur avait promis d'appeler à Versailles, pendant la tenue de l'Assemblée, une députation tirée de leur sein. Dès le 10 mai, quatre jours après la séance royale, il réunit chez lui, sans distinction d'ordres, soixante-dix-huit députés de sa province, et dans un discours très applaudi posa la question en ces termes : « A qui demander la destruction de cette assemblée illégale? Au roi ou aux États généraux ? » La majorité adopta ce dernier parti. Dans une seconde réunion, le surlendemain, une défense des États du Languedoc rédigée par leur président-né, l'archevêque de Narbonne, fut mise en discussion, et d'Antraigues se fit nommer un des huit commissaires chargés de la réplique.

Ce débat d'intérêt local ne devait pas même être introduit, car un autre bien plus grave venait de surgir, qui tenait à la constitution des États généraux. La vérification des pouvoirs serait-elle faite par chacun des trois ordres dans sa chambre, ou en commun? La Chambre de la noblesse était du premier avis, et le donna en validant, dès le 6 mai, 237 de ses membres ; elle sentait bien, comme le tiers état, que la vérification en commun aurait pour conséquence nécessaire la délibération en commun, la fusion des ordres dans une Assemblée nationale. La Chambre du clergé souhaitait la conciliation, sans trop savoir comment l'établir entre des prétentions si opposées.

Au milieu de ses collègues, d'Antraigues, oubliant soudain les évêques et les barons languedociens, se mit, avec Bouthillier, Cazalès, Luxembourg, à la tête de la résistance. On le croyait si bien encore de cœur avec le parti populaire que sa défection était attendue comme un exemple, et on lui écrivait pour l'exhorter à venir prendre place seul, sur les bancs de son ordre, dans la salle commune (1). Mais autant dans son *Mémoire* il avait été agressif contre certains abus provinciaux et contre la plupart des institutions existantes par surcroît, autant il allait se montrer attaché à l'ensemble d'usages mal définis et de précédents souvent surannés qui composaient l'ancienne constitution. Il s'en tint donc à cette idée que la séparation des ordres ayant veto l'un sur l'autre dans les États était un des principes essentiels de la monarchie, et prononça le 10 mai un discours qui fut pour l'avenir sa profession de foi. Il y demandait que, jusqu'à la solution du différend sur la délibération par ordre ou par tête, les précédents fussent maintenus, et que la Chambre, pour mieux affirmer les droits de l'ordre de la noblesse, rédigeât aussitôt un règlement spécial à son usage.

Sa voix fut entendue ; toutefois ses collègues, en attestant leur existence comme corps indépendant, consentirent à débattre avec les représentants des autres ordres la question de vérification des pouvoirs. D'Antraigues fut un des commissaires nommés. Bien qu'élu

(1) *Lettre de Louis d'Antraigues à M. des...*, p. 18.

le dernier, il prit parmi eux un rôle prépondérant (1). La veille des conférences, le 22, il se fit autoriser à annoncer que la noblesse, suivant le conseil donné par Necker le 5 mai, renonçait à ses privilèges pécuniaires, et paierait tout impôt consenti dans les États votant par ordre. Ce sera, disait-il, condescendre au vœu populaire, et rendre le tiers responsable de l'inaction des États, s'il refuse, en échange de cette concession, la vérification séparée. Les États du Languedoc, il eût dû s'en souvenir, n'avaient pas sauvé leurs privilèges aux yeux du roi par une concession semblable.

Deux conférences tenues les 23 et 25 mai ne purent aboutir. Le 28, nous retrouvons d'Antraigues exhortant ses collègues à tenir bon ; il leur expose que la liberté doit être cherchée « dans la constitution même des divisions du pouvoir national qui, alternativement obstacles et médiateurs, arrêtent l'impulsion du pouvoir exécutif, qui tend au despotisme, et les attaques du pouvoir du peuple, qui tendent à la démocratie, qui, dans un grand empire, n'est autre chose que l'anarchie. — Défenseurs du peuple, dit-il encore, c'est nous qui, en maintenant la constitution, maintiendrons ses plus justes droits. » Et en effet le même jour la Chambre de la noblesse déclara, sur la motion de Bouthillier, que la délibération par ordre était une loi constitutive de la monarchie.

Ces concessions illusoires et ces théories subtiles ne pouvaient arrêter les prétentions du tiers. Les confé-

(1) Il obtint 81 voix sur 237 votants. A une seconde élection, le 7 juin, il passa l'avant-dernier (161 voix sur 225).

rences reprirent cependant le 30 mai sur le désir de Louis XVI. Un mémoire de d'Antraigues, où celui-ci avait colligé les précédents de 1355, de 1560, de 1588, de 1614, servit de base à une discussion de plusieurs jours sans résultats. Les conférences furent de nouveau rompues le 9 juin, les commissaires de la noblesse n'ayant accueilli un plan conciliatoire de Necker qu'avec des restrictions inacceptables.

On sait les événements qui suivirent : la constitution des communes en Assemblée nationale (17 juin), la protestation de la Chambre de la noblesse adressée au roi (19 juin), la déclaration royale du 23, qui, en supprimant beaucoup d'abus, maintenait la division des ordres, et enfin le serment du Jeu de Paume. Le 25, jour où quarante-six gentilshommes allèrent prendre séance sur les bancs des communes, d'Antraigues sonnait devant ses collègues comme une dernière fanfare en l'honneur de leur ordre vaincu ; il couvrait la retraite par des protestations qui n'étaient pas sans valeur, mais qui restèrent sans écho ; il signalait « la tyrannie des opinions » prête à succéder au despotisme ; puis il concluait en prêchant la résignation aux volontés du roi : « S'il faut sacrifier sa vie aux principes, disait-il, il faut sacrifier tout ce qui ne les altère pas au désir de la paix. » Aussi ne s'associa-t-il point aux suprêmes protestations de son ordre, attestées par l'arrêté du 3 juillet (1) ; il n'adhéra même pas aux déclarations réser-

(1) Cet arrêté, approuvé par 89 membres, a été publié par Mirabeau dans la *Seizième lettre à mes commettans*, p. 34.

vatoires déposées le 30 juin par plus de cent de ses collègues. Son cahier l'autorisant à se résigner aux faits accomplis, il laissa, le 1er juillet, valider de nouveau ses pouvoirs par l'Assemblée nationale, et prit place dans le 13e bureau (1).

Il n'en restait pas moins hautement incrédule aux théories constitutionnelles, aux projets qui s'agitaient autour de lui, dans les États généraux transformés. Sa foi dans l'ancienne constitution, sincère ou affectée, demeurait à ses yeux le point de départ des réformes à accomplir. Sur ce dogme politique, il ne variera jamais; en 1799, alors que Louis XVIII, se croyant près de son triomphe, traçait un plan de gouvernement où il se relâchait quelque peu de sa formule primitive : L'ancien régime moins les abus, d'Antraigues, fidèle à son libéralisme aristocratique, continuait à tenir pour non avenue la fusion des ordres : « J'ai aussi tout comme un autre l'esprit novateur, écrivait-il à son oncle Saint-Priest, et je trouve qu'il y a dans la constitution française des choses qui me déplaisent, qui me gênent, et qui seraient mieux pour moi; autrement en général une constitution qui, de seigneur de province et de particulier que je suis, me ferait pair de France ou autre chose, me paraîtrait plus commode pour moi; mais comme j'ai trouvé dans les autres les mêmes désirs

(1) Le même jour, il écrivait à ses électeurs : «Soyez sûrs que je consentirais plutôt à perdre la vie que de trahir les intérêts de mon ordre.» (Lettre publiée dans le *Bas-Vivarais*, 20 décembre 1873.) Cf. les délibérations approbatives de la noblesse du Vivarais, (*Arch. Nat.*, AA 49, n° 139.)

qu'à moi, et que j'ai partout trouvé la volonté non d'obéir, mais de créer, et que je n'en vois résulter que le chaos, c'est de cœur et d'esprit que je me soumets aux anciennes lois de ma patrie, qui me protègent sans m'humilier, et sont mon héritage comme celui de tous mes concitoyens. Hors de là, je ne vois que tyrannie fatale à tous (1)... »

III

L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE (1789-1790)

D'Antraigues entrait à l'Assemblée nationale précédé par cette renommée équivoque que lui avaient créée successivement son manifeste révolutionnaire de 1788 et ses récents discours dans la Chambre de la noblesse. Comment le même homme avait-il pu, dans l'espace de quelques mois, écrire comme Sieyès et parler comme d'Esprémesnil? Parmi les vainqueurs du jour, la clameur fut générale contre lui. Cette brusque volte-face, cette amende honorable faite à l'ancien régime expirant exaspérèrent ses admirateurs de la veille. Il s'est vanté depuis d'avoir reçu des menaces de mort. Si l'on veut m'assassiner, aurait-il dit, on devrait se presser, car je craindrais qu'un squirre au foie n'eût seul la gloire de

(1) D'Antraigues à Saint-Priest, 24 septembre 1799 (A. F.).

m'avoir vaincu. Il aimait à accuser sa mauvaise santé; c'était un titre de plus à l'intérêt d'autrui.

Nul ne songeait à attenter à sa vie, mais un déluge de brochures, les unes écrites sur un ton pathétique, les autres ironiques ou indignées, s'abattit sur lui. Les auteurs de la *Galerie des États généraux* dessinèrent, avec leur malice ordinaire, le portrait suivant, que chacun reconnut : « Anténor est né courtisan et se croit républicain. Lui-même n'est pas encore bien sûr de ce qu'il pense... (Il) épouse avec ardeur les intérêts de ceux qui jouent un certain rôle; mais si par maladresse ou par imprudence ils mettent contre eux la voix publique, alors il les condamne, donnant pour raison qu'il ne doit pas soutenir des gens qui ne savent pas eux-mêmes se maintenir... Quels sont les moyens d'Anténor? Rien de bien saillant, mais plusieurs choses au-dessus du médiocre; de l'esprit à dose ordinaire, une éloquence verbeuse, mais cependant au-dessus de son style. Il y a pour les observateurs une nuance très sensible entre une imagination montée et le courage de l'âme, entre les vœux soutenus de l'ambition et le nerf du caractère, entre la franchise et le besoin de s'épancher, entre les déclamations contre la Cour et l'éloignement senti de ce genre de vie. Eh bien! toutes ces différences sont au désavantage d'Anténor...

« Le courage qu'il montre, le zèle qu'il déploie, le projet qu'il développe sont très sincères dans le moment, mais il sera un jour tout aussi sincère en les détruisant... N'ayant pas une manière de voir prodigieuse-

ment étendue, il se livre de bonne foi à ce que l'objet lui présente, il s'enflamme, il s'agite : l'instant où il est plus éclairé arrive, on lui montre un autre ordre de choses, la discussion étend ses idées, agrandit sa manière de voir : alors son imagination s'échauffe plus encore, elle agit avec de nouvelles forces, détruit ses premières opérations, et l'entraîne dans un parti tout opposé ; et comme la manie de briller est sa passion dominante, il oublie que les contradictions perdent un homme dans l'opinion publique ; qu'elles tueraient le talent le plus décidé ; à plus forte raison... (1). »

D'une main plus légère, « un citoyen actif, ci-devant rien » (c'était Rivarol) crayonna sur le même modèle une esquisse ironique dans le *Petit dictionnaire des grands hommes ;* et un inconnu hardi répandit certaine *Lettre du comte de Mirabeau au comte d'Antraigues*, où il disait crûment au destinataire : « Votre généalogie est fausse, et votre talent emprunté ; vous n'êtes ni gentilhomme, ni l'auteur du livre qui a fait votre réputation. » A certains traits de ce pamphlet, on croyait reconnaître le redoutable tribun de la Constituante. Mirabeau protesta publiquement. Il lui suffisait d'avoir exécuté son ami de la veille dans sa *Sixième*, et surtout dans sa *Huitième lettre à mes commettans*, et d'avoir mis en regard, à l'aide de citations bien choisies, les « prin-

(1) *Galerie des États généraux*, t. I, pp. 104-109. Ce portrait est le développement de celui qu'on trouve, sous ce titre : l'*Inconstant*, dans *les Chevaux au manège, ouvrage trouvé dans le portefeuille de M. le prince de Lambesc, grand écuyer de France*, etc., pp. 8 et 9, et qui débute ainsi : « Ce cheval croyait être républicain, il n'est que courtisan, etc. »

cipes de M. d'Antraigues en 1788 » et les « principes de M. d'Antraigues en 1789 ».

A l'encontre de Mirabeau, Bernardin de Saint-Pierre ne se crut pas dégagé de ses liens envers l'auteur du *Mémoire sur les États généraux*, et fut peut-être alors le seul à lui rendre bon témoignage. Dans ses *Vœux d'un solitaire*, publiés à cette époque, il saluait encore en lui, d'un mot, sans oser écrire son nom en toutes lettres, le défenseur des droits populaires.

A ces attaques multiples, d'Antraigues essaya de faire face. La tâche dépassait ses forces ; comment en effet détourner de sa personne cette puissance offensive de l'opinion qu'il avait si facilement déchaînée contre d'autres et de plus redoutables que lui ? Il n'entendait ni avoir abandonné la cause des libertés publiques ni être en contradiction avec lui-même, et la préoccupation de sa défense à cet égard le poursuivra jusqu'à la fin de sa vie. Dès lors, dans plusieurs brochures, il s'attacha à expliquer, ou plutôt à atténuer certaines assertions de son *Mémoire*. Il soutint que le ressentiment contre les abus de pouvoir de Brienne avait égaré sa plume et outré l'expression de sa véritable pensée. Il n'avait prétendu attaquer parmi les nobles que les gens de cour ; dans le présent, il affirmait servir le peuple en résistant à ses caprices, et confessait avoir appris par le spectacle d'une grande assemblée ce que la méditation solitaire n'avait pu lui faire connaître (1). En définitive, il demeurait député de la

(1) V. entre autres sa *Lettre de Louis d'Antraigues*, etc., pp. 36-39, et

noblesse, toujours prêt à se retrancher derrière les volontés de ses commettants.

D'Antraigues est en effet à l'Assemblée nationale un législateur dépaysé, ou mieux un homme d'autrefois, qui se résigne avec peine à dépouiller les apparences d'un homme nouveau. Le 3 août, lorsqu'on discute la Déclaration des droits, il essaie de faire chorus avec la majorité, il parle de la majesté du peuple et de la crainte du despotisme, de la toute-puissance de l'opinion et des lois immuables de la nature, comme si Rousseau était toujours son guide. Quelques jours après, dans une discussion de finances, il s'apitoie sur la misère publique ; et enfin le 2 septembre, ouvrant la discussion sur le veto royal, c'est par des raisons d'apparence toute démocratique qu'il défend le veto absolu. Sieyès rejetait tout veto ; Mirabeau se prononçait pour un veto suspensif ; d'Antraigues soutint courageusement le maintien absolu de la prérogative royale. Elle peut être utile, disait-il, elle défendra le peuple à l'occasion contre la tyrannie de ses représentants. Les idées politiques d'alors n'admettaient pas, celles d'aujourd'hui admettent à peine cette possibilité d'un *referendum* royal. D'Antraigues fut jugé tout simplement un défenseur hypocrite du despotisme. Il suffisait, pour être considéré comme tel, de ne pas consentir à faire table rase de toutes les institutions.

On voit bien l'esprit qui l'animait, en constatant son

sa lettre de septembre 1809 dans GUILHERMY, *Papiers d'un émigré*, p. 209.

absence à la nuit du 4 août. Il a allégué, pour l'expliquer, des raisons d'ordre très secondaire : c'était, a-t-il dit, une comédie préparée d'avance par des meneurs qui, malgré lui, firent modifier le règlement et changer brusquement le président pour arriver à leurs fins (1). Il avait pourtant son rôle tout désigné dans cette pièce ; c'était à lui de demander la suppression des États du Languedoc. Un autre gentilhomme, le baron de Margueritte, accomplit cette mission (2). Quant à d'Antraigues, il se tint à l'écart, d'abord pour être fidèle à son cahier, qui lui interdisait toute « adhésion par acclamation », et ensuite pour ne pas être complice de ce qu'il jugeait être la ruine de l'ancienne constitution. L'existence politique de la noblesse, et par suite la propriété féodale, lui paraissait un des articles fondamentaux de cette constitution ; entre son maintien et la mise en action téméraire et hâtive du *Contrat social*, il n'hésitait plus désormais.

Depuis le mois de septembre 1789, on ne retrouve plus son nom parmi ceux des orateurs de l'Assemblée. L'insuffisance de ses moyens, le prétexte de sa santé, peut-être aussi le dépit de n'être pas écouté l'écartèrent de la tribune. Après les journées d'octobre, il demanda

(1) *Lettre de Louis d'Antraigues*, etc., pp. 65-67.

(2) Une nouvelle réunion des députés du Languedoc s'organisa encore au mois d'août. D'Antraigues, un des secrétaires, rédigea sans doute les protestations (23 août) des membres de ce club contre la commission intermédiaire des États, qui prétendait présenter au roi le cahier des doléances de la province. Il obtint gain de cause, car le roi fit savoir (3 septembre) qu'il ne recevrait aucune députation des États.

un passeport, à l'exemple de Mounier et des premiers constitutionnels : quand il l'eut en main, il se décida à attendre encore ; il se reprenait à croire que l'Assemblée venue à résipiscence abrogerait ses premiers décrets. Toutefois il se réduisit dès lors au rôle de témoin ; avec son opinion sur les mandats impératifs, il n'en pouvait plus guère tenir d'autre. Talleyrand avait proposé d'annuler ces mandats. Sieyès avait réclamé au moins pour les scrupuleux la liberté de s'abstenir dans les votes. D'Antraigues s'abstint, même sur le décret de confiscation des biens du clergé (1).

Sa nature lui défendait d'être inactif ; absent des séances, il parut dans les comités. Au comité féodal, il soumit plusieurs mémoires destinés à atténuer la portée des décrets du 4 août, et à améliorer, surtout en Vivarais, la situation des possesseurs de fiefs. Il n'oubliait pas non plus qu'à la destruction des provinces le Vivarais gagnait son indépendance du Languedoc et une sorte d'autonomie ; aussi se laissa-t-il nommer un des commissaires chargés d'organiser le département de l'Ardèche.

Au côté droit, où il ne siégeait plus que pour la forme, il fut mêlé à certaines intrigues parlementaires, et pratiqua pour son compte cette politique du pis-aller, que ses amis croyaient la seule propre à finir, en l'usant, la Révolution. Selon lui, lorsqu'on discuta la ques-

(1) « Je reste ici sans y voter, mais je suis utile à nos assemblées languedociennes. » (D'Antraigues au notaire Vigne, 29 octobre (1789) Comm. par M. Vaschalde.)

tion des deux Chambres, Mirabeau vint le trouver, exploita son attachement superstitieux aux vieux privilèges de la noblesse, et obtint implicitement de lui, contre la future Chambre des pairs, le vote négatif qu'il souhaitait (1). Un peu plus tard, — ceci nous semble plus difficile à croire, mais de la part de Mirabeau toutes les audaces sont croyables, — Mirabeau aurait songé à donner Calonne pour successeur à Necker. Avec Talleyrand, il aurait demandé à son ancien ami de recommander cette combinaison aux membres du côté droit. D'Antraigues aurait subordonné son concours à une acceptation de Calonne, qui ne vint pas. En tout cas, cette singulière négociation termina ses relations avec l'homme qui était alors le maître tout-puissant de l'Assemblée (2).

Disgrâcié en quelque sorte et tenu à distance par la majorité de ses collègues, d'Antraigues fit de nouveau appel à l'opinion publique dans des brochures. De cette époque datent son Mémoire pour la défense des mandats impératifs, développement d'une thèse chère à son esprit, mais désormais discréditée sans retour ; ses *Observations sur le divorce,* où l'ami de la Saint-Huberty trahit ses préoccupations intimes ; quelques pages sur la nouvelle division du royaume, et enfin deux *Discours* anonymes, antérieurs au départ du duc d'Orléans pour l'Angleterre ; car l'auteur, en appréciant dans son ensemble

(1) *Adresse à la noblesse de France,* pp. 44-48. — De Loménie, *les Mirabeau,* t. V, pp. 44-45.

(2) *Réflexions sur notre position que je soumets au jugement de M. de Las Casas,* etc. (A. F., *France,* vol. 634, f. 14 et suiv.)

l'œuvre législative en élaboration, accuse vivement l'influence du Palais-Royal sur ces réformes précipitées. En outre, il écrivait sur place, au jour le jour, comme si l'on eût touché à la fin de la crise, une histoire vivante, malheureusement perdue pour nous, de la première année de la Révolution. « Je me porte, écrivait-il à un de ses compatriotes, aussi bien que l'on peut se porter quand on travaille dix heures par jour sans avoir pu demander de vacances (1). »

A ces occupations variées il faut joindre ses relations clandestines avec la Cour, dont le détail nous échappe, mais dont l'existence paraît certaine. Depuis les journées d'octobre, le roi s'était résigné à la pensée de ruiner la Révolution par ses propres excès, comme à la perspective de faire intervenir l'étranger dans ses affaires. Il envoyait l'agent secret Fonbrune en mission à Madrid, et il commençait à signer sans observations ni restrictions aucunes les décrets les plus hardis de l'Assemblée. D'Antraigues s'est vanté de lui avoir fait sur ce dernier point des représentations inutiles. Bien mieux, le 4 février 1790, Louis XVI se présentait solennellement à l'Assemblée, et y adhérait à tous les décrets rendus ou à rendre. A la suite de cette manifestation, le serment de fidélité à la nation, à la loi, au roi, fut exigé de tous les députés. D'Antraigues était alors plus que jamais dans une situation fausse, impossible à garder; le bruit de ses intrigues avec la Cour s'accré-

(1) D'Antraigues au notaire Vigne, 20 août 1789. (Comm. par M. Vaschalde.)

ditait. Dans le procès intenté au marquis de Favras, qui avait pour but de pénétrer les entreprises supposées des amis de l'ancien régime contre le régime nouveau, un témoin avait attribué ces paroles à l'accusé : « M. d'Antraigues et l'abbé Maury sont à nous, et nous savons comment conquérir Mirabeau (1). » En réponse à cette inculpation, d'Antraigues allait disant qu'il ne demandait qu'à comparaître, à rendre témoignage à l'innocence de Favras ; et secrètement il se préparait à se dérober à une situation gênante. Il avait beau lire dans le *Contrat social* qu'on ne quitte pas sa patrie lorsqu'elle a besoin de nous : sa seule patrie était désormais le roi, et il estimait ne plus pouvoir le servir utilement qu'au delà des frontières. Depuis un mois, il était muni d'un nouveau congé, nécessaire, disait-il, à sa santé ébranlée. Le 6 février 1790, lorsque son tour vint de prêter le serment civique, il l'envoya par écrit, et à la fin de sa lettre réserva son droit de dénoncer ultérieurement les imperfections du nouveau pacte social. Cette protestation, si discrète qu'elle fût, contre l'infaillibilité de l'Assemblée excita de vifs murmures. Malouet et Charles de Lameth eurent beau essayer de prendre sa défense. Il fut décidé, sur la motion de Goupilleau, que le serment de ce député irrévérencieux ne serait reçu qu'après avoir été prêté verbalement, à la tribune.

Quelques jours après, le 27 février, sans autre réplique, d'Antraigues partait pour Lausanne. Sa sortie de

(1) *Correspondance secrète* publiée par de Lescure, t. II, p. 418.

France donna encore lieu à un incident parlementaire. Le 11 mars, Populus, député de l'Ain, déposa contre lui un acte d'accusation sous la forme d'une lettre signée Durand, aubergiste à Bourg. D'Antraigues, passant dans cette ville, avait détourné ce citoyen de verser sa contribution patriotique : « Nous touchons à la banqueroute et à la guerre civile, lui avait-il dit, gardez votre argent. » Ces mots, rapportés à la municipalité de Bourg, provoquèrent une enquête dont le procès-verbal remplit plus de deux cents pages. D'Antraigues envoya de Lausanne une défense assez embarrassée, où, sans nier les propos qu'on lui attribuait, il s'appliquait à en restreindre la portée ; tout en revendiquant la liberté de son opinion, il protestait rester soumis à la loi. L'affaire n'eut pas d'autres suites.

Son congé expiré, d'Antraigues écrivit au garde des sceaux pour en solliciter le renouvellement, et, faute de réponse, le prolongea indéfiniment. Désespéré de la marche des événements, il trouvait dans sa santé un prétexte plausible à sa retraite.

Ce qu'il pensait de l'immense révolution légale en voie de s'accomplir, il essaya de le dire par sa brochure *Quelle est la situation de l'Assemblée nationale?* Là, tout en proclamant de nouveau l'ancien régime un despotisme vermoulu, en appelant même l'abolition des privilèges un bienfait, il montrait désormais aux prises deux partis, l'un qu'on accusait de vouloir tout détruire, l'autre qui était censé vouloir tout arrêter. Il proposait, à l'exemple de Cazalès, de sauver les institutions encore

debout comme les réformes acquises, d'appeler une autre législature, des députés chargés de reviser en 1791 l'œuvre compromise et avortée dès 1789. Fier d'être resté fidèle à son mandat, il n'en tressaillait pas moins de loin au spectacle de l'enthousiasme monarchique réveillé par les fêtes de la Fédération. Il se disait prêt à repasser, s'il le fallait, le seuil de l'Assemblée. Le 21 mai 1790, il envoya son adhésion à la Déclaration du côté droit touchant la religion (17 avril), et sa protestation publique contre tous les actes de l'Assemblée, datée du lendemain de la clôture des séances, atteste qu'il s'était regardé jusqu'au bout comme député de la noblesse du Bas-Vivarais.

Quant à la masse de ses compatriotes, à ceux qui l'acclamaient encore au printemps de 1789, ils le traitaient depuis longtemps en adversaire décidé de la Révolution, et ils l'atteignirent là où ils pouvaient, c'est-à-dire dans ses revenus et ses propriétés. Déjà, en août 1789, on parlait de lui dans son bailliage comme d'un conspirateur préparant avec la reine et le comte d'Artois le retour du despotisme (1) ; les lettres d'Espic, son collègue du tiers, lui confirmèrent cette réputation. Il eut beau adresser à la municipalité d'Aizac (dont dépendait la Bastide) sa déclaration pour la contribution patriotique ; ses redevances ne lui furent plus payées, et, faute d'oser poursuivre ses débiteurs, il dut vivre à Paris aux dépens de ses amis. Bientôt, pour protéger

(1) Arthur Young, *Voyages en France*, 19 août 1789.

France donna encore lieu à un incident parlementaire. Le 11 mars, Populus, député de l'Ain, déposa contre lui un acte d'accusation sous la forme d'une lettre signée Durand, aubergiste à Bourg. D'Antraigues, passant dans cette ville, avait détourné ce citoyen de verser sa contribution patriotique : « Nous touchons à la banqueroute et à la guerre civile, lui avait-il dit, gardez votre argent. » Ces mots, rapportés à la municipalité de Bourg, provoquèrent une enquête dont le procès-verbal remplit plus de deux cents pages. D'Antraigues envoya de Lausanne une défense assez embarrassée, où, sans nier les propos qu'on lui attribuait, il s'appliquait à en restreindre la portée ; tout en revendiquant la liberté de son opinion, il protestait rester soumis à la loi. L'affaire n'eut pas d'autres suites.

Son congé expiré, d'Antraigues écrivit au garde des sceaux pour en solliciter le renouvellement, et, faute de réponse, le prolongea indéfiniment. Désespéré de la marche des événements, il trouvait dans sa santé un prétexte plausible à sa retraite.

Ce qu'il pensait de l'immense révolution légale en voie de s'accomplir, il essaya de le dire par sa brochure *Quelle est la situation de l'Assemblée nationale?* Là, tout en proclamant de nouveau l'ancien régime un despotisme vermoulu, en appelant même l'abolition des privilèges un bienfait, il montrait désormais aux prises deux partis, l'un qu'on accusait de vouloir tout détruire, l'autre qui était censé vouloir tout arrêter. Il proposait, à l'exemple de Cazalès, de sauver les institutions encore

debout comme les réformes acquises, d'appeler une autre législature, des députés chargés de reviser en 1791 l'œuvre compromise et avortée dès 1789. Fier d'être resté fidèle à son mandat, il n'en tressaillait pas moins de loin au spectacle de l'enthousiasme monarchique réveillé par les fêtes de la Fédération. Il se disait prêt à repasser, s'il le fallait, le seuil de l'Assemblée. Le 21 mai 1790, il envoya son adhésion à la Déclaration du côté droit touchant la religion (17 avril), et sa protestation publique contre tous les actes de l'Assemblée, datée du lendemain de la clôture des séances, atteste qu'il s'était regardé jusqu'au bout comme député de la noblesse du Bas-Vivarais.

Quant à la masse de ses compatriotes, à ceux qui l'acclamaient encore au printemps de 1789, ils le traitaient depuis longtemps en adversaire décidé de la Révolution, et ils l'atteignirent là où ils pouvaient, c'est-à-dire dans ses revenus et ses propriétés. Déjà, en août 1789, on parlait de lui dans son bailliage comme d'un conspirateur préparant avec la reine et le comte d'Artois le retour du despotisme (1) ; les lettres d'Espic, son collègue du tiers, lui confirmèrent cette réputation. Il eut beau adresser à la municipalité d'Aizac (dont dépendait la Bastide) sa déclaration pour la contribution patriotique ; ses redevances ne lui furent plus payées, et, faute d'oser poursuivre ses débiteurs, il dut vivre à Paris aux dépens de ses amis. Bientôt, pour protéger

(1) Arthur Young, *Voyages en France*, 19 août 1789.

més de leviers, de marteaux, de pioches, les femmes munies de sacs et de paniers pour emporter le butin. A Castrevieille et au Bruget, ils se contentèrent d'abattre les tours ; à Laulagnet (25 mars), tout ce qui ne fut pas volé fut brisé ou brûlé ; on n'épargna pas plus les objets d'art que les meubles et les provisions ; on anéantit jusqu'aux portes et aux fenêtres. Les commissaires du département arrivèrent pour les contenir (c'était l'usage alors) quand tout était fini.

Une partie des pillards poussa ensuite le cri de : « A la Bastide ! » Un des commissaires, Gleizal, le futur conventionnel, essaya de les arrêter ; on lui répondit par des insultes et des menaces : « Vous êtes un aristocrate ; vous nous cachez les décrets qui ordonnent la démolition des châteaux ; on vous mettra à la lanterne. » Deux cents de ces brigands partirent ; ils étaient cinq cents le lendemain, venus de tous les villages environnants, quand ils assaillirent la Bastide. La journée se passa à piller le château ; le soir, on y mit le feu. L'incendie dura toute la nuit ; si bien qu'on se demandait jusqu'à Aubenas, à la vue de l'horizon enflammé, si ce n'était pas là quelque cratère éteint qui se ranimait. Le lendemain, les gens des villages voisins, entre autres ceux d'Antraigues, se rassemblèrent sous prétexte de chasser les pillards, et vinrent achever l'œuvre de dévastation et de ruine (1).

(1) Simon Brugal, *la Jacquerie dans le Vivarais* (dans la *Revue de la Révolution*, t. I, pp. 362-366). Cf. Viguier à d'Antraigues, 2, 4, 9 avril 1792. (A. F., *France*, vol. 643.)

CHAPITRE TROISIÈME

D'ANTRAIGUES AGENT ROYALISTE

I. **Premières intrigues** (1790-1792). — Séjour à Lausanne. — Mariage. Naissance d'un fils. — Brochures contre-révolutionnaires. — *Point d'accommodement*. — *L'Adresse à la noblesse de France*. — Un manuscrit de Jean-Jacques. — Premières menées de d'Antraigues. — Las Casas. — *L'Avis aux Suisses*. — Projets d'intervention espagnole. — Relations avec Calonne. — Jugement sur la cour de Coblence.

II. **Les agences de Paris et de Venise** (1792-1796). — D'Antraigues attaché à la légation espagnole de Venise. — Établissement dans cette ville. — L'agence Brotier à Paris. — Rapports avec les agents étrangers. — Lizakévitch et Golovkine. — Fin du service espagnol. — D'Antraigues au service russe ; Mordvinov. — Les émigrés à Venise. — Vie intime. — L'abbé Dufour, Goujon. — Correspondance avec Mme d'Antraigues mère. — Noël et Lallemant.

III. **Travail à l'intérieur de la France** (1793-1795). — Intrigues en Corse, en Languedoc, en Vivarais. — Tentative sur la frontière du Jura. — Les agents de Paris et Louis XVIII. — Le manifeste de juillet 1795. — Le roi sera-t-il reconnu ? — Fin de l'agence Brotier. — Gamon. — Le parti espagnol et le parti anglais en Vendée. — D'Antraigues, Puisaye et Charette.

IV. **D'Antraigues et ses ennemis**. — D'Antraigues jugé par sa mère. — Défauts de sa situation et de son caractère. — Le Marat de la contre-révolution. — Le *Rapport de Saint-Just*. — Manque de véracité, de désintéressement. — Les accusateurs, Montlosier, Froment, d'Avaray. — Opinion de Louis XVIII. — D'Antraigues entre ses deux maîtres. — Les papiers de Malesherbes.

I

PREMIÈRES INTRIGUES (1790-1792)

Le premier séjour de d'Antraigues à l'étranger fut

une campagne, près de cette ville de Lausanne où le soin de sa santé l'avait amené déjà quinze ans auparavant. Il y demeura jusque vers la fin de 1790, et y régla de la façon la plus inattendue ses affaires domestiques.

A sa mère, alarmée de sa longue liaison avec la Saint-Huberty, il avait dit un jour : « J'épouserai cette femme dès qu'elle sera suffisamment riche et pourra quitter le théâtre. » Or on ne lui payait plus ses cens, et les droits seigneuriaux étaient abolis sans indemnité : lui-même devenait pauvre. Il était sorti de France avec quelques centaines de louis, sans espoir de plus jamais recevoir un sol de ses vassaux affranchis. La Saint-Huberty, tout porte à le croire, mit à profit cette situation pour se faire donner un nom en échange de l'aisance matérielle qu'elle assurait à son amant. Elle alla le chercher, comme le rappelait plus tard avec amertume Mme d'Antraigues mère, et arriva à Lausanne en mai 1790.

La jalousie entrait peut-être aussi pour quelque chose dans cette démarche. Cette grande dame de Versailles, cette rivale qu'elle ne pouvait pas ignorer, venait de devenir veuve ; Mme Saint-Huberty craignit-elle qu'on n'essayât de légitimer cette liaison par un mariage ? Peut-être prit-elle les devants, enlevant ainsi à la fois à son cavalier servant et le mérite d'un retour au devoir, et le tort d'une suprême infidélité dont elle eût été victime. Tandis que la grande dame restait en France, l'actrice passa la frontière. Dans l'automne de 1790, d'Antraigues quitta Lausanne, et se réfugia avec elle à l'extrémité de la Suisse, dans les bailliages italiens sujets d'Uri, à

Mendrisio. Ils habitèrent dans cette bourgade une maison appartenant, comme celle de Groslay, à leur ami commun le comte Turconi (1). Le 29 décembre, leur mariage fut béni, avec dispense de publications de bans, dans l'église du village de Castello San Pietro. D'Antraigues savait le chagrin qu'il allait causer à sa mère ; aussi cette union devait-elle être et fut-elle tenue secrète pendant plusieurs années. La Saint-Huberty revint à Paris l'année suivante arranger définitivement ses affaires, puis, au printemps de 1792, afin de cacher une grossesse déjà avancée, elle alla s'établir à Milan (2). Le 26 juin, elle mit au monde, dans cette ville ou aux environs, un fils. Une femme de chambre déclara comme sien l'enfant, qui fut néanmoins baptisé sous le nom paternel.

Tels furent les débuts de ce singulier ménage, où la bénédiction du prêtre mit la régularité, sinon la paix. Tout en aimant sincèrement celle qui portait désormais son nom, d'Antraigues ne se crut pas toujours astreint à une fidélité rigoureuse. Il eût été tenu, en raison même du choix qu'il avait fait, à une réserve de nature à

(1) De Goncourt, *la Saint-Huberty*, pp. 216-220. — Kaulek, *Papiers de Barthélemy*, t. III, p. 376.

Turconi a aujourd'hui sa statue à Mendrisio ; il a été le bienfaiteur de cette ville et le fondateur de son hôpital. Son habitation était à Loverciano, près de Castello San Pietro. Il mourut à Paris en 1805.

(2) « Depuis avant-hier nous possédons à Milan M. d'Antraigues... tous ses pas jusqu'à cette heure ont été quelques visites à des Français, et tout le reste du temps chez l'actrice Mlle Saint-Huberti, qui, depuis un mois, est ici malade, logée chez le jeune docteur Moscati, comme son ancien amant. Il paraît que la visite n'est que pour elle, mais à bon compte, il est surveillé... » (L'archiduc Ferdinand à l'empereur Léopold, 11 février 1792. — A. V.)

relever l'un et l'autre aux yeux du monde ; et cependant il paraît avoir donné à sa femme, dans sa maison, les rivales les plus vulgaires. Il ne faut malheureusement jamais ni nulle part chercher dans cette vie quelque chose qui soit absolument droit ou absolument pur. L'intelligence est brillante, l'activité des idées infatigable, mais l'élévation du cœur, la fermeté du caractère, la dignité de la conduite sont trop souvent absentes.

A l'étranger, d'Antraigues fut d'abord un publiciste contre-révolutionnaire, puis il devint un des nombreux émissaires de Louis XVI et des princes dans leurs négociations plus ou moins secrètes avec les puissances étrangères.

De 1790 à 1792, il annonça à grand bruit la publication d'un compte rendu à ses commettants, qui ne vint jamais ; l'avenir de la monarchie le préoccupait plus que son propre passé, et il développa dans une série de brochures les récriminations, les plaintes, les protestations du parti royaliste. Ces écrits, imprimés non sans peine en Italie, pénétraient difficilement en France, et opposaient un faible contrepoids à la publicité des journaux et des pamphlets révolutionnaires. Quelques-uns furent traduits en italien et devaient servir à combattre la propagande, déjà sensible à l'étranger, des idées françaises.

D'un bout à l'autre de ces ouvrages improvisés on trouve retournées en tous sens deux ou trois pensées : la captivité et par conséquent la déchéance morale du roi, l'excellence de l'ancienne constitution, la responsabilité

des philosophes dans l'œuvre de 1789, et surtout l'infaillibilité de l'auteur mise en regard des erreurs de ses antagonistes politiques. Les personnes y tiennent au moins autant de place que les théories et les discussions de principes. D'Antraigues se disait sans doute comme Burke : ne séparons jamais dans une question la valeur intrinsèque de cette question et la valeur morale des hommes qui s'identifient avec elle.

Parmi les meneurs de la Constituante, il s'en prit surtout à ses anciennes connaissances, à Necker, à Talleyrand, à Mirabeau. Necker est à ses yeux « le plus habile des financiers au milieu des gens de lettres, et un homme très supérieur en littérature, au milieu des financiers (1) ». Il s'est fait l'héritier, l'exécuteur testamentaire de la secte encyclopédique. C'est lui qui, sous l'empire de ses préjugés huguenots, a frappé à la fois la monarchie et la religion, a appelé les curés aux élections, a divisé ainsi l'ordre du clergé et assuré le succès du tiers état. Mirabeau est un renégat qui a porté plus haut que personne l'autorité royale, et qui depuis... Talleyrand est l'apostat dont ce même Mirabeau écrivait autrefois : « Pour de l'argent, il vendrait son âme, et il aurait raison, car il troquerait son fumier contre de l'or. »

Derrière eux d'Antraigues distingue en passant certaines figures insupportables à son souvenir, les Lameth, Target, Camus, Volney, le duc d'Orléans. Il s'en prend surtout, — et ici l'homme des Cévennes reparaissait en lui, — aux députés calvinistes qui, en portant à la tri-

(1) *Dénonciation aux Français catholiques*, pp. 41-42.

bune les griefs de leurs coreligionnaires, lui semblaient avoir rallumé la guerre civile; il peint en noir Rabaut Saint-Étienne et traite Barnave de « Néron (1) ».

A ce groupe réprouvé il a joint après coup Loménie de Brienne, le despote légal de 1788, devenu en 1791 un évêque parjure. Sur celui-ci il dirige une invective en style direct, une philippique cicéronienne; il lui fait la leçon au nom de l'Église, et se réjouit hautement de ce que l'ancien ministre ait volontairement perdu l'occasion de se réhabiliter devant les hommes, en repoussant la Constitution civile du clergé.

Entre toutes, les brochures *Point d'accommodement* et *Adresse à la noblesse de France* firent de leur auteur le porte-voix de l'émigration naissante. La première fut écrite pendant l'été de 1791, entre l'événement de Varennes et la dispersion de l'Assemblée constituante. Les Feuillants débordés par leurs amis de gauche voulaient se rapprocher de leurs ennemis de droite, quitte à transiger avec eux et à refondre dans un sens monarchique la constitution inachevée; mais ils persistaient à considérer comme définitives la ruine du clergé, la destruction de la noblesse et des Parlements, sauf à discuter la création éventuelle d'une chambre des pairs. A cet ultimatum suppliant d'Antraigues répliqua par une hautaine fin de non-recevoir et par la menace d'une invasion européenne. Il fit lire, en cinq éditions successives, le code de la politique enfantine et violente dont

(1) *Dénonciation aux Français catholiques*, pp. 101-105.

LE COMTE D'ANTRAIGUES (1806)
d'après un dessin de sa main
appartenant au Prince Lobanow Rostowsky

[illegible] EDIT
[illegible]

e manifeste de Brunswick devait être la suprême xpression.

Tel est aussi le sens général de son *Adresse à la noblesse de France* (novembre 1791) où, sous prétexte de défendre l'ancienne Constitution, il présente comme le soutien nécessaire de la monarchie et le fondement de l'État un ordre de citoyens qui vient de disparaître dans la loi et dans la société. Ne lui parlez pas d'une chambre haute, et du fâcheux pis-aller d'une constitution à l'anglaise ; ne lui parlez plus surtout des républiques confédérées dont la France est menacée ; il croit maintenant leur existence chimérique, et s'il est encore républicain en théorie, s'il admire Brutus, c'est que Brutus, l'ennemi des rois, — et ici le politique rétablissait la vérité historique, — était au fond un conservateur et un aristocrate.

Des pensées religieuses autant que profanes alimentent sa verve. Son royalisme n'avait rien de superstitieux ni de mystique ; il niait la doctrine du droit divin ; il confessait que la raison d'être du pouvoir royal était simplement l'intérêt de tous, et les arguments qui parlent au cœur faisant défaut à sa thèse, il cherchait à la fortifier par des considérations tirées de l'intérêt religieux. Déjà, à la tribune de l'Assemblée, il avait parlé du libre penseur pénitent du catholicisme comme du plus ferme appui des empires ; depuis il parla en docteur de l'Église des affaires du clergé, et dénonça la conspiration ourdie de longue date par les philosophes contre le trône et l'autel, la coalition des impies, des jansé-

nistes et des protestants; jusque dans la division en départements, il voyait la réalisation des plans combinés dans les synodes huguenots du XVIe siècle. Entre temps il composait une vie d'Henri VIII, où il exécutait le schisme constitutionnel sous l'enveloppe du schisme anglican. C'est ainsi que cet esprit-fort, naguère fertile en déclamations et en sarcasmes contre le christianisme, dissertait sur le thème si largement développé depuis par l'abbé Barruel. Il citait le Nouveau Testament, les Pères et les conciles, parlait même à l'occasion de confesser sa foi et de mourir pour elle. Il était devenu de la religion de la monarchie tombée, comme son aïeul huguenot était devenu de la religion du roi triomphant, et il éprouvait le besoin de l'écrire, même au pape, dont il se disait « le très humble, très obéissant et très dévot fils (1) ».

Au milieu de ses palinodies raisonnées, d'Antraigues restait fidèle à son passé par un seul sentiment, sa vénération envers Jean-Jacques. Il ne craignait pas d'insérer son apologie dans des écrits en faveur de la religion et de la monarchie, de le présenter en ennemi des Encyclopédistes et des athées. Il excusait le *Contrat social*, ce roman d'un beau génie; il se souvenait que l'auteur avait donné de sages conseils aux Polonais et insisté, dans son *Jugement sur la Polysynodie*, sur le danger de toucher à la monarchie française. Il était honteux pour lui des commentaires d'un Robespierre et des hom-

(1) Minute de lettre datée de Mendrisio, 18 octobre 1791. (*Arch. Nat.*, AF III, 44.)

mages de l'Assemblée nationale, et il se décida alors à détruire un manuscrit complémentaire du *Contrat social* qu'il possédait; il craignait, disait-il, que les théoriciens du moment n'en tirassent des conséquences propres à aggraver encore la crise présente (1). Tel est du moins le motif qu'il a invoqué; mais si l'on songe que l'ouvrage détruit par lui développait sa thèse favorite sur l'inanité des formes parlementaires et la nécessité des mandats impératifs, on peut craindre qu'il n'en ait mis à profit sous son nom les principaux passages, et qu'il n'ait voulu se dérober ainsi à une trop juste accusation de plagiat.

Du rôle de publiciste à celui d'agent royaliste la transition était insensible; d'Antraigues l'eut bientôt franchie.

Un agent, dans la langue et les usages de l'émigration, est un personnage à part. Écrivain ou homme d'action par certains côtés, il est par certains autres l'opposé de tout cela. Il négocie, il plaide, il voyage pour la cause d'un roi détrôné; mais c'est d'ordinaire un important, d'autant plus pénétré de sa valeur qu'il la croit supérieure à sa situation et à celle de son maître. Il dédaigne ou il hait ses collaborateurs, les traite de brouillons, d'intrigants, presque de traîtres, lui seul ayant la probité, la clairvoyance, par conséquent l'espoir du succès et le droit aux récompenses. Obligé de travailler sans bruit, il ne peut attester les qualités et

(1) *Quelle est la situation de l'Assemblée nationale,* note complém., p. 60.

les moyens qu'il s'attribue que par des indiscrétions ou des exagérations. Il s'estime un sauveur dans l'avenir, sauf à descendre dans le présent, afin de justifier ces visées, au rôle d'espion. Ses idées, s'il en trouve, servent aux secrets desseins des chancelleries étrangères. Ses talents, s'il en a, se consument dans des publications anonymes, des articles sans écho en Europe, des mémoires dont ses supérieurs d'occasion ne tiennent guère compte. En répandant beaucoup d'argent et d'encre, il croit pouvoir conduire les événements; peu estimé d'ailleurs de ceux qu'il sert, il leur rend leur dédain par toutes les formes de l'ingratitude, calomnies, plaintes amères et même vulgaires tentatives de chantage.

Dans ce métier, où l'intelligence est parfois en raison inverse de la probité, il y a des degrés, une sorte de hiérarchie. En bas, se trouve l'agent purement vénal, prêt à tout, même à trahir son maître de la veille moyennant salaire; plus haut, est l'agent qu'une conviction sincère d'accord avec ses intérêts a mis au service d'un homme ou d'un parti; plus haut encore, est l'agent qui touche au diplomate, qui s'autorise, au moins en paroles, de certains principes, de certaines traditions.

D'Antraigues se rangea parmi ces derniers ; il proclama bien haut son dévouement à un système politique dont le roi n'était qu'une des pièces, et où la patrie, au sens moderne du mot, n'entrait pour rien. « La patrie, a-t-il écrit, est un mot vide de sens quand ce

mot n'offre pas la réunion des lois sous lesquelles on a vécu ; voilà ce qui forme la patrie. La patrie bornée aux territoires ne dit rien au cœur des hommes ; aimer la patrie quand elle perd ses lois, ses usages, ses habitudes, c'est une idolâtrie absurde, c'est celle des Égyptiens qui adoraient des brutes. La France sans roi n'est pour moi qu'un cadavre et on n'aime des morts que leurs souvenirs (1). »

Ce théoricien de la monarchie française commença de 1790 à 1792 sa carrière de politicien cosmopolite. Il mena alors entre le Piémont, le Milanais et la Suisse une existence agitée, errante et mystérieuse. Un siècle auparavant, son arrière-grand'tante, Philiberte d'Antraigues, était venue dans le pays de Vaud épouser Benjamin Micheli, seigneur de Dullit ; il y trouva donc des parents pour l'accueillir et en même temps l'idée du pseudonyme qui favorisa le secret de ses correspondances et de ses incessants voyages. Sa femme et son fils restaient cachés à Mendrisio ; quant à lui, déguisé sous le nom de Marco-Paolo Philiberti, il était comme la mouche bourdonnant sans cesse sur la frontière française aux oreilles des Piémontais, des Suisses ou des émigrés, et s'épuisant à faire franchir les Alpes et le Jura au coche embourbé et disloqué de la contre-révolution.

Parmi les adversaires de la France nouvelle, il se montra d'abord partisan du système intérieur ; en d'autres termes il n'admettait au combat contre la Révolu-

(1) Note datée de 1796. (B. M., Add. mss. 8055, f. 62.)

tion, à côté de ses compatriotes, que les princes parents et alliés des Bourbons et aussi les Suisses, nos clients deux fois séculaires. Il voyait dans cette intervention de puissances liées au roi par la Paix perpétuelle de 1516 ou le Pacte de famille de 1761 un moyen de neutraliser l'influence des ennemis naturels et héréditaires de la France. Il protestait encore contre toute immixtion des grandes puissances européennes dans nos affaires. « Ils (nos ennemis) ne seront pas assez impolitiques pour nous distraire du soin de nous déchirer de nos propres mains en nous présentant des armes étrangères qui pourront nous asservir (1). » Enfin il déclarait que l'Espagne, en se mettant à la tête de la croisade monarchique, se relèverait elle-même, « car ce n'est pas à nous seuls, disait-il avec raison, qu'en veut la politique des cours, c'est à la prépondérance de la maison de Bourbon en Europe ».

Ainsi pensait Louis XVI qui, dès le lendemain des journées d'octobre, avait dépêché Fonbrune en mission secrète auprès de son cousin Charles IV. D'Antraigues dut de son côté s'aboucher avec Las Casas, l'envoyé espagnol à Venise, et par ce canal faire passer à Madrid, sous la parure de son éloquence, les demandes du roi prisonnier.

Las Casas a tenu pendant quelques années une très grande place dans la vie de d'Antraigues. Il se lia avec lui en Italie d'une amitié étroite, et lui resta attaché jusqu'à sa mort. A l'exemple des émigrés français, il

(1) *Quelle est la situation de l'Assemblée nationale*, p. 17.

poussait en matière politique l'ardeur jusqu'à l'aveuglement, et parfois aussi la liberté jusqu'à l'irrévérence. Il y avait en lui, sous le diplomate et l'homme de parti, un sceptique jetant par-dessus bord, dans le secret de sa correspondance, les préjugés inséparables de sa situation. Il souhaitait en public le succès des paladins de Coblence et leur entrée triomphante à Paris, sauf à murmurer à l'oreille de son ami : « Croyez-vous de bonne foi que notre noble armée en soit capable ? que notre cher comte d'Artois, ayant son Agnès Sorel à ses côtés, soit homme à faire la conquête de la France comme Charles (VII) *avec sa garde bleue, Maîtresse en tête et confesseur en queue ?* N'y aura-t-il pas des cruautés horribles de la part des royalistes ? Tout ce qui est à Coblence ne parle et ne dit que des vengeances et du sang. Le tout pourra finir par une guerre de religion entre deux partis qui n'en ont aucune (1). » Il poussait les illusions de l'émigration jusqu'à craindre pour la « régence » du comte de Provence les intrigues de Marie-Antoinette, prisonnière au Temple, et il se surprenait à admirer ses adversaires plus que ses amis. A la pensée des marins légendaires du *Vengeur*, il s'écrie : « Ce ne sont plus des hommes (2). » Le duc d'Enghien ajoutera : « Ce sont des dieux ! »

(1) Las Casas à d'Antraigues, 10 déc. 1791 (A. F.). — La correspondance de Las Casas avec d'Antraigues, qui va de 1791 à 1798, comprend plusieurs centaines de lettres, presque toutes intéressantes par le fond et la forme. (A. F., *France*, vol. 637-639.)

(2) Las Casas à d'Antraigues, 1er juillet 1794.

A eux deux, d'Antraigues et Las Casas prétendirent conduire, selon les intentions secrètes de Louis XVI, la politique étrangère de l'émigration naissante ; ils étaient secondés et couverts auprès des princes par les conseils discrets de Bernis et de Vaudreuil. Malheur à qui voulait marcher dans leur sillon, sur leurs brisées ! Ce fut le cas de Froment, un bourgeois remuant de Nîmes, dont les événements avaient fait le chef du parti royaliste en Languedoc. Il eut l'imprudence de se faire donner à Coblence une mission directe pour Naples ; quand il voulut l'accomplir, il se heurta partout à de sourdes résistances. D'Antraigues et Las Casas, ne le jugeant pas assez souple pour travailler sous leur direction, le dénoncèrent comme nuisant par son action isolée au plan général, et quand il se présenta à eux, malgré ses apparences de soumission et de bon vouloir, ils l'amusèrent et lui firent perdre si bien son temps qu'ils l'empêchèrent d'aller et agir où il voulait (1).

Quant à eux, leur rêve était de décider l'intervention des puissances voisines de la France, et de provoquer une triple démonstration militaire sur le Jura, les Alpes et les Pyrénées. Comme député, d'Antraigues s'était obligé à réclamer pour les étrangers au service du roi le serment de ne jamais porter les armes contre les citoyens ; comme émigré, il s'employait à obtenir d'eux un serment contraire. Il répandait, sous le pseudonyme

(1) Froment, *Précis de mes opérations*, etc., pp. 60-61, 65, 71-73, 75. — Cf. une note malveillante remise sur Froment à d'Antraigues par Solliès, conseiller à la cour des aides de Montpellier (A. F., *France*, vol. 636, f. 91.)

d'Henry-Alexandre Stauffach, son *Avis aux Suisses*, où il proposait de lier la mise en liberté de Louis XVI au renouvellement des capitulations avec la France. On l'entend dès la fin de 1790 annoncer que tout Berne est acquis à la cause royale ; et deux ans après il était encore employé par Las Casas à solliciter des cantons catholiques une levée de douze mille hommes que l'Espagne, alors en guerre ouverte avec la France, voulait prendre à son service (1).

A Madrid, ses premières négociations se résument dans un mémoire adressé au ministre Florida-Blanca, et portant les conclusions suivantes : Louis XVI, désirant comprimer les factieux et octroyer librement à son peuple une constitution raisonnable, avait besoin d'un noyau de troupes étrangères propre à rallier ses sujets et soldats fidèles. Il demandait qu'en novembre 1790 24.000 Espagnols marchassent sur Perpignan, puis sur Toulouse, où le roi viendrait au devant d'eux. Ce projet était adopté et l'expédition résolue, lorsque Florida-Blanca fit savoir que l'Angleterre considérait comme un *casus belli* l'entrée d'un seul Espagnol armé en France ; elle se refusait à terminer le conflit pendant entre elle et le cabinet de Madrid au sujet de la baie de Nootka, tant qu'elle n'aurait pas l'assurance du désintéressement complet de Charles IV au sujet des affaires de France (2).

(1) *Correspondance intime de Vaudreuil et du comte d'Artois*, t. I, p. 331. — Lizakévitch (chargé d'affaires russe à Gênes) au comte Osterman, 12/23 mars 1793 (A. M.).

(2) Mémoire du 16 novembre 1804 (A. P. et A. V.).

D'Antraigues essaya au moins de mettre à profit les dispositions des royalistes sur ce côté des frontières françaises. En novembre 1791 il expédiait auprès de Lascy, gouverneur de Catalogne, l'abbé Froment, frère de l'agitateur Nîmois, chargé de solliciter un concours quelconque au mouvement militaire qu'on supposait en préparation à Perpignan. Mais ce mouvement se réduisit à un complot d'officiers qui, n'étant soutenus ni par le peuple ni par leurs propres soldats, durent se disperser et émigrer avant d'avoir tiré l'épée.

La cour de Madrid restait inerte, sans se montrer indifférente. Elle avait organisé dès 1791 une correspondance secrète à Paris, qui jusqu'à la mort de Louis XVI circula directement de cette ville à Madrid. Despomelles, un réformateur militaire dont d'Antraigues avait naguère vanté les plans, et Lemaître, un avocat jadis mêlé aux intrigues de l'opposition parlementaire, la rédigèrent les premiers avec l'assentiment du prisonnier des Tuileries (1). Cette correspondance aux frais du gouvernement espagnol languit lorsque d'Aranda eut remplacé Florida-Blanca à la tête des affaires étrangères (février 1792). D'Aranda était un sceptique qui ne se piquait pas de sympathies, même en paroles, pour les malheurs des Bourbons de France. D'Antraigues dut alors regarder surtout du côté de Coblence, et s'employer à seconder sur les Alpes l'offensive qui se préparait sur le Rhin

(1) On peut croire que la lettre du 10 mai 1791, citée par Vaudreuil écrivant au comte d'Artois (*Correspondance*, etc., t. I, p. 371), appartenait déjà à cette correspondance.

contre les monarchiens et les républicains de Paris.

A Coblence, ses services n'avaient pas été d'abord acceptés sans appréhensions (1). Deux de ses amis, bien en cour auprès du comte d'Artois, Sérent et Vaudreuil, lui obtinrent cependant la confiance. Lui de son côté se mit à exalter Calonne et ses plans chimériques de restauration. Il s'associa aux accusations qui représentaient Marie-Antoinette comme impatiente de ressaisir son pouvoir de 1787, et Breteuil comme l'instrument d'une réaction où dominerait l'influence autrichienne. Il n'en appréciait pas moins avec sévérité l'entourage des princes, et tous ces importants, courtisans ou bravaches, qui se préoccupaient moins de restaurer la monarchie que de s'y préparer une bonne place au lendemain de la restauration.

« On intrigue à Coblence, comme on intriguait à Versailles... On veut, si on fait, qu'on sache que l'on a fait et plus qu'on n'a fait. Si on ne fait pas, on s'agite pour avoir l'air de faire. On se donne de l'importance, on épie des secrets, on les devine ou on les imagine, on les confie et on se remue jour et nuit pour avoir l'air d'être utile. Les plus médiocres sont les plus diligents à se montrer : ils cherchent à supplanter, à saisir une besogne faite par un autre... Bref, c'est une vraie peste pour notre parti que ces agitateurs d'affaires nageant dans le vide, mais présentant une atmosphère bourdon-

(1) Las Casas à d'Antraigues, 27 août 1790. Cf. *Correspondance intime de Vaudreuil et du comte d'Artois*, t. I, pp. 153, 172, 340, et la lettre du comte d'Artois du 2 janvier 1792 (dans SAINSBURY, *the Napoleon Museum*, p. 161).

nante et piquante parfois (1). » En peignant ainsi ses émules, en les jugeant aussi dangereux que les jacobins, d'Antraigues ne voyait pas qu'il était déjà leur meilleur modèle. Il n'est pas un des faiseurs de l'émigration qui n'ait dénoncé et déploré l'esprit d'intrigue, et qui, en accusant les autres, n'ait prononcé sa propre sentence.

D'Antraigues put se croire, dans l'été de 1792, près de devenir un grand personnage. A la veille d'entrer en Champagne avec les Prussiens, Calonne lui écrivait : « Les princes ont plus de remercîments à vous faire que d'instructions à vous donner (2). » L'ami de Las Casas se voyait déjà prenant à dos les « rebelles » chassés de Paris, et se repliant vers le midi avec leurs dernières espérances.

II

LES AGENCES DE VENISE ET DE PARIS (1792-1796)

Les désastres de la coalition en 1792 avaient brisé, sans les anéantir, les espérances des émigrés. L'exécution de Louis XVI les ranima, car elle constitua les royalistes réfugiés à l'étranger en parti politique, ayant dans la personne du comte de Provence un chef décoré

(1) *Réflexions sur notre position*, etc. (A. F., *France*, vol. 634.)
(2) Calonne à d'Antraigues, 12 juillet 1792. (A. F., *France*, vol. 630.)

successivement des titres de régent et de roi. Toulon s'étant insurgé au nom de Louis XVII, le « régent » accourut d'Allemagne en Italie, avec la pensée de s'y établir comme dans une capitale provisoire. La ville étant retombée au pouvoir des républicains (5 septembre 1793), il dut s'arrêter à Turin, et renoncer à l'espoir de remettre le pied sur le sol français. Incertain du lendemain, il venait d'arriver à Vérone, lorsque d'Antraigues lui offrit directement ses conseils et ses services.

Depuis plusieurs mois, d'Antraigues abritait publiquement sous un pavillon étranger ses menées diplomatiques et politiques. Godoï ayant succédé comme ministre à d'Aranda, l'Espagne avait déclaré la guerre à la France. L'ami de Las Casas était entré officiellement dans la légation espagnole de Venise (25 juin 1793) : on lui octroya depuis une pension de 50.000 réaux, puis (14 janvier 1795) la croix de Charles III et des lettres de naturalisation espagnole.

Ainsi couvert, d'Antraigues voulut faire bénéficier de sa nouvelle situation son ancien maître. Il était recommandé d'avance à Monsieur par certain *Mémoire sur la régence* publié au lendemain du 21 janvier (1); de plus, il s'était fait désigner pour représenter diplomatiquement Charles IV à Toulon auprès du prince français. S'il eût cru son nouveau conseiller, Monsieur eût alors à tout prix renversé les obstacles qui le retenaient

(1) « Le baron de Breteuil a fait passer à la cour de Madrid un mémoire contre mes droits à la régence... C'est pour répondre à ce mémoire que M. de Las Casas a engagé M. d'Antraigues à faire le sien. » (Louis XVIII à Flachslanden, s. date. — C. P.)

dans les États vénitiens, et eût passé bon gré mal gré en Espagne. Il n'osa ou ne put suivre l'avis, mais il en récompensa l'auteur. La première croix de Saint-Louis qu'il donna fut attribuée à ce publiciste de qualité qui n'avait jamais tiré l'épée. D'Antraigues souhaitait entre toutes cette distinction, peut-être parce qu'il était tenté moins que personne de la conquérir selon les règles. Le contraste est complet entre lui et un autre grand conspirateur de l'époque, le baron de Batz. Batz allait témérairement chercher les jacobins chez eux, et sut les braver impunément jusque dans leur capitale. D'Antraigues, à l'exemple du comte d'Artois, s'est tenu toujours aussi loin que possible de leur atteinte, et a mis au bout de sa plume, à distance, tout ce qu'il avait d'éloquence et de courage.

Au lieu d'aller à l'armée de Condé justifier cette marque de faveur, il se mit à la disposition du « régent » pour une campagne diplomatique. Monsieur désirait avant tout se donner un semblant de représentation auprès des gouvernements italiens, et arriver ainsi à une reconnaissance formelle et efficace de son titre. Le chevalier de Poulpry alla en son nom sonder le terrain à Venise (1); d'Antraigues y fut ensuite chargé définitivement de ses intérêts. Il y vécut, sous la protection de l'Espagne, puis de la Russie, secrètement reconnu, mais ignoré et dédaigné en apparence par un gouvernement légalement en paix avec la Convention. Il tenait le rôle à défaut du rang.

(1) F. Hénin à Lebrun, 2 mars 1793. (A. F., *Venise*, vol. 250, f. 102.)

Arrivé à Venise en novembre 1793, il y loua une maison, et se donna comme le représentant du « roi de France ». Tout caractère officiel lui étant refusé, il devint, sous son titre espagnol, une sorte de secrétaire d'État du « régent », attirant à lui la correspondance des agents royalistes en Piémont, dans les Deux-Siciles, en Toscane, l'abbé de Jons, le comte de Chastellux, l'abbé de Pons. Il fut surtout l'intermédiaire principal de la correspondance entre la cour de Madrid et ses agents de Paris, après que la guerre eut fermé hermétiquement la barrière des Pyrénées. Les lettres étaient adressées de France, tantôt à un habitant de Bellinzona ou de Mendrisio, tantôt directement à Venise à « Marco-Paolo Philiberti ». Le vaguemestre de la légation espagnole allait les prendre à la poste, où les inquisiteurs d'État avaient donné des ordres spéciaux pour leur remise immédiate. D'Antraigues les mettait en état d'être lues, et Las Casas, après en avoir pris connaissance, les transmettait, par Gênes, à Barcelone et à Madrid (1).

L'abbé Brotier et Sourdat, puis Lavilleurnois et Duverne de Presles, s'étaient joints à Despomelles et à Lemaître. Ils envoyaient de longues pages écrites en encre sympathique et quelquefois de plus en chiffres, couvertes de lignes apparentes en style jacobin et consacrées à des nouvelles sans intérêt, déjà connues; et aux plus mau-

(1) Tout le mécanisme de cette agence de Paris a été décrit par d'Antraigues dans des pièces qu'il rédigea bien plus tard, en 1809, lors de sa campagne, de concert avec Puisaye, contre d'Avaray. (A. F., *France*, vol. 628, ff. 23 et suiv., vol. 641, ff. 275-279.)

vais moments, c'était aussi ce style qu'on employait pour annoncer sans y paraître ce qu'on jugeait utile à faire savoir.

Il est difficile d'apprécier aujourd'hui exactement la valeur de ces informations. Les ingrédients chimiques qui les ont révélés un instant aux yeux de d'Antraigues les ont fait disparaître presque totalement aux nôtres, et n'ont laissé subsister que la prose de convention destinée à les dissimuler. Brotier et ses collaborateurs étaient moins influents, moins perspicaces qu'ils ne voulaient paraître : c'étaient un peu « des hommes de paille qui voient des clochers dans la lune (1) ». Leurs lettres se composaient, ce semble, d'on-dit recueillis au hasard ou empruntés aux journaux, et de considérations prétentieuses, inopportunes ou simplement banales. D'Antraigues n'oubliait pas de faire ressortir les passages à sa louange : « Il est bien inconvenable, se laissait-il écrire le 7 pluviôse an II, que ce mâtin d'Antraigues soit continuellement aux trousses des Jacobins en Italie, au point qu'il ne puisse passer aucun courrier dans le pays qu'il ne saisisse au moins de ses papiers ; c'est un terrible homme que celui-là, et s'il pouvait gagner un jour la confiance de ces imbéciles de rois, le diable m'emporte qu'il ne fît aller à vau l'eau la république ; mais les vues personnelles des puissances, leur monstrueuse coalition, qui n'est qu'une maussade et incohérente démocratie, et leur jalousie les empêcheront tou-

(1) Mallet du Pan, *Mémoires et Correspondance*, t. II, p. 214. Cf. du même *Correspondance avec la cour de Vienne*, t. II, p. 217.

jours de suivre les conseils d'un grand homme! »

Comme Mallet du Pan à Berne, le « grand homme » s'était mis en rapports avec les agents étrangers dont il préjugeait les sympathies pour sa cause ou souhaitait la coopération. De l'Autriche il n'attendait rien, et en toute occasion signalait la politique indécise et égoïste de cette puissance au sujet des affaires de France (1). Il se fiait peu aux Anglais, coupables selon lui de favoriser indistinctement les royalistes purs et les constitutionnels; toutefois il lui fallait admettre l'utilité de leur concours dans la Méditerranée, en Vendée et en Bretagne. Aussi était-il empressé auprès de Worsley, leur ministre à Venise, et entretenait-il une correspondance suivie avec Drake, consul à Livourne. Drake jouait en Italie un rôle analogue à celui de Wickham à Berne, intriguant, semant l'argent, réduisant l'art de la diplomatie à un *Delenda Carthago* contre la France.

D'Antraigues cherchait avant tout à capter la bienveillance, plus hautement annoncée que sérieusement efficace, de la Russie pour les princes français. Las Casas lui servit d'introducteur auprès des représentants de cette puissance, Lizakévitch à Gênes, Golovkine à Naples.

Lizakévitch, placé près de la frontière française, entretenait avec sa cour, pendant les années 1792 et 1793, une correspondance très active, et curieuse par les

(1) Von ihm stammt das berühmte Wort : l'Autriche à genoux devant l'or de l'Angleterre, die Klagen der undankbaren Emigranten über Œsterreich. (VIVENOT, *Vertrauliche Briefe des Freiherrn von Thugut*, note 88 à la fin du 1er volume, qui commence par ces mots : Der berüchtigte Graf Antraigues, ein Emigrant der schlimmsten sorte, etc.)

détails qu'elle renferme sur les troubles de Marseille, le siège de Toulon, et en général les événements du Midi. Son rôle devint important, lorsque Sémonville arriva à Gênes, épiant l'occasion favorable pour gagner Constantinople, et y exciter le Divan contre la Russie. Lizakévitch faisait suivre pas à pas l'envoyé français, et travaillait de son mieux à empêcher son départ et à pénétrer ses projets. De Venise, d'Antraigues lui apporta un concours inattendu et utile. Il fit passer en effet au diplomate russe des pièces qu'il avait surprises on ne sait comment; une des instructions secrètes adressées de Paris à Sémonville; des lettres de Félix Hénin, le chargé d'affaires républicain à Venise, qui allait lui-même peu de temps après être envoyé à Constantinople, et enfin un plan de guerre civile à l'intérieur de la Russie signé Angely. L'auteur de ce plan à la Convention disait avoir vécu dans le pays; il offrait d'y rentrer, et d'y provoquer une révolte analogue à celle de Pugatchev. Les républicains de 1792, comme jadis Louis XV, comme plus tard Bonaparte, se ménageaient sans scrupule des alliés contre l'autocratie russe, parmi les courtisans mécontents ou les paysans rebelles.

D'Antraigues avait d'abord prié qu'on tût à Pétersbourg l'origine de ces révélations, puis il se ravisa, autorisa Lizakévitch à prononcer son nom, et, avec une indiscrétion qu'explique seule son ignorance des usages du pays, il sollicita une récompense réservée aux sauveurs de l'État et aux favoris, le portrait de la souveraine. On ne lui adressa même pas un remerciement banal

et plus tard il se plaignait avec amertume de ce silence. Modeste par calcul et présomptueux par nature, il s'imaginait être une puissance occulte dans le monde diplomatique, et il était tout juste un de ces instruments dont les puissants se servent, et qu'ils dédaignent ou rejettent après s'en être servis (1).

Déçu, sans être découragé, d'Antraigues tourna de nouveau ses espérances du côté de la Russie en 1795, lorsque l'Espagne se fut retirée de la coalition. En février, Las Casas était transféré de Venise à Londres; en avril, la cour de Madrid signait la paix à Bâle avec la république. D'Antraigues, sans avoir renoncé à sa nouvelle nationalité, fut remercié de ses services; sous quel pavillon allait-il s'abriter? Il disait bien être attendu à Londres, où certains amis comme Cazalès l'attiraient; mais au lieu de servir un cabinet dont il dénonçait depuis deux ans les vues égoïstes, il trouva plus simple de changer de déguisement sans changer de résidence. Il suggéra à Louis XVIII l'idée de demander son agrégation à la légation russe de Venise. Dans ce nouveau poste, il espérait devenir un intermédiaire important entre son maître et Catherine II.

De là l'empressement avec lequel il répondit aux avances de Golovkine. Ce ministre avait entendu parler favorablement de lui à la cour des Deux-Siciles; il pensa se faire valoir en demandant à cet homme si bien informé des détails sur l'intérieur de la France et le

(1) Lizakéwitch à Osterman, 3 et 14 novembre 1793 (A. M.). — *Exposé de ma conduite avec la cour de Russie* (par d'Antraigues) (A. F.).

parti royaliste, sur les relations du Comité de salut pu blic avec la Turquie et la Pologne, et, les ayant reçus il en fit part à l'impératrice dans deux lettres confiden tielles : « C'est, ajoutait-il en parlant de son correspon dant, un des meilleurs serviteurs du roi de France, for différent des petits faiseurs dont ce prince est entouré. Il sollicitait en conséquence pour lui quelque distinc tion flatteuse ou quelque marque de bienveillance (1).

La recommandation vint à point et porta ses fruits Le 25 août 1795, Louis XVIII adressa au ministre russ à Venise, Mordvinov, une lettre où, avec l'autorisation d Catherine II, il accréditait d'Antraigues auprès de lui. L nouvel attaché recevait en même temps de Pétersbour des lettres pleines d'éloges et de promesses ; on l laissait espérer entre autres ce grade de colonel dont avait joui en France, et qui flattait son amour-propr plus encore qu'un titre diplomatique (2).

Il pensait en attendant recevoir un accueil bienvei lant de son nouveau chef, qu'il savait vivant assez re tiré, en tête-à-tête avec une danseuse comme lui-mêm avec l'ex-reine de l'Opéra. Mordvinov ne parut pas goû ter cet auxiliaire inattendu ; il attendit quatre mois pou rendre régulière la fonction qu'il devait lui reconnaître et ne se résigna à le présenter au Sénat vénitien que l

D'Antraigues à Golovkine. (A. F., *France*, vol. 634, f. 64). — Go lovkine à l'impératrice Catherine, mai et août 1795 (A. M.). — Aza à Froment, 2 mars 1796. (Lettre citée par Froment dans s *Observations sur la Russie par rapport à la Révolution de France*, p. 1 note.)

(2) Saint-Priest à d'Antraigues, 9 décembre 1796, 11 janvier 17 (A. F.). — D'Antraigues à Mordvinov, 31 janvier 1797 (A. M.).

jour (11 avril 1796) où il dut demander en son nom un passeport pour Vérone (1). Les Vénitiens, de leur côté firent des façons, et n'agréèrent le nouvel attaché qu'après l'avoir obligé à transporter, au moins momentanément, son domicile à la légation russe. D'Antraigues garda néanmoins ses entrées chez le successeur de Las Casas, Campos, qui venait volontiers le voir et s'entretenir avec lui.

Venise donnait alors asile à de nombreux émigrés ; certains l'appelaient un nouveau Coblence. On y compta un moment jusqu'à huit cents Français, encombrant les salons et la place Saint-Marc, partout fêtés, remplissant les gazettes d'articles contre la Convention, et les boutiques d'estampes représentant les défaites, vraies ou fausses, des républicains. D'Antraigues, malgré son renom littéraire et sa faveur apparente auprès de Louis XVIII, recherchait peu ses compatriotes, et sentait n'avoir pas leur confiance. En effet, sa situation demeurait précaire et sa mission ressemblait fort à une aventure.

L'homme relevait au premier abord l'une et l'autre par sa grande mine, par la séduction de ses manières, par l'étourdissante assurance de son langage. Il existe un portrait de lui qui nous semble dater de cette

(1) Mordvinov, qui, au dire de l'envoyé français Lallemant (Lettre au ministre Delacroix, floréal an III), faisait sur son compte des rapports peu avantageux, appréciait au moins en lui un informateur utile. Il écrit à Osterman (24 janvier (v. st.) 1797) : « Le comte d'Antraigues... a toujours mis le plus grand zèle à me communiquer pour notre cour impériale les nouvelles utiles qu'il recevait de sa patrie. » (A. M.)

époque : le front élevé et dégarni, le regard calme e fier, le nez fin et droit, tout le haut du visage accus une intelligence déliée et active, et fait oublier ce qu' de vulgaire et de lourd la partie inférieure. La figure e portée sur une épaisse cravate blanche encadrée elle même dans un ample manteau noir à collet droit, asse semblable à celui des grands Jésuites du XVIe siècl D'Antraigues, en fin de compte, ressemblait autremer que par ce détail de costume aux premiers compagnor du blessé de Pampelune ; il guerroyait de toute sa per sée, de tout son talent pour la monarchie en proie à l Révolution, ainsi qu'ils avaient fait pour la chrétient mutilée par la Réforme. Il avait leur zèle, leur entregen leur habileté à mêler la politique et la religion, leur pa sion d'embrasser l'Europe entière dans leurs desseins il lui manquait leur humilité, la pureté de leurs mœur et à l'occasion leur courage. Il abritait derrière les lag nes vénitiennes, sans jamais affronter son ennemi, et se intrigues et son ménage d'apparence louche comme s mission. Sa femme, ne portant pas son nom, vivait ce pendant sous son toit, et Louis XVIII lui avait octroy le cordon de Saint-Michel. Elle était reçue à la légatio espagnole, et fréquentait d'autre part le monde de arts et des théâtres (1).

Les auxiliaires du soi-disant diplomate ne prédispc saient pas non plus en sa faveur. C'était d'abord u

(1) Les passages des lettres de Las Casas à d'Antraigues relatifs e séjour de Mme Saint-Huberty à Venise ont été publiés par De Goncour *la Saint-Huberty*, pp. 253-257.

abbé famélique nommé Dufour, pauvre hère que d'Antraigues avait recueilli errant et mendiant, un jour d'automne de 1792, à la porte de sa maison de Mendrisio. Ce Dufour, comme tous les agents subalternes, finit par se croire un personnage, et par abuser des secrets qu'on lui avait confiés ou qu'il avait surpris. Entre son maître et lui il y eut échange de lettres aigres-douces, puis de récriminations violentes. Dufour fut chassé, et se vengea, comme il put, par les plus basses médisances.

Un autre auxiliaire était Goujon, Marseillais d'humeur pétulante et provoquante ; il faillit amener un conflit diplomatique entre Venise et la France en insultant bruyamment sur la place Saint-Marc l'interprète Venture, qu'il rencontra portant la cocarde tricolore. L'affaire fut étouffée par les bons offices du ministre espagnol, mais Goujon fut congédié, et se vengea en traitant un jour son patron comme il avait traité Venture. Un jeune homme d'origine piémontaise échappé au siège de Toulon, Minoja, était chargé de la correspondance italienne.

Mme d'Antraigues mère écrivait régulièrement à son fils. Elle vivait à Rome sous la protection de l'ambassade espagnole, au milieu d'une société grave et presque mystique, où l'on priait pour la double restauration de la Compagnie de Jésus et de la monarchie française (1).

(1) « Femme la plus intrigante qui existe au monde, écrivait (12 mars 1794) le vieux diplomate voltairien d'Azara. Elle tient chez elle une espèce de club des émigrés les plus marquants, à la tête desquels s'est mis le nouveau cardinal Maury, auquel il ne manque rien pour pouvoir être déclaré fou. Ils ont appelé à leur secours le jésuitisme. » (Dans FROMENT, *Précis de mes opérations*, etc., p. 121.)

De loin elle sermonnait son fils avec l'autorité de son titre et d'une affection survivant à tous les mécomptes. Elle reconnaissait volontiers lui devoir le pain de chaque jour, et était fière des services qu'elle lui voyait rendre au parti royaliste ; elle lui parlait cependant à cœur ouvert, et n'épargnait pas plus l'homme privé que l'agent politique. Son principal grief était cette liaison affichée avec la Saint-Huberty, qu'elle ignorait être devenue une union légitime. A leur dernière entrevue, à Ivrée, d'Antraigues, interrogé par elle sur le bruit qui courait de son mariage, avait, par crainte de lui percer le cœur, solennellement et étourdiment tout nié. Depuis, fort embarrassé pour avouer la vérité, il expliquait les écarts apparents de sa conduite par des nécessités financières ou se répandait en phrases vagues qui lui valaient, comme à un pécheur scandaleux, de vertes semonces : « Il n'est pas juste d'exiger des autres qu'ils voient des mêmes yeux que vous Mme de Saint-Huberty, et qu'ils aient pour elle considération et estime. Vous jureriez sur son témoignage que vous êtes sa seule faiblesse ; cela peut être, mais vous conviendrez que s'il était question d'une autre, vous seriez loin de croire et de vous persuader qu'elle avait gagné le million, que vous dites qu'elle a perdu presque en totalité, en cinq ou six ans de célébrité... En épousant ses querelles, vous vous faites des ennemis, soyez-en sûr... Gens qui l'ont beaucoup vue la trouvent méchante et ayant conservé l'esprit de son premier état (1). »

(1) Mme D'Antraigues mère à son fils, 22 octobre 1796 (B. D.).

Un moment, se croyant menacée par l'approche des Français, Mme d'Antraigues manifesta l'intention de passer de Rome à Venise. Elle supposait que son fils, se résignant à la recevoir, éloignerait Mme Saint-Huberty de sa maison. L'accueil fait à sa proposition fut tel qu'elle répliqua : « Vous devez croire que pour rien au monde je n'aurais voulu ni vous ni moi nous donner en spectacle... C'est une affaire finie, dont je ne vous ai jamais parlé. » Et elle concluait tout maternellement : « Vivons au moins en paix et comme amis, si nous ne pouvons faire mieux. Vous m'estimez, moi je vous aime et je vous aimerai jusqu'à mon dernier soupir (1). »

L'auxiliaire de Mordvinov trouvait en face de lui un représentant de la Convention, qui le surveillait et le pourchassait comme l'émissaire des princes français et comme un adversaire dangereux. C'était en 1793 l'ex-abbé Noël, plutôt toléré qu'accueilli par le gouvernement vénitien. Il savait que d'Antraigues avait reçu la visite de d'Avaray, venu exprès de Vérone; il croyait saisir sa main dans les attentats perpétrés en Valteline contre Maret et Sémonville (2). Ne pouvant obtenir son renvoi, il insérait dans les gazettes des notes où il signalait en lui l'ex-révolutionnaire et le tenant d'une vieille actrice. D'Antraigues riposta en préparant, de concert avec Las Casas et Worsley, pour le Sénat, une note où l'expulsion du ministre de France était formellement demandée. Cette double machination avorta,

(1) Mme D'Antraigues mère à son fils, 10 septembre (1796) (B. D.)
(2) Kaulek, *Papiers de Barthélemy*, t. III, pp. 310-311.

les Vénitiens désirant à la fois ne pas se brouiller av
la France et ne pas décourager ses ennemis.

A Noël succéda Lallemant, fonctionnaire de l'anci
régime, jadis consul à Naples, qui, par sa condu
et son caractère, possédait plus d'autorité et inspir
plus de confiance. Il fut l'interprète des injonctic
menaçantes du Directoire, et réussit à faire éloigi
Louis XVIII de Vérone. Il agit moins heureusem
contre le serviteur que contre le maître. A trois repri
il réclama l'expulsion de d'Antraigues (1). Le Sé
éluda une réponse affirmative en promettant de né
cier à Pétersbourg l'éloignement du soi-disant Rus
En définitive la présentation officielle qui avait
lieu couvrait désormais l'adversaire militant de
république, et ne permettait plus au gouvernement vé
tien de céder. Il fallut sa chute pour forcer au gîte l'h
gênant qu'il avait accueilli.

III

TRAVAIL A L'INTÉRIEUR DE LA FRANCE (1793-1795)

La légation de France à Venise ne se trompait gu
en attribuant à d'Antraigues un des premiers rô
parmi les meneurs de l'émigration. Le collaborat

(1) V. sa correspondance avec le ministre des Affaires étrang

officiel de Las Casas et de Mordvinov était avant tout serviteur de la monarchie française, et serviteur jugé « digne de la plus extrême confiance (1) ». On va voir dans quelle mesure il se préoccupait de la justifier.

L'offensive qu'il pouvait, en l'an II, seconder contre les révolutionnaires avait pour but les parties méridionales de la France. Aussi se mêla-t-il d'abord aux affaires de la Corse. Cette île, en hostilité ouverte avec la Convention, était livrée à la guerre civile. Il y soutint de ses conseils les chefs du parti royaliste, notamment Buttafuoco, l'ex-correspondant de Rousseau. Il lui fit tenir entre autres le modèle d'une pétition à Charles IV, destinée à être répandue dans l'île, où les Corses déclaraient se défier des Anglais et des Russes, et solliciter la protection de la cour de Madrid (2).

La guerre se faisant alors sur les Pyrénées, il pouvait sans trop de témérité supposer une invasion heureuse des Espagnols en Roussillon et en Languedoc, et, son imagination l'entraînant plus loin, il voyait déjà les vainqueurs tendant les mains sur les bords de l'Ardèche et du Rhône à ses compatriotes, à la fédération de Jalès reconstituée; comme s'il eût été au lendemain de la victoire, il suggérait au prince de Condé de se faire

Delacroix, en 1795 et 1796, principalement ses lettres des 25 floréal et 2 prairial an IV. (A. F., *Venise*, vol. 252.)

Il s'inquiéta de voir Drake s'installer à Venise, et réussit à placer auprès de lui pour l'espionner Esménard, le futur auteur du poème de *la Navigation*. (Vannelet à d'Antraigues, 2 juillet 1798. — A. V.)

(1) Lettre de Louis XVIII aux agents de Paris (25 février 1796), dans les *Pièces relatives à la conspiration de Brotier*, 1re partie, p. 25.

(2) Affaires de Corse en 1794, 25 lettres ou mémoires. (A. F., *France*, vol. 631.)

nommer gouverneur du Languedoc. « C'est là surtout, lui écrivait-il, que vous serez utile pour maintenir la soumission et la paix, pour mettre fin à l'insolente suprématie des barons. » Il n'avait point oublié et il supposait encore possible dans l'ancien régime restauré le rétablissement des états provinciaux, et faisait la guerre à des ombres aussi vivement qu'aux formidables réalités du présent; aussi priait-il sans sourire le « régent » de ne rien statuer prématurément au sujet du Languedoc, afin de ne pas léser les droits de la noblesse.

Nous connaissons quelques-uns des agents qui travaillaient sous sa direction dans cette contrée, Viguier, son ancien homme d'affaires, Boudou, de Toulouse, l'ex-maire d'Arles, Loys de la Chavanne (1). Il eût voulu les réunir sous la main d'un homme placé par ses soins auprès du généralissime espagnol Ricardos, et il avait désigné pour ce dernier poste un ancien officier de gendarmerie, son collègue aux États généraux, le marquis d'Apchier. D'Apchier devait amener avec lui sur les Pyrénées les officiers du régiment de Vivarais réfugiés à Constance. En s'embarquant pour Barcelone, il commit une de ces étourderies familières et fatales aux émigrés, qui pour d'Antraigues lui-même devait être une leçon inutile; il oublia et perdit un portefeuille contenant la liste de ses principaux coopérateurs. Ledit portefeuille fut porté au ministre de la république à Gênes,

(1) V. une lettre de ce dernier à d'Antraigues, dans *la Révolution française*, t. IX, p. 83. Elle est dite par erreur adressée au comte de la Chapelle.

et la mission de d'Apchier avorta ainsi dès le début. C'est du moins ce que raconte avec une joie non dissimulée Froment, qui avait réussi à se glisser, muni d'une lettre du comte d'Artois, dans le camp de Ricardos.

D'Antraigues comptait avec raison que le courage des Espagnols dans leur guerre offensive serait doublé par leur haine contre l'impiété française, et néanmoins il jugeait leur présence dans le Vivarais insurgé propre à contenir les passions religieuses, à empêcher les protestants d'être victimes de la réaction monarchique. Il ne faudrait pas contre ceux-ci, disait-il, des mesures « trop ostensiblement sévères... Les excès de la vengeance iraient à des bornes embarrassantes pour la politique (1) ».

Après tous ces beaux projets, je ne vois guère entre les mains de leur auteur qu'un résultat acquis ; ce fut la rétractation de son cousin l'évêque de Viviers, Savines, devenu évêque constitutionnel de l'Ardèche. D'Antraigues la reçut et la fit parvenir entre les mains du pape.

L'ancien député de la noblesse se considérait en Vi-

(1) D'Antraigues au marquis d'Apchier, 22 août 1793. (A. F., *France*, vol. 634, f. 38.) — FROMENT, *Précis de mes opérations*, etc., p. 104.

« On s'étonna de voir paraître tout à coup sur terre de France M. Ricardos à la tête d'une poignée d'Espagnols, sans magasins, sans moyens de retraite. C'est que le comte d'Antraigues... avait rêvé dans son lit un grand rassemblement au camp de Jalès, qui n'attendait pour agir qu'un noyau de troupes réglées. Il l'avait rêvé, M. de Las Casas l'avait cru, la cour de Madrid n'en l'avait pas douté, M. Ricardos avait été sacrifié, et l'on sait tous les malheurs qui suivirent. » (*Souvenirs* mss. du comte Th. GOLOVKINE.)

varais comme un absent toujours à la veille de rentrer, et il restait présent à la pensée de ses compatriotes républicains ou royalistes. En 1795, il dépêchait secrètement parmi eux un émissaire chargé de renouer, défaut d'intrigues politiques, les fils de ses anciens souvenirs, de rechercher le sort de ses terriers, de ses livres de ses collections, et surtout de ceux auxquels il s'intéressait, depuis ses hommes d'affaires jusqu'à la belle Henriette. Les patriotes de leur côté soupçonnaient sa main dans tout mouvement révolutionnaire, et se le figuraient volontiers caché au milieu d'eux. Un juge de paix en l'an VI désigne même expressément, dans une pièce officielle, l'asile où il le suppose (1).

L'action de d'Antraigues se manifeste en 1795 sur un autre point des frontières françaises, à la lisière de la Franche-Comté et des cantons Suisses. Il vint alors secrètement dans la principauté de Neuchâtel, à la Chaux de Fonds, et jusqu'au village des Planchettes, sur les bords du Doubs (2). Il trouvait là de nombreux réfugiés débris de la *Petite Vendée* comtoise. Il eût voulu les voir se former en corps de troupes, surprendre les postes de la frontière, et emporter le fort de Joux ; le gouvernement bernois lui avait promis, affirmait-il, les munitions nécessaires. Quelques ecclésiastiques se prêtèrent à ses vues, et distribuèrent des brochures et des proclamations « au nom de Dieu et de la Vierge Marie »

(1) Lettre de Flauguergues, juge de paix à Viviers, 1er ventôse an VI (Comm. par M. Mazon.)

(2) Sa présence à la Chaux de Fonds est signalée en juin 1794. (Mémoires du Conseil d'Etat, 8 juin. — *Archives cantonales de Neuchâtel*

La Terreur était finie; les paysans fugitifs se souciaient moins de combattre que de revoir leur patrie (1). D'Antraigues disparut promptement du pays, et par Zug, où on le trouve au mois d'octobre, il revint en Italie.

Son activité s'exerça d'une manière plus efficace à Paris même, auprès des hommes qui y représentaient secrètement, mais officiellement, le parti royaliste. L'agence de correspondance montée par le cabinet espagnol avait passé, sans perdre son premier caractère, au service du « régent de France », et d'Antraigues, intermédiaire de cette agence entre Paris et Madrid, le devint entre Paris et Vérone. Il transmettait à d'Avaray et à Flachslanden les bulletins reçus de France, sauf certaines parties réservées ; il les envoyait en outre à Drake, qui les communiquait au cabinet de Londres. Enfin il expédiait directement les instructions de Monsieur, rédigées par lui sur des canevas dont on lui donnait la substance ; mais il devait faire connaître à Madrid toute la correspondance échangée entre Vérone et Paris.

En juillet 1795, après la paix de Bâle, Brotier et ses amis furent remerciés par le ministère espagnol, et demeurèrent exclusivement les serviteurs de Louis XVIII. Depuis quelques jours, Monsieur venait de prendre ce nom avec le titre royal. Un de ses premiers actes fut d'appeler d'Antraigues auprès de lui. Celui-ci put se croire un instant une sorte de premier ministre.

(1) J. Sauzay, *Histoire de la persécution révolutionnaire dans le Doubs*, t.V pp. 270-273.

La première, et pendant longtemps, faute de mieux, la seule préoccupation de Louis XVIII fut la reconnaissance de son titre par les puissances européennes. Ne pouvant être roi de fait, il s'appliquait à obtenir, au moins en paroles, la consécration de son droit. La première tentative à laquelle d'Antraigues concourut eut lieu à Milan, et sans succès, auprès de l'archiduc Ferdinand (1). Puis le prince songea à Catherine II, plus expansive, quoique aussi peu sincère que les autres souverains dans son zèle pour les Bourbons ; à Venise, Mordvinov venait justement d'acquérir en d'Antraigues un auxiliaire inattendu chargé de le pousser, dûment autorisé, sur le chemin de Vérone. Cette démarche, longtemps retardée, n'eut en définitive pas lieu. Mordvinov finit par recevoir des lettres de créance à l'adresse de Louis XVIII ; mais un hasard qu'il dut apprécier les mit entre ses mains seulement le lendemain du jour où le prince partait pour l'Allemagne ; et d'Antraigues lui ayant insinué qu'il pourrait aller les porter au quartier général de Condé, le Russe fit la sourde oreille.

La seule reconnaissance obtenue alors par Louis XVIII se produisit sous les formes d'une réconciliation. La duchesse douairière d'Orléans, restée en France, fit connaître à Vérone son désir de voir effacer les souvenirs récents et sanglants laissés par son mari, et le roi, appréciant d'autre part les démarches faites dans le même sens par le jeune duc Louis-Philippe auprès de

(1) Thugut à Cobenzl, 8 août 1795 (dans ZEISSBERG, *Quellen zur Geschichte der deutschen Kaiserpolitik Osterreichs*, t. V, p. 320).

Il avait publié l'année précédente, au lendemain du 9 Thermidor, certaines *Observations* qui étaient à la fois une critique de la politique européenne, surtout de la politique anglaise, et un anathème jeté, au nom des royalistes purs, aux constitutionnels de 1791, jugés pires que les Jacobins. Ces sentiments exclusifs étaient ceux de Louis XVIII, lorsqu'il prit théoriquement possession de la couronne de France. D'Antraigues donna certainement son concours à l'élaboration du premier manifeste de Louis à ses sujets. Des corrections fort importantes de sa main existent sur un projet de ce genre émané du cabinet royal (1). Ces corrections atténuent ou suppriment certaines déclarations qu'il désapprouvait, qu'il jugeait au moins imprudentes ou inopportunes. Tout ce qu'il obtint, ce fut l'autorisation de retrancher, dans l'édition destinée à la France, les expressions de nature à blesser certains esprits ; ce fut l'assurance d'un pardon individuel à ceux des régicides qui rendraient des services importants. L'ancien régime, moins les abus, tel était, d'après ce manifeste, la seule constitution possible à octroyer aux Français. D'Antraigues sur ce point était d'accord avec son maître, et une fois le texte définitif de la Déclaration adopté, il le commenta et le fit commenter dans des factums, des brochures où constitutionnels et jacobins étaient mis sur la même ligne, et où la royauté, se croyant près du triomphe, annonçait ses vengeances sous le nom de justice.

(1) A. F., *France*, vol. 639.

La première, et pendant longtemps, faute de mieux, la seule préoccupation de Louis XVIII fut la reconnaissance de son titre par les puissances européennes. Ne pouvant être roi de fait, il s'appliquait à obtenir, au moins en paroles, la consécration de son droit. La première tentative à laquelle d'Antraigues concourut eut lieu à Milan, et sans succès, auprès de l'archiduc Ferdinand (1). Puis le prince songea à Catherine II, plus expansive, quoique aussi peu sincère que les autres souverains dans son zèle pour les Bourbons ; à Venise, Mordvinov venait justement d'acquérir en d'Antraigues un auxiliaire inattendu chargé de le pousser, dûment autorisé, sur le chemin de Vérone. Cette démarche, longtemps retardée, n'eut en définitive pas lieu. Mordvinov finit par recevoir des lettres de créance à l'adresse de Louis XVIII ; mais un hasard qu'il dut apprécier les mit entre ses mains seulement le lendemain du jour où le prince partait pour l'Allemagne ; et d'Antraigues lui ayant insinué qu'il pourrait aller les porter au quartier général de Condé, le Russe fit la sourde oreille.

La seule reconnaissance obtenue alors par Louis XVIII se produisit sous les formes d'une réconciliation. La duchesse douairière d'Orléans, restée en France, fit connaître à Vérone son désir de voir effacer les souvenirs récents et sanglants laissés par son mari, et le roi, appréciant d'autre part les démarches faites dans le même sens par le jeune duc Louis-Philippe auprès de

(1) Thugut à Cobenzl, 8 août 1795 (dans ZEISSBERG, *Quellen zur Geschichte der deutschen Kaiserpolitik Osterreichs*, t. V, p. 320).

Catherine II, chargea d'Antraigues d'annoncer à son cousin que tout était oublié (1).

L'agence Brotier fonctionna tant bien que mal au service royal jusqu'au printemps de 1797, époque où elle fut découverte, trahie par un de ses membres, Duverne de Presles. Despomelles s'était déjà dérobé depuis longtemps, et Brotier avait cessé quelques mois auparavant de tenir la plume. Jusqu'au bout d'Antraigues eut la direction de ce service ; ses correspondants n'eussent pas voulu être en relations directes avec les conseillers de Louis XVIII, craignant les indiscrétions (2). De plus il en était d'autres, connus à Vérone, mais dont il mesurait à son gré, en les transmettant, les communications.

Tel paraît avoir été le cas de Méjean, son compatriote, de Madier de Montjau, son ancien collègue, et de Gamon, le fils d'un de ses hommes d'affaires, qui siégeait à la Convention au milieu des Girondins et des Thermidoriens. Dans une lettre à Lemaître (10 octobre 1795), qui fut interceptée et lue à la tribune, d'Antraigues parle de Gamon comme d'un homme dont il souhaite le retour au royalisme, mais qu'il n'a pas encore su atteindre. Gamon travaillait déjà cependant pour le parti, car il avait facilité l'entrée et la diffusion en France de la première Déclaration de Louis XVIII (3). Compromis

(1) Louis XVIII à d'Antraigues, 11 mai 1796. (A. F., *France*, vol. 609.)

(2) Bayard à Wickham, sur la cour de Vérone (dans LEBON, *l'Angleterre et l'émigration française*, p. 360).

(3) D'Antraigues à d'Avaray, 17 août 1795. (A. F., *France*, vol. 588, f. 83.)

par la découverte de cette pièce, il protesta bien haut; d'Antraigues passait pour un des agents les plus dangereux de la coalition; son nom figurait sur les papiers suspects trouvés chez Robespierre; quelques semaines après le 9 Thermidor, le conventionnel Louchet, réclamant le maintien du régime terroriste, avait rappelé la guerre implacable faite à la Révolution; et cette guerre selon lui datait du « serment impie » prononcé dans la Chambre de la noblesse par « le ci-devant comte d'Antraigues (1) ». Gamon affirma solennellement avoir encouru depuis 1789 la haine de son compatriote et ne pas devoir cesser de la mériter. Trois mois après, il cédait aux instances qui lui étaient faites, et entrait en relations directes avec l'agence de Venise. « C'est un homme de génie, écrivait plus tard son correspondant, mais un cœur atroce; ce monstre a voté la mort de Louis XVI, mon maître. Un an après ce forfait, il parut déchiré de remords, ou il en fit le semblant, et désira servir la bonne cause; il m'écrivit, je refusai de lui répondre; enfin Louis XVIII, croyant que cet homme pouvait lui être utile, m'ordonna le 14 janvier 1796 de lui écrire. J'exigeai qu'il me l'ordonnât par lettre toute écrite de sa main; il le fit le 20 janvier 1796. Il a été utile, moins pourtant qu'il ne l'aurait pu (2). »

On ne peut que conjecturer les tentatives faites alors pour ramener à la monarchie certains autres conven-

(1) Lettre de Campos du 30 juillet 1739, dans Courtois, *Rapport sur les papiers trouvés chez Robespierre*, pièce L. — *Moniteur* du 3 fructidor an II.

(2) D'Antraigues à Thugut, 3 juin 1798 (A. V.).

tionnels, tels que Tallien et Cambacérès. On sait mieux ce qui fut fait en vue d'établir des relations suivies avec les royalistes de l'Ouest. La Vendée était un champ où l'on pouvait encore nuire à la république, triomphante sur toutes ses frontières. Pour y paraître, les Bourbons avaient besoin d'un secours étranger. Serait-ce l'Espagne, comme le voulait Louis XVIII? Serait-ce l'Angleterre, comme le voulait le comte d'Artois, réfugié à Londres? A côté des deux princes s'agitaient deux illustres faiseurs, ici Puisaye, là d'Antraigues, et derrière ceux-ci, le cabinet britannique, qui se préparait à jeter les émigrés sur la côte de Quiberon, et l'Espagne qui, en faisant la paix avec la république, avait gardé Charette comme « dessous de cartes ».

D'Antraigues, dans cette lutte d'influence, fut, comme le duc de La Vauguyon auprès de Louis XVIII, dévoué aux intérêts de l'Espagne. Tout au plus disait-il que l'Angleterre pourrait être utile à ceux qu'il soupçonnait d'être sous la main des Anglais ; mais ses sympathies et ses moyens étaient ailleurs. Par ses soins les agents de Paris établirent des communications directes avec Charette, et ils donnèrent la facilité d'en établir de directes entre Vérone et la Vendée; ils en établirent aussi, en dehors de lui, avec l'Espagne, sur la demande des chefs vendéens. Sous cette double influence, ils contrarièrent de leur mieux l'expédition de Quiberon; puis, lorsque le désastre fut connu à Vérone et à Venise, ici et là on chercha à en faire peser sur Puisaye la principale responsabilité : « Quand un

misérable intrigant entreprend de monter sur un grand théâtre, écrivit d'Avaray, il faut qu'il y joue un grand rôle ; d'autant plus qu'en voulant faire le héros il doit faire oublier que le moment d'avant il était moucheur de chandelles. Le comte Joseph de Puisaye est un drôle à qui il faut casser le col. » Et d'Antraigues de répliquer en promettant d'écrire en conséquence aux agents de Paris : « Ah ! fiez-vous à moi. Pour Puisaye, j'ai fait pour ma consolation tout ce qu'il fallait pour le rendre ce qu'il est réellement, et pour qu'on n'en doutât pas (1). »

Cette correspondance était à citer et à retenir, en vue du conflit qui renaîtra treize ans plus tard entre Puisaye et d'Avaray, et où d'Antraigues sera, cette fois, d'accord avec le premier, l'adversaire impitoyable du second.

Vers la fin de 1795, les espérances du cabinet royal se concentraient sur Charette. D'Antraigues fit en sorte d'être l'intermédiaire unique, indispensable entre le chef vendéen et Louis XVIII. Ici encore il y avait lutte d'influence entre la coterie espagnole et la coterie anglaise. Charette, victime de ce conflit, se voyait octroyer en même temps par Louis XVIII un brevet de généralissime et par le comte d'Artois un brevet de général en chef que trois autres partageaient avec lui : d'ailleurs, au-dessus de ces misères, et se disant toujours content, pourvu qu'il pût défendre sa cause. Devant ses juges, interrogé s'il n'était pas en correspondance avec Vérone : « Je n'ai jamais reçu, dit-il, qu'un chiffon de d'An-

(1) D'Avaray à d'Antraigues, 27 août 1795. (B. M., *Papiers de Puisaye*, vol. LXXXV, f. 221. — D'Antraigues à d'Avaray, 31 août 1795. (A. F., *France*, vol. 588, f. 85.)

traigues. » Il y eut davantage, une série de lettres dont la plupart nous sont parvenues. Nous ignorons si, comme on l'a dit, Charette fit passer par la voie de Venise d'assez dures vérités à son maître ; mais nous savons que d'Antraigues avait imaginé de lui envoyer un homme à sa dévotion, auquel il aurait lui-même donné des lettres de créance. Cette nouvelle intrigue se soutint quelques mois à peine, et fut brisée par la capture et l'exécution de Charette.

Dix ans plus tard, l'intermédiaire de cette inutile correspondance revenait avec amertume sur ces tristes affaires, et pour accuser les maladresses et les hypocrisies du cabinet royal : « Il ne restait d'asile à la royauté qu'en Vendée ; ce moyen eût pu en devenir le salut ; on ne l'a pas voulu. Oui, je le dis, l'Angleterre ne l'a pas voulu lorsqu'elle le pouvait, et elle l'a tenté lorsqu'elle ne le pouvait plus. Louis XVIII n'a jamais voulu y aller, quoiqu'il ait dit le contraire, et la jalousie de ses entours n'a jamais permis que d'autres membres de sa famille y allassent. Enfin, on a trompé, on a égorgé, avec de fausses promesses et des intrigues, tout ce parti de la Vendée. On a vu par les papiers saisis sur mon ami le général Charette, et imprimés, que j'étais son seul correspondant près Louis XVIII. On a vu que je n'ai pu y faire agir ni empêcher d'agir, et que j'ai prévu sa mort, et qu'il l'a attendue, sachant qu'elle arriverait, mais ne voulant plus vivre dans un siècle qu'il avait appris à mépriser (1). »

(1) Mémoire du 16 novembre 1804, au prince Czartoryski (A. P.).

IV

D'ANTRAIGUES ET SES ENNEMIS

L'envie s'attaque promptement et avec succès aux dominations qui sont le fruit, non du courage ou de l'éloquence, mais de l'intrigue. D'Antraigues avait pour lui l'activité, la facilité de plume, une réelle dextérité à s'imposer aux hommes, d'autant plus qu'il était un vaincu, plein de confiance et d'illusions, au milieu de vaincus dispensés et démoralisés; il avait contre lui sa suffisance, le sans-gêne de ses procédés, l'exagération de ses opinions et la vivacité de sa polémique, l'impuissance finale de toutes ses tentatives.

Sa mère était pour lui un censeur sévère et un conseiller impatiemment écouté. Manque de franchise et de sang-froid, indulgence égoïste pour d'indignes admirateurs, sentiments haineux et vindicatifs, elle notait tout cela dans son fils, et voulait s'expliquer ainsi et lui expliquer à lui-même le nombre et l'acharnement de ses ennemis. Elle lui demandait, au su de ses démêlés incessants avec ses supérieurs et ses inférieurs, d'aimer la paix, de savoir reconnaître ses torts, et, comme pour lui donner l'exemple, elle résumait dans ces mots les pensées que cet enfant toujours ingrat et toujours aimé lui inspirait : « Il n'y a que

Dieu seul qui connaisse tout ce que vous avez fait contre moi depuis que vous avez l'âge de raison, et ce que j'ai fait et souffert pour vous depuis votre naissance : je vous pardonne de tout mon cœur... » Mais elle était la seule à pardonner, et d'Antraigues, dans la situation à la fois importante et équivoque qu'il s'était faite, avait attiré sur sa tête bon nombre d'inimitiés qui ne désarmaient pas.

Et comment en eût-il été autrement ? Il avait concentré avec affectation dans sa main toutes les affaires de son parti en Italie, et écartait ou brisait quiconque, même à Venise, voulait agir en dehors de lui. Combien d'émigrés, pour peu qu'ils eussent d'argent à leur portée ou d'hommes à leur suite, se sont crus ainsi destinés à relever le trône ! D'Antraigues avait à son service un incontestable talent d'écrivain, et cela suffisait à lui persuader ses aptitudes d'homme d'État. Il n'y a pas, on le sait, d'hommes plus naïvement infatués d'eux-mêmes que les lettrés mêlés aux entreprises des partis. Il leur suffit d'avoir parlé éloquemment des restaurations ou des révolutions dans le passé et dans l'avenir pour croire qu'ils les ont faites ou qu'ils sont capables de les faire.

Au sentiment excessif de sa valeur, d'Antraigues joignait certains défauts, étalés ou mal dissimulés, qui tenaient à sa position et aussi à son caractère, propres par conséquent à discréditer également sa personne et son parti. Dans ses relations quotidiennes, du jour au lendemain, selon l'interlocuteur ou le correspondant

auquel il avait affaire, il était indiscret ou réservé à outrance. Il lui fallait être également habile, dans un entretien ou une lettre, à faire valoir ses moyens ou à en déguiser la faiblesse. Par certains côtés, l'homme contrariait en lui le politique. Au milieu des séductions de ses manières et de son langage, il ne pouvait se défendre de faire valoir son crédit, ses petites habiletés, de raconter même comme un trait de génie quelque piège tendu à la crédulité ou à la vanité d'autrui. Il était de ceux qui confondent avec leur complaisance à s'écouter leur désir de convaincre les autres. Enfin, il continuait à se tenir loin des baïonnettes républicaines, et n'exposait point au feu cette croix de Saint-Louis conquise uniquement à la pointe de sa plume sur un roi plus sensible aux phrases bien tournées qu'aux vertus guerrières.

L'écrivain comme l'homme était facilement vulnérable. Il avait d'abord une tendance à exagérer ses opinions royalistes, à répliquer aux menaces jacobines par des menaces en sens contraire. En 1795, dans ses *Observations sur la conduite des puissances coalisées*, il déclarait que le plus grand crime de la Révolution avait été commis non le 21 janvier 1793 sur la place Louis XV, mais le 23 juin 1789 au Jeu de Paume. On lui attribuait ce mot : « Je serai le Marat de la contre-révolution ; je ferai tomber cent mille têtes et celles des modérés comme Montlosier les premières. » Non seulement il ne démentait pas ces paroles, mais il disait, au moins à demi voix : « S'il fallait faire le sacrifice de

vingt millions de Français pour établir la monarchie sur les deux ou trois millions qui restent, il n'y aurait pas à hésiter (1). »

Il avait, au même degré que le goût de l'exagération, celui de la mystification. Certain *Rapport de Saint-Just* qu'il fit imprimer en 1794 en est la preuve. Le genre auquel appartient cette publication consiste à placer sous un nom contemporain, vrai ou supposé, l'expression plus ou moins voilée, plus ou moins ironique de sentiments qu'on estime inutiles ou dangereux à communiquer sous son propre nom. Ce genre n'était pas nouveau; Voltaire en avait usé et abusé dans sa guerre de pamphlets contre ses ennemis personnels et contre la religion chrétienne. D'Antraigues se plut à l'employer contre la Révolution, et se cacha derrière Saint-Just, comme le patriarche de Ferney s'était caché derrière le docteur Akakia et Jérôme Carré, pour discréditer, par les soi-disant aveux d'un député montagnard, la Convention et la république.

A ces reproches, au devant desquels il courait étourdiment, l'opinion en joignait d'autres, fondés, faute de preuves, sur des indices sérieux. Ses correspondants ou ses subordonnés accusaient tout bas son manque de véracité, son manque de désintéressement. Ne se souvenait-il plus de ce que la Saint-Huberty lui écrivait un jour : « Prête-moi un peu de ton toupet, et je vous leur ferai des histoires qui n'auront pas

(1) MONTGAILLARD, *Mémoires secrets*, p. 89. — Note datée de 1796. (B. M., Add. mss. 8055, f. 62.)

père ni mère (1). » Tel de ses bulletins passait aux yeux des gens méfiants pour une collection de faits inventés, devinés ou puisés à des sources sans valeur, pour une glose ingénieuse et romanesque du *Moniteur* ou d'autres papiers français (2). On signalait son écriture presque illisible, ses mots tracés à la hâte et inachevés comme un témoignage involontaire de dissimulation, et l'on tenait pour un signe d'hypocrisie ou d'impuissance réelle l'abondance stérile de ses confidences épistolaires.

Ce n'est pas tout : on le soupçonnait d'être de ces faiseurs qui ont toujours, comme disait l'un d'eux, « un œil sur le papier et l'autre braqué sur le coffre-fort du gouvernement qu'ils veulent abuser (3) ». Il maniait beaucoup d'argent, recevait de plusieurs mains, et appliquait à sa façon le précepte évangélique, laissant toujours ignorer à sa main droite ce que sa main gauche avait donné. Il disposait des sommes qu'on lui confiait sans se soucier d'en rendre compte par le menu, opérait des virements dont sa bourse n'avait jamais à souffrir. S'il donnait quelquefois de sa poche aux émigrés pauvres, c'était comme un prêt qu'il faisait à la caisse royale et dont il se remboursait avec usure (4).

(1) De Goncourt, *la Saint-Huberty*, p. 139.

(2) Thugut à Colloredo, 27 novembre 1794 (dans Vivenot, *Vertrauliche Briefe des Freiherrn von Thugut*, t. I, p. 157).

(3) Fauche-Borel, *Notice sur les généraux Pichegru et Moreau*, p. 119.

(4) « Je leur ai donné depuis 1791 jusqu'au 1er janvier 1798 1623 louis

Comment s'étonner dès lors qu'il ait inspiré peu de confiance aux étrangers ? A Vienne, Thugut dénonçait en lui avec raison un ennemi de la politique autrichienne. A Rome, Azara, vieux voltairien, le qualifiait de jésuite. A Barcelone, le gouverneur-général Lascy flairait quelque chose de louche dans le verbiage de ses lettres. A Venise même, on l'a vu, Mordvinov redoutait cet auxiliaire incommode, et ne l'admettait qu'à regret, après avoir épuisé les prétextes et les délais, dans les rangs de la légation russe.

De nombreux royalistes faisaient écho à ces plaintes. Ne travaillant pas au grand jour et s'étant commis avec bon nombre d'agents mystérieux comme lui, d'Antraigues avait fini par s'aliéner presque tous les chefs apparents et importants de son parti. Il y avait d'abord au loin les modérés par principes ou par habileté, qui gémissaient sur la « folie de Vérone (1) » et qui, croyant encore à la monarchie, ne croyaient plus à une restauration possible de Louis XVIII. Ceux-là accusaient l'influence néfaste du faiseur de Venise. En Suisse, c'était Mallet du Pan ; en Angleterre, c'était le groupe qui suivait Malouet, Montlosier, Lally-Tollendal.

Mallet du Pan pensait à lui lorsqu'il stigmatisait les « romanciers », les « brochuriers incendiaires », et écrivait en propres termes : « On devrait comprendre que

d'or... » (D'Antraigues à Maury, 1er septembre 1798. — A. F., *France*, vol. 594, f. 384.)

(1) MALLET DU PAN, *Mémoires et correspondance*, t. II, pp. 96-97.

la confiance ne peut être commune à M. d'Antraigues et à moi, et si l'on entend suivre ses directions, il faut jeter les miennes au feu sans les lire (1). » Il lui était pénible de s'entendre demander des conseils qu'on ne suivait pas, et de voir en faveur un homme qui, sous prétexte de reconstruire l'édifice monarchique, s'obstinait à vouloir étayer un monceau de ruines. Montlosier écrivait à la même adresse une brochure intitulée *Des effets de la violence et de la modération dans les affaires de France :* « On se demande quelquefois, disait-il, si de tels hommes sont atroces, ou simplement imprudents. » Lally enfin désignait d'Antraigues comme un des obstacles à tout accommodement avec les maîtres de la France (2).

Le publiciste ainsi accusé rendait de son mieux cette hostilité à ses accusateurs. Ayant à féliciter un écrivain royaliste d'un de ses ouvrages : « Si le roi, lui disait-il, a gardé jusqu'ici le silence, c'est à cause de vos louanges à Mallet du Pan ; cet homme n'est sans doute pas entièrement dévoué aux Jacobins, mais il penche néanmoins vers les nouveautés politiques. » Montlosier s'étant plaint à Vérone d'être regardé comme un suspect, d'Antraigues lui fit par ordre une réponse hautaine, presque dure, qui, au lieu de rendre justice à ce servi-

(1) Mallet du Pan, *Mémoires et Correspondance*, t. II, p. 171.

(2) C'est du moins ce qu'affirme d'Antraigues dans une lettre à Maury du 6 février 1798. (A. F., *France*, vol. 594.) Je n'ai pas retrouvé dans la *Défense des émigrés français* de Lally le passage auquel d'Antraigues fait allusion.

teur capricieux, mais fidèle, le laissait sous le coup d'une clémence dédaigneuse (1).

Parmi ses auxiliaires immédiats, il était aussi en butte à des inimitiés sourdes, à des rancunes provoquées par ses allures blessantes et son désir de rapporter tout à lui. Froment, qui convoitait encore la direction exclusive des royalistes dans le Midi, et ne se savait pas desservi auprès de lui, ne put supporter longtemps sa tutelle et l'accusa longuement auprès de Las Casas. On a déjà vu l'attitude de Goujon et de l'abbé Dufour.

Contre ses ennemis de tout bord, d'Antraigues tirait avantage de sa position équivoque. Servant deux souverains, il ne donnait, si je puis dire, qu'un dévouement diminué de moitié à l'un et à l'autre. Il se regardait d'abord, en vertu de sa situation officielle, comme Espagnol, quitte à se souvenir aux bons moments qu'il était né Français ; car Charles IV était vraiment roi, et le payait régulièrement ; à Vérone, au contraire, il servait un souverain sans couronne, pauvre et toujours incertain du lendemain. Aussi, pour se faire bien venir du premier, il lui faisait hommage d'une boîte plus ou moins authentique ayant appartenu à une victime de la Révolution, l'archevêque d'Arles (2). Il était en revanche telle affaire, telle correspondance dont il ne daignait pas instruire Louis XVIII, sous prétexte qu'il devait craindre les indiscrétions. Puis à l'occasion il fai-

(1) BARDOUX, *le Comte de Montlosier*.

(2) D'Antraigues à Godoï (1795). (A. F., *France*, vol. 634, f. 72.— Cf. MONTGAILLARD, *Mémoires secrets*, p. 88.)

sait étalage de son absolue franchise. On lui fit savoir un jour de Vérone qu'un mémoire de Brotier était rédigé avec une sincérité trop rude, qu'il aurait dû en adoucir certains termes au passage ; même déchus, les rois n'aiment entendre que ce qui leur plaît. Et lui de riposter : « Je voudrais voir ces messieurs à Paris échappés de la guillotine comme Brotier et voir leurs raisonnements... Quel reproche singulier fait-on à cet homme de suivre les ordres du roi littéralement ? Le roi m'a ordonné de lui tout dire, il me l'a écrit cinq fois de sa main... et quand on lui dit tout : C'est trop fort, il fallait adoucir. Ma foi, je ne suis pas un enlumineur... Ces moyens en dessous me paraissent plus dégoûtants encore que la Révolution... (1). »

Soit par l'effet de ses défauts, soit par les machinations de ses envieux, il ne garda pas longtemps la confiance. Louis XVIII estimait ses services économiques, et flattait par de menues attentions ce qu'il appelait sa petite vanité, mais de ce côté il ne s'abandonna jamais. En répondant à Brotier, disait-il un jour à Flachslanden, il faut accabler d'Antraigues d'éloges, mais ne rien dire de bien positif, car il y a telle circonstance où nous pourrions être bien aises de retirer cette correspondance à nous-mêmes, et il ne faut pas se lier d'avance les mains.

D'Avaray partageait cette défiance, et survint dès le premier jour pour battre en brèche un rival possible.

(1) D'Antraigues au baron de Flachslanden, 11 février 1796. (A. F., *France*, vol. 589, f. 25.)

On sait que ce personnage, ami sincère mais exclusif de Monsieur, n'a jamais supporté qu'un autre, fût-il près comme La Vauguyon, fût-il loin comme Puisaye, eût quelque influence sérieuse sur son maître. Il chercha d'abord à exiler d'Antraigues à Madrid en qualité de représentant du roi, à la place du duc d'Havré (1). Un peu plus tard, il fit valoir contre lui les lettres à Lemaître surprises et lues à la tribune de la Convention. D'Antraigues était averti de ces menées par Las Casas, qui l'engageait à s'y soustraire et à venir en Angleterre; heureusement il avait l'oreille du probe et loyal baron de Flachslanden, qu'il savait médiocre et inoffensif. D'Avaray, au contraire, qu'il jugeait prétentieux et incapable, et dont il sentait grandir la faveur, lui semblait avoir usurpé à son détriment cette place de conseiller tout-puissant et intime qu'il convoitait. Il se soutenait parce qu'on avait besoin de lui, parce qu'à Paris et en Vendée on tenait à ce qu'il fût le canal des communications avec Vérone; mais il était présenté tout bas à son maître comme un serviteur incommode, bon à faire rentrer dans le néant dès qu'on n'en aurait plus besoin. Quand il lui fallut porter devant Louis XVIII sa misérable querelle avec l'abbé Dufour, le prince parut l'approuver, puis, secrètement sollicité par d'Avaray, accorda une pension et des éloges au secrétaire renvoyé : « Le roi et moi, écrivait d'Avaray, lui donnons extérieurement toute espèce de raison, mais le jugement à porter

(1) D'Avaray à d'Antraigues, 5 février 1794. (A. F., *France*, vol. 630, f. 87.)

serait trop sévère, et dans les circonstances comme celle-ci, où l'on a besoin des grands talents qu'a malheureusement cet homme, tout ce qu'on peut faire est de se prévenir et armer en secret contre les drôles et intrigants (1). »

Flachslanden lui-même, en entendant Froment l'accuser, gourmandait l'accusateur verbalement et par lettre, puis dans le tête-à-tête convenait de la vérité de ses propos, et Louis XVIII lui disait : « Vous m'avez rapporté les choses comme vous les avez vues, et je crois que vous avez bien vu... » Saint-Priest se défiait aussi de son neveu, et le menaçait de cesser avec lui toute correspondance.

Ainsi averti par maint indice, et aussi par des avis précis de Las Casas, du sort qui l'attendait, d'Antraigues se taisait, mais préparait à l'écart ses petits papiers. L'agence Brotier avait mis entre ses mains un dossier de la plus haute importance, trois énormes portefeuilles contenant les papiers de Malesherbes. Ce magistrat avant de mourir avait pu confier à une de ses amies, Mme Blondel, avec mission de les transmettre à d'Antraigues, certaines pièces qu'il tenait à conserver à l'histoire, entre autres son plan de défense de Louis XVI. Il s'y trouvait aussi, paraît-il, des lettres attestant que le comte de Provence avait, dans l'intérêt de ses ambitions cachées, desservi, peut-être trahi la cause royale représentée par son frère. On voit d'ici l'avantage que

(1) D'Avaray à Crussol, 8 octobre 1796. (A. F., *France*, vol. 632, f. 143.) — D'Antraigues à Maury, 10 août 1798. (*Id.*, vol. 594, f. 358.)

d'Antraigues pouvait en tirer à l'occasion contre ce prince devenu roi. Ce legs d'un ancien ami était une arme propre à servir sa vengeance en cas de disgrâce. Cette arme, il l'a souvent brandie sans jamais en blesser cependant son royal maître, et on serait tenté de penser qu'elle n'était point aussi redoutable qu'il voulait bien le dire, puisque, jusqu'à sa mort, malgré ses menaces répétées de s'en servir, il l'a laissée dans le fourreau.

Il est certain que Louis XVI et ses frères, après 1789, eurent un système différent de politique contre-révolutionnaire, et prétendirent agir chacun à part. On a voulu en conclure que cette divergence était née d'une antipathie personnelle, au moins entre le comte de Provence et le roi. On en est venu à supposer que le premier n'était pas étranger même à la fin tragique du second. Il est difficile d'ajouter foi à ces allégations : elles ont été surtout répandues par les régicides, désireux d'atténuer leur responsabilité en étendant le nombre de leurs complices, et par les émigrés pour qui le comte de Provence était un dépositaire tant soit peu infidèle de la pure doctrine monarchique. Les premiers ont apporté leurs dénonciations dès l'an VI avec le député Rousseau, et les répétaient durant les Cent-jours dans certaine brochure inspirée par Napoléon, et rédigée par Dulaure (1). Les seconds accusaient tout bas ce conspirateur sour-

(1) Lettre de Rousseau au rédacteur du *Moniteur*. (*Moniteur du* 30 germinal an VI.) — Dulaure, *Causes secrètes des excès de la Révolution*. Paris, 1815, broch. in-8 de 144 p.

nois qui avait poussé et sacrifié Favras, pleuré hypocritement Louis XVI et surtout Louis XVII. Il est fâcheux que les papiers de Malesherbes aient été détruits ou n'aient pas été retrouvés jusqu'à présent; ils eussent apporté un élément solide, authentique, à la discussion d'une question qui appartient encore au domaine de la légende. D'Antraigues savait évidemment la vérité à cet égard; peut-être, par respect insurmontable pour la royauté, n'a-t-il pas osé dire dans quelle mesure le roi était coupable; peut-être aussi, dans la profondeur de son ressentiment contre lui, s'est-il abstenu de révéler l'inanité des accusations.

CHAPITRE QUATRIÈME

D'ANTRAIGUES ET BONAPARTE

Montgaillard (1796). — Louis XVIII quitte Vérone. — D'Antraigues et La Vauguyon. — Intrigues à Naples, dans les États pontificaux, dans le camp français. — Le général Boulard. — Montgaillard ; son passé, son arrivée en Italie. — Ses menées auprès de d'Antraigues. — La conversation du 4 décembre 1796. — Départ de Montgaillard. — D'Antraigues menacé par Bonaparte. — Son refus de rentrer en France, et d'être élu aux Cinq-Cents.

L'arrestation. Le portefeuille (1797). — D'Antraigues guetté par Villetard. — Sa fuite de Venise devant les Français. — Son arrestation à Trieste. — Bernadotte et Mordvinov. — D'Antraigues déclare son mariage. — Il est conduit à Milan. — Son entrevue du 1er juin avec Bonaparte. — Ouverture de son portefeuille. — La *conversation* avec Montgaillard. — Caractère probable de cette pièce. — Elle est envoyée à Paris. — Comment son auteur est traité par Bonaparte.

La captivité. — D'Antraigues est-il émigré français ou fonctionnaire russe ? — Ses réclamations, ses protestations au dehors. — La Saint-Huberty et Mme Bonaparte. — Entrevues de d'Antraigues et du général en chef. — Lettre à Boissy-d'Anglas. — Colère de Bonaparte. — D'Antraigues s'abouche de loin avec Carnot, de près avec Kilmaine. — Entretien avec ce dernier.

L'évasion. La disgrâce. — Ce qu'on pense au loin du prisonnier : Louis XVIII, les ministres Delacroix et Talleyrand. — Préparatifs d'évasion. — Sortie de Milan. — Publication de la *conversation* le 18 Fructidor. — Accusations de Montgaillard. — D'Avaray décide la disgrâce de d'Antraigues. — D'Antraigues à Vienne. — Ses efforts pour se réconcilier avec Louis XVIII. — Ses rapports avec La Fare et le cardinal Maury. — Comment il est traité par l'empereur Paul Ier et l'ambassadeur russe Razoumovsky.

I

MONTGAILLARD (1796)

En 1796, l'Italie devint le théâtre principal de la lutte entre le Directoire et la coalition européenne. Bonaparte y remporta ses foudroyantes victoires ; le Piémont fut contraint à la paix, la Lombardie conquise, la plupart des états italiens furent menacés de l'invasion et de la ruine. Louis XVIII, sommé de s'éloigner par le gouvernement vénitien, lui-même sous le coup des injonctions françaises, dut quitter Vérone et passer en Allemagne.

Au premier moment, sur les conseils de d'Antraigues, accouru en toute hâte près de lui, il avait cru possible de résister ou tout au moins de faire ses conditions, mais celles-ci, transmises par Mordvinov, furent dédaigneusement repoussées. Le prince passa sans bruit les Alpes, et son principal agent en Italie, celui qu'il recommandait encore en partant au ministre russe (1), demeura chargé de faire valoir ses intérêts, tant auprès des Français émigrés que des ennemis publics ou secrets de la France. On lui adjoignait seulement comme secrétaire un émigré gascon, Marrenx de Montgaillard,

(1) Louis XVIII à Mordvinov, 20 avril 1796 (dans d'Hérisson, *Autour d'une révolution*, p. 279).

homme laborieux et honnête, qui devait occuper ce poste jusqu'en 1802. Depuis la mort du baron de Flachslanden, d'Antraigues correspondit activement, et sur le ton de la confiance, avec le duc de La Vauguyon, devenu le principal conseiller de Louis XVIII.

Il souhaitait alors, et il eût voulu provoquer un retour offensif des Autrichiens, appuyés par les cours de Naples et de Rome. Depuis l'année précédente, il avait acquis la confiance de la reine des Deux-Siciles, Marie-Caroline, et, non content de lui exposer ses spéculations politiques, il la poussait dans les voies de la résistance à outrance. Une négociation secrète en vue d'un arrangement avec la république avait été entamée par le roi Ferdinand à l'insu de sa femme, et conduite par le secrétaire de la légation napolitaine à Venise. D'Antraigues la découvrit, fit désavouer le négociateur par la reine, et maintint ainsi la cour de Naples dans les rangs de la coalition (1).

Il eût voulu profiter de cet incident pour hâter la formation d'une ligue austro-italienne où devait entrer le pape, donnant par là à la lutte la couleur d'une guerre de religion. L'enthousiasme catholique lui semblait bon à exploiter en Italie comme en Espagne, et Louis XVIII, qui en France voulait alors faire des prêtres les missionnaires de la cause royale, s'attachait volontiers

(1) Boulay de la Meurthe, *Quelques lettres de Marie-Caroline* (dans la *Revue d'histoire diplomatique*, octobre 1888). M. le comte Boulay de la Meurthe a publié à la suite de son travail presque toutes les lettres de Marie-Caroline à d'Antraigues conservées aux Archives des affaires étrangères. Elles sont au nombre de quatorze, et vont de 1796 à 1803.

à une combinaison dont le résultat devait lui procurer la reconnaissance de son titre de fils aîné de l'Église par Pie VI. D'Antraigues rédigea donc un appel à la guerre sainte, qu'on répandit comme l'œuvre du cardinal Borgia (1). Mais en quelques semaines tout fut changé par le traité que la cour de Naples subit à Paris même (10 octobre 1796).

D'Antraigues n'était pas plus heureux dans ses essais pour débaucher les troupes françaises. C'était une idée arrêtée chez les chefs de l'émigration qu'ils ne viendraient à bout de la Révolution qu'en attirant à eux les généraux républicains, ceux qui leur donneraient les armées, et par les armées, de gré ou de force, le reste de la nation. L'année précédente partie avait été liée avec Pichegru sur le Rhin, et on se promettait de grands résultats de cette négociation. Il était naturel de vouloir tenter le vainqueur d'Arcole, depuis peu le plus illustre et déjà le plus puissant. Louis XVIII et le duc de La Vauguyon envoyèrent à l'agence de Venise l'ordre formel de s'aboucher avec Bonaparte et ses principaux lieutenants (2). D'Antraigues était fait mieux que personne pour semblable besogne; mais il avait affaire à un homme trop confiant dans sa propre fortune pour obtenir de lui quelque promesse ou même une réponse à ses insinuations. Il crut avoir beaucoup fait en se pro-

(1) D'Antraigues à La Vauguyon, 8 octobre 1796. (A. F., *France*, vol. 634, f. 113.) — Cf. ce qu'écrivait Cacault à Bonaparte le 22 septembre : « Les fous appellent cette ligue la dernière ressource de l'Italie. » (Daru, *Histoire de Venise*, 4e édition, t. VIII, p. 229.)

(2) Louis XVIII à d'Antraigues, 27 octobre 1796. (A. F., *France*, vol. 60

curant et en se conservant les moyens de l'aborder.

Tout se borna à une correspondance avec un sien compatriote nommé Boulard, jadis avocat dans une bourgade du Vivarais, alors général à l'armée de Bonaparte. Les lettres de Boulard ne nous sont connues que par de rares extraits communiqués depuis à d'autres par d'Antraigues; elles apportent quelques échos des conversations de Bonaparte, révèlent par conséquent ses sentiments et ses espérances : « Rappellerez-vous les Bourbons? lui aurait dit un jour le général autrichien Clonard. — Non, jamais, » lui fut-il répondu, et d'autres ajoutèrent : « Il nous faut, si nous avons un prince, une race nouvelle qui nous doive le trône; l'ancienne nous exterminerait (1). »

Mais déjà d'Antraigues était entré contre son gré en relations avec l'homme qui devait se jeter à la traverse de ses desseins et le compromettre vis-à-vis de tous, amis et ennemis. En mars 1795, il avait reçu une lettre datée de Rheinfelden près Bâle, et signée Montgaillard. L'auteur disait avoir servi le roi jusque-là de son argent et de sa plume, mais être en ce moment découragé

(1) D'Antraigues à La Vauguyon, 1er mars 1797 (A. F., *France*, vol. 610.) Cf. le même au même, 13 octobre 1796. (*Id.*, vol. 634.)

Un autre extrait de cette correspondance, plus long et plus curieux, a passé dans une dépêche de Mordvinov à Osterman, du 14/25 mars 1797. (A. M.) On y trouve racontée, avec des détails nouveaux, l'entrevue de Bonaparte à Bologne avec le ministre prussien Lucchesini, qui nous était déjà connue par les *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'Etat.*

Boulard n'était point de l'état-major de Bonaparte, mais il paraît avoir surpris à l'adjudant-général Marmont plus d'une information utile.

et tenté de s'établir à Venise comme précepteur ou bibliothécaire. En réalité, il avait suivi avec succès cette carrière d'espion à double face où il est devenu un des types les plus répugnants de l'époque révolutionnaire. Cet homme, « bossu étincelant d'esprit et d'audace, l'air du diable boiteux et d'un juif portugais (1), » avait rôdé un peu partout, en Angleterre auprès de Pitt, aux Pays-Bas et en Allemagne auprès de Mercy et de Trautmansdorf, à Paris autour des bureaux du Comité de salut public, faisant consister son indépendance dans la succession et la variété de ses servitudes intéressées (2). Il continuait à se glisser, avec une souplesse égale à son cynisme, au milieu des hommes et des partis. D'Avaray, emporté par la jalousie, a appelé un jour d'Antraigues la fleur des drôles. Cette qualification appartient bien plutôt à Montgaillard; politiquement parlant, d'Antraigues était un viveur; Montgaillard est un prostitué. A l'époque où, de concert avec Fauche-Borel, il tentait de corrompre Pichegru, il envoyait à d'Antraigues deux brochures de sa composition, comme titre à un certificat de fidélité de la part de Louis XVIII. Le certificat lui fut accordé, mais avec des avis bien sentis sur l'inutilité de sa pré-

(1) MICHELET, *Histoire du* XIXe *siècle.*

(2) « Depuis quelque temps (juin 1794), il s'est échappé de Paris un certain M. de Montgaillard, lequel est arrivé à Bruxelles et y a été recherché par tout le monde pour avoir des détails exacts sur ce qui se passe en France... Ce Montgaillard, qui a fait la campagne de 1792..., prétend depuis ce temps avoir été initié dans tous les secrets des Jacobins... Il est parti de Bruxelles et a, dit-on, été en Angleterre donner au gouvernement tous les renseignements les plus importants... » (D'ESPINCHAL, *Journal ms.*, vol. XI. — Bibl. de Clermont-Ferrand.)

sence en Italie. On redoutait ce nouveau faiseur, sur un terrain déjà occupé par des hommes en possession exclusive de la confiance royale.

Montgaillard apparut cependant à Venise à la fin de l'été de 1796. Il avait alors l'attitude d'un royaliste fidèle, actif et utile. A Blankenbourg, résidence actuelle du roi, on faisait cas de ses talents et de ses moyens ; on l'avait employé à la délivrance de Madame Royale ; on acceptait même comme des motifs de s'appuyer sur lui ses relations, soupçonnées ou à demi avouées, avec les républicains, et on le croyait capable de gagner Bonaparte, ainsi qu'il avait gagné, il s'en vantait du moins, Pichegru (1). Il était accompagné d'un autre aventurier, qui se disait vicaire-général de Bordeaux, l'abbé du Montet, comme lui avide d'argent et prodigue de secrets politiques fort peu sérieux.

Sa première visite fut pour le ministre de France, Lallemant : visite clandestine, car il allait prendre des instructions pour celle qui devait suivre. De son propre aveu, les ministres d'Autriche, de Russie, d'Angleterre, tout comme le représentant de Louis XVIII, s'étaient inquiétés de son arrivée, et le faisaient observer par la police. Il n'en vint pas moins, escorté de du Montet, fatiguer d'Antraigues de ses récits ; il l'exaspérait par l'étalage de ses relations et de ses projets ; il lui demandait, ainsi qu'à Drake, de l'aider à tenter au profit

(1) Un mémoire de la main de Courvoisier, qui passa certainement sous les yeux de Louis XVIII (A. F., *France*, vol. 593, f. 336), parle de ses plans et de ses moyens avec toute sympathie et confiance.

d'une restauration monarchique l'ambition de Bonaparte, et, sous ce prétexte, il sollicitait de l'un 12.000, de l'autre 24.000 livres : « C'est trop peu pour Bonaparte, lui fut-il répondu, et c'est trop pour vous. »

Afin de capter la confiance de d'Antraigues, le 4 décembre, il s'ouvrit à lui ; après l'avoir régalé de quelques anecdotes sur Robespierre et le Comité de salut public, il lui raconta par le menu le détail des négociations nouées entre le prince de Condé et Pichegru l'année précédente. Ce n'était pas la première ni la dernière fois qu'il se livrait ainsi, car Mallet du Pan affirme avoir reçu de lui, à plusieurs reprises, verbalement et par écrit, de semblables confidences (1). Il joignit peut-être à son récit, comme nous le verrons plus loin, quelque histoire plus ou moins authentique sur les rapports tentés ou à tenter avec Bonaparte. D'Antraigues, vivement intéressé, s'empressa de noter, le lendemain de l'entretien, ce qu'il avait entendu.

C'était l'usage alors de fixer sur le papier, au sortir d'une conversation, le dialogue auquel on avait pris part, ou même assisté en témoin muet. Joseph de Maistre, sortant à Venise d'une entrevue avec le cardinal Maury, s'en rend compte la plume à la main ; Talleyrand à Erfurth s'empresse d'écrire les paroles échangées entre Napoléon et Gœthe. D'Antraigues lui-même avait noté ses entretiens avec Rousseau, et on verra plus loin rédigé de sa main et sur l'heure celui qu'il eut avec

(1) Mallet du Pan, *Mémoires et correspondance*, t. II, p. 321. — *Correspondance avec la cour de Vienne*, t. II, p. 342.

Champagny à Vienne, en 1802. Ce que lui racontait Montgaillard en 1796 pouvait lui paraître suspect, étant données la réputation du narrateur et l'étrangeté du récit. Il pensait du moins recueillir une page intéressante et inconnue de l'histoire de la contre-révolution, se donner des armes, le cas échéant, contre tous ceux qui y figuraient. Il ne se doutait guère qu'il rédigeait un document historique et politique important, une pièce de conviction fatale à son parti et à lui-même.

Tout en classant dans ses archives la confidence écrite de son émule en intrigues, d'Antraigues ne la paya point au prix qu'espérait son auteur; il refusa d'ouvrir le moindre crédit à un homme qui n'exhibait aucun pouvoir en règle émané de Louis XVIII ou des Anglais. Ainsi rebuté, Montgaillard cria bien haut qu'on l'empêchait de rendre au roi les plus grands services, puis repartit pour l'Allemagne au milieu de décembre, en quête de dupes plus faciles. L'abbé du Montet, resté derrière lui en criant misère, finit par extorquer une dizaine de louis à d'Antraigues, et disparut à son tour au mois de mai 1797 (1).

Ce que Montgaillard avait dit sans réserve à d'Antraigues, il l'avait fait entendre (cette réserve entrait dans son double jeu) à Lallemant, et le Directoire, averti plutôt qu'instruit, avait cherché avec ardeur en France et en Italie la trace des menées royalistes. Au

(1) Fauche-Borel a raconté l'histoire des relations de Montgaillard et de d'Antraigues dans une longue note de son livre *Précis de mes opérations*, etc. (pp. 52-62), et donné les pièces justificatives de cette note dans sa *Notice sur les généraux Pichegru et Moreau*, pp. 117-159.

printemps de 1797, l'agence royale de Paris fut découverte. Duverne de Presles, dans ses déclarations, livra les secrets de la correspondance de Venise, et d'Antraigues put dès lors pressentir à divers indices le péril qui le menaçait.

Bonaparte, tout en battant les généraux autrichiens, n'oubliait pas ceux qui aiguisaient à l'écart, au seuil des chancelleries, les armes de la coalition. Sur sa demande impérieuse, Mallet du Pan, mal protégé par la neutralité helvétique, était chassé de Berne ; Drake se dérobait prudemment à l'approche des Français et se réfugiait à Udine. Bonaparte était également au fait des menées de d'Antraigues ; il avait déjà intercepté ses lettres, et soit par Lallemant, soit par Montgaillard, il avait dû apprendre qu'entre les mains de cet émigré devaient se trouver les secrets et les preuves de la « conspiration royale ». C'est de son cabinet que semble parti un ultimatum menaçant présenté le 9 avril par les patriotes de Venise à leur gouvernement. D'après cette pièce, la première mesure à prendre était l'arrestation de d'Antraigues, la saisie de ses papiers, « en relâchant ensuite sa personne, » la consignation desdits papiers entre les mains du ministre de France, pour être remis ensuite au Directoire (1).

Un fait étrange et ignoré, c'est qu'à ce même moment d'Antraigues eût pu, s'il l'eût voulu, entrer au Conseil des Cinq-Cents et travailler légalement à la ruine de la république. Les élections de l'an V devaient avoir

(1) Daru, *Histoire de Venise*, 4e édition, t. VI, p. 25.

lieu le 1er prairial (20 mai), et les royalistes, avec l'assentiment tacite de Louis XVIII, se préparaient à y prendre part, de compte à demi avec les adversaires du jacobinisme. De France, sans doute du Vivarais, on sollicita l'ancien député de la noblesse de se faire rayer et d'annoncer sa candidature. La pensée de ressaisir en rentrant quelques débris de sa fortune le tenta ; il demanda conseil à sa mère, dont il méconnaissait souvent les avis, mais dont il appréciait fort le jugement à l'occasion. Celle-ci, droite et entière, était incapable de comprendre une transaction qui lui semblait fatale, soit au caractère, soit au désintéressement présumé de son fils. Elle le conjura de ne point affronter une mêlée où il rencontrerait des hommes tels que Talleyrand, de tenir « ferme comme un roc ». — « Le pauvre A (roi), ajoutait-elle, se prendra à toutes les branches, à la bonne heure, mais ses sujets ont leur honneur à conserver... Il faut rester pur, droit et loyal, laisser faire les intrigants... » D'Antraigues, après un instant d'hésitation, céda à ces conseils. Sa mère, n'étant pas sur la liste des émigrés, se décida à rentrer, afin de revendiquer, sous le couvert de la législation en vigueur, ce qu'elle pourrait des biens fonds de la famille. Elle se mit en route pour la France en février 1797. Quant à d'Antraigues, eût-il été élu, il eût probablement après le 18 Fructidor suivi Pichegru en Guyane. En restant émigré, exposé en Italie à la vengeance de ses compatriotes républicains, il se préparait les épreuves non moins inattendues dont on va lire le récit.

II

L'ARRESTATION. LE PORTEFEUILLE (1797)

L'invasion des États vénitiens et la destruction de la vieille république eurent lieu au mois de mai 1797.

Dès le mois de janvier, d'Antraigues, pressentant les événements, avait sollicité pour l'année suivante un asile en Russie. L'armée française approchant, il dut songer peu de temps après à mettre en sûreté sa personne et ses papiers. A la légation de France, il le savait sans doute, on le considérait comme ayant organisé « les croisades religieuses, les soulèvements, les assassinats de la Terre-Ferme, les massacres des hôpitaux (1) », tout ce qui donnait prétexte aux menaces de Bonaparte, et on guettait ses correspondances comme une importante conquête. Le chargé d'affaires Villetard, qui en cette affaire paraît avoir montré beaucoup d'initiative et d'activité, poussait le gouvernement vénitien à les faire saisir, sauf à déclarer ensuite à Pétersbourg qu'il avait fallu céder à la force (2). Le tumulte démocratique du 12 mai, qui précéda seulement de quatre jours l'entrée de nos troupes, empêcha Villetard de tenter cette soustraction par ses propres moyens.

(1) MONTGAILLARD, *Mémoires secrets*, p. 119.

(2) Villetard à Delacroix (17 floréal an V, 6 mai 1797). (A. F., *Venise*, vol. 253, f. 190.)

De son côté, d'Antraigues avait réussi à faire passer à la légation d'Autriche une caisse contenant ses principales correspondances; il garda seulement trois portefeuilles, ne contenant, — au moins il le disait et voulait le croire, — que des ouvrages purement littéraires et les éléments de son travail courant (1). Quant à sa personne, il espérait être couvert jusqu'au bout par le pavillon russe. Il n'écouta ni Campos, qui lui prédisait son arrestation imminente, ni Mordvinov, qui l'engageait avec insistance à partir seul et à se mettre en sûreté. A l'un et à l'autre il s'entêta à opposer les ordres de Louis XVIII, et se dit prêt à mourir plutôt que d'abandonner son poste : Qui sait, pensait-il, si l'on ne me tend pas un piège pour m'isoler et m'arrêter plus facilement?

Le 15 mai, les Français étaient aux portes de Venise; on annonçait pour le lendemain l'occupation de la ville. Mordvinov fit demander deux passeports à la légation française. Avec six personnes, parmi lesquelles d'Antraigues et sa femme, il voulait gagner un pays encore aux mains des impériaux; le reste de sa légation devait s'éloigner par mer, sur un bâtiment autrichien. Villetard envoya les passeports, en spécifiant qu'aucun d'eux ne pourrait servir au nommé d'Antraigues, « agent d'un émigré français imaginaire héritier de la couronne de

(1) D'Antraigues à Maury, 9 novembre 1798. (A. F., *France*, vol. 594.) — « Je dois croire qu'il a brûlé les écrits autres que les siens, car il me le mandait positivement le 6 mai. » (L'abbé de Pons au roi, 31 mai 1797. — A. F., *France*, vol. 610.)

France (1). » Puis se doutant bien que cette restriction serait regardée comme non avenue, il expédia à toutes les frontières, et à Trieste occupée par le général Bernadotte, le signalement de l'homme qu'il voulait à tout prix atteindre.

Le 16 mai, d'Antraigues et sa famille quittèrent Venise à la suite du ministre russe. Les premiers jours, tout alla bien : les postes français laissaient passer et même comblaient d'attentions les voyageurs. Ceux-ci, encouragés par cet accueil, crurent pouvoir traverser Trieste ; mais là, le soir du 21 mai, leurs voitures, arrêtées devant la principale auberge, furent entourées de soldats. Mordvinov et sa suite durent descendre, sans qu'on voulût examiner leurs passeports, et ils furent aussitôt conduits au quartier général. Là, le général Bernadotte se montra à eux au milieu d'un nombreux état major, et le dialogue suivant s'engagea :

Bernadotte. — Est-ce vous, Monsieur, qui vous dites ministre de Russie?

Mordvinov. — Oui, Monsieur, comme le constate mon passeport, et je proteste hautement contre l'indignité du traitement qu'on me fait subir au mépris du droit des gens.

Bernadotte. — Quoique vous soyez le ministre d'une puissance ennemie de la république française, on aura pour vous tous les égards que comporte la circonstance; mais il doit se trouver dans votre suite une personne

(1) A. F., *Venise*, vol. 253, f. 421.

suspecte à mon gouvernement. Voudriez-vous me dire les caractères de celles qui la composent?

MORDVINOV. — J'ai avec moi un conseiller et un secrétaire de légation, un gentilhomme attaché à ma mission, un consul-général et un major.

BERNADOTTE. — Je vous somme, Monsieur, de me déclarer le nom de la personne que voilà (en montrant d'Antraigues).

MORDVINOV. — Je croirais manquer à la dignité de ma cour, si je cachais le nom d'une personne attachée à ma mission d'ordre exprès de mon souverain. C'est M. le comte de Launay d'Antraigues, pour lequel je réclame les égards que le droit des gens assure à tous les membres d'une mission publique.

BERNADOTTE. — Mais, Monsieur, ceci ne peut regarder le comte d'Antraigues, qu'on dit être ambassadeur de Louis XVIII notre ennemi, et en conséquence je vous déclare qu'il est arrêté. S'il eût été le plus fort, il nous eût fait tous fusiller; maintenant que nous le sommes ici, nous usons de ce droit-là.

MORDVINOV. — Puisque vous déclarez vous-même user du droit du plus fort, je n'ai qu'à réitérer ma protestation contre le procédé indigne dont on use à mon égard. En retenant M. d'Antraigues, vous manquez au souverain qui a daigné le placer près de moi. Le passeport du ministre de France ne spécifie aucune exception pour les personnes attachées à ma légation, et je dois envoyer un courrier à S. M. l'empereur, afin de l'informer de ce qui m'arrive.

Bernadotte. — Sachez donc que, pour ce qui est de l'arrestation de M. d'Antraigues, j'agis d'ordre exprès de mon gouvernement. Quant à votre personne, j'ai prescrit qu'il soit fourni à vous et à votre suite un logement convenable à l'auberge, et vous êtes maître de demeurer ou de continuer votre route, ainsi que vous le jugerez à propos (1). »

D'Antraigues, aussitôt après son arrestation, apprit qu'il partirait pour Milan dans quelques heures. Ses malles furent retenues et fouillées en tous sens. Mme Saint-Huberty, moins surveillée que lui, put seulement détourner les trois portefeuilles que son mari avait eu l'imprudence d'emporter. Avertie à temps d'avoir à en anéantir deux, elle jeta au feu ou pétrit dans l'eau tous les papiers qui s'y trouvaient; puis elle livra le plus tard possible celui qui restait, fermé à clé, et qu'elle croyait exclusivement rempli d'opuscules littéraires et de pièces insignifiantes. Un seul portefeuille, si gros qu'il fût, quand on pensait saisir toute une bibliothèque, était un maigre butin. On y mit cependant les scellés, et le propriétaire y apposa son cachet.

Autorisé à faire ses adieux à Mordvinov, il ne manqua pas l'occasion de se dire hautement Russe et dévoué à l'empereur de Russie. Comme il recommandait avec instance sa femme et son fils : « Ils ne veulent pas vous quitter, lui dit-on, et désirent partager votre sort. » D'Antraigues à son tour, se croyant engagé par la re

(1) Ce dialogue est emprunté presque textuellement à une longue dépêche de Mordvinov datée de Fiume, 14/25 mai (A. M.).

connaissance, sentant d'ailleurs que Mme Saint-Huberty, pour le servir dans sa captivité, devait avoir d'autres titres que le souvenir de ses talents et de ses succès, se décida à la déclarer comme sa femme légitime. Quand elle vint lui faire ses adieux, il lui tendit la main, et présenta aux assistants la comtesse d'Antraigues; puis il demanda pour elle et son enfant l'autorisation de le suivre. On y consentit, à condition qu'il paierait les frais du voyage.

Le même soir, d'Antraigues partait en poste, entre deux pelotons de dragons, son portefeuille à ses côtés, sur les genoux d'un officier. Sa femme et son fils le précédaient dans une première voiture.

Bernadotte lui avait promis des égards personnels ; ils ne lui manquèrent pas pendant le voyage, qui dura six jours. A son passage à Vérone, le 26 mai, d'Antraigues rédigea, sous forme de lettre au général en chef, une première protestation ; comme sujet employé et payé par un souverain étranger, il demandait qu'on lui rendît son portefeuille et qu'on le ramenât à Trieste. Le 27 au soir, à son arrivée à Milan, son premier logis fut une étroite cellule, dans un couvent transformé en prison. Le lendemain, on le conduisit à la citadelle, où il habita une chambre voûtée et grillée, avec un factionnaire à sa porte. Sa femme et son fils avaient dû se loger en ville, sauf à être réunis à lui durant le jour.

Ici commence pour lui une période de trois mois, où il eut l'honneur fatal à sa réputation d'être mis face à face du vainqueur de l'Italie. Pour démêler les incidents

et les conséquences de sa captivité, nous avons deux séries de documents : la première comprend la correspondance officielle de Bonaparte, et les indications semées par Napoléon dans les conversations et les dictées de Sainte-Hélène ; la seconde se compose des lettres et mémoires émanés de d'Antraigues lui-même. La correspondance n'est pas complète ; les récits de Napoléon, postérieurs de vingt ans, au milieu d'omissions voulues et d'inexactitudes peut-être involontaires, semblent rendre assez justement dans l'ensemble l'attitude qu'il avait eue envers son prisonnier. D'Antraigues, au contraire, a multiplié les détails sur cet incident capital de sa vie, autre façon commode pour un homme d'esprit et d'imagination de farder et de masquer la vérité. Dans ses écrits à ce sujet, les contradictions, les mensonges palpables foisonnent. Ce double dossier laisse dans l'ombre plus d'une particularité à laquelle on doit suppléer par des conjectures tirées, soit de la vraisemblance des faits dans leur succession logique, soit du caractère des hommes. Nous espérons néanmoins avoir éclairci, autant qu'il peut l'être, cet épisode qui se lie de si près, en l'an V, à l'histoire générale de la Révolution.

La première pensée de Bonaparte fut d'expédier le captif à Paris. Le 30 mai, il donna un ordre en ce sens à son chef d'état-major Berthier. Mais le lendemain une nouvelle missive lui arriva, datée « du cachot n° 10 » ; l'auteur se plaignait d'être victime d'un guet-apens tel qu'il n'en avait pas trouvé dans les déserts

de l'Arabie; il demandait à être réuni à sa famille, à assister à l'inventaire de son portefeuille et à l'examen de ses papiers. Bonaparte ne jugeait pas en cette affaire les formes d'usage plus opportunes à Milan qu'elles ne l'avaient été à Trieste. Il fit briser les scellés et sauter la serrure du portefeuille.

Au milieu de liasses insignifiantes, lettres de Jean-Jacques Rousseau, dissertations philosophiques ou littéraires, minutes de documents remontant à l'ancien régime, on trouva le narré des conversations tenues avec Montgaillard l'année précédente. Bonaparte pressentait le coup d'État préparé alors à Paris contre les Conseils; il voulait autant que possible attirer entre ses mains les pièces justificatives de cet attentat, comme plus tard s'en attribuer les bénéfices. Perdre un rival tel que Pichegru, se donner les apparences d'avoir servi la république sauf à la dominer ensuite, tel était son but, et pour mieux y parvenir, il pensa que d'Antraigues serait mieux entre ses mains qu'entre celles de Barras. Impatient d'obtenir le commentaire verbal des papiers qu'il venait de saisir, dans la nuit même (1er juin), il fit venir le prisonnier, en voiture, à son quartier général de Monbello.

Leur entrevue dura plusieurs heures. Quel en fut le caractère? D'Antraigues, on le sait, était capable moins de résister à un interlocuteur puissant et irrité que de hasarder sous le coup de l'amour-propre surexcité quelque boutade ou quelque bravade, et à ce moment il devait craindre et pour sa liberté et pour sa vie. Voici

donc, et toute critique faite des témoignages des deux interlocuteurs, comment les choses ont pu se passer.

Prévenant ou relevant les protestations du prisonnier, Bonaparte débuta par une vive sortie destinée à l'intimider : « Si j'avais été à Trieste, le ministre de Russie eût été arrêté lui-même. Nous ne devons aucun égard à son souverain ni à d'autres. On ne nous rend pas nos procédés d'honnêteté, et nous sommes dupes. Vous avez trop d'esprit pour ne pas comprendre que vous vous êtes attaché à une cause perdue. La révolution est faite en Europe, il faut qu'elle ait son cours. Si elle pouvait être arrêtée, c'eût été par des rois faits pour lui en imposer, mais ces rois n'existent nulle part, leurs ministres sont des coquins ou des imbéciles ; dans leurs armées les soldats sont bons, mais les officiers mécontents, et ils sont battus. Tout cela va finir. J'ai ouvert votre portefeuille, parce que cela m'a plu ; les armées ne connaissent pas les formes d'un tribunal. Je pourrais, s'il me convenait, vous faire traduire devant un conseil de guerre comme embaucheur de mon armée, et me débarrasser de vous (1). » Puis, après cette explosion, le *tragediante* se fit *commediante;* après avoir effrayé, il flatta ; il fit entrevoir des avantages positifs, tels que le retour en France, de l'argent, des places, en retour de quelques confidences. Son interlocuteur, si hardi la plume à la main, devait mal supporter une discussion

(1) Loi du 4 nivôse an IV, art. 1 et 6. — Il est assez curieux de constater la ressemblance de ce langage, tout césarien, avec celui qu'au même moment Bonaparte tenait à Melzi et à Miot, en leur exposant ses rêves d'avenir. V. les Mémoires de ce dernier.

verbale, surtout en de semblables circonstances. Éperdu devant cette parole tranchante et menaçante, puis exalté par l'importance que semblaient lui donner des avances succédant à des défis, il se laissa aller à sa faconde, révéla les affaires de son parti en exagérant complaisamment son rôle, fit peut-être certaine promesse dont nous parlerons tout à l'heure, bref fut joué ou crut utile d'être joué.

Quand il sortit de ce tête-à-tête, il se disait content de Bonaparte, probablement parce qu'il l'était alors de lui-même (1). Plus tard, il s'apercevra du rôle qu'il a étourdiment accepté, et ce sera la pensée de cette humiliation, jointe au désir de rentrer en grâce auprès des royalistes, qui le conduira à composer après coup son attitude, à ne faire ressortir que la partie « tragique » de l'entretien, à y introduire le spectacle de sa résistance à une proposition déshonorante, et de son héroïsme invincible. Il imagina en effet, pour faire oublier la *conversation* trop réelle avec Montgaillard, une conversation ou plutôt une altercation avec Bonaparte. Le général aurait mis sous ses yeux quatre cahiers contenant des extraits de soi-disant lettres de Pichegru, du prince de Condé, de Flachslanden, rédigés de façon à perdre tous ses rivaux, et il lui aurait dit : « Tenez, signez ces papiers comme extraits de votre portefeuille,

(1) « De la part du général en chef, j'ai éprouvé des témoignages d'intérêt. En se refusant à me rendre la justice qui m'est due, il m'a offert tout ce que le désir de m'être personnellement agréable pouvait lui inspirer. » (Mémoire du 4 juin.)

« Pour les procédés particuliers et personnels, je ne peux que m'en louer. » (A Boissy d'Anglas, 23 juin.)

je vous le conseille. Vous serez réintégré dans vos biens, vous toucherez cent mille écus que voici en lettres de change sur la maison Cambiaso de Gênes, peut-être serez-vous employé à quelque ambassade. » Une assez longue dispute s'en serait suivie, d'Antraigues dédaignant jusqu'au bout les séductions et les menaces. On voit d'ici l'invraisemblance de ces allégations. Comment supposer qu'en vingt-quatre heures ces cahiers remplis de lettres apocryphes eussent été rédigés dans les bureaux de l'état-major, alors qu'on avait sous la main une pièce suffisante pour perdre Pichegru ?

Mais d'autre part qu'était-ce que cette pièce? Celle qui est venue de Monbello à Paris, et qui est aujourd'hui aux Archives nationales, comprend seize pages in-4, écrites au recto et au verso, plus trois lignes sur la dix-septième page, le tout à mi-marge, sans note comme sans rature, sans signature enfin, mais incontestablement de la main de d'Antraigues (1). Est-ce bien celle-là qui est venue de Trieste à Monbello? Bonaparte, le 1er juin, n'exhiba point la pièce accusatrice, je l'admets; il avait ses raisons pour agir ainsi; mais il est probable qu'il arracha à l'auteur l'aveu de son authenticité. Les jours suivants, dans l'entourage du général, cet aveu était considéré comme certain (2).

Seulement (et ici nous entrons dans le domaine de l'hypothèse pure) cette conversation se divisait peut-

(1) On peut constater de plus à la 3e et à la 5e page la reprise d'une rédaction interrompue.

(2) Bourrienne, *Mémoires*, t. I.

être en deux parties distinctes, l'une relative à Pichegru, l'autre à Bonaparte. D'Antraigues écrivait à son geôlier le 12 juin, dans une lettre destinée à l'impression : « Dans ce roman rempli de rêveries, d'absurdités et de faussetés vous voyez quel rôle il (Montgaillard) vous fait jouer à vous-même. Vous voyez qu'il prétend vous avoir vu, connu, parlé, avoir traité avec vous (1). » Or rien de tout cela n'existe dans le texte actuel de la conversation. Plus tard d'Antraigues, s'adressant au roi, citait sa *première* conversation avec Montgaillard. La première en suppose une seconde, qui a disparu ; il n'est pas difficile de deviner comment ni pourquoi. Seulement, dans ce cas, Bonaparte, aussi désireux de livrer au Directoire les pages inculpant Pichegru que de supprimer celles qui avaient trait à lui, aurait, dans l'entrevue du 1er juin, fait promettre à son prisonnier la rédaction d'une version nouvelle et partielle, et d'Antraigues, sous le coup de la peur, obéissant à une invitation impérieuse ou doucereuse, aurait payé, par cette transcription faite de souvenir, la rançon de sa prochaine délivrance; il aurait même laissé au début quelques anecdotes sur les coryphées de la Terreur, qui n'étaient guère propres à être mises sous les yeux des Directeurs, afin de donner le change sur l'origine et la destination du document. Puis une fois ce service rendu et oublié avec intention, il aurait repris toute son assurance pour nier publiquement la pièce originale, sous prétexte qu'on l'avait extraite de son portefeuille sans qu'il fût présent.

(1) A. F., *France*, vol. 591, f. 125 et suiv.

Cette conjecture paraîtra peut-être subtile, mais elle me semble seule pouvoir expliquer, en présence de certains faits ou de certains témoignages authentiques, les assertions contradictoires des uns, le silence voulu des autres.

Dès le lendemain de l'entrevue du 1er juin, d'Antraigues paraît évidemment payé de quelque service rendu. Le 4, il est transféré du cachot n° 10 dans un appartement plus vaste de la citadelle, où il pourra habiter avec sa femme et son fils, et recevoir les soins nécessaires à sa santé. C'est une première prime accordée à ses indiscrétions. Le 7, il passe de la citadelle dans un palais de Milan, chez le marquis Andreoli. Il est consigné là, par billet de logement, avec un officier de planton et douze soldats à sa porte et des sentinelles aux issues, mais dans des appartements dorés, dit-il, comme il n'en avait jamais vus de sa vie.

Quelques heures plus tard, à minuit, l'adjudant-général Couthaud se présente pour lui faire subir un nouvel interrogatoire. Couthaud, après quelques questions insignifiantes posées en présence de témoins, se ménage un tête-à-tête, puis : « Voulez-vous reconnaître qu'un cahier contenant *vos conversations* avec Montgaillard est écrit de votre main et a été trouvé dans votre portefeuille ? — Non, lui est-il répondu; je n'ai eu devant moi qu'un aventurier du nom de Royer; je ne reconnaîtrai pas ce cahier, à moins qu'on ne me le présente, que je ne l'aie lu et signé à chaque page. » Et sur l'insistance de Couthaud : « Je déclare que la pièce est

fausse, et je n'en veux reconnaître aucune sans la voir. »

Ainsi voilà un document qu'il récuse, quant à son origine et quant à son auteur. Mais alors ses réponses ne visaient-elles pas le texte original, celui où Bonaparte était mis en scène et que par conséquent on ne voulait pas lui montrer ? Cette équivoque habile lui paraissait sauver à lui-même sa propre sincérité, et devoir sauver sa situation devant ses amis ; car il l'a continuée. Cette pièce qu'il disait fausse à Couthaud, il l'avouait quelques jours plus tard, mais c'était alors une ébauche de trois ou quatre pages inachevées. Elle est devenue ensuite un manuscrit de neuf pages, puis un opuscule de trente-trois (celui-ci pourrait bien être vraiment la pièce trouvée à Trieste), tantôt écrites à mi-marge, avec des annotations multiples et critiques de sa main (*contradictions, fausseté*s, etc.), tantôt écrites sur trois colonnes, chacune contenant une version différente des soi-disant révélations de Montgaillard. Par ces affirmations contradictoires il espérait sans doute atténuer ou détruire aux yeux des royalistes la valeur de la *conversation*, faire douter de son importance ceux qui ne l'auraient point vue, et soupçonner de faux la seconde édition expurgée qui était pourtant son œuvre (1). Celle-ci, qu'on n'avait aucun motif de cacher, traînait sur la table de Bonaparte, où Bourrienne put la lire et en prendre copie.

(1) Remarquer ce qu'il écrit à Maury (1 septembre 1798) : « Ils en ont supprimé plus des trois quarts... On a composé sur cette pièce celle qu'on a imprimée. », (A. F., *France*, vol. 594, f. 384 et suiv.)

Cette hypothèse d'une *combinazione* à l'italienne, de la substitution imposée et convenue d'une pièce à une autre, se fortifie pour nous et du silence systématique qu'a toujours gardé Bonaparte sur la *conversation*, et de la conduite tenue par le chef d'état-major Berthier. Plusieurs fois à Sainte-Hélène, Napoléon a parlé de ses « longues conversations » avec d'Antraigues, où il se donne le beau rôle ; mais des pièces manuscrites qu'il aurait saisies, et dont il aurait, à Monbello ou à Milan, demandé compte à son interlocuteur, pas un mot. Évidemment il avait intérêt à se taire sur elles, sur ce qu'elles contenaient relativement à lui, et sur la façon dont il les avait accommodées à ses vues, avant de les faire passer aux mains de Barras.

Notons un dernier fait caractéristique. Sur les douze pièces du dossier transmis à Paris, onze ont été signées et paraphées par Berthier. La signature manque à la douzième, qui est justement la *conversation*. Un oubli ne se conçoit guère ici, car c'était la seule pièce vraiment importante à authentiquer. Berthier répugnait-il secrètement, malgré ses démonstrations jacobines, à contribuer à la perte de Pichegru ? Ou bien aurait-il été retenu par un sentiment d'une nature plus délicate ? Berthier avait été, ne l'oublions pas, le principal témoin de l'entrevue du 1er juin, et il était initié à tous les secrets de l'état-major ; aurait-il voulu ne pas consacrer par sa signature l'authenticité d'une pièce dont il connaissait les véritables origines? Il suffit d'indiquer cette question insoluble, comme tant d'autres, dans cette affaire ren-

lue mystérieuse à dessein par tous ceux qui y furent mêlés.

Quoi qu'il en soit, la pièce trouvée ou non dans le portefeuille de d'Antraigues, mais écrite entièrement de sa main, devait sans retard être expédiée à Paris ; là seulement elle avait une valeur sérieuse. On la plaça ntre d'autres papiers sans valeur, propres, ce semble, la faire ressortir, fragments de comptes, copies de ieux mémoires ou minutes de vieilles lettres, et le) juin ce singulier dossier destiné au Directoire par- it pour Paris (1).

Dès le 6, le portefeuille ainsi allégé avait été remis au néral Kilmaine, gouverneur de la Lombardie, avec arge de le restituer à son propriétaire. Kilmaine ma- festa, paraît-il, des scrupules en recevant un porte- uille dont les scellés avaient été rompus et le conte- u épuré à huis-clos, et ce fut Bonaparte lui-même qui mit l'objet quelques jours plus tard (11 juin) entre les ains de Mme d'Antraigues.

(1) Dans les pièces justificatives de sa *Notice sur les généraux Picheru et Moreau*, Fauche-Borel a publié, d'après une note à lui remise ar d'Antraigues, la liste des papiers soustraits dans le portefeuille. ette liste correspond exactement aux pièces contenues dans le dosier des Archives nationales (AF III, 44). On trouve de plus dans ce ossier, mais sans numérotage, les pièces saisies à la fin de juin, et u billet envoyé de la part de Bonaparte en l'an XII pour prescrire un uvel examen des pièces.

III

LA CAPTIVITÉ

Bonaparte était arrivé à ses fins. Un des principaux agents de Louis XVIII lui avait livré plus ou moins volontairement les secrets importants du parti ; il restait à décider de son sort. Or, ce complice inattendu du Directoire se présentait à ses anciens compatriotes avec un double caractère ; en droit, attaché à une légation russe, en fait, Français émigré. D'après les pièces remises entre ses mains, Bonaparte était contraint de lui reconnaître un caractère public au service de l'étranger, et ne pouvait lui refuser la protection du droit des gens. Pour savoir s'il échappait d'autre part aux lois contre les émigrés, Bonaparte l'avait fait interroger dès le 1er juin par l'adjudant-général Landrieux, chef de la police secrète de l'armée. Il résultait des réponses de l'inculpé que ces lois ne lui étaient pas applicables — car il n'avait jamais porté les armes contre la France — Bonaparte conclut en ce sens, en envoyant l'interrogatoire à Paris. D'Antraigues ne pouvait ni être traduit comme émigré devant une commission militaire, ni devant un conseil de guerre comme espion saisi en terre conquise. Faute de prendre l'un ou l'autre parti de lui appliquer l'une ou l'autre qualification, il fallait le remettre en liberté.

C'est ce que pressentait le ministre des relations
ctérieures Delacroix, lorsque, le 7 juin, à la nouvelle
› l'arrestation, il demandait une enquête sur place à
› sujet ; et c'est ce que confirme Bonaparte dans sa
ponse du 19. En attendant, le Directoire prescrivait à
ux reprises de ne point relâcher le prisonnier, par
esure de police militaire, jusqu'à de nouvelles circon-
ances et à des ordres ultérieurs(1). Il lui semblait utile
› garder sous les verroux un homme qui pouvait de-
nir, dans la lutte prochaine contre les Conseils, un
ge précieux.

Cependant d'Antraigues, confiné au palais Andreoli,
ait aussitôt des facilités dont il jouissait pour sa cor-
spondance, et prenait Bonaparte, la France et l'Eu-
pe à témoin de l'injustice de sa détention. Dès le
uin, il avait composé un mémoire qu'il réussissait
ransmettre à l'abbé de Pons, à Turin, en recomman-
nt de le faire au plus tôt imprimer, distribuer au roi,
prince de Condé, aux agents anglais répandus en
ance (2). Ses lettres allaient trouver sa mère à Flo-
ıce, Marrenx-Montgaillard à Venise, le duc d'Havré
Madrid. Il faisait assurer Louis XVIII qu'on n'avait
ıuvé sur lui aucune pièce compromettante, et lui de-
ındait éventuellement une recommandation auprès

1) *Arch. Nat.*, AF., III, 452, n°s 2557 et 2570 (31). Le premier arrêté est
né Reubell, Barras, la Réveillère, le second Carnot, Barras, Bar-
lemy.

2) Ce mémoire est imprimé dans : 1° PELTIER, *Paris pendant l'année*
97, vol. XIV, p. 173; — 2° *Souvenirs d'un émigré* (par Laporte), p.
.

de l'envoyé de Prusse à Paris. Il savait bien qu'à Blankenbourg on n'arriverait jamais à saisir la preuve écrite de son imprudence ou de sa trahison.

Du côté de Bonaparte, sa tactique était autre; après avoir déclaré (8 juin) qu'il ne répondrait plus à aucun interrogatoire, il rédigeait le 12 une note où il essayait d'atténuer la portée des pièces soustraites. Comme dans sa réponse à Couthaud, il évitait de s'expliquer au sujet de la *conversation*, et se rejetait sur la qualité présumée de son interlocuteur ; il niait de nouveau avoir eu affaire au vrai Montgaillard, et il demandait audacieusement à être confronté avec l'aventurier qui avait pris ce nom. Seulement, sachant Montgaillard en Allemagne, il indiquait Livourne comme le lieu de sa résidence, et requérait Bonaparte de l'y faire arrêter. Pendant deux mois la police française chercha inutilement Montgaillard à travers la Toscane. D'Antraigues s'est plus tard vanté, comme d'un trait d'habileté, de cet impertinent mensonge (1).

Pour obtenir sa liberté personnelle, il n'avait pas besoin de ces subterfuges. Là il se sentait sur un terrain solide; comme Russe, il invoquait le droit public; et à supposer qu'il fût resté Français, il se disait protégé par la Déclaration des droits de l'homme et la Constitution de l'an III. Les réclamations écrites ou verbales lui coûtaient peu ; il en a avoué onze pendant ses trois mois de captivité. Il répétait avec raison : « Vous me traitez en émigré, quand je me réclame, comme

(1) D'Antraigues à Louis XVIII, 4 février 1798 (A. F.).

ranger, de la juridiction suprême du Directoire ; vous e regardez comme prisonnier de guerre, quand je ɔmande à être jugé sur le fait d'émigration par les ibunaux. »

Depuis l'entrevue du 1er juin, d'Antraigues ne paraît us avoir rencontré Bonaparte dans un tête-à-tête préɹré par son tout-puissant interlocuteur. Il est difficile ɔ déterminer où et à quel moment ils se revirent ; il ɹt certain toutefois qu'il y eut entre eux des entrevues ɹssagères, presque fortuites, où la conversation dégérait assez vite en altercation violente (1). La Saint-luberty amena quelques-uns de ces rapprochements, ɹar suite de ses relations avec Mme Bonaparte.

L'ex-vicomtesse de Beauharnais tenait alors à Milan ɹne espèce de cour ; là, comme plus tard à la Malmaiɜon et aux Tuileries, les émigrés étaient accueillis avec courtoisie et même avec empressement. La Saint-Huberty, devenue comtesse d'Antraigues et décorée du cordon de Saint-Michel, était devenue socialement son égale. L'ancienne chanteuse, dans l'intérêt de son mari, alla voir l'ex-grande dame ; et Bonaparte toléra ces visites, comme pouvant lui fournir l'occasion d'interpellations directes ou d'insinuations indirectes à son prisonnier.

Ce fut sans doute auprès de Joséphine qu'il rencon-ra plus d'une fois l'hôte du palais Andreoli ; mais que ɔouvait-il répondre à ses réclamations, sinon qu'il atendait, ce qui était exact, un ordre du Directoire, ou

(1) D'Antraigues écrit à Maury (21 juillet 1798) qu'il a encore causé ɹvec Bonaparte quatre heures le 13 juillet.

bien lui laisser entrevoir qu'au premier moment favo rable il le mettrait de son propre mouvement en liberté Dans ces entretiens, sur lesquels nous avons au plu quelques indications, le général dut être, comme l 1er juin, tantôt caressant et tantôt violent par système, l'é migré tantôt abondant en protestations sans péril sur sa situation, tantôt complaisant par vanité et indiscret lorsqu'il s'agissait d'autrui. Le 13 juillet, Bonaparte aurait accueilli un nouveau mémoire qui lui était présenté par ces mots : « Allez vous faire f... ; si vous écrivez encore, je vous f... au cachot à la citadelle (1).» Quelquefois on répliquait à ses grossièretés par des impertinences. D'Antraigues se vante d'avoir dit que si l'empereur de Russie refusait ses services, il se ferait laquais de quelque bourgeois honnête, ce qui vaudrait encore mieux que de servir un des cinq Directeurs. Une autre fois, sous la menace d'être transféré à Paris, il se serait écrié : « Je reverrai avec plaisir une ville que je considère toujours comme appartenant à mon roi. » En tout cas Bonaparte pouvait écrire, le 3 juillet, au Directoire « L'insolence de cet homme est inconcevable ; il me menace presque de l'opinion en France, où il se croit le maître.» S'il dit ailleurs que d'Antraigues chercha à

(1) D'Antraigues à Maury, 21 juillet 1798. (A. F., *France*, vol. 594.) — Dans le compte-rendu de sa captivité adressé à Mordvinov, d'Antraigues raconte l'incident suivant d'une de ses visites à Mme Bonaparte : « Au milieu d'une de ces ardentes discussions, j'aperçus une porte presque cachée par un lit au fond de la chambre, et je vis M. Bonaparte se ravalant au rôle d'un espion surprenant lui-même les plaintes d'un homme qu'il voulait tôt ou tard faire égorger... Sa femme, étonnée, confondue..., se bornait à assurer qu'il n'était pas sanguinaire, qu'il ne voulait pas ma mort... »

lui plaire, il avoue implicitement avoir su lui-même fasciner son interlocuteur, exciter sa parole par des confidences sans portée, tantôt en lui annonçant le triomphe de Barras comme inévitable, tantôt en se laissant croire favorable à une restauration monarchique. Plus tard, il ne se souvenait plus que d'avoir voulu séduire son prisonnier ; et ce dernier à son tour, en se remémorant leurs orageux entretiens, ne se rappelait plus que les injures et les menaces.

Une de ces entrevues faillit tourner au tragique. D'Antraigues, en désespoir de cause, avait pris le parti d'intéresser à lui ceux qui en France détenaient une portion de la puissance publique. Il rédigea à l'adresse de son compatriote Boissy d'Anglas, alors président des Cinq-Cents, une lettre où, selon son habitude, s'abandonnant à sa verve, il faisait tourner la plaidoirie en accusation : « Avez-vous détruit les lettres de cachet, ou en avez-vous étendu l'usage sur les étrangers, sur ceux à qui cinq jours auparavant vos ministres accordaient garantie et passeport ? Vos lois sur la liberté des personnes sont-elles un leurre dans la main du Directoire, comme vos passeports en sont un dans la main de vos ministres et de vos généraux? Enfin le code de vos lois est-il conforme à la déclaration de M. Bernadotte devant le ministre de Russie : que justice et raison ne font rien, qu'il s'agit seulement de la force ? Quelle étrange liberté que celle qui, à la fois ombrageuse et timide, craint même les opinions et les écrits, qui va fouiller et briser les serrures des portefeuilles et y chercher les

secrets des consciences pour voir si l'homme à qui el
a ravi état, propriété et patrie a pour elle des sentimen
de haine ou de mépris !... Depuis Néron, je ne sache pa
que personne ait décrété qu'on l'aimât (1) !»

Ces apostrophes véhémentes étaient destinées à
publicité. D'Antraigues mit des copies de cette lettre
de son mémoire du 4 juin dans un nouveau paquet
l'adresse de Fauche-Borel, avec recommandation d'im
primer le tout. Ce double dossier à destination de Par
et de Neuchâtel fut confié à un messager qui parta
pour Mendrisio. Cet homme, quoique muni d'un pass
port en règle, fut arrêté au sortir de Côme, non loin d
territoire suisse ; on le jeta en prison, son paquet f
envoyé à Landrieux, et au bout de deux jours transm
par celui-ci au général en chef (26 juin).

Celui-ci, à la vue de ces pièces, entra dans une vi
lente colère. Landrieux en fut la première victime
subit deux jours de prison pour son retard à inform
ses supérieurs de l'affaire. Puis voyant Mme d'Antraigu
entrer chez sa femme, Bonaparte la reçut avec une sort
virulente contre ce scélérat, ce coquin qui récompensa
ses bontés en le dénonçant, et qui osait parler de loi
de justice au milieu d'une armée : « Peut-être dema
à six heures votre mari sortira de prison, et, je vo
l'enverrai à onze avec dix balles dans le ventre. » M
Saint-Huberty crut cette menace sincère, et, ramenée
ses instincts d'actrice tragique, elle jeta son jeune f

(1) D'Antraigues à Boissy d'Anglas, 23 juin 1797. (*Arch. Nat.*, A.F
44.)

qui l'accompagnait au-devant de lui : « Pourquoi ne le joindriez-vous pas à son père ? n'est-il pas mûr pour cette boucherie ? » Et tandis que l'enfant éperdu s'attachait en criant à la botte du général : « Quant à moi, ajouta-t-elle, je vous conseille de me faire fusiller, car je vous assassinerai partout où je pourrai. » A ses cris, Mme Bonaparte accourut, l'entraîna dans une pièce voisine, et, l'embrassant, essaya de la calmer. La Saint-Huberty lui raconta ce qui venait de se passer, et Bonaparte la rejoignant, elle reprit ses invectives : « Vous m'aviez dit Robespierre mort, Madame, le voilà ressuscité. Il a soif de notre sang, il fera bien de le répandre, car je vais à Paris et j'y obtiendrai justice. »

Factice ou non, la colère de Bonaparte était déjà tombée ; il s'avisait que la mort de son prisonnier lui était inutile, et qu'elle pourrait lui nuire, si la lutte qui se préparait à Paris tournait contre le Directoire. Il se plaignit en termes plus mesurés du contenu des lettres saisies, et fit même entendre que la décision qu'il était obligé de maintenir jusqu'à nouvel ordre n'aurait plus rien de rigoureux. Seulement il donna des ordres sévères pour que Mme Saint-Huberty fût retenue à Milan et pour que toutes ses lettres et celles de son mari fussent à l'avenir interceptées. Le nouveau dossier saisi à Côme prit à son tour le chemin de Paris.

D'Antraigues passa tout le mois de juillet dans une demi-captivité, aggravée d'autre part par l'interruption de sa correspondance. Il pouvait recevoir à son gré des visites, mais la police surveillait de près ses sorties, et

son signalement, il dit même son portrait en couleurs, avait été transmis aux portes de la ville et aux frontières de la Lombardie, surtout du côté de la Suisse. Peu à peu il renoua ou se créa des intelligences en dehors de Milan ; il aurait même pris sa revanche de l'arrestation de son messager en interceptant dans les bailliages italiens et en payant trente-quatre louis une lettre adressée par Bonaparte à Barras. Du côté de la France, par un prêtre émigré de Grenoble que lui avait amené son hôte, il serait rentré en rapports à Turin avec l'abbé de Pons et Stackelberg, le ministre russe. Il aurait par cette voie fait parvenir à Paris, avec des pièces utiles à sa défense, des avis propres à éclairer la majorité des Conseils et la minorité du Directoire. Bien mieux, si l'on peut s'en fier à son propre témoignage, il écrivit à Carnot le 14 juillet que le coup d'État se préparait, qu'il était urgent de prendre l'offensive contre Barras et de faire arrêter Bonaparte par ses ennemis secrets, Bernadotte et Kilmaine (1). Carnot, retenu par des scrupules de légalité, resta inerte, mais néanmoins voyant dans la séquestration illégale de d'Antraigues un moyen de nuire à Bonaparte, il expédia à Neuchâtel deux passeports, dont la mère et la femme du prisonnier devaient user pour venir à Paris implorer le transfert de leurs fils et mari au Temple. Déjà la vieille comtesse d'Antraigues, qui avait quitté Rome en route pour la France, s'était arrêtée à Turin, attendant le moment favorable.

(1) D'Antraigues à Maury, 1er septembre 1798.

Pendant ce temps, d'Antraigues, pour occuper son temps et sa plume, rédigeait le journal de sa captivité ; il recueillait des observations sur Bonaparte, son caractère et ses projets, sur l'esprit des officiers, sur la discipline de l'armée. Il comptait les hommes dévoués ou secrètement hostiles au général en chef ; et, épiant de celui-ci les moindres paroles, notant tout ce qui pouvait déplaire dans ses origines, ses habitudes, jusque dans sa physionomie, il terminait le portrait qu'il traçait de lui par ces mots prophétiques : « Il détruira Barras ou l'asservira... (Il) veut maîtriser la France et par la France l'Europe (1). »

Déjà, pendant son passage à la citadelle, il avait cherché à surprendre les opinions et les dispositions de ses gardiens. Les officiers jacobins ne lui cachaient pas leur satisfaction de le savoir à leur merci. D'autres épiaient l'occasion de lui témoigner leurs sympathies secrètes. Quelques-uns, voyant à sa porte une sentinelle en qui ils avaient confiance, vinrent, à ce qu'il raconte, s'entretenir avec lui, s'excuser du parti qu'ils avaient pris ; ils ouvraient leur bourse et offraient de toute façon leurs services. Des soldats lui faisaient comprendre qu'ils fermeraient les yeux sur sa fuite.

Après sa translation au palais Andreoli, d'Antraigues ayant eu à subir quelques vexations de la part du poste

(1) Ce portrait de Bonaparte est jeté, par voie de disgression, au milieu de la longue relation que d'Antraigues a rédigée de sa captivité, et qui porte la date du 31 octobre 1797. (A. F., *France*, vol. 634, pp. 126-144. — A. M.) Il a été imprimé dans Jung, *Bonaparte et son temps*, t. III.

préposé à sa garde, ses plaintes amenèrent près de lui le général Kilmaine, le chef d'état-major Vignolles et le commandant de la place. Kilmaine, entre Bonaparte et d'Antraigues, paraît avoir joué un rôle assez singulier. Cet officier avait épousé une Irlandaise très royaliste et toujours philosophe, qui de loin s'intéressait à l'ancien ami de Jean-Jacques. Il avait eu un avancement rapide et fait une grande fortune en France. Ces avantages le maintenaient au service de la république, sans le rendre républicain. Il était royaliste dans l'âme, tout en disant de Louis XVIII : « Ce n'est pas là l'homme qu'il nous faut (1). » Son seul désir était de conserver, à la faveur d'une paix prochaine, ce qu'il avait acquis; il en était dès 1797 au point où en étaient les maréchaux de l'empire en 1812. Devant ses compagnons, Kilmaine parla à d'Antraigues avec froideur et dureté, puis, s'étant ménagé un tête-à-tête avec lui, il lui fit, avec ses condoléances, ses confidences politiques. Il semblait craindre dans un avenir prochain les entreprises de Bonaparte, et vouloir se ménager parmi les adversaires de la république des connaissances utiles. En attendant il se créait des titres à la gratitude de celui qu'il tenait à sa merci; il se vantait en effet plus tard de lui avoir épargné de comparaître devant un conseil de guerre (2).

Quelques semaines plus tard, d'Antraigues reçut

(1) D'Antraigues à Thugut, 20 août 1798 (A. V.).

(2) « Vous ne savez pas toutes les obligations que vous lui devez. Bonaparte sans lui vous eût mis au Conseil de guerre, et ce ne fut qu'à sa résistance à se prêter à ses vues, comme président de ce conseil, que vous avez dû de n'y être pas jugé. » (Vannelet à d'Antraigues, 27 novembre 1798. — A. V.)

de nouveau la visite de cet officier. On se sentait bien, même à Milan, à la veille d'une révolution en France; le 14 juillet, à une fête patriotique, la plupart des généraux avaient porté des toasts menaçants, signé des adresses furibondes et déclamatoires qui encourageaient le Directoire dans les préparatifs de son attentat. Ceux qui pensaient autrement se tenaient à l'écart, mais ne se taisaient pas absolument, comme on va le voir.

Plaçons ici le seul extrait du journal de d'Antraigues pendant sa captivité qui nous ait été conservé; il donne un aperçu curieux de l'état des esprits dans l'armée. « Le 16 juillet, j'eus la visite de M. Kilmaine, du général Vignolles et du général Dumas. Ce dernier, dans la conversation, parla fortement en faveur du duc d'Orléans, comme étant propre à devenir le chef de la république, si l'on persistait à vouloir réunir l'action du pouvoir exécutif dans une seule main. Les raisons qu'il en donnait étaient qu'il serait l'homme de la Révolution, n'existant que par elle, et que, outre son intérêt, on ne pouvait ignorer qu'il avait affectionné la révolution de bonne foi, même en sa forme républicaine..., que lui, Dumas, qui avait été un des trois envoyés pour causer avec lui à Hambourg, avait été content de toutes ses dispositions. Il me demanda s'il n'était pas vrai que tous les royalistes modérés s'accommoderaient de M. le duc d'Orléans. Je lui répondis que je l'ignorais. — Mais vous, me dit-il. — Moi, je ne m'en accommoderais sous aucun rapport. Alors M. Kilmaine se mêla de la conversation, et dit que M. le duc d'Orléans

était un homme au-dessous du médiocre, qu'il l'avait examiné et jugé ; que M. Dumouriez pensait de même sur ses talents, quoi qu'il en ait dit, et que jamais cet homme ne pouvait rien être en France ; au lieu de rallier les partis, il était odieux à tous, excepté à Sieyès et à Reubell. Vignolles fut de son avis.

« Quatre jours après cette conversation, le 21 juillet, au moment du départ de M. Kilmaine pour Paris, j'allai lui dire adieu, et il me reparla de la conversation du 16, et me dit qu'il y avait quelques généraux dans les idées de Dumas, mais que l'armée serait très opposée à ces folies, et que Berthier, qui avait souvent apprécié le duc d'Orléans, devait avoir donné ses idées à M. Bonaparte (1). »

IV

L'ÉVASION. LA DISGRACE

Dans sa prison dorée de Milan, d'Antraigues attirait de loin les regards de ses amis et de ses ennemis. Louis XVIII s'inquiétait vivement de son sort, et voyait dans sa captivité une cause presque inévitable d'incidents fâcheux et de surprises désagréables. Quelques-uns insinuaient qu'il s'était fait prendre pour s'abou-

(1) D'Antraigues à Thugut, 17 octobre 1797 (A. V.).

cher plus facilement avec le conquérant de Venise. Si prompts que fussent les émigrés aux illusions, celle-là était trop forte pour durer, et Louis XVIII s'employa de son mieux à la délivrance d'un serviteur important et jugé toujours fidèle. Il demanda au cabinet autrichien d'introduire cette affaire dans les conférences qui se tenaient à Udine pour la paix. Thugut promit d'assez mauvaise grâce d'agir, en insinuant qu'il rendrait ainsi le bien pour le mal. Ses assurances étant restées sans effet, Saint-Priest hasarda une nouvelle démarche. On lui répliqua en lui montrant les gazettes qui annonçaient la translation de d'Antraigues à Paris.

La nouvelle était fausse ; ce qui était vrai, c'est que le ministre Delacroix, sur l'avis péremptoire de Bonaparte, avait essayé de prendre et d'imposer au Directoire une résolution équitable et définitive. Il avait rédigé un rapport déchargeant d'Antraigues du fait d'émigration et d'espionnage et le déclarant, en raison de son titre russe, couvert par le droit des gens. A ce rapport, il avait joint un projet d'arrêté pour sa mise en liberté. Seulement le 18 juillet Talleyrand remplaça Delacroix au ministère, et, en sa qualité de vieille connaissance de d'Antraigues, lui rendit le mauvais service de faire renvoyer l'affaire pour plus ample informé au ministère de la justice ; c'était ajourner indéfiniment la décision préparée.

Bonaparte était alors près de quitter Milan. Ne recevant aucune instruction de Paris, et importuné par la présence d'un homme dont il avait tiré tout ce qu'il

voulait, il lui laissa soupçonner, il lui fit peut-être entendre à mots couverts par Joséphine qu'on fermerait les yeux sur les préparatifs de son évasion, puis sur l'évasion elle-même.

En conséquence, au commencement d'août, il procura de nouveaux adoucissements à sa détention. Il l'autorisa à aller librement par toute la ville, et notamment à la bibliothèque Brera, ne lui interdisant que les promenades publiques, et il transporta les soldats qui le gardaient à une distance inoffensive (1). D'Antraigues dut bien, comme Russe, donner sa parole d'honneur de ne pas s'évader; mais il protestait aussitôt n'avoir pas agi librement, et regardait cette promesse comme illusoire. Bientôt il put, le 14 juillet, entendre de loin les harangues jacobines des généraux; il se laissa dire qu'un coup d'État révolutionnaire était imminent à Paris, et qu'il serait, après le triomphe de Barras, transféré en France, déporté peut-être ensuite à Rochefort et en Guyane. Il songea dès lors à fuir. Les circonstances étaient favorables; le général en chef étant absent, il n'était plus surveillé que d'une façon nonchalante et intermittente par des agents dont Kilmaine, son ami secret, n'écoutait même pas les rapports. Néanmoins il prépara et accomplit son évasion comme s'il eût été sévèrement gardé et eût couru en s'échappant risque de la vie.

Le 29 août au soir, il s'enferma dans sa chambre, et la Saint-Huberty employa sa vieille expérience

(1) Vignolles à Berthier, 2 août (15 thermidor) (*Archives de la guerre*).

d'actrice à le déguiser et à le rendre méconnaissable. Affublé d'une soutanelle et d'une perruque ecclésiastiques, des lunettes sur le nez, la barbe longue et la figure barbouillée de bistre, il dit adieu aux siens avec une sensibilité exaltée par la peur. « Traversant seul, a-t-il écrit, les vastes appartements du palais, je sortis sans avoir été aperçu, et je trouvai devant la petite porte du jardin mon fidèle guide. Nous partons, je passe devant la garde des charrois militaires qui gardait aussi ma maison. Elle ne me reconnut ni ne me regarda. Les portes de Milan ouvraient à cinq heures, mais il m'avait fallu sortir à quatre pour dérouter les espions de M. Bonaparte, logés dans la maison... »

« Mon conducteur m'avait assuré qu'à quatre heures du matin on ouvrirait une église de Milan appelée San Celso et qu'on y dirait la messe à l'aube du jour... En effet il me conduit en vue de cette église, me la désigne de loin. Nous convenons que je me placerai dans le premier confessionnal à droite en entrant, et lui me quitte et se rend pour préparer ma petite carriole, et épier l'ouverture des portes. Je m'avance donc seul à cette église. Il faisait déjà grand jour, j'en trouve toutes les portes fermées... Je pris aussitôt mon parti ; je ne pouvais m'éloigner sans me perdre. Je me plaçai sur un banc à la porte de l'église, le visage tourné contre la place pour n'avoir pas l'air de me cacher. Mais en même temps je me mis une paire de lunettes vertes sur le nez, tirai un bréviaire de ma poche, et commençai à prier avec beaucoup d'attention... J'at-

tendis trente-sept minutes ; les portes s'ouvrirent, et je me précipitai dans le confessionnal désigné. A peine j'y étais placé que j'aperçus mon guide au fond de l'église. Je le suis, je monte en voiture... » Il put gagner ainsi sans être poursuivi Côme, puis Bellinzona. Son départ paraît avoir passé absolument inaperçu. Ce fut seulement le 4 septembre que son évasion fut dénoncée à la place ; et le 14, il y eut ordre d'imprimer dans les feuilles françaises de Milan les pièces relatives à cette affaire (1).

Mme d'Antraigues avait raconté et persuadé autour d'elle que son mari était malade, par conséquent hors d'état de se montrer pendant plusieurs jours. Elle-même sortit ensuite de Milan, vêtue en paysanne, un panier d'herbes à la main. L'avant-veille, elle avait fait demander un passeport à Kilmaine, afin, disait-elle, d'aller chercher de l'argent à Trieste, et le matin elle avait annoncé sa visite à Mme Bonaparte pour le jour même. Son fils, envoyé aux environs de Milan, dans la maison où il avait été en nourrice, fut conduit ensuite à Mendrisio, et, quelques jours après, toute la famille était réunie en Tyrol, à Innsbrück.

Ce fut là que leur arriva la nouvelle du 18 Fructidor. La « pièce trouvée dans le portefeuille de d'Antraigues », publiée au *Moniteur*, répandue en brochure,

(1) Vignolles à Berthier, 4 septembre (18 fructidor). — Le chef d'état-major par intérim (Dessoles) à Vignolles, 14 septembre (28 fructidor). (*Archives de la guerre.*) Cf. *la France vue de l'armée d'Italie*, n° XI, 2 vendémiaire an VI. Ce journal n'eut que dix-huit numéros.

Dans une lettre à Besborodko du 28 octobre 1797 (A. M.), d'Antrai-

cardée dans toutes les villes, avait démontré à la sse des fanatiques et des badauds la légitimité du ıp d'État. Sous cette forme, il est vrai, elle n'était ıs intacte ; le scribe chargé de la transcrire pour mprimerie Nationale avait supprimé les premières ges, peu agréables aux survivants de la Terreur, ait mal lu certains mots, en avait laissé d'autres en anc, avait enfin déclaré le tout trouvé « à Venise », , ce qui est plus grave, ajouté d'autorité la signature Berthier. Bien que tronquée et altérée, cette pièce sait de son auteur un délateur illustre. D'Antrai- es entendit son nom retentir partout, en France et Europe, en même temps que se répandait la nou- le de sa délivrance.

Parmi les fructidorisés, on devine l'impression. Ils ılaient croire à un faux commis par le Directoire ır les perdre. Lemerer appelle la *conversation* un oliloque » dont il fait honneur à l'imagination de son lacteur (1), et ce rédacteur pour d'autres est Mont- illard, qui a voulu ainsi se venger de l'accueil reçu à nise. A Milan même, ceux qui s'intéressaient à l'af- re insinuaient que le prisonnier avait payé d'avance et ıne manière peu honorable pour lui sa délivrance ; s plus indulgents parmi les témoins, républicains ou

ss proteste contre l'authenticité des pièces publiées dans ce journal lans d'autres gazettes, tant en Allemagne qu'en Italie.

l) *Appel à la nation française*, pp. 79-83.— Cf. *Camille Jordan, député Rhône à ses commettants*, pp. 8-11. — *Le 18 Fructidor* (par Gallais), p. 21, et la *Déclaration* de Fauche-Borel dans *le Spectateur du Nord*, 1797, p. 135.

émigrés, le disaient évadé avec l'aveu de ses geôliers, sa personne important peu depuis la saisie de son portefeuille (1).

Montgaillard et l'abbé du Montet excitaient aussi de loin contre lui l'opinion. Selon le premier, qui continuait à Hambourg, près du ministre Roberjot, le métier qu'il avait exercé à Venise auprès de Lallemant, la *conversation* avait été dictée par Bonaparte, transcrite par Berthier, et l'auteur avait reçu pour ce service mille ducats et un passeport. D'après le second, qui prétendait reconstituer, d'après des conjectures et des témoignages subalternes, les scènes de Milan, la *conversation* aurait été écrite en chiffres, et le temps passé à la déchiffrer expliquait le délai écoulé entre sa saisie et le 18 Fructidor (2).

A Blankembourg, on ne savait trop que penser. Le prisonnier avait certifié n'avoir livré aucune pièce compromettante, et devenu libre avait formellement renouvelé (13 septembre) cette assurance. Il ne connaissait, disait-il, la *conversation* que comme l'œuvre d'autrui, contredite et réfutée par lui à chaque ligne, traitée par Bonaparte d'ineptie. On parut le croire un moment : Louis XVIII se réjouit publiquement de voir délivré ce serviteur ardent et fidèle (3); mais en même temps il

(1) SARRAZIN (général), *Mémoires*, p. 69. — *Souvenirs d'un émigré* (par Laporte), p. 110.

(2) L'interminable mémoire de du Montet, dont le premier cahier manque, est aux A. F., *France*, vol. 592, f. 276 et suiv.

(3) Louis XVIII à Saint-Priest, 14 septembre 1797 (dans de BARANTE, *Lettres et instructions de Louis XVIII au comte de Saint-Priest*, p. 29).

fit écrire par d'Avaray une lettre propre à lui arra-
ɔr une explication nette (1). Bonaparte, lui disait-il,
ɔtend vous avoir pris une pièce, vraie ou fausse, et
ns le premier cas, certainement altérée. Imprimez
nc, publiez qu'elle concerne Bonaparte autant que
ɔhegru, et qu'on a tronqué des faits pour choisir une
ɔtime entre deux généraux vendus au royalisme.
Cette lettre, à laquelle d'Antraigues, on le comprend,
ɔvait bien se garder de répondre, partie, des témoi-
ıages fâcheux surgirent de divers côtés : « Je tremble,
ɔrivait l'abbé de Jons, qu'il ne soit coupable de lâcheté
ɨ de perfidie ; les apparences ne sont pas pour lui; il
'y a qu'un cri contre lui, il aura bien de la peine à se
ver (2). » De Neuchâtel, Fauche-Borel faisait savoir qu'il
'ait reçu de d'Antraigues pour l'impression une décla-
tion datée du 29 août, où figurait en toutes lettres,
mme enlevée dans le portefeuille, une « conversation
ec M. de Montgaillard ». Fauche voulait avoir, avant
ımprimer, l'assentiment du cabinet royal, car il n'y a
.s à en douter, disait-il, c'est ce papier maudit qui a
ɔrdu Pichegru et ses amis.

D'Avaray jugea cette fois l'homme qu'il détestait pris
ı piège, coupable en tout cas d'avoir fait manquer la
ɔstauration, et envoyé en Guyane les meilleurs servi-
ɔurs du roi. Peut-être aussi avait-il connu certaines
ɔttres adressées jadis par d'Antraigues à Montgaillard,

(1) Cette lettre est imprimée dans JUNG, *Bonaparte et son temps*, t. III, 196-198.
(2) L'abbé de Jons au Roi, 29 septembre 1797. (A.F., *France*, vol. 610.)

où il était personnellement très maltraité. Il s'empressa de « casser le col » à ce rival éventuel, comme il l'avait fait à Puisaye et à La Vauguyon. D'Antraigues, vint-il dire à Louis XVIII, vous a menti en affirmant n'avoir livré aucun papier compromettant; antérieurement il confessait au public tout le contraire. A Trieste il a gardé dans son portefeuille, avec une légèreté inconcevable, alors qu'il mettait en sûreté ou détruisait tant de papiers importants, une pièce dont le secret était celui de tout le parti royaliste (1) : « Ou il mérite les petites maisons, s'il a été capable d'une telle imprudence, ou il mérite la corde s'il a livré ce secret pour se tirer d'affaire (2). »

Ce dilemme de d'Avaray et de Mallet du Pan nous semble résumer la question. D'Antraigues a laissé tomber entre les mains des républicains le récit de ses entretiens avec Montgaillard, par étourderie, en l'oubliant au milieu de papiers inoffensifs, ou par une inconcevable erreur de jugement, qui ne lui laissait voir dans cette pièce qu'une œuvre d'intérêt rétrospectif et quasi-littéraire. Il a payé cher cette imprudence ou cette erreur, qu'avec son amour-propre indomptable il n'a jamais voulu avouer. L'a-t-il, une fois captif, commentée ou modifiée au gré d'un vainqueur menaçant? Ceci restera un mystère historique qu'aucun des initiés

(1) Ce sont là les deux griefs spécifiés par Louis XVIII dans sa lettre à d'Antraigues du 24 février 1798, et développés par Courvoisier dans une consultation spéciale qu'il rédigea par ordre. (A. F., *France*, vol. 594, ff. 178 et 355.)

(2) Mallet du Pan, *Mémoires et correspondance*, t. II, p. 321.

n'avait intérêt à dévoiler. En tout cas, bien des années après, d'Antraigues sentait le sang lui monter au visage, et ses yeux étincelaient au souvenir de l'humiliation qu'il avait subie. Il prouvait une fois de plus qu'on rejette volontiers sur autrui les conséquences des fautes qu'on a soi-même commises. Au contraire, Bonaparte se souvenait plus tard uniquement d'avoir été bravé. Cela ressort de l'acharnement avec lequel il poursuivit d'Antraigues à Dresde. Celui qui était de sa part l'objet d'une telle haine avait peut-être fléchi un moment devant lui, mais il n'avait été ni fasciné, ni dompté, et c'est ce que Napoléon pardonnait le moins à ses adversaires.

Quoi qu'il en soit, d'Antraigues fut mis subitement par Louis XVIII hors la confiance; on eût dit en France hors la loi. Toute correspondance avec lui fut du jour au lendemain interrompue. Il était déjà condamné, lorsqu'il arriva à Vienne (10 octobre). Après un court séjour à Innsbrück, il était venu à Trieste, à la recherche des papiers qu'il avait dû, lors de son arrestation, confier à la légation d'Autriche; il parvint à les retrouver seulement à Vienne, à la chancellerie. Depuis lors, il séjourna alternativement dans cette ville et à Gratz.

Toutefois il reparut encore en Italie dans l'automne de 1798. Il venait revoir à Padoue Las Casas, atteint d'une maladie mortelle, et recevoir l'expression de ses volontés particulières. Ce fidèle ami lui fut enlevé le 27 novembre. Las Casas est, après J.-J. Rousseau et avant Arnfelt, une des rares personnes qui lui aient accordé

et inspiré pleine confiance, et qu'il ait aimées jusqu'à la fin. Depuis lors il ne tint plus à l'Espagne que par une pension, dont il devait jouir encore près de dix années.

Du côté du roi Louis XVIII et de l'empereur Paul, ses deux maîtres en titre, il ne savait trop alors ce qu'il devait attendre. De Blankembourg, il ne voyait plus venir aucune nouvelle. Quatre fois, il écrivit, sous prétexte de rendre compte de sa conduite, en réalité pour obtenir une réponse propre à le rassurer. Ce ne fut qu'au commencement de février 1798 qu'il reçut de son oncle Saint-Priest, alors un des conseillers du prince, trois lignes lui annonçant sans autre explication l'interdiction de toute correspondance avec lui. Sur un nouveau plaidoyer de sa part, arriva une lettre royale, en date du 24 février, lui notifiant, avec les motifs à l'appui, sa disgrâce, et lui défendant de publier quoi que ce fût à ce sujet.

D'Antraigues eut beau se débattre, et plaider les côtés accessoires de la question. S'il était entré en relations avec Montgaillard, c'était, rappelait-il, sur les ordres exprès de La Vauguyon. Ce souvenir était malencontreux, car La Vauguyon avait subi avant lui la disgrâce royale. Il avança, ce qui était plus hardi, qu'il avait dû, pour le bien du service, emporter la *conversation* dans ses papiers. Bref, il soutint n'avoir aucun tort, et annonça un mémoire autobiographique où il devait mettre en lumière ses services et l'ingratitude dont il avait été payé par l'injustice de ses maîtres, devenus ses ennemis. Il continuait cependant à voir l'agent

lu roi à Vienne, La Fare, l'ancien évêque de Nancy, ıt faisait attester sa fidélité inviolable aux bons princi- ɔes. La Fare de son côté s'efforçait de le calmer, et de ui arracher, conformément aux intentions royales, une promesse de se taire. Il reçut enfin (13 mars 1798) une déclaration où on lisait : « Je serai toute ma vie un sujet fidèle; le devoir reste, le zèle à le remplir n'est plus... Tout ce que je demande aujourd'hui, c'est que le roi ne parle de moi ni en bien ni en mal, et qu'il m'oublie. Si j'apprenais qu'en secret on me déshonore, dès que j'en aurais la certitude et la preuve, je me justifierais de la manière la plus publique... »

Ces promesses hautaines et conditionnelles ne rassuraient pas pleinement la cour de Mittau. Qu'il dît ou non la vérité, on savait sa plume redoutable ; aussi transmettait-on le mot d'ordre à Hambourg pour lui faire fermer les imprimeries de cette ville, et refuser, le cas échéant, un passeport à destination de Londres. Il semblait qu'en Angleterre il dût être affranchi de toute dépendance et de toute réserve. Il se plaisait de son côté à renouveler les angoisses de La Fare, en se disant provoqué par les calomnies de ses ennemis ou les indiscrétions de ses amis. Il rappelait qu'il était Russe et sous la protection de la Russie, que les princes (le comte d'Artois et le prince de Condé) le savaient innocent et lui avaient fait exprimer leurs sentiments (1).

(1) D'Antraigues à La Fare, 21 août 1798. (A. F., *France*, vol. 634, f. 167.) — La Fare au roi, 28 août. (*Id.*, vol. 612, f. 18.)

Il avait en effet gardé des amis dans le camp royaliste. Si son oncle Saint-Priest s'était prudemment abstenu d'intervenir en sa faveur, le cardinal Maury, représentant des Bourbons à Rome, lui portait tout l'intérêt d'un vieil ami. De Venise, où il venait d'arriver, il lui fit demander les circonstances et les motifs de sa disgrâce. D'Antraigues répliqua par une série de lettres fort vives contre ses ennemis personnels, d'Avaray, le bailli de Crussol, l'abbé de Jons. Sur la publication annoncée de sa défense, il ne voulut rien promettre à Maury, sinon qu'il le préviendrait avant de prendre un parti; il rappela avec l'accent de la menace qu'il détenait toujours les papiers de Malesherbes, que ces papiers, mis en sûreté en Angleterre, contenaient des révélations accablantes pour le frère et successeur de Louis XVI. En 1799, il demeurait et il demeurera jusqu'à la fin de sa vie tenté de faire payer sa disgrâce par une publication propre à la fois, disait-il, à confondre d'Avaray et à le justifier lui-même. Maury transmit ses lettres à Mittau, en une liasse sur laquelle d'Avaray implacable se borna à écrire pour toute remarque : « Garants de la duplicité de la fleur des drôles. »

Désormais d'Antraigues ne comptait plus comme serviteur actif du roi. Presque tous les émigrés le considéraient comme un traître. Saint-Priest, afin de mettre à profit pour les parents de sa femme le crédit subsistant de son neveu à Naples, se réconcilia avec lui ; mais les autres royalistes accusèrent à l'envi ses intelligences avec Bonaparte. Quant à lui, il se piquait de

nérosité, et les défendait à l'occasion comme des mpatriotes : « Pourquoi donc, lui disait un jour ironiement Thugut, les jacobins fusillent-ils les émigrés isonniers? Ils devraient les réunir et les laisser ensemee; en quelques jours ceux-ci auraient imité les araignées et se seraient mangés. — Détrompez-vous, répliua d'Antraigues, leurs vices sont des vices domestiques, ui n'ont d'activité qu'en famille ; mais qu'on me cite un ait contre eux chez l'étranger et envers l'étranger ! eur conduite sous ce rapport est inattaquable, et de ares exceptions n'infirment pas la règle (1). »

Les Russes ne le traitaient guère mieux que les royaistes français. A son arrivée à Vienne, où il avait rejoint Iordvinov, il avait bien obtenu de ce diplomate un ertificat approbateur de sa conduite à Venise, mais à té de Mordvinov, il avait trouvé un ennemi auquel il s'attendait pas, le comte Razoumovsky, ambassaur de Russie à Vienne.

Razoumovsky avait son opinion faite sur le nouveau nu et le tenait pour un aventurier. A l'annonce de n arrivée, il avait représenté au cabinet autrichien ue la présence de cet homme à Vienne était de nare à irriter Bonaparte, et à sa cour qu'elle pourrait uire aux intérêts russes (2). Paul Ier lui répondit par décision suivante : Si M. d'Antraigues reste à l'étran-

(1) D'Antraigues à Maury, 1er septembre 1797. (A. F., *France*, vol. 92, f. 3.)

(2) « Homme d'un esprit inquiet et brouillon, sans cesse occupé de rojets et d'intrigues qui ne peuvent que compromettre les cours et mpliquer mal à propos les affaires. » (Lettre à l'empereur Paul, le 14 octobre 1797. — A. M.)

ger, ses appointements seront supprimés ; s'il vient en Russie, un passeport lui sera délivré pour Riga, sans qu'il puisse séjourner ni à Moscou, ni à Pétersbourg. Cette mesure était générale et atteignait tous les agents royalistes en Italie payés par la Russie. D'Antraigues y vit un effet particulier de l'hostilité toujours active de d'Avaray, et en appela de l'autocrate mal informé à l'autocrate mieux informé ; il demanda la permission de porter à Pétersbourg sa justification verbale. Se croyant victime des calomnies républicaines, il ne voulait pas comprendre qu'il était redouté pour lui-même, pour son activité brouillonne et pour les embarras qu'elle faisait craindre. Sa requête ayant été rejetée, il se dit empêché par sa santé de s'établir dans le Nord, et bientôt son zèle et les connaissances variées dont il faisait étalage eurent effacé les mauvaises impressions de Paul Ier à son endroit. On ne lui tint pas rigueur sur son traitement ; dès janvier 1798, à la sollicitation de Saint-Priest, on lui payait les arrérages de sa pension, et celle-ci fut doublée l'année suivante.

CHAPITRE CINQUIÈME

D'ANTRAIGUES A VIENNE ET A DRESDE

ienne (1798-1800). — **Thugut. Vannelet.** — Établissement en Au-he. —Relations avec Thugut. — La correspondance de Vannelet. assé de l'auteur, ses moyens d'information. — L'espionnage po-ue en l'an VI. — Le Directoire et son entourage. — Finances et omatie de la république.— Sieyès à Berlin, la propagande révolu-naire en Italie. — L'Orient, l'Autriche. — Vannelet collaborateur d'Antraigues.

ienne (1800-1802).— **Razoumovsky. Champagny.**—Séjour à Gratz. alytchev remplace Razoumovsky. — Démêlés et brouille avec gut.— Travaux pour l'empereur Paul.— Disgrâce momentanée.— andre Ier mystifié. — Marie-Caroline à Vienne. — Nouveaux amis 'Antraigues : Armfelt, Jean de Müller. — L'ambassadeur français npagny. — Son entrevue secrète avec d'Antraigues.

Dresde (1802-1804). —**Czartoryski. Cobenzl.** — Retour de Razou-sky. — Nouveaux démêlés. — D'Antraigues quitte Vienne pour de. — Ses premières relations dans cette ville. — Panine et Czar-ski.—D'Antraigues conseiller d'État.— Ses rapports secrets avec ne. — Brouille avec Marie-Caroline. — D'Antraigues et Cobenzl. ôle de Jean de Müller et de Gentz. — La disgrâce de Panine. — oire de d'Antraigues sur Louis XVIII.

I

A VIENNE. — THUGUT. VANNELET (1798-1800)

adressant à Louis XVIII, le 12 mars 1798, une ière protestation contre sa disgrâce, d'Antraigues it ne devoir plus travailler que pour la royauté en ral, pour la cause des souverains coalisés contre

la Révolution française. Il oubliait alors une considération qui lui en imposait quelques années auparavant, à savoir : que la politique des cours en voulait surtout à la prépondérance de la maison de Bourbon en Europe; et il devait rester désormais à la solde de ses protecteurs de circonstance, autrichiens, russes ou anglais, contre la France sa première patrie.

Déjà, à Venise, il était entré dans ses habitudes de lier partie avec des politiques de toute nation ; il croyait par là se donner de l'importance et ne réussissait qu'à accumuler les soupçons. Après son aventure de Milan, il eut la tentation de passer en Angleterre; ses amis de Londres l'appelaient à eux et lui avaient envoyé un passeport (1). Puis des avis lui vinrent de France, qui lui dénoncèrent ce projet comme éventuellement fatal à la sécurité de sa mère et aux intérêts des siens. Il se prit alors à penser que l'Autriche était encore le pays le plus propice à une entreprise de *reportage* diplomatique profitable à sa bourse et acceptable pour son amour-propre. Le premier ministre Thugut, alors qu'il remplissait à Constantinople un double rôle, celui de serviteur de l'empereur et celui d'observateur pensionné du roi de France, y avait connu son oncle de Saint-Priest ; il devait montrer quelque indulgence à ceux qui vivent, sous une double enseigne, des basses œuvres de la politique. D'Antraigues espérait, à la faveur de ces souvenirs, devenir, dans les emplois secrets, un personnage. De plus, en demeurant à Vienne, il s'ar-

(1) D'Antraigues à Maury, 15 avril 1798.

rêtait à mi-chemin de la Russie, sa patrie officielle, et de Naples, où il pensait reprendre sa correspondance.

« La cause à laquelle Votre Excellence dévoue sa vie et ses talents est la mienne, écrivait-il à Thugut le 21 août 1798; j'en deviendrai le martyr, s'il le faut, mais je préfère de beaucoup en être le défenseur, et que ce soit le plus tard possible que j'en sois le martyr... Je veux jusqu'à mon dernier soupir faire tout le mal que je pourrai aux brigands du pays qui fut ma patrie, ce sera l'unique occupation de ma vie, et ma haine, une haine bien nourrie et immortelle, sera l'héritage le plus intact que je léguerai à mon fils. » Cela n'est point d'un ton héroïque ni chevaleresque, mais d'Antraigues, exclu de son parti, n'avait plus que ses passions personnelles pour guide et il les déguisait sous une formule commode : le salut de l'Europe et des vieilles monarchies.

Ayant ainsi endossé, sans quitter l'uniforme russe, une livrée autrichienne, il ne se laissait point arrêter par la pensée de son hostilité antérieure à la chancellerie aulique. A ceux qui osaient lui reprocher cette palinodie, il répondait que les circonstances changent les opinions, et que d'ailleurs il vivait dans un temps où les vieilles opinions étaient peu en faveur.

Ses relations avec Thugut ne durèrent guère plus d'une année. Il lui insinua d'abord, pour se rendre utile, d'essayer de gagner Kilmaine, alors à la tête d'une armée sur le Rhin; mais, ajoutait-il, je ne peux être employé dans cette affaire, étant né Français et suspect

par mes services antérieurs auprès de Louis XVIII. Il faut un Allemand ou un Anglais, d'un caractère ouvert, et qui lui parle dans son sens (1). La mort de Kilmaine fit évanouir ce projet, tout aussi chimérique que ceux qui avaient visé Pichegru ou Moreau.

D'Antraigues servit mieux Thugut par les renseignements qu'il lui fournit sur l'intérieur de la France. Il reconstitua en effet au profit de cet homme d'État l'ancienne agence de Paris, et, en 1798 et 1799, il surprit à distance et fit connaître au cabinet autrichien d'une façon sûre et précise les secrets de l'administration et de la diplomatie françaises.

Cette agence, à vrai dire, se résumait dans un seul homme, mais dans un homme bien informé, dont les lettres paraissent être arrivées à nous sans interpolations ni modifications appréciables. D'Antraigues en les transcrivant n'a retranché que les passages se rapportent à ses affaires de famille, et leur a laissé un accent personnel indéniable. Une vingtaine de ces lettres (la première est du 15 mars 1798, la dernière de mars 1799) subsistent aux Archives de Vienne (2); elles tirent leur intérêt des sujets très variés qu'elles traitent à bâtons rompus, de leur date et aussi de la personne de leur auteur. Celui-ci se met en scène à chaque instant, multiplie les détails sur son passé, ses occupations ou ses relations, mais se cache sous le nom évidemment sup-

(1) Note à Thugut, 20 août 1798 (A. V.).

(2) Elles commencent juste quand finit la Correspondance de Mallet du Pan publiée par M. A. Michel : la dernière lettre de celle-ci est du 26 février 1798.

posé de Vannelet. Oublions un instant d'Antraigues, et allons chercher derrière lui, avec les révélations dont il a les mains pleines, son mystérieux et indiscret correspondant.

Vannelet était pour d'Antraigues peut-être un compatriote, et sans aucun doute un vieil ami. Il avait commencé sa carrière publique à Montpellier, dans les bureaux de l'intendant de Saint-Priest. Pendant les premiers temps de la Révolution, il était demeuré activement fidèle au roi, et gardait avec fierté un billet daté du Temple, sept jours avant le 21 janvier, où Louis XVI l'appelait le meilleur de ses serviteurs. Depuis, resté royaliste de principes, mais détaché des princes émigrés, il s'insinua auprès des maîtres du jour, prit part, pendant la Terreur, à l'administration des biens nationaux et fut secrétaire de Bonnier, l'ancien magistrat de Montpellier devenu membre de la Convention. Après la paix de Bâle, on l'envoya en mission secrète à Berlin afin d'y régler les intérêts privés du roi de Prusse dans la nouvelle république batave. Ce lui fut un titre pour entrer au ministère des relations extérieures, où il ne fit que passer. Sous le Directoire, devenu un homme de finances, il était un des administrateurs de la Caisse des comptes courants.

Au milieu des ruines politiques et particulières, il avait eu l'art de devenir riche et puissant. Lui-même évaluait sa fortune à deux millions ; placé au centre des affaires, confondu parmi les agioteurs et les fournisseurs, il savait joindre au talent de tout savoir celui de

n'être jamais soupçonné. C'était évidemment « un de ces hommes intelligents et précieux en administration, à qui les partis les plus jaloux pardonnent beaucoup parce qu'ils leur sont nécessaires, et qu'eux-mêmes savent avec adresse se renfermer dans la sphère de leurs laborieux services (1). » Il aimait à remuer plus qu'à paraître, à insinuer ses idées plus qu'à les traduire en actes, et les profits solides le tentaient bien autrement que les dehors de la réputation et du pouvoir.

Ses moyens d'information ne laissaient rien à désirer Il avait si bien l'oreille du Directoire qu'il aspirait, le cas échéant, à la succession du secrétaire-général Lagarde. Il connaissait de longue date Treilhard ; Reubell aimait à causer avec lui des affaires de la Trésorerie, et Merlin sans succès se disait son ami. Il fréquentait Talleyrand, alors ministre des relations extérieures, sauf à accuser la vénalité du personnage, et comme un de ses neveux était chargé de la correspondance avec une partie de l'Allemagne, il prenait facilement connaissance des instructions envoyées à nos agents, et au besoin des articles secrets des traités. Sieyès lui écrivait de Berlin, Guillemardet de Madrid, Bonnier du congrès de Rastadt. Sandoz, ministre de Prusse à Paris, était de sa société. A Auteuil, où il habitait à côté de Mme Helvétius et de l'ex-comtesse de Boufflers, il se rencontrait avec les réfugiés polonais Dombrowski et Kosciuzko. Au ministère de la guerre, il se montre conversant avec le ministre Schérer, avec Kilmaine, qui

(1) Mallet du Pan, *Mémoires et correspondance*, t. II, p. 113.

lui a montré une lettre de Dumouriez, avec Bonaparte; à la marine, il connaît Pléville-Le Peley et Bougainville. Un de ses anciens employés, Piquenard, est commissaire du Directoire près du bureau central de police à Paris. Vannelet paraît donc armé de toutes pièces pour trahir avec succès sa patrie et renseigner au mieux son ami.

Cet homme si habile à masquer son jeu faisait partie d'un groupe de mécontents en conspiration permanente contre le gouvernement et en relations également permanentes avec l'étranger, notamment à Berlin et à Naples. Ils avaient des complices dans les administrations et les états-majors, et leurs rapports avec Londres semblent bien continuer ceux dont Gamon, au temps de l'agence Brotier, avait été déjà l'intermédiaire (1). Gamon figure dans la correspondance de Vannelet comme « le plus grand génie » de l'époque. Non seulement il loge chez Vannelet, mais avec son assentiment, au lendemain des élections de l'an VI, il parcourt la France entière, étudiant l'esprit public et les chances d'une insurrection contre le gouvernement; en attendant il organise la révolte passive, et accueille secrètement les émissaires anglais venus en France par Hambourg (2).

Ces hommes ne travaillaient pas pour Louis XVIII ;

(1) « Je fais savoir tout cela à Grenville » (27 novembre 1798).

(2) Gamon, ce semble, a encore correspondu avec d'Antraigues à une époque postérieure. On lit dans une lettre de Mme d'Antraigues mère à son fils du 5 février 1801 : « Le fils (Gamon), dans la douleur et les remords *dont il vous rend le dépositaire...* »

ils paraissent ignorer l'existence de cette Agence de Souabe, dont Royer-Collard était à Paris le principal représentant. Vannelet se vante d'avoir rendu de nombreux services aux émigrés, mais il se souvient aussi d'avoir prédit à d'Antraigues en 1790 l'ingratitude probable des princes ; il accuse Louis XVIII de maladresse et de fourberie, et affirme que personne en France ne pense plus aux Bourbons. Il connaît les plans de Sieyès contre le Directoire, et appelle leur auteur un dangereux ennemi du gouvernement; pour lui, il souhaite un héros libérateur, un monarque tenant son autorité d'une constitution, et dont la volonté nationale consacrerait le génie et la gloire. « Il est impossible, écrit d'Antraigues à Thugut, d'avoir plus d'esprit et de talent que celui qui m'écrit, mais il peut avoir des préventions, des préjugés, et voir comme certitude ce qu'il désire (1). »

En attendant de meilleurs jours, Vannelet était uni à son correspondant de Vienne par de communs souvenirs et de communes haines. L'ayant connu enfant, il voyait toujours en lui le « Benjamin » de l'intendant de Saint-Priest. Il continuait à fréquenter leurs amis et compatriotes, Bernardin de Saint-Pierre et le général Boulard comme Gamon. Il l'avait lui-même servi de son mieux auprès du Directoire pendant sa captivité; il veillait de loin sur sa mère rentrée à Montpellier, et s'occupait du règlement de ses intérêts privés avec sa sœur et sa famille maternelle. Un parent de d'Antrai-

(1) Lettre du 20 juin 1798 (A. V.).

gues, le Vaudois Micheli de Dullit, était l'intermédiaire de leur correspondance.

Les principales communications de Vannelet portent sur les finances et la diplomatie. Il observait de près les membres du Directoire, principalement Treilhard, dont il trace un long et malveillant portrait (1). Il note les nuances de leurs caractères et les divergences de leurs volontés. Voyez par exemple ce qu'il raconte de leurs débats, après le rejet par les Conseils de l'impôt sur le sel : « Le feu a été au Directoire ; on ne croira jamais ce qui s'y est passé la nuit du 7 au 8 de ce mois. Mais j'y étais, je l'ai vu et entendu ; il y a eu menaces, coups de pied et de poing donnés à Merlin par le bossu La Réveillère, et enfin six heures de débats de crocheteurs (2). » Puis le témoin implacable passe de la salle du conseil dans l'antichambre et y rencontre quelque valet à tout faire comme Lenoir-Laroche ; il crayonne en passant cet ex-ministre de la police, scribe louche et venimeux rédigeant une diatribe contre les papes, correspondant à Londres avec le secrétaire d'un ministre, et à Milan avec un agent de la propagande révolutionnaire (3). Lenoir-Laroche devait finir comte de l'Empire, dans la chambre des pairs de Louis XVIII.

La question des finances, au lendemain de tant de

(1) Cf. Mallet du Pan, qui appelle Treilhard « l'un des douze scélérats les plus prononcés qu'ait fait éclore la Révolution ». (*Correspondance avec la cour de Vienne*, t. II, p. 288.)

(2) Lettre du 5 mars 1799.

(3) Ici aussi il y a lieu de comparer avec Mallet du Pan. (*Correspondance avec la cour de Vienne*, t. II, p. 306.)

confiscations, au milieu de la succession des banqueroutes et du déluge des assignats, était pour le Directoire une question de vie ou de mort. Vannelet voyait à l'œuvre le ministre Ramel; conférant souvent avec lui, il pouvait fournir sur les opérations quotidiennes de la Trésorerie les renseignements les plus précis. Il savait les contributions directes partout de dix-huit mois en arrière, les villes ne laissant rien arriver aux départements, ni les départements à Paris. Depuis quatre ans n'avait-il pas dû payer quatre fois la facture totale de la réparation des chemins en Provence et en Dauphiné ? « Il y a 232 caisses dépendantes de la Trésorerie. Il y a six mois que la mieux en règle n'a jamais rendu de comptes. Il y en a qui depuis 1794 n'en ont jamais rendu... Il y avait le 11 brumaire an VI la totalité d'un an de revenu en arriéré. Depuis la Convention l'impôt direct n'a jamais produit le quart de sa valeur nominale...(1). »

Il fallait donc que la guerre pourvût à ce déficit grossissant, et que le gouvernement vécût des contributions arrachées aux pays conquis ou à conquérir. « Nos finances, dit encore Vannelet, vivent des ossements de la Hollande, qui est elle-même ruinée. » Il sait tout ce que la Suisse envahie a fourni, et il a reçu, durant l'automne de 1798, une mission dans ce pays pour hâter la rentrée des taxes de guerre, et mettre un peu d'ordre dans l'administration. Il s'est contenté d'étudier l'esprit public, et, en repassant en Alsace, il a levé

(1) Lettres des 21 décembre 1798 et 5 mars 1799.

eaucoup de séquestres et pu alléger ainsi la misère des onnêtes gens. Dans les états de finances dressés pour an VII il a lu les recettes escomptées sur les invasions rochaines, et à contre-cœur il tire de sa caisse les ɔmmes destinées à la propagande révolutionnaire. Il dû fournir une partie des fonds pour la descente manuée en Angleterre et pour l'expédition d'Égypte, mais a esquivé l'ordre d'envoyer 1.400 louis aux émissaires ı Toscane, et, sur l'injonction d'expédier deux millions e numéraire en Irlande, il s'est avisé de rejeter cette épense sur les fonds du ministère des relations extéieures : « Assurez Pitt, écrit-il à d'Antraigues, que je e donnerai pas 24 sols (1). »

La France courait alors au-devant de la coalition eu·opéenne. Le Directoire était entraîné par Barras et Reuell, et Merlin, secondé timidement par La Réveillère, étant seul franchement pour un système pacifique, la guerre générale était proche. Vannelet, la voyant venir, s'occupait prudemment de placer 1.500.000 francs, la plus grande partie de sa fortune, en Angleterre et en Amérique.

Sieyès était parti récemment pour Berlin, avec la olonté de travailler au maintien de la paix. Vannelet ait surpris ses instructions et les avait fait passer aux inistres de Frédéric-Guillaume ; ici du moins l'intenon explique à un certain point l'abus de confiance, car annelet était partisan de l'alliance prussienne, à la ieille mode française. Sieyès le tenait régulièrement

(1) Lettre du 18 avril 1798.

au courant des efforts tentés en vue de cette alliance, et il expliquait à son tour à d'Antraigues comment Sieyès avait à grand'peine assuré vis-à-vis de la France une neutralité provisoire et peu sincère. Il ne croyait pas, conformément aux conjectures hasardées de l'ambassadeur, à une révolution imminente en Prusse ; il comptait plus sur le million de pensions secrètes réparti depuis deux ans, à l'en croire, entre divers chefs de l'armée prussienne, et il ajoutait au sujet de Frédéric-Guillaume une prédiction qui, transportée sur ses successeurs, est d'une admirable justesse : « Cet homme nous fera plus de mal en temps et lieu qu'aucun de nos ennemis (1). »

C'était particulièrement sur l'Italie, alors le principal champ de bataille de la Révolution et de l'ancien régime, que Vannelet apportait des informations précieuses. Parfois il annonçait certaines nouvelles qui, vraies lorsqu'il les surprenait, se trouvaient fausses quelques jours après, par l'effet des circonstances. Ainsi, selon lui, un jour l'invasion de la Toscane avait été décidée ; il avait tenu et lu l'ordre d'arrêter le grand-duc ; puis l'affaire avait été remise et en définitive abandonnée. Merlin et Reubell avaient résolu de reléguer le pape à Malte ; Bonaparte préférait l'envoyer en Corse. Ce n'étaient là que des projets ; Vannelet les recueillait en passant, mais il s'emparait aussi des faits accomplis, des secrets véritables, par exemple des aveux du général Berthier sur l'impopularité du régime républicain à Rome, ou des preuves de la complicité d'Azara, l'ambassadeur espa-

(1) Lettre du 29 novembre 1798.

gnol, dans la chute du gouvernement papal. D'autres fois il prévoyait juste; car il révèle dès le 21 avril 1798 le renversement projeté du royaume de Sardaigne, qui s'accomplit en décembre.

Comme correspondant des Bourbons de Naples, d'Antraigues était instruit à souhait par un homme qui lui écrivait : « Soit par moi, soit par mes agents, rien de ce qui peut servir cette famille désolée ne sera négligé (1). » Il recevait copie des lettres que Garat, l'envoyé français près de la cour des Deux-Siciles, adressait à Paris, et les instructions *en original* remises à Lacombe Saint-Michel, successeur de Garat. Vannelet lui désignait les agents de la propagande républicaine dans le royaume, l'évêque de Tarente, naguère en correspondance avec Bonaparte, Marchi qui travaillait à distance, de Milan. Il dénonçait Bionval et Gaudran, chargés d'agiter la Sicile; il communiquait même une page de l'écriture de Gaudran, propre à faire retrouver sa trace, et recommandait expressément, si on parvenait à saisir cet émissaire, de le mettre à la question et de le pendre sans miséricorde. Quelques jours après il rendait compte de leurs rapports, qui concluaient à l'impossibilité d'un soulèvement. Enfin, lorsque trois commissaires, Abrial, Senovert et Lhomond, furent envoyés pour arrêter les malversations des états-majors, il eut soin de faire remarquer que deux d'entre eux avaient été choisis sur sa recommandation; il spécifia leurs travers, leurs faiblesses, ainsi que la conduite à tenir à leur

(1) Lettre du 21 janvier 1799.

égard, si l'on voulait rendre leur action insensible.

Cet espion de haute volée a l'œil ouvert sur toute la Méditerranée. Une expédition révolutionnaire contre la Corse se prépare, sous les ordres de Lapoype, afin de saisir et d'expulser les chefs de famille suspects d'intelligence avec les Anglais. Vannelet a réussi à se procurer la liste de ces individus, et il la fait passer à Vienne. Malte a été surprise par Bonaparte allant en Égypte, mais depuis quinze mois cette conquête était sur le tapis ; Vannelet a fait prévenir sept semaines à l'avance le grand-maître, et il peut nommer les dignitaires de l'ordre qui ont préparé par leur trahison la chute de l'imprenable citadelle. Il s'étonne que Bonaparte puisse d'Égypte communiquer avec la France, raconte comment est arrivée à Paris la nouvelle du désastre d'Aboukir, indique à quelle date, par où, par quels moyens le Directoire a reçu des nouvelles d'Égypte, et ne comprend pas que les Anglais n'interceptent pas mieux la route. Il signale les officiers français envoyés à Passwan-Oglou, et indique certain drogman qui, si on l'arrêtait, révélerait les intelligences de ce personnage avec la Porte.

Sur l'Autriche même, d'Antraigues était instruit à souhait. Il pouvait, entre autres choses, apprendre à Thugut qu'un simple secrétaire, Godin, rédigeait toutes les dépêches de l'ambassadeur français Bernadotte; qu'un vieil ami à lui, Faujas de Saint-Fond, voyageant alors en Allemagne, faisait métier d'espion sous prétexte d'études géologiques; que le publiciste strasbourgeois

Koch abusait de son intimité avec Cobenzl pour surprendre les secrets de la politique autrichienne. Il recevait la note des frais de la propagande française dans l'état vénitien, des noms et des chiffres qui révélaient l'état de nos armées en Italie et de nos forces navales dans la Méditerranée, un rapport de d'Arçon sur Mantoue et les places fortes de la Cisalpine, et jusqu'à un canevas de manifeste pour la coalition.

Au milieu de faits et de personnages si divers, d'Antraigues a sa place. Vannelet respecte à la fois ses talents et son caractère. Il le considère comme une puissance, et l'exhorte à se retirer en Prusse, où il serait reçu avec les égards qu'il mérite, où le gouvernement ne l'accueillerait pas « comme on achète un cheval qu'on paie pour ses années de jeunesse, à la charge de le jeter à la voirie dès qu'il est épuisé ». Il se juge assez influent à Berlin pour ménager là à son ami un honorable asile. En attendant, il le conjure de ne pas aller en Angleterre, sous peine de compromettre ses parents restés en France. Il l'exhorte à écarter de lui et à mépriser les émigrés, race d'indiscrets et de calomniateurs dont les lettres sont lues à Paris et font la risée de tous. Il lui offre les moyens de se venger de ses adversaires, entre autres du bailli de Crussol.

Enfin il se réjouit de lui voir reprendre son histoire de la Révolution, dont il a reçu en communication les premiers chapitres : « C'est écrit comme J.-J. Rousseau et Tacite... » Il tient du moins à rectifier et à compléter beaucoup de détails, et promet de faire passer à d'An-

traigues, par la voie de l'Angleterre, deux volumes in-folio de matériaux; un résumé de l'histoire des finances depuis le renvoi de Cambon; un mémoire sur le duc d'Orléans récemment présenté par Laclos à Reubell, des lettres originales soustraites à Louis XVIII et qu'il peut soustraire à son tour au milieu du désordre des archives. « La préface, ajoute-t-il, est un des plus éloquents morceaux que j'aie vus de ma vie. On n'a rien écrit qui inspire tant d'amour pour la royauté. Cela est d'une beauté parfaite. » Quant à l'auteur de ce chef-d'œuvre, il pourra se consoler de la disgrâce royale avec le souvenir de l'amitié de Malesherbes et de la confiance de Charette.

Cette correspondance, interrompue par la guerre générale, finit pour nous au printemps de 1799. Vannelet n'apparaît plus dans les papiers de d'Antraigues, sous le nom qu'il s'était donné, qu'une seule fois en 1804, comme homme d'affaires de Mme de Talleyrand.

II

A VIENNE. — RAZOUMOVSKY. CHAMPAGNY (1800-1802)

Une fois en Autriche, d'Antraigues s'était d'abord établi, un peu à contre-cœur, à Gratz, afin de ne porter ombrage à personne, mais se plaignant, suivant son habitude, de son isolement et de ses tristes entours. Chaque

mois il venait à Vienne, aux abords de la chancellerie autrichienne et de l'ambassade russe, à l'affût de nouvelles à saisir ou de services à rendre. Enfin, au printemps de 1799, en donnant pour prétexte la santé de sa femme, il s'installa définitivement à Vienne.

A ce moment, Razoumovsky n'était plus ambassadeur que de nom, et au lieu de desservir les autres, pressentait sa propre disgrâce. Kalytchev, envoyé en Autriche sous prétexte d'affaires militaires, y fut ensuite revêtu de la qualité de ministre pour les affaires de Malte (Paul Ier s'était déclaré grand-maître de l'ordre). A ce double titre, il eut bientôt accaparé l'action et l'influence au détriment de Razoumovsky, qui fut rappelé et lui céda la place à la fin de l'année. Tout différent de son prédécesseur, Kalytchev fit travailler d'Antraigues sous ses ordres. On avait exigé qu'il n'eût aucune correspondance directe ni indirecte avec Louis XVIII, et il lui était facile à cet égard de tenir sa parole (1). Marrenx-Montgaillard l'avait rejoint, et continuait à lui servir de secrétaire.

En 1799, d'Antraigues fournit à la chancellerie russe plusieurs mémoires, tantôt sur les affaires de l'ordre de Malte, tantôt sur l'accession des Suisses à la coalition, et rédigea des bulletins réguliers sur la cour de Vienne (2). Ce que contenaient ces bulletins, il est facile de le deviner; c'étaient d'ordinaire de ces nouvelles qui sont dans toutes les bouches, ou que leurs auteurs sont seuls

(1) D'Antraigues à Czartoryski, 16 novembre 1804.
(2) V. la *Bibliographie*, II, 5, et III, 13, 14.

à connaître, des propos soi-disant émanés de Thugut, et dont Kourakine seul acceptait sans critique la provenance.

L'auteur de ces *chroniques* chercha à se poser en négociateur officiel, au moment où la brouille momentanée entre la Russie et l'Autriche achevait de dissoudre la coalition. Un salut de pavillon oublié dans la rade d'Ancône avait été pour l'empereur Paul un prétexte de donner carrière à sa colère contre son allié de Vienne. Kalytchev et derrière lui d'Antraigues se trouvèrent à portée d'en communiquer l'expression. En présence de ce dernier, Thugut estima piquant de faire retomber sur lui la mauvaise humeur suscitée de part et d'autre par cette désagréable affaire.

A une première entrevue, il le traita comme un individu sans conséquence et sans mandat. D'Antraigues lui ayant communiqué les éclaircissements réclamés par le cabinet de Vienne sous la forme d'une lettre adressée à lui-même par Kalytchev : « C'est une confidence, répliqua le ministre, de lui qui est votre chef à vous qui êtes sous ses ordres ; je ne vois en cela rien d'officiel. » Son interlocuteur eut beau vouloir entrer dans le fond de la question, insinuer que l'Autriche devait une réparation à Paul Ier, insister sur le caractère spécial de cette affaire qui exigeait des formes à part et excusait en tout cas son intervention spontanée, Thugut ne voulut pas laisser à cet officieux la satisfaction d'avoir contribué à l'apaisement du différend. Il persista à ne pas se déclarer instruit de ce qu'il fallait pour un rap-

prochement, et d'Antraigues dépité dut prendre congé (1).

Quelques semaines plus tard, on le vit reparaître sous le même prétexte à la chancellerie, et il aurait même essayé de faire entendre des vérités très dures. Thugut changea alors de procédés et offrit sans ambages à son interlocuteur de le prendre à la solde du cabinet autrichien. Il s'agissait pour d'Antraigues de se conformer dans sa correspondance aux vues de la cour de Vienne, tout en restant ostensiblement au service de la Russie. La tâche, lui disait-on, n'avait rien que d'honorable, les deux empires étant alliés ou sur le point de le redevenir. On lui offrait (et ici l'homme habile à se faire valoir reparaît) 500.000 florins et des terres en Hongrie. D'Antraigues fit l'indigné, repoussa de très haut, à l'en croire, une mission qu'il devait cependant accepter au prix d'une maigre pension deux ans plus tard; et ce fut dès lors entre lui et Thugut une rupture complète (2). Il ne cessa de le décrier, le traitant devant qui voulait l'entendre de de Séjan et de fléau de l'Europe.

Au printemps de 1800 les relations diplomatiques furent rompues entre la Russie et l'Autriche. Il y eut brouille, sinon guerre. Pendant plusieurs mois, les agents officiels partis, d'Antraigues resta par ordre à

(1) A. F., *France*, vol. 634, ff. 228-230.

(2) D'Antraigues à Czartoryski, 1er janvier 1803 (A. P.). — On a vu déjà, par plus d'un exemple, combien il aimait à raconter les tentations, vraies ou fausses, offertes à sa vénalité. En 1806, il écrit encore à un personnage politique anglais : « En 1799 et en 1801 on m'a offert 400.000 livres..., pour consentir à légaliser la vente (de mes biens) aux propriétaires actuels... » (B. M., Add. [mss. 31230, f. 162.)

Vienne. On lui enjoignit même de s'y maintenir le plus longtemps possible (1).

Au commencement de 1801, il préparait un travail d'un intérêt à la fois actuel et rétrospectif, qui lui avait été spécialement commandé par Paul Ier. Il s'agissait de faire connaître, par un récit suivi, les vicissitudes des relations entre les deux empires pendant l'année 1799 (2). Toutes les pièces nécessaires lui avaient été envoyées à cet effet, et il poursuivit sa tâche avec d'autant plus d'ardeur qu'il y trouvait matière à un vif réquisitoire contre Razoumovsky, son ennemi personnel. Il écrivit donc tout un volume et le fit passer, en attendant une autorisation d'imprimer, à Londres avec une partie de ses papiers ; il tenait à ne pas être désarmé par quelque soustraction possible de la part de ses nombreux adversaires. C'étaient sans doute des travaux de ce genre qui faisaient dire à Rostoptchine : « Jamais personne n'a servi l'empereur Paul comme lui. »

Et cependant, quelques jours avant sa mort, le 28 février 1801, l'empereur comprit d'Antraigues parmi ceux qu'il frappait alors de sa disgrâce. Il suspendit le paiement de sa pension, sauf à lui faire passer quinze cents ducats destinés à l'indemniser des frais de ses

(1) Rostoptchine à d'Antraigues, 19 juillet 1800.

(2) V. la *Bibliographie*, III, 13. — D'Antraigues, adressant son apologie à Roumianzov le 14 juillet 1809, cite ce passage d'une lettre qui lui aurait été adressée par l'empereur Paul le 21 novembre 1800 : « Il est impossible d'être plus instruit que vous l'êtes et de mettre plus de talent et de zèle à servir son souverain. Continuez. Laissez-moi le soin de votre avenir, car je me plais à écarter les soucis et les peines de ceux qui à de grands talents réunissent un pareil dévouement à mes États et à ma personne. »

ervices antérieurs. Ce congé inattendu parvint à d'Anaigues avec la nouvelle de l'assassinat de Paul. Lui ussitôt, avec ce savoir-faire peu scrupuleux qui le caactérisait, d'accuser réception de cette somme dans une ttre antidatée et adressée à l'empereur défunt, comme il eût trouvé là un encouragement, et d'ajouter, — ce qui tait un mensonge aussi énorme que difficile à décourir, — qu'il refusait 300.000 roubles spontanément offerts pour la continuation de cette correspondance. Il comptait donner ainsi au nouvel empereur une haute idée de son importance et aussi de son désintéressement. En racontant plus tard cette mystification, il joutait avec une impertinente désinvolture : « C'est insi qu'il faut savoir captiver l'attention et l'intérêt des uverains pour les mieux servir (1). »

Je doute qu'Alexandre ait été la dupe de cette prétene générosité ; en tout cas, il rétablit sa pension, et elques mois plus tard (27 août 1801) la doubla et porta à 600 ducats. Le vice-chancelier était alors nine, qui paraît avoir été toujours sous le charme de migré français (2). Kourakine le protégeait aussi de n, en attendant Czartoryski.

Brouillé avec Thugut, en hostilité avec Razoumovsky, ntraigues demeurait néanmoins une sorte de perage politique européen. Du côté de Naples, la conce, la reconnaissance restaient entières. Marie-Caine sollicita de nouveau ses conseils, au moment

(1) Fauche-Borel, *Mémoires*, t. III, pp. 198-200.
(2) Ordre du 1er avril 1801, contresigné Panine (A. P.).

d'entrer dans cette nouvelle coalition dont elle devait être la première victime : « Vous, et vous seul, lui écrivait-elle, ne m'avez jamais flattée, et m'avez toujours dit la vérité. » Réfugiée à Palerme en 1799, elle ne put continuer une correspondance dont elle faisait grand cas, mais elle manifesta sa gratitude à l'auteur par la collation en expectative d'une commanderie de l'ordre constantinien en Sicile, et provisoirement par une pension équivalente au revenu de cette commanderie; et elle l'employa directement, quand elle fut elle-même arrivée à Vienne (août 1800).

Elle était venue avec l'espoir d'associer plus étroitement les intérêts de son mari à ceux de l'empereur son gendre. Son ancien correspondant devint alors un de ses négociateurs officieux, et elle appela la Saint-Huberty « ma chère comtesse » avec autant d'abandon qu'elle avait traité d'amie lady Hamilton. D'Antraigues flatté manœuvra de son mieux pour la servir auprès des membres du conseil impérial. Quand les bruits de paix entre Naples et la France vinrent jusqu'à lui, il fournit à la reine, comme en 1796, des objections qui ne prévalurent pas contre la frayeur d'Acton et de son maître. L'un et l'autre s'efforcèrent de rendre moins onéreuse à l'état napolitain la paix imposée par Bonaparte au roi Ferdinand, et, déçus là encore, aigris et irrités par le sentiment de leur défaite et de leur impuissance, ils n'eurent plus qu'à nourrir en commun leurs haines.

Parmi les personnes que la politique ou simplement le bel-esprit avait mis en rapports à Vienne avec d'An-

traigues, on peut citer le prince de Ligne, le coadjuteur de Mayence Dalberg, les ministres de Naples et de Bavière (Giansante et Wickemburg), et surtout le ministre de Suède Armfelt. Armfelt fut pour lui, dans la seconde période de sa vie d'émigré, ce qu'avait été Las Casas dans la première. Peut-être l'avait-il vu à Paris vingt ans auparavant; en tout cas, il devait lui plaire par ses sentiments comme par la singularité de sa vie. Il y avait en lui de l'aventurier et de l'homme à bonnes fortunes, autant que du diplomate et de l'homme d'État. Il avait exercé de hauts emplois dans son pays, y avait été condamné à mort pour crimes politiques, puis réintégré dans ses honneurs après un exil en Russie. Il venait en Allemagne représenter un prince qui, seul entre tous, n'avait pas encore fléchi devant la France (1).

A côté de ce grand seigneur figure, parmi les nou-

(1) M. Elof Tegner a publié en 1884 à Stockholm une biographie complète d'Armfelt. J'extrais de son livre (t. II, p. 397) cette pièce de vers que le prince de Ligne envoya à Armfelt en lui faisant cadeau d'un casque :

Allez, mon casque, allez parer la belle tête
De cet homme de cœur, de génie et d'état,
Ministre sans tromper, général et soldat !
Les combats sont pour lui ses plus beaux jours de fête.
De Charles douze aimant la musique et l'éclat,
A la cour, dans les camps, en faveur, en disgrâce,
Il est toujours le même : ami de son devoir.
Il sait mettre sa gloire à cesser d'en avoir.
L'honneur et la candeur reluisent sur sa face ;
Chez Mars comme à Cythère il dut tout à l'audace.
Il prit, quitta, reprit vingt femmes à la fois,
En croyant les aimer toutes à la folie.
L'histoire gravera sa bonté, ses exploits,
Et l'amour écrira le roman de sa vie.

velles connaissances de d'Antraigues, un professeur, un écrivain que l'ambition, le goût des honneurs disputaient à la littérature et à l'esprit de société, Jean de Müller. Ce Suisse de Schaffouse, salué depuis par ses compatriotes du titre d'historien national, était attaché un peu *ad honores* à la chancellerie d'État, et allait devenir directeur de la bibliothèque impériale. Également familier avec la culture française et avec la culture germanique, ce demeurant du XVIIIe siècle mit en commun avec l'ancien ami de Jean-Jacques et l'adversaire de Bonaparte ses goûts littéraires et ses haines politiques. Il lui rendit de près les services que Vannelet rendait de loin. Jean de Müller était un des yeux par lesquels le correspondant de Paul Ier lisait sur la table des ministres autrichiens. Dans ses propos et ses lettres, il se posait en Romain d'autrefois en face des faux Romains, tribuns ou consuls, de Paris, et il dissimulait tant bien que mal, à côté de vices rappelant par son plus mauvais côté l'ancienne Grèce, les instincts faméliques de l'Allemand. Entre eux, Müller et d'Antraigues s'estimaient de grands hommes méconnus, assujettis à des tâches au-dessous de leur génie, et ils rendaient à leurs contemporains mépris pour mépris : « Avec qui me moquer du siècle, écrit le premier au second une fois séparé de lui, avec qui maudire tant de perversité (1) ! »

En 1802, au moment où d'Antraignes succombait sous les coups réunis de Razoumovsky et de Thugut,

(1) Jean de Müller à d'Antraigues, 12 juillet 1806 (A. F.).

ancienne patrie venait à lui, sous la figure d'un de compagnons d'enfance, et il ne pouvait s'empêcher a reconnaître. Il conquérait d'emblée, en raison de ieux souvenirs, la sympathie discrète, mais efficace, l'ambassadeur français. Après la paix de Lunéville, e ses collègues aux États généraux, presque un de ses patriotes, Champagny, vint représenter à Vienne le net des Tuileries. Leur situation réciproque les connait à ne se voir qu'en maison tierce, et à ne point mer par des démonstrations affectueuses leur ane liaison. Cependant l'abbé Maydieu, jadis leur epteur à tous deux, habitait Vienne; il les mit en l'un de l'autre, secrètement et à leur aise, un soir ril, dans sa petite chambre du faubourg de Léopold-t. D'Antraigues confia au papier sur place, dans uit même, les paroles échangées entre eux, et fit resigner son récit par le vieux prêtre qui avait été moin de l'entretien. Le nom et le passé des interteurs, l'expression de leurs sentiments personnels e à celle de leurs antipathies et de leurs espérances iques, la date même de leur entretien donnent un êt et une couleur caractéristiques au dialogue qu'on re :

Dès que j'entrai dans la chambre à dix heures du ... Maydieu... vint au devant de moi tenant Chamy par la main : Mes enfants, nous dit-il, embrasvous; les guerres politiques n'ont pu éteindre les enirs de votre amitié et des jours heureux de l'ene. Nous nous embrassâmes de bon cœur. Champa-

gny me dit : Mon cher comte, avant tout parlons de vous, cela m'intéresse toujours plus que le sort de la vielle Europe.

« Je lui exposai le détail de ma position avec une entière franchise. Il m'écouta avec le plus tendre intérêt et me donna des nouvelles du Vivarais... et m'exprima avec beaucoup de délicatesse le désir de m'y revoir et d'y racheter mes terres ; qu'il ne faudrait que cent mille écus pour me racquérir un million, et qu'il avait ces cent mille écus à ma disposition sans intérêts pendant vingt ans. Je lui exprimai ma reconnaissance, les motifs de mon refus, ma résolution de ne jamais rentrer en France sans un roi auquel je puisse honorablement obéir, et mes motifs particuliers de haine contre Bonaparte.

Alors il me dit :... Il y a de sa part une haine personnelle, qui, avec son caractère ambitieux et hautain, ne vous laisse pour l'avenir aucune sûreté. Il m'a beaucoup parlé de vous à différentes reprises, et vous occupez deux pages dans mes instructions, mais j'espère que vous ne vous en êtes pas aperçu, ni ne vous en apercevrez jamais. Alors je lui exposai tout, et lui confiai même les pièces en lui disant : C'est un monstre et un scélérat. Alors il me dit :

« Bonaparte est un tyran ; il a des manières insupportables pour tout ce qui l'entoure ; son ambition n'est pas satisfaite ; il veut être roi de France, et il le sera... Il a un caractère très décidé, et il ose ; voilà de grandes qualités avec la vieille Europe et ses pauvres rois. Bo-

›arte a rendu de grands services et il en rendra d'i-
›préciables... Il assouplira cette nation qui est en
nence et toujours prête à devenir atroce... en faisant
guerre au dehors avec des armées, et la guerre au
lans avec des juges et des cachots. Sans cela tout
perdu... Bonaparte, malgré tout ce qu'il va faire,
'a dans cent ans reconnu pour le sauveur de la
'ance...

D'ANTRAIGUES. — Mais la France est-elle assez vile
›ur souffrir un Corse?

CHAMPAGNY. — Oui, ce n'est pas avilissement abso-
, c'est besoin un peu, c'est lassitude; elle appelle le
édecin, il peut opérer à son gré à présent.

D'ANTRAIGUES. — Mais Bonaparte fondera donc une
›narchie?

CHAMPAGNY. — Oui, il fondera une monarchie, mais
s pour sa famille, cela est impossible... ; le danger
ssé et l'ordre rétabli, ce sera tout au plus s'il monte
r le trône pendant sa vie, et cela en la supposant
›ez courte. Il a ce qu'il faut pour l'opération qui nous
; nécessaire, il n'a rien de ce qu'il nous faut quand
rdre sera rétabli, mais il aura rendu le règne à son
ccesseur facile, et c'est alors qu'on songera à l'ave-
'...

D'ANTRAIGUES. — Mais il se mariera ou bien il appel-
'a ses frères à lui succéder?

CHAMPAGNY. — Oh! ils ne lui succéderont pas, à
›ins qu'il ne périsse durant les premières années de
n règne... Le parti qui le porte là est bien décidé à

ne faire en le couronnant qu'une monarchie absolue; car toutes nos idées, mon cher comte, sont des rêves, nous n'avons pas connu en Vivarais les Français; avec tout votre talent, vous ne connaissiez que les Grecs et les Romains de l'histoire. Cela est fini, il faut une monarchie absolue, et vous et moi nous vivrons un jour... sous un monarque absolu, mais non pas cependant sans laisser des moyens à nos enfants de lui faire sentir la nécessité d'être juste.

D'Antraigues. — Oh ! monarchie absolue et moyens d'en réprimer l'abus, c'est un chemin pire que ceux qui nous ont abusés en Vivarais.

Champagny. — Oh ! non..., il sera possible de prévenir les grands excès par des assemblées provinciales et départementales, c'est-à-dire que plusieurs départements reformeront les anciennes provinces. Ces assemblées administratives enverront des députés pour former l'assemblée nationale en deux chambres, la noblesse et le clergé dans une, les communes dans l'autre. Cette assemblée, de 200 personnes au plus dans chaque chambre, sera un frein suffisant aux plus grands abus... Cet avis est celui de la majorité du Sénat conservateur, qui doit subsister comme corps intermédiaire..., car pour les parlements on n'en veut plus, et j'en suis fâché, car je suis parlementaire...

D'Antraigues. — Mais quand vous en serez venus là après la mort de Bonaparte, où prendrez-vous un roi?

Champagny. — Cela n'est ordinairement pas si difficile à trouver... Il faut que la charte qui le fera roi

soit assez puissante pour que nous soyons bien avec un roi de médiocre talent... Il faut avant tout qu'il y ait un homme de fer pour aplanir les difficultés, et plusieurs trouvent que Bonaparte est cet homme-là.

D'ANTRAIGUES. — Eh bien !... supposons Bonaparte devenu inutile, ou mort, ou assassiné ! Croyez-vous que l'on puisse revenir à Louis XVIII ?...

CHAMPAGNY. — Oh ! quel caractère connaissez-vous à cet homme faux et lâche ? Je vous déclare que je n'en parlerai jamais sans passion..., mais n'importe, vous l'avez vu, vous l'avez servi, il vous a trahi, maltraité ensuite ; eh bien ! quel est le caractère de ce misérable ? Quant à moi, je suis l'ami de Favras ainsi que Canclaux. La conduite de Louis XVIII a décidé de celle de Canclaux ; il a pour jamais fixé la mienne, mais je conviens que s'il avait le caractère qu'il nous faut, tout cela ne serait pas une raison. Parlez clair, quel est son caractère ?

D'ANTRAIGUES. — Il n'a pas de caractère, et on ne dit mot pour ce qui n'existe pas. Mais il a des qualités et des défauts, et les uns et les autres me paraissent convenir à la France... S'il vit cinquante ans, vous pouvez avoir une paix de cinquante ans ; il faudrait le forcer à la guerre pour la lui faire entreprendre. Son égoïsme profond, raisonné et fortifié par l'habitude, vous garantit de toute vengeance. Il dit qu'il pardonnera, cela n'est qu'un mot sans garantie, mais il oubliera tout, c'est là la garantie... Tout ce qui l'a suivi sera oublié, maltraité, et tout ce qu'il craindra sera

élevé, ménagé, caressé, et c'est vous qui serez à craindre ; donc vous serez tout et les royalistes émigrés rien... Le seul moyen de le flatter sera d'exalter son courage parce qu'il en manque, et en même temps de lui donner les conseils les plus timides et des raisons plausibles pour s'y abandonner. Il est faible, et toujours livré à un favori, mais il n'aime personne, et ce favori pas plus qu'un autre ; or ceux qu'il ramènera en France, il les comblera si on le laisse faire, mais il les (détruira) à la moindre menace. Or qui peut menacer ? C'est vous... Il n'a ni n'aura d'enfants, aussi vous en obtiendrez toutes les concessions que vous voudrez. Tout ce qu'il désirera de vous, c'est un beau palais, une grande table, un luxe extérieur...

CHAMPAGNY. — Il ne vaudrait pas la peine de finir une monarchie par une telle chute... Il faut que la France appelle son roi et non qu'il vienne à elle, qu'elle le place et non qu'il se replace. J'ai vu il y a quinze mois une quantité de sénateurs, de généraux, même des ministres prévoir cet événement, et plutôt décidés à choisir un Bourbon qu'un autre, mais je n'ai vu balancer qu'entre deux personnes, le duc d'Enghien et le duc d'Orléans... Le père du duc d'Orléans nous a fait trop de mal... Si ceux qui l'ont condamné n'existent plus, la faction qui l'a fait périr existe dans la plupart de ses chefs ; on le préférerait à tous les autres de sa famille, mais on préfère Enghien à lui. On l'a même pressenti à ce sujet ; Barthélemy a eu des moyens de le faire tâter... Nous ne pouvons être si pressés que

lui, car Bonaparte est loin d'avoir fini l'objet qui l'a fait placer, et lui seul peut en finir...

D'ANTRAIGUES. — Je n'aime pas Louis XVIII... Jamais je ne le servirai, ni ne rentrerai en France s'il y règne; mais pour le repos de l'Europe je désire le retour du principe... Et puis, où que je sois, j'aimerai toujours la France, et son bonheur me consolera de ne plus y vivre...

CHAMPAGNY. — Mais réfléchissez qu'on ne fait pas une révolution pour obéir aux vaincus, on ne prend pas leurs propriétés pour les leur rendre, et on ne s'investit pas de dignités pour les leur céder. Je ne doute pas qu'au bout de votre plume Louis XVIII ne fasse des proclamations admirables, mais... il nous faut un roi qui soit roi parce que je suis propriétaire, et qui ait une couronne parce que j'ai cette place; il faut donc pour finir la Révolution un roi créé par elle, tirant ses droits des nôtres, sans cela il faut se battre jusqu'à la fin des siècles...

D'ANTRAIGUES. — Avez-vous quelque envie de faire rentrer les émigrés?

CHAMPAGNY. — Aucune pour eux-mêmes, mais comme leurs familles sont en France et que quelques-unes les désirent ou plus ou moins, on les laissera rentrer, mais on ne les emploiera pas; on les méprise. Mais on cherchera à les priver de tous les gens de talent qu'ils peuvent avoir...

D'ANTRAIGUES. — Vous croyez donc que nous nous reverrons en France?

CHAMPAGNY. — Je le désire trop pour ne pas le croire, et je suis trop attaché à votre sœur pour n'en pas nourrir l'espoir. Personne ne serait plus opposé que moi à vous y voir sous Bonaparte, et, s'il n'y était pas, personne ne serait plus ardent à vous y appeler (1)... »

Telle était la conversation qui se poursuivait dans un faubourg de Vienne entre le représentant et l'ennemi personnel du Premier Consul, neuf jours après le Te Deum du concordat, un jour après l'amnistie solennelle accordée aux émigrés, deux mois avant la proclamation du consulat à vie. Ces dates qui l'encadrent lui sont par elles-mêmes un suffisant commentaire.

On ignore quelle fut la suite des relations, nécessairement intermittentes et clandestines, entre les deux amis. Toutefois, si l'émigré parut ignorer l'ambassadeur, il sut retrouver autour de lui, parmi les secrétaires, un ami de sa famille, nommé Posuel, et il obtint par lui communication des pièces rédigées ou reçues à l'ambassade française. On devine le profit qu'il tirait de cette trahison pour sa propre correspondance. A Dresde, il continua à être renseigné par ce Posuel, qui, trois ans après, se rendant à Berlin, allait encore le voir en secret (2).

(1) Cette conversation, écrite tout entière de la main de d'Antraigues, est aux A. F., *France*, vol. 634, fol. 240 et suiv.

(2) « Jamais depuis dix-huit mois ce Posuel, que je connais depuis vingt ans et qui est tout dévoué à mon beau-frère..., ne m'a trompé... Je n'ai jamais exigé de voir l'original dont il faisait l'extrait qu'il ne m'ait procuré cette satisfaction. » (D'Antraigues à Czartoryski, 25 janvier 1803. — A. P.) — D'Antraigues à Cobenzl, 2 mai 1805 (A.V.).

III

A DRESDE. — CZARTORYSKI. COBENZL (1802-1804)

Au milieu de 1801, d'Antraigues fut surpris par une désagréable nouvelle : Razoumovsky allait revenir en Autriche toujours comme ambassadeur. Ce diplomate se considérait là comme dans son pays ; ses alliances de famille, ses relations de société, ses libéralités et jusqu'à ses dettes faisaient de lui par leur importance un personnage, même à Vienne. D'Antraigues voulut au moins tirer parti de sa déconvenue pour améliorer, par un changement de résidence, sa situation officielle.

On m'a promis, écrivait-il à Pétersbourg, que jamais je ne serais employé sous les ordres de Razoumovsky. Que vais-je devenir ? Un simple sujet russe à Vienne, en apparence protégé, et en secret tracassé et espionné. L'ambassadeur verra en moi un surveillant, un censeur, une sorte de rival honteux. Si mes rapports confirment les siens, je deviens inutile ; s'ils les contredisent, ce qui est probable, car il est Autrichien autant que Russe, et si l'on m'écoute, il sera forcé d'agir en un sens opposé à celui de ses propres dépêches. d'Antraigues demandait en conséquence à faire partie d'une autre légation ; celle de Stockholm, où était transféré Kalytchev, lui eût parculièrement convenu (1).

(1) Mémoire sur Razoumovsky, 20 juin 1801. (A. F., *France*, vol. 634, ff 235 et suiv.)

Il vit bientôt arriver Razoumovsky, sans qu'il eût été donné suite à sa requête. Sa position devenait insoutenable entre le cabinet autrichien, qui avait rompu avec lui et le traitait en espion russe, et un ministre qui voulait rester pour sa cour le canal unique des informations. Dès que Panine eut quitté les affaires (30 septembre 1801), le comte de Saurau, ambassadeur impérial, demanda officieusement l'éloignement de d'Antraigues (1). Le vice-chancelier Kotchoubey refusa par amour-propre national, et donna pour excuse que cet éloignement paraîtrait l'effet d'une vengeance particulière de Razoumovsky. Il n'agissait pas moins dans le sens désiré par son interlocuteur; car il obtint qu'on autoriserait le protégé de Kourakine et de Panine à s'établir à Dresde, sauf à y continuer sa correspondance, et à attendre son prochain passage en Angleterre : « Cet arrangement, écrit le 3 mars 1802 Kotchoubey à Razoumovsky, n'a pas laissé que de coûter beaucoup de peine, et je vous supplie de n'en parler à qui que ce soit, pas même à la reine de Naples. Il serait homme à écrire Dieu sait quel conte et à gâter toute l'affaire. Je suis bien de votre avis que l'on n'a jamais poussé plus loin les mystifications (2). »

Le 6 mai 1802, d'Antraigues recevait, au lieu de la décoration tant de fois sollicitée et si longuement attendue, une bague en diamants, et le 5 juin, il prenait la route de Dresde. Marrenx-Montgaillard profita de la

(1) Saurau à Cobenzl, 16 28 novembre 1801 (A. V.).
(2) Wassiltchikov, *la Famille Razoumovsky*, t. III, p. 402.

irconstance pour accepter, sous un prétexte de famille, 'amnistie consulaire, et pour rentrer en France.

D'Antraigues demeura en Saxe de juin 1802 à juillet 1806.

Dresde était, par sa situation, à mi-chemin de Vienne et de Berlin, de Paris et de Pétersbourg, un endroit merveilleusement placé pour concentrer les informations et les nouvelles. La cour saxonne, au point de vue social, était celle de l'Europe qui rappelait le plus es idées et les usages antérieurs à 1789 ; c'était aussi, u point de vue politique, le centre où devaient aboutir ous les fils des coalitions futures. L'électeur catholique enchait vers l'Autriche, son ministère protestant vers a Prusse. Le jeune Metternich, débutant dans la diplonatie à Dresde comme représentant de la cour de Vienne, bservait de loin Berlin et Pétersbourg, et préparait la ormation d'une ligue défensive jugée nécessaire contre a France. Napoléon à son tour reconnaîtra l'importance le cette position diplomatique, et la fera occuper par Durant, le principal auxiliaire de Talleyrand, au moment de remanier à son gré toute l'Allemagne.

A son arrivée à Dresde, d'Antraigues laissa croire à n séjour momentané, prélude de son départ pour la Russie ; puis il s'installa en homme décidé ou résigné à ne longue résidence (1). Il alla voir le ministre anglais, muni d'une lettre de recommandation du prince de Ligne, puis il se hasarda chez les ministres de Hanovre,

(1) La Rochefoucauld à Talleyrand, 23 juin 1802.

d'Autriche, de Prusse. Depuis ses retentissantes aventures de Milan, il était nécessairement moins considéré comme serviteur de la Russie que comme ennemi du Premier Consul, et chaque diplomate mesurait ses relations avec un tel homme à l'état plus ou moins précaire des relations de son gouvernement avec le gouvernement français. Bientôt il fut tenu bon gré mal gré pour un personnage politique avec lequel il fallait compter. On se demanda s'il n'allait pas occuper la place de ministre de Russie, alors vacante; mais un général tout neuf dans la carrière diplomatique, Khanikov, y fut bientôt nommé.

D'Antraigues fût resté à côté de lui sans titre officiel, sans mission avouée, si une heureuse circonstance n'eût affermi et consacré sa nouvelle situation. Panine venait de quitter le ministère des affaires étrangères, victime de l'impératrice-mère, qui ne lui pardonnait pas d'avoir préparé indirectement la fin tragique du règne précédent. Voyageant à l'étranger, par ordre ou pour se distraire, il vint à Dresde, et il y rencontra ce correspondant de Vienne dont il avait plus d'une fois apprécié les informations pendant son passage aux affaires. Il fut séduit par sa conversation, se laissa arracher par lui des notions utiles sur la Russie et sur l'empereur, et le recommanda vivement tant au premier ministre saxon Loss qu'à son cousin Kourakine. Il était nécessaire, écrivit-il à ce dernier, de lui donner un grade convenable, au moins celui de conseiller d'État, et une commission qui satisfît les curieux et déroutât les malveil-

s (1). A ce moment même (septembre 1802), Koura-
) était remplacé au ministère des affaires étrangères
Al. Woronzov ; Woronzov eut pour adjoint un jeune
)nais, ami personnel de l'empereur, le prince Adam
'toryski, et celui-ci devint peu à peu le véritable
istre dirigeant.

zartoryski attira bientôt à lui la correspondance de
ıtraigues ; en la lisant, il se prit, comme Panine, de
pathie pour son auteur, et ne cessa plus de lui témoi-
: sa confiance. Ce Français, qui avant tout haïssait
aparte, lui semblait bon à laisser parler, utile à
) entendre. Le ministre russe savait qu'une alliance
: la France ne pouvait se faire qu'au détriment de la
)gne ; il se rappelait la convention du 10 octobre 1801,
ɣée contre les royalistes français en même temps
contre ses compatriotes. Il était porté vers les pre-
rs par intérêt bien entendu pour les seconds, et
onque excitait l'empereur contre le Premier Consul
ɜemblait un auxiliaire utile (2).

'Antraigues, dans son refuge de Dresde, lui dut donc
ord un rang dans la hiérarchie, celui de con-
er d'État (15 décembre 1802), et il essaya de justi-
par une correspondance nourrie et intéressante le
blant de faveur qu'il rencontrait enfin à Pétersbourg.
nikov, sans autorité et sans expérience, se défiait de

Panine à Kourakine, 8/20 septembre 1802.

Czartoryski, *Mémoires*, t. I, pp. 286, 361. Cf. l'opinion de l'empe-
Alexandre en 1809 dans Tatischeff, *Alexandre Ier et Napoléon Ier*,
38.

lui et lui aurait rendu à l'occasion un mauvais service, mais en somme le laissait faire. D'Antraigues étendait donc de près ou de loin ses relations à son gré. A Hanovre, il entretenait des espions autour de l'état-major de l'armée française d'occupation. A Paris, il avait retrouvé de vieilles et précieuses connaissances, dont nous apprécierons plus loin les informations. A Dresde même, à la légation de France, où il vit passer La Rochefoucauld, Durant et de Moustier, il fut tenu régulièrement par des agents bien choisis au courant de la correspondance avec Paris et avec Vienne (1).

C'était surtout de cette dernière ville qu'il tirait les meilleurs moyens de se faire écouter à Pétersbourg, car Posuel et Jean de Müller continuaient à lui livrer les secrets de l'ambassade française et de la chancellerie autrichienne. Par Posuel il avait connaissance non seulement des pièces échangées entre Champagny et Talleyrand, mais de celles qui allaient de Constantinople à Paris par la voie de Vienne. Il avait même réussi à saisir au passage les lettres que Laforest, ministre de France à Berlin, écrivait à Champagny, ainsi que les réponses. Il s'était logé dans une vaste maison à deux issues, où il était difficile, à cause du nombre des locataires, de surveiller les entrées et les sorties; deux jardins isolés servaient à ses rendez-vous avec les cour-

(1) D'Antraigues à Cobenzl, 20 mai et 22 septembre 1805 (A. V.) — Un certain Zabiello le mettait au courant de la correspondance que La Rochefoucauld, transféré à l'ambassade de Vienne, entretenait avec la légation de Dresde.

iers qu'il avait gagnés, et dont il dépouillait les dépêhes au passage. Un jour, un de ces courriers n'ayant u par hasard faire relais à Dresde, il le rejoignit de uit à Meissen; et après avoir passé là deux heures, il egagna son domicile le lendemain, en prenant la préaution de rentrer en ville à pied et à pas comptés, omme s'il fût revenu de quelque promenade (1).

De sa correspondance confidentielle avec la chancelerie russe, la partie originale est peu intéressante, car lle relate des commérages sans portée ou développe les plans chimériques; elle ne valait à son auteur aucune onsidération, et était simplement tolérée. Ce qui la endait précieuse, c'étaient ces analyses ou extraits érobés par avance aux archives autrichiennes ou franaises, qui en nourrissaient les meilleures pages. On penit récompenser suffisamment d'Antraigues en accueilnt des demandes d'ordre secondaire présentées par lui nom de quelque petit souverain comme l'électeur Salzbourg, ou de quelque ami en disgrâce comme ouraviev, ministre de Russie à Madrid, et il en vint se figurer à certains moments que la confiance dont jouissait était telle qu'il devait craindre une trop ande responsabilité.

Comme il n'entrait ni dans son caractère, ni dans ses bitudes d'être la créature d'un seul homme, l'interète d'une seule politique, il avait repris à son arrivée Dresde, sa correspondance avec la reine des Deuxciles; mais il fit servir sans scrupule celle-ci à sa cor_

(1) D'Antraigues à Czartoryski, 9 février 1804. (A. F., *France*, vol. 633.)

respondance avec Pétersbourg. Cette indiscrétion finit par être connue et valut à son auteur une leçon bien méritée. D'Antraigues s'était avisé de rappeler au tout-puissant ministre Acton qu'on lui avait promis en 1794 une pension, restée impayée ; il insinuait en outre qu'il possédait certaines pièces fâcheuses pour la réputation du favori et de sa souveraine, et qu'il en userait. Acton riposta en lui dénonçant ses trahisons épistolaires, et la reine, entrant à son tour dans le débat, lui adressa sur sa tentative de chantage une verte mercuriale : « Cela n'est nullement honnête ni généreux. Si vous publiez cette pièce, j'espère que vous m'en enverrez quelque édition. » Puis après une page de ce ton, elle lui faisait espérer le paiement de sa pension avec arrérages, et l'assurait de ses « éternels sentiments (1) ».

Sous le coup de cette algarade, d'Antraigues laissa tomber une correspondance que la reine tenait cependant à poursuivre (1). De toute façon, il trouvait mieux son intérêt à s'occuper des affaires du Nord, d'autant plus que, peu de temps après, il se trouva mêlé, pour le compte de l'Autriche, aux tentatives de cette puissance en vue d'un rapprochement avec la Russie. Après la paix de Lunéville, le nouveau chancelier autrichien Cobenzl envoya Stadion à Pétersbourg, afin de frayer les voies à une nouvelle coalition. Désirant se rendre

(1) Lettre du 26 décembre 1802. (*Revue d'histoire diplomatique*, an. 1888, pp. 555-556.) — « Depuis 1802 jusqu'à ce jour, jamais je n'ai écrit ni reçu aucune lettre, aucune nouvelle directe ni indirecte de la reine de Naples, et je ne lui ai jamais écrit. » (D'Antraigues à Czartoryski, 20 janvier 1806.)

zartoryski favorable, et sachant d'Antraigues en faveur ıprès de cet homme d'État, il rétablit avec ce dernier s relations rompues par Thugut, lui fit octroyer une ɜnsion de mille ducats, et lui expédia Jean de Müller. Müller, devenu conservateur de la bibliothèque imériale, travaillait rarement à la chancellerie; sa conuite privée le mettait à la fois à l'écart des affaires et la merci de ses protecteurs (1). Une liaison suspecte vec un jeune fripon, suivie d'un procès entre eux, l'aait fortement compromis et plus qu'à moitié ruiné, et cet ıomme, que son principal biographe déclare étranger ılors à toute politique, était prêt, pour racheter le scanlale attaché à son nom, à rendre n'importe quels services. Il fut donc chargé de décider d'Antraigues à agir à Pétersbourg dans le sens du système autrichien, système défensif, mais défiant vis-à-vis du nouvel empire français. Cette mission accomplie, il devait passer à Berlin, et s'y employer à une tâche semblable.

Vers le même temps, un autre grand factotum diplomatique, Gentz, quittait la Prusse et s'établissait à Vienne. Cet adorateur de la Révolution française à ses débuts, désabusé maintenant ou ramené par intérêt perɜonnel à d'autres idées, passait au service autrichien; il s'efforçait de préparer par ses écrits l'accord de l'Autriche et de la Prusse pour le relèvement de l'Alle-

(1) Fournier, *Gentz und Cobenzl*, note de la p. 125. Cet auteur a imprimé dans les pièces justificatives de son livre (pp. 224-233) quelques parties de la correspondance entre Cobenzl et d'Antraigues. Cette correspondance, aux archives de Vienne, comprend quarante-huit lettres, l'avril 1804 à octobre 1805.

magne, et aussi pour la restauration de Louis XVIII, avec lequel il était entré en correspondance. Il traversa Dresde alors, y vit d'Antraigues, et s'entendit avec lui en vue d'une action commune.

Pendant plus d'un an, d'Antraigues usa son temps et son encre dans des négociations qui ressemblaient à des complots, et qui constituent pour nous les préliminaires compliqués et mystérieux de la troisième coalition. Ses lettres allaient trouver Harrowby, l'envoyé extraordinaire venu de Londres en Prusse, Alopéus, ministre de Russie à Berlin, Pierrepoint, ministre d'Angleterre à Stockholm. Il n'eut aucune relation de conséquence, comme on le croyait à la légation française, avec Metternich (1). Toute sa diplomatie était au bout de sa plume, et, quoique Russe sans arrière-pensée, il s'épanchait auprès de Cobenzl comme de Czartoryski, en s'efforçant de s'arrêter au point où l'indiscrétion eût été qualifiée de trahison. A l'un et à l'autre il envoyait des mémoires sur la Saxe ou la Bavière, ou les états de l'armée française du Hanovre ; et s'il dénonçait au premier Stackelberg, ministre russe à La Haye, comme hostile à l'Autriche, il n'en croyait pas moins bien faire pour les intérêts du second. Il poussait Cobenzl en avant, en lui rapportant les bruits qui accusaient ce

(1) Selon Moustier (17 mars 1805), d'Antraigues et Metternich se seraient abouchés deux ans auparavant par les soins d'Armfelt. Or d'Antraigues écrit à Cobenzl le 1er mars 1805 : « Ce Metternich ne m'est guère connu ; mais en croyant que ses principes sont bons, je n'ai pas grande idée de ses talents. » Ailleurs (à Czartoryski, 5 septembre 1803) il accuse Metternich d'avoir excité La Rochefoucauld contre lui.

istre de faiblesse devant la France; néanmoins, il forçait de faire triompher le système défensif lexandre, de façon à ce que la guerre fût successive- ent provoquée par Napoléon et conduite contre lui vec toute chance de succès. Il combattait le système ffensif, c'est-à-dire la guerre immédiate sur le conti- ent, seule profitable aux Anglais menacés d'une des- ente.

Ses rancunes personnelles étaient ici d'accord avec a cause qu'il défendait. Razoumovsky poussait le abinet de Vienne à l'action, d'accord à Londres avec ambassadeur russe Woronzov, à Vienne même avec entz; et bien que par un de ses attachés, Mallia, il ntretînt une correspondance particulière avec Czarto- yski, il était l'artisan d'une révolution ministérielle énérale qui devait partout précipiter le conflit. A ienne, Cobenzl et Colloredo, suspects de ménage- ents pour l'ambition française, devaient céder la lace à Trautmansdorf et à Stahremberg; à Péters- ourg, Czartoryski, timide et hésitant, devait avoir our successeur Panine ou Markov. Par dévouement nvers Czartoryski comme par haine envers Razou- ovsky, d'Antraigues souhaitait le maintien des inistres en place, et un jour, en avertissant celui r'il aimait des intrigues ourdies contre lui, il a rendu ns s'en douter service à l'histoire.

Sa lettre du 13 novembre 1804 éclaire un incident, sté jusqu'ici complètement obscur, des débuts du gne d'Alexandre Ier. Son ami Panine avait géré, en

qualité de vice-chancelier, le collège des affaires étrangères sous le règne de Paul Ier; puis, deux mois avant la mort de ce prince, il avait été privé subitement de ses fonctions. Rappelé de l'exil et réintégré dans son ancien poste aussitôt après l'avènement de l'empereur Alexandre, il disparaissait de nouveau de la scène politique au bout de quelques mois, cette fois frappé d'une irrémédiable disgrâce. Quelle était la cause secrète cachée derrière cette cause apparente et commune, dans les autocraties, à toutes les disgrâces, la colère du souverain? Quelques-uns dirent que c'était pour avoir spontanément dissuadé l'envoyé français Duroc d'assister au couronnement; puis on se tut, et le secret fût resté entre Alexandre et son sujet disgracié, si celui-ci, rencontrant à Dresde d'Antraigues, ne lui eût, dans un moment d'expansion, révélé la vérité. Panine devait sa chute à son intime ami, Simon Woronzov, ambassadeur à Londres. Il avait eu l'imprudence de communiquer à celui-ci par écrit ses impressions sur le souverain, d'accuser le caractère indécis, faible et défiant de l'empereur. Woronzov, vexé peut-être de ne pas trouver Panine assez docile à ses conseils, avait envoyé la lettre à Alexandre. On devine le reste.

Telle était la confidence que d'Antraigues, d'un ton assez embarrassé et avec toutes sortes de circonlocutions, faisait connaître à Czartoryski, au moment où Panine, disait-on, voulait redevenir ministre : « (Il) pense, ajoutait-il, que la guerre avec la France est de nécessité absolue ; mais que le fardeau est au-dessus

e vos moyens, comme étranger et pis qu'étranger à
ı Russie; que vous n'avez pris aucun moyen de la
outenir, parce que vous ne faites aucune alliance,
t que vous savez que la Prusse a des préventions
ontre vous; que vous avez cru finir tout ceci par des
ıotes, comme un procès par écrit; que la chose est au
oint qu'il faudra en venir ou à une guerre sans moyens
u à la honte de céder à Bonaparte. Dans les deux
as, il vous voit attaqué aisément et avec avantage dans
pinion de l'empereur... »

C'est ainsi que d'Antraigues, sous le coup des néces-
és du moment, sacrifiait son protecteur de la veille
protecteur présent; il sentait que, Czartoryski dis-
ru, tous ses moyens lui manqueraient à la fois; il serait
s à l'écart, trop heureux encore s'il pouvait, à la
eur d'une pension de retraite, oublié dans quelque
me de Courlande, revenir aux sciences, à l'histoire,
uelqu'une de ces recherches spéculatives qu'il n'eût
nais dû quitter !

En effet, l'infernale politique le tenait alors plus que
nais rivé à une chaîne dont il pouvait, d'un moment
autre, oublier ou sentir tout le poids. Un jour il était
herché comme une puissance par des hommes
État, même par des souverains. En 1803, Armfelt
nait lui proposer une entrevue avec Gustave IV qu'il
t d'abord, et par ordre, décliner. L'année suivante,
circonstances avaient changé; le roi de Suède vint
Dresde, s'aboucha avec lui, et en fit devant le public
ı confident et son conseiller intime. Au lendemain

de ces bonnes fortunes politiques, l'interlocuteur des têtes couronnées était réduit à des métiers clandestins et subalternes ; il déchiffrait des papiers soustraits ou les soustrayait lui-même. Ainsi il faisait inviter à dîner chez un ami certain messager équivoque de passage à Dresde ; à la faveur de cette absence, il s'emparait de son portefeuille, en examinait toutes les pièces, puis remettait le tout en place, sans qu'il restât aucune trace de ce vol momentané (1). Il n'était pas scrupuleux à cet égard ; à Milan, Bonaparte, en dépit de ses belles protestations, lui avait donné l'exemple.

Enfin, le 6 novembre 1804, une convention secrète unit les cours de Russie et d'Autriche en vue d'une coalition prochaine, et d'Antraigues put croire n'avoir pas été étranger à ce résultat.

Dans ces combinaisons diplomatiques conduites en vue de l'abaissement de la France, était-il du moins question de la restauration des Bourbons ? D'Antraigues n'y pensait plus guère ; mais en Russie les droits de Louis XVIII avaient toujours été mieux reconnus que partout ailleurs ; de là la question posée par Czartoryski à son correspondant : Serait-il utile ou dangereux aux puissances européennes de reconnaître Louis XVIII ? La réponse qu'il reçut, et qui fut communiquée au cabinet de Vienne, portait en substance : Jusqu'ici, cette reconnaissance n'eût servi à rien en face d'un peuple livré à la frénésie démocratique. Aujourd'hui la France est revenue à ces principes mo-

(1) D'Antraigues à Cobenzl, 30 novembre 1804 (A. V.).

archiques qui sont la loi des grands empires. Les Jacobins eux-mêmes les ont établis, Bonaparte les représente. Il a trois appuis : l'armée née de la Révolution, le peuple nanti des biens nationaux, les révolutionnaires jaloux de s'assurer l'impunité de leurs crimes. Louis XVIII a certaines qualités avouées de tous, beaucoup de connaissances, de l'esprit, des intentions sincères de clémence ; enfin et surtout il est roi, mais il est à la merci de ses serviteurs. Il faut donc le reconnaître, travailler pour lui sans lui, et lui faire souscrire trois conditions : l'état à conserver à l'armée, l'existence légale des biens nationaux, l'amnistie (1).

On a remarqué que les plans de réorganisation européenne agités alors dans les conseils de l'empereur de Russie étaient la première ébauche des traités de 1815; il est également remarquable que dans ce mémoire, daté de 1804, depuis déposé aux archives russes et autrichiennes, d'Antraigues, raisonnant non seulement en politique, mais en bon Français, ait tracé sans en douter trois des principaux articles de la Charte de 1814.

(1) Mémoire du 16 novembre 1804. (A. V. et A. P.) Il reviendra sur ses mêmes idées dans son mémoire à Canning du 15 octobre 1806. (B. L., Add. mss. 31230, ff. 156 et suiv.)

CHAPITRE SIXIÈME

LA FRANCE EN 1804

ıni et l'amie de Paris. — Les amis de d'Antraigues en France. Les correspondants : 1° l'*ami de Paris*. — Ce qu'on sait de lui — ractère de ses révélations : leur importance pour Czartoryski. — *'amie de Paris*. — Ses sentiments, ses moyens d'informations. — rt de l'*ami*. — Son successeur. — Modes de transmission, fin de la respondance. — Mohrenheim.

ı Premier Consul et sa cour. — Bonaparte ; ses violences ; deux ıes caractéristiques. — Sentiments de son entourage pour lui. Berthier et les Bourbons. — Talleyrand, son caractère, ses pas- ıs. — Mme Bonaparte, son attitude, sa conduite. — L'organisa- ı de la maison impériale. — Les ministres étrangers à Paris. — colonie russe. — Nassau-Siegen et Choiseul-Gouffier.

a conspiration de 1804. — Craintes de Bonaparte et de Joséphine. Caractère de la conspiration ; les complices. — Un récit inédit de 'estation et de la mort du duc d'Enghien. — Comment finit Pi- ʒru. — Rôle de Caulaincourt. — Rentrée en grâce de Fouché — testation de la Russie. — *Réflexions* de d'Antraigues.

a politique française en 1804. — L'*ami*, anglomane ; l'*amie*, rus- hile. — Le cabinet noir, la police secrète à l'étranger. — Contre- ce de l'*ami* et de l'*amie*. — Les préparatifs contre l'Angleterre. 'ossibilité d'une révolution intérieure en Russie ; encouragements nés. — Desseins de Napoléon. — Le roi de Suède Gustave IV. Jn monologue de Sieyès. — Opinions de Berthier et de Joséphine la politique extérieure.

I

L'AMI ET L'AMIE DE PARIS

ıtre la Russie et l'Autriche, d'Antraigues était rede- ı, à côté des diplomates avoués, un intermédiaire

dont Czartoryski appréciait l'utilité, mais dont l'action restait à distance insensible. De Paris à Pétersbourg, à la même époque, il transmit un bulletin sous forme épistolaire qui amusa et servit la chancellerie russe, et qui est intéressant à plus d'un titre.

A tout prendre, il nous semble curieux d'apprendre par son canal comment des témoins hostiles, embusqués au seuil des Tuileries, dépeignaient Bonaparte, son entourage, son gouvernement, sa situation en France et en Europe, au moment où la république cédait la place à l'empire. D'Antraigues fut le porte-parole de ces révélations en Russie, et comme seul éditeur il en porte le mérite et la responsabilité devant l'histoire. Ce n'est donc pas faire une digression inutile que de les parcourir, comme les pièces justificatives de sa polémique contre le gouvernement français. En les recueillant, il se les appropriait, sauf à en dissimuler l'origine précise, et nous les regarderons comme siennes, sans chercher, plus que ne l'a fait Czartoryski, à en déterminer les sources.

Bien qu'exilé à perpétuité et mis hors la loi par Bonaparte, il devait à ses origines et à ses relations de jeunesse de ne pas être oublié de plusieurs de ses parents ou compatriotes, qui appartenaient à l'administration ou à la cour consulaire. Son oncle, l'ancien évêque de Troyes de Barral, était devenu évêque de Meaux; parmi ses anciennes connaissances de Montpellier, l'un, Cambacérès, devenu le second personnage de l'État, ne daignait pas se souvenir tout haut de lui ; l'autre, Étienne Mé-

jean, alors secrétaire général de la préfecture de la Seine, le défendait au moins à demi voix (1) ; les fils de deux de ses serviteurs, Duclaux et Delmas, entraient en 1802, un peu sur sa recommandation secrète, au Corps législatif. Le général Suchet, le frère de son ancien marchand de soie à Lyon, avait vécu sur ses terres, et lui faisait encore offrir en 1804 ses respects et ses services. Le général Mathieu Dumas, un autre compatriote, devait aussi l'avoir connu. D'autres s'exposèrent pour lui être utiles, et lui témoignèrent activement leur fidélité. Il les nomme, dans ses lettres à Czartoryski, l'*ami* et l'*amie* de Paris.

Le premier, ainsi que Vannelet, avait eu pour protecteur, et il s'en vante à plusieurs reprises, le grand'père de d'Antraigues à Montpellier. Est-ce vraiment Vannelet qui reparaît ici, et qui a toujours l'oreille des puissants, sous le Consulat comme sous le Directoire ? On serait tenté de le croire, si, à certain endroit, l'*ami* ne désignait Vannelet comme une de ses connaissances. En tout cas lui-même a fait sa fortune dans l'administration militaire en qualité de fournisseur et commissaire ordonnateur, et il jouit, sur ses vieux jours, sans titre officiel, de la confiance de Talleyrand ; il sert d'aide et de suppléant à un homme qu'il a formé et élevé Du-

(1) Ce Méjean était de longue date en relations avec d'Antraigues. Étant secrétaire du club des Jacobins en 1793, il avait su dérober en faire passer à son compatriote, moyen nant vingt-cinq louis, le plat détaillé d'Angely pour exciter la guerre civile en Russie. (V. plus haut, p. 50.) C'est du moins ce que raconte Lizakévitch dans une de ses dépêches à Osterman. (A. M.)

rant, premier commis des relations extérieues. Comme Vannelet, il a rompu avec ses premières affections politiques depuis la mort de Louis XVI, mais l'oubli du passé ne l'a rendu ni indulgent, ni même sympathique aux hommes et aux choses du présent. Seulement au désir de conserver les millions qu'il possède se joint un souci bien entendu de l'avenir de ses fils. Comme Vannelet, il aime intriguer par delà les frontières, il profite et il abuse de sa situation pour insinuer au loin des idées plus favorables à l'ancien équilibre européen qu'à la grandeur actuelle de la France; car il croit et il dit qu'une Angleterre puissante est nécessaire, afin d'empêcher Bonaparte d'être un fléau chez lui et chez les autres. Comme Vannelet, il veut être utile au petit-fils de son ancien protecteur, qu'il connaît depuis 1772. Il veille à la tranquillité de sa mère, et il fait sur sa recommandation rendre leurs biens à d'anciens émigrés. Il se propose de lui fournir, avec des pièces utiles, des thèmes exacts pour ses aperçus politiques, de façon à ce que l'exilé puisse sortir de pair en Russie et forcer la faveur. Même il lui promet de lui communiquer, comme des modèles, les exposés classiques de Richelieu qui sont aux archives. Enfin ses lettres sont du même ton et du même style que celles du mystérieux correspondant de l'an VI.

Dès 1802, cet homme écrivait à d'Antraigues (1). En possession de relations multiples, habile à surprendre

(1) « Latour, ami de Fox, dont je vous ai parlé en 1802. » (Lettre des 16-22 juillet 1803.)

les secrets d'autrui, il les livrait volontiers, mais il n'avait pas l'orgueil d'être cru à la légère, et quand il n'a pas vu la pièce qu'il cite ou le fait qu'il raconte, il le mentionne expressément : « De vous dire ce que j'ai ouï dire, ce n'est plus un service à vous rendre, c'est bavarder comme un gazetier (1). » Et de fait il prétendait corriger les assertions controuvées et intéressées des journaux, révéler à Dresde les vérités qu'on voulait cacher à Paris. Ce n'était assurément pas un de ces agents vénaux, sans scrupules d'aucun genre, qui cherchent à gagner leur salaire en acceptant ou en imaginant les premières nouvelles venues. Assez riche pour être désintéressé, il tenait à garder en haut lieu une influence utile à la conservation de sa fortune, et non seulement ne voulait rien recevoir du cabinet russe, mais tenait à n'être pas connu de lui (2). Soit prudence vulgaire, soit honte secrète, il ne négligeait aucune précaution de nature à dissimuler son rôle. Dès que les circonstances lui paraissent périlleuses, comme à la veille de l'arrestation de Moreau, il supplie qu'on ne lui répond plus. Il proteste à son ami que s'il lui savait la moindre relation avec les princes français et leurs agents, il cesserait aussitôt toute correspondance. Il croit que certaines parties de ses lettres n'arrivent pas jusqu'à Pétersbourg, et que ses récits sont transmis seu-

(1) L'*ami* à d'Antraigues, 16-22 juillet 1803.

(2) « Cet homme ne reçoit,ne recevra, ne veut rien et nous a déclaré qu'il ne voudra jamais rien de l'empereur de Russie. Sa fortune est de près de deux millions, et dès lors il est aisé de concevoir sa modération. » (D'Antraigues à Czartoryski, 3 mars 1804).

lement en analyses. Il lui arrive de spécifier les détails et les faits qui ne doivent pas être communiqués à Czartoryski; aussi, parlant de l'abondance du cœur, laisse-t-il passer çà et là des notions sur lui-même, propres à trahir son incognito (1). L'intermédiaire oubliait ces recommandations et ces confidences personnelles, il transcrivait sans choix tout ce qu'il avait reçu. Il semble qu'il eût voulu, en se montrant plus exact que discret, dissiper certaines défiances que son caractère connu autorisait.

On l'avait d'abord soupçonné de mettre dans les bulletins parisiens quelque peu de son imagination, et on le lui avait fait entendre poliment. A plusieurs reprises, Czartoryski lui annonce que l'empereur lit ses lettres avec intérêt et satisfaction; mais un jour il ajoute qu'on y trouve des informations empreintes d'une exagération évidente. Aussitôt d'Antraigues de protester : « J'ai souvent eu envie de les remanier... Cela m'eût été fort aisé et très agréable, mais je ne me le suis pas permis (2). »

Il est singulier qu'en trahissant ainsi son correspondant par un soi-disant scrupule de conscience, il ait tenu en même temps à le protéger contre d'indiscrètes démarches. Au printemps de 1805, Czartoryski, près d'envoyer Novosiltsov traiter avec Napoléon, voulut lui

(1) « Ceci est pour vous et ne doit point parvenir au prince Czartoryski. » (Lettre du 19 février 1805.) Il ne veut pas (Lettre du 31 mai 1804) que d'Antraigues transmette en Russie les détails de la conspiration Pichegru-Moreau, qui ne regardent nullement ce pays.

(2) D'Antraigues à Czartoryski, 2 mars 1804 (A. F.).

er une entrevue avec son mystérieux auxiliaire.
aigues annonça qu'il ferait les ouvertures néces-
mais que sans doute celles-ci n'aboutiraient pas.
ociation, si elle fut tentée, ne fut pas suivie
Novosiltsov s'étant arrêté en route, à Berlin (1).
'est pas là le seul cas où la curiosité intéressée
toryski ait été mise en défaut. Il arriva au jeune
e de faire poser des questions à l'*ami de Paris :*
sul de France à Moscou, Lesseps, n'est-il pas
nt politique secret? Le ministre prussien Lom-
'a-t-il pas révélé à Bonaparte les ouvertures
s faites à Berlin par la Russie? Ne pourrait-on
une page de l'écriture du drogman Fonton?
demandes tantôt ne sont pas transmises, tantôt
ivent aucune réponse, ou sont accueillies par un
ormel que dicte une prudence bien entendue.
u'il recevait pouvait déjà satisfaire sa curiosité.
ouvons en effet parmi les annexes des lettres de
les états d'effectifs de l'armée française, un mé-
de Talleyrand lu en Conseil de cabinet le
er 1805 (à condition que cette pièce ne fût point
) (2), des rapports de Laforest, ministre à
des lettres de La Rochefoucauld, ministre à
, des parties de la correspondance d'Hédouville,

toryski à d'Antraigues, 2 avril 1805.— D'Antraigues à Czarto-
mai (A. P.). La première de ces pièces a été depuis commu-
ar le destinataire au gouvernement anglais; on en trouve un
n anglais) au Record Office, *France*, vol. 87.
t le rapport sur la constitution du royaume d'Italie que cite
commencement du liv. III de son *Histoire de l'Empire*.

ministre à Pétersbourg. En février 1804, l'*ami* a pu faire passer un relevé diplomatique complet, en d'autres termes les extraits importants des dépêches des agents français à l'étranger, faits par Durant et Talleyrand et mis chaque mois sous les yeux du Premier Consul; et il promet que, si ces pièces reviennent des Tuileries au ministère avec des notes du maître, ces notes prendront aussi le chemin de Dresde. L'année suivante, il tâte et fait causer par ordre le Saxon Schulenbourg, ancien chargé d'affaires en Russie, et candidat au même emploi en France; il obtient de lui un portrait détaillé de Czartoryski, qu'il s'empresse de communiquer au modèle. Cet homme avait certainement des complices autour de lui, entre autres deux frères Simon, employés aux bureaux de la guerre et des relations extérieures; ceux-ci pratiquaient dès 1804 le métier qui coûta la vie à leur collègue Michel, l'espion du colonel Tchernytchev, en 1812 (1).

D'Antraigues recevait d'une autre source des informations d'un caractère moins grave, curieuses pourtant, sur la société et la cour consulaires. En septembre 1802, celle qui avait failli l'épouser douze ans auparavant rentra avec lui en relations épistolaires. N'ayant pas émigré, elle avait conservé sa fortune presque intacte. Au moment où le délai pour profiter de l'amnistie accordée aux émigrés allait expirer, elle offrit à

(1) A. F., *France*, vol. 631, f. 152. — Communication faite (par d'Antraigues) aux ministres anglais le 10 avril 1811, annexe n° 3. (R. O., *France*. vol. 87.)

son ancien adorateur de négocier pour lui une rentrée en France. D'Antraigues savait d'avance l'inutilité de semblables démarches, et, en remerciant cette amie fidèle, il la pria de lui écrire tout ce qu'elle jugerait intéressant à faire connaître. La dame accepta, sous la seule condition que la légation russe de Paris ne serait point au fait de sa correspondance; en revanche, comme elle connaissait l'*ami*, elle s'arrangea de façon à ce que ses lettres servissent de complément à celles du vieux bureaucrate. A lui les révélations politiques, à elle les anecdotes de salon, les commérages élégants, la chronique intime de cette société hybride qui allait former la cour du nouvel empereur. Bons mots d'autrui ou conseils personnels, elle jetait tout au hasard dans ses lettres, qu'elle écrivait à la diable, avec la pensée que quelques-uns de ses récits amuseraient l'empereur de Russie.

Remariée depuis plusieurs années, elle avait sous son nouveau nom un accès journalier auprès de Mme Bonaparte, et semble être une de ces dames peintes par Mme de Rémusat, qui fréquentaient volontiers le rez-de-chaussée des Tuileries, sauf à paraître ignorer qu'au premier étage vivait le maître de la France. Elle avait ainsi accès, mais fortuitement et irrégulièrement, auprès du Premier Consul. Elle ne l'aime ni ne le hait, mais le supporte comme le garant de la paix publique et de sa sécurité personnelle. Par suite de ses liaisons avec une tante de Mme Bonaparte, Mme de Copons, veuve d'un magistrat de Perpignan, elle recueille à distance

les secrets qu'elle n'a pu surprendre par elle-même dans l'intérieur des Tuileries. Elle ne regrette point les Bourbons, et partage contre le comte de Provence la répulsion de la feue reine. Si elle admire tant Georges Cadoudal, c'est un peu parce qu'il est mécontent des princes. La Déclaration de Calmar lui semble bonne à faire des « papillottes », et si par hasard Louis XVIII était rétabli, apportant avec lui la promesse d'une paix générale et stable, elle se proclamerait sa fidèle sujette, puis s'exilerait pour toujours en Russie. En ce moment, son horreur de la guerre comme ses instincts d'ancien régime la rendent hostile à l'établissement impérial qui se prépare ; elle refuse d'accepter de Joséphine des présents qui engageraient sa fidélité, et elle fuit à la campagne pour ne pas être témoin des premières solennités de l'Empire. Enfin, trait commun avec l'*ami*, elle ne voudrait pas qu'un seul mot de ses révélations fût communiqué aux Bourbons.

Entre Paris et Dresde, la correspondance était assurée du secret ; car elle passait par les courriers officiels français, alors fréquents, à cause des conférences de Ratisbonne au sujet des sécularisations. D'Antraigues la faisait prendre à Francfort ; pour lui, il écrivait directement à Paris, mais, comme jadis Brotier, en un style à double sens, et à l'adresse d'intermédiaires (1). Entre Dresde

(1) Ces intermédiaires, qui n'étaient pas au courant des réponses adressées de Paris, furent, depuis avril 1805, le général Suchet, Molinier-Montplanqua, avoué au tribunal de cassation, et Limodin, commissaire à la préfecture de police ! (L'*ami* à d'Antraigues, 19 février-1er mars 1805).

et Pétersbourg, il y eut au début des indiscrétions commises, les lettres transcrites en blanc ayant été ouvertes et lues au passage, principalement à Berlin. Elles furent alors en partie chiffrées, et des courriers spéciaux les portèrent jusqu'à la première poste russe, à Radziwilov.

En 1804, un secrétaire fut attaché par Czartoryski à cette étrange officine pour aider aux déchiffrements et aux transcriptions, et aussi pour s'assurer qu'on y pratiquait la discrétion, cette vertu suprême des diplomates. C'était un jeune homme employé auparavant à la légation russe de Madrid, le baron de Mohrenheim, dont la mère habitait Dresde. Mohrenheim paraît avoir aimé sincèrement le singulier patron qu'on lui avait momentanément donné : « Je veux, lui écrivait-il un jour, vous appartenir comme un fils appartient à son père, je mets à votre disposition mon service, ma fortune et ma vie que, je vous jure, je serais trop heureux de pouvoir sacrifier au bonheur et à la durée de la vôtre (1). »

Dans l'été de 1804, l'*ami* mourut. Il s'était souvenu à la dernière heure que cinquante mille francs, jadis prêtés par le père de d'Antraigues, avaient été le commencement de sa fortune, et il les restitua au fils par codicille, en les accompagnant des intérêts jusqu'au 25 février 1804. D'Antraigues refusa ce legs, s'il faut l'en croire, sous prétexte qu'il ne voulait rien recevoir d'un serviteur du gouvernement français ; il accepta

(1) Mohrenheim à d'Antraigues, 21 janvier 1805. (A. F., *France*, vol. 640.) — D'Antraigues à son tour fait à Czartoryski l'éloge de Mohrenheim. (*Id.*, vol. 633, f. 60.)

seulement des héritiers une collection de classiques grecs, à titre de souvenir.

Le fils de l'*ami* était, à ce qu'il paraît, encore mieux que son père, à portée de connaître les hommes et d'observer les événements. Quelques mois encore, il tint la plume, par piété filiale, par reconnaissance héréditaire, par cette conviction également héréditaire, disait-il, que « sans l'Angleterre la France serait un enfer (1) ». Lui aussi était riche et fier de sa richesse ; il pouvait faire au département où il servait des avances qui lui rapportaient jusqu'à 12 p. 100. Il plaçait avec succès dans les fonctions publiques ses parents et amis du Dauphiné et du Languedoc. Aussi tenait-il au secret le plus absolu sur ses relations à l'extérieur. Du côté de l'Angleterre, où il était en rapports indirects avec le sous-secrétaire d'État Hammond, il n'avait jamais été trahi ; il exigeait de son correspondant de Saxe la même discrétion, ne voulant ni être connu du cabinet russe ni servir à aucun degré les Bourbons. Il envoya à Dresde, entre autres pièces, de substantiels mémoires sur la Bavière et la Saxe dans leurs rapports avec la France ; il joignait à ses lettres des exemplaires du *Moniteur* avec des commentaires écrits en chiffres, à l'encre sympathique, sur les marges. Sa correspondance, que nous avons considérée comme inséparable de celle de son père, continua jusqu'au temps où, la guerre approchant, les communications devinrent trop difficiles, les relations trop péril-

(1) L'*ami* à d'Antraigues, 19 février-1er mars 1805.

euses, et où l'on ne dut plus entendre, à Dresde comme à Paris, que

Le bruit des lourds canons roulant vers Austerlitz (1).

Il y a évidemment, dans ce jour ouvert par des Français à des étrangers, à des ennemis, sur les plans secrets de la diplomatie française un spectacle offensant pour la loyauté et l'honnêteté telles qu'on les comprend en tous pays. Ceux qui, eu égard à la différence des temps, hésiteraient à prononcer le mot de trahison ne nieront pas l'abus de confiance. Au début de ce siècle, lorsque l'idée de la France supérieure aux partis n'était pas acceptée de tous, la délicatesse de conscience en fait de patriotisme était inconnue aux hommes qui avaient traversé, tantôt dans un camp, tantôt dans un autre, au gré de leurs intérêts ou de leurs affections du moment, les crises successives de la Révolution ; et, même après l'essai méritoire de pacification et d'union tenté par le Premier Consul, il se trouva des esprits mal faits et hardis pour découvrir et saper les côtés faibles du nouveau régime, pour combattre, sans affectation trop prononcée de royalisme ou de républicanisme, l'oppression de la France par Bonaparte, l'oppression de l'Europe

1) V. Hugo, *Regard jeté dans une mansarde* (dans *les Rayons et les Ombres*).

Cette correspondance a-t-elle continué encore en 1806 ? D'Antraigues écrivait, dans une lettre à Canning (B. M.), qu'il a pu communiquer à l'Empereur Alexandre l'opinion du général Mathieu Dumas sur l'armée russe, après la bataille d'Austerlitz : « J'ai encore ici cette opinion, que un de mes amis en France est venu à bout de se procurer et m'a envoyée. »

par la France. Ceux-là s'inspiraient de l'esprit philosophique en vogue dans la génération précédente, et quelquefois de sentiments moins avouables. Ce que l'*ami de Paris* faisait par intermédiaire et secrètement auprès d'Alexandre, son patron Talleyrand le faisait quatre ans plus tard, presque ouvertement, à l'entrevue d'Erfurth. Pour ne point aimer Napoléon, Benjamin Constant, Moreau, Pozzo di Borgo se croyaient quittes de tout devoir envers la France. Ce patriotisme à outrance qui est devenu, et il faut nous en féliciter, la loi de nos générations, s'effaçait à leurs yeux dès qu'il contrariait leurs conceptions ou leurs animosités politiques, et, s'ils lisaient Corneille, ils préféraient au vieil Horace Cinna s'écriant :

La perfidie est noble envers la tyrannie.

Ils trahissaient en paroles, en attendant mieux. Il est malheureux pour leur mémoire qu'en définitive ils aient vaincu, car leur œuvre, qui aboutit en 1814, demeure tristement inséparable pour nous de l'invasion et du démembrement de la patrie.

II

LE PREMIER CONSUL ET SA COUR

Essayons de tirer de cette correspondance quelques faits nouveaux, d'autant plus précieux qu'ils n'étaient

int destinés au public. Ce qui servait secrètement à
ıstruction d'un ministre et d'un souverain ne doit
nt être perdu pour l'histoire.

Bonaparte est évidemment par lui-même, par les ins-
ments de son pouvoir, par ses actes, le principal
et de cette correspondance. L'*ami* a recueilli plus
ontiers les traits de son caractère, l'*amie* les mani-
tations de l'opinion à son endroit.

Selon l'*ami*, le maître du jour est un homme violent,
ıtal, entrant en fureur à la moindre contradiction,
ıqu'à avoir la fièvre; on ne peut le conseiller avec
ıit que par surprise. S'il s'empare des idées des au-
ıs, il croit ensuite qu'elles lui sont venues, et n'en
ut plus démordre. Voici deux scènes significatives, à
ɔuter à tant d'autres, où s'est trahi le Corse, toujours
êt à s'insurger, même contre l'impossible.

La première a eu lieu en juillet 1803. Bonaparte
ısait discuter en sa présence un plan de descente
ı Angleterre. Ce plan souleva de graves objections ;
ɔrthier exprima fortement les siennes. « J'y étais
ec Talleyrand. J'entendis la fin du discours de Ber-
er, et vis la fureur de Bonaparte. Elle fut horrible ;
femme vint, la Leclerc vint aussi; il était hors de
, et deux fois il présenta le poing fermé à Berthier.
tais tout ému, et Talleyrand aussi, mais Berthier
ıriait de colère et le planta là... Le secret a couvert
:te incartade et bien d'autres (1). »

La seconde scène s'est passée à Fontainebleau, le

(1) L'*ami* à d'Antraigues, 16-22 juillet 1803.

14 juillet 1805. « Pendant que j'étais chez lui à ranger, sur la fin du travail, les nombreux papiers de la correspondance de Turquie qu'il avait parcourus, arriva Murat avec Ramond, chef d'un des bureaux de Berthier, apportant l'état de l'armée de Hanovre qu'il avait demandé... Bonaparte s'était persuadé, je ne sais pourquoi, que depuis son départ pour Milan on devait avoir porté l'armée de Hanovre, par l'envoi successif des conscrits, à 28.000 hommes, et le 14 juillet, on lui prouve, papiers sur table, que le 9 juillet il n'y avait en Hanovre que 12.000 hommes. Jamais tigre enragé n'a été pire. Les jurements, les menaces, et contre qui ? contre son intime ami Berthier, contre Bernadotte, ont été excessives, et devant treize personnes, toutes sans exception résolues à les en prévenir. Ramond tout éperdu ne savait ce qu'il faisait; j'ai repris le portefeuille, et le travail étant bien en ordre, je lui ai mis sous les yeux que ce n'est pas par oubli ni négligence que l'on n'a pas doublé cette armée, mais parce que l'état des magasins et la possibilité de les sustenter exige qu'on n'y envoie que ce qui peut être nourri... Ces explications, j'ai été prié de les donner, Ramond étant devenu muet de terreur; il l'avait deux fois menacé de la main... A ces états étaient joints des rapports de nos espions, inculpant cet état-major ou plutôt le neveu de Berthier, leur luxe, celui de ce qu'on nomme la cour du maréchal, qui en effet est prodigieux, et l'effet que cela produit dans le pays. Cela l'a remis en furie. Il a écrit à Bernadotte comme à un laquais, et le lendemain, la peur l'a pris, il a envoyé un autre

courrier arrêter le premier ; mais, comme on a intérêt qu'il ne soit pas rejoint, il ne le sera pas, et Bernadotte recevra la lettre... Voilà un fait dont j'ai été témoin, dont j'ai eu ma part aussi, car, voulant lui expliquer tout ce détail des magasins qui forment l'obstacle à une plus grande quantité de troupes, il mit les deux poings sur la table en fureur, et me dit : Je ne veux pas être mené par des gens de plume, entendez-vous bien ? Ce sont tous des j... f..., et je les mettrai à la raison (1). »

Pour l'*amie*, Bonaparte est le maître incontesté de la France, mais il n'en est pas l'idole, au contraire. Ses frères et ses sœurs, excepté Joseph et Élisa, ne le peuvent souffrir. Leur antipathie est partagée par les ministres, qui déplorent ses violences, par les Parisiens, dont les sentiments sont poussés jusqu'à la rage. Si les gens de grand nom sont pour la plupart à genoux devant lui, les poissardes ne lui ménagent pas les railleries grossières. Dans l'armée, même phénomène ; les généraux, les colonels lui sont attachés, et les soldats le détestent. Sa femme le redoute à la pensée de ses fréquentes colères. Toutefois, les uns et les autres se sentent solidaires de lui, ne sachant qui mettre à sa place, et le soutiennent par égoïsme (2).

(1) *L'ami* à d'Antraigues, 15 juillet 1805.

(2) Il peut paraître intéressant ici d'apprendre quel tableau de la France Mme d'Antraigues mère présentait alors à son fils : « On croit la France toujours en révolution ; ce n'est plus cela... On revient peu à peu aux anciennes institutions : les préfets sont absolument les intendants, les généraux employés successivement dans chaque pays les commandants de province. La paix règne, le crime est réprimé ; c'est un changement de dynastie. Le pouvoir suprême réside en un seul ; le se-

D'après l'*ami*, « il n'y a plus d'esprit révolutionnaire, mais il y a la nécessité de tenir à la Révolution... Il n'existe peut-être pas le vingtième de la France qui voulût ce qui a été fait, mais il n'y en a pas mille qui voulussent détruire ce qui est... Les Bourbons ou leur sont à charge ou à mépris ; ils n'en veulent pas ; Louis XVIII ils le couvrent de boue (1) ». Bonaparte ne saurait être renversé que par une révolution de palais. Les Anglais ont cru à tort que la rupture de la paix d'Amiens et l'interruption du commerce lui porteraient un coup mortel. On le subit en espérant mieux.

Berthier « est convaincu qu'un Bourbon remontera sur le trône, et que cela ne peut aller à plus de quelques années ; il me l'a dit clairement. Mais il devient fol si vous lui parlez de Louis XVIII, et enragé. Je mets toute passion à part, et je le dois, puisque je ne le peux souffrir depuis dix-sept ans ; mais l'*ami* et moi nous disons que c'est le mépris qu'on a pour lui qui le rend odieux... C'est qu'on le croit un poltron, faux, méchant, et tout livré à des favoris qui sont ses maîtres, et qu'il passe pour incapable de conduire la barque, qu'on croit qu'il referait une révolution et qu'on en a tant de peur

cret de l'État est impénétrable ; jamais homme moins communicatif et plus respecté et craint. La noblesse... commence à accepter des places soit civiles, soit militaires ; les pères s'y refuseraient, mais non gêner leurs enfants, qui sans cela n'ont d'autre parti à prendre que de mener leurs charrues ou celles des autres. Ceux qui sont employés sont bien payés et par préférence aux autres. Il y a encore bien du mal ; mais quand on le compare à ce qu'on a éprouvé, on regarde le Premier Consul comme un libérateur. » (Lettre du 7 février 1804.)

(1) *L'ami* à d'Antraigues, 16-22 juillet 1803.

que, je vous jure, on consentirait à voir régner Lucifer s'il promettait que l'on ne reverrait plus de révolution. On ne peut pas revenir sur lui. Son frère est méprisé aussi. Les émigrés de l'Angleterre ont rendu Berry détestable en racontant sa vie crapuleuse et les excès de sa brutalité. Enfin Berthier m'a dit le mot, et j'en ai frémi; il m'a dit: s'il en revient un, il n'y a que d'Orléans en état de régner dans toute la famille. Jugez si ce mot m'a effrayée. D'Orléans, le fils de l'assassin de la reine! J'en frissonne encore; mais il me l'a répété si souvent que je vois bien qu'il le pense (1)... »

Derrière l'*ami* et l'*amie* apparaissent, comme source principale de renseignements, Talleyrand et Joséphine. L'*ami* est depuis 1800 le témoin quotidien de l'ex-évêque, de l'ex-conseiller de Barras, qui emploie son expérience acquise sous les régimes déchus à en constituer et à en faire vivre un nouveau. « Cet homme, dit-il, a de grands, de très grands talents; le premier, celui de vouloir très déterminément, le second celui de ployer, d'ajourner sa volonté, sans jamais perdre l'intention de la faire exécuter... Il a des haines invétérées qu'il pense nuit et jour à satisfaire. Celle contre l'Angleterre est l'âme de sa vie... (Il) a prodigieusement d'esprit, un très grand acquit, le coup d'œil rapide, la conception nette, de l'audace dans la tête; mais il a de la faiblesse au cœur, un amour de sa place qui le rend vraiment fou dès qu'il a peur de déplaire, une vivacité de production qui embrouille tout ce qu'il écrit, un

(1) L'*amie* à d'Antraigues, 6-11 décembre 1804.

amour de l'argent intarissable; il aime la débauche la plus raffinée, il aime ses aises et redoute à la mort le travail long et de bureau... Son amour-propre est de trouver des raisons à tout... Il n'aime pas Bonaparte et il en a affreusement peur, mais il croit que, Bonaparte perdu, il y aurait un bouleversement, que le parti des généraux rétablirait le Directoire, et cela est vrai, et que lui alors serait perdu... Il est commode à Bonaparte pour son insensibilité; il peut tout lui dire et lui faire; il n'a ni honneur ni rancune. Il travaille et fait rigoureusement travailler, mais il fait largement payer et ferme les yeux pour ce qui est chef sur des profits en affaires... Toute son étude, toute sa sagacité est de deviner ce que veut Bonaparte et d'y soumettre toutes ses pensées (1)... »

Ce portrait doit être vrai dans ses moindres détails, car le modèle a posé journellement et sans le savoir devant un homme peu bienveillant et intéressé à le surprendre dans ses diverses attitudes. A ce moment surtout, où Bonaparte était exalté dans son ambition par le titre césarien, carolingien qui allait lui échoir, le ministre des relations extérieures était une puissance;

(1) L'*ami* à d'Antraigues, 16-22 juillet 1803, 19 février et 1er mars 1803. — A ces traits sont joints des détails sur sa manière de travailler : « Il fait son plan, réunit ses idées, et les écrit mais avec peu de méthode et beaucoup de confusion... Il s'enferme avec Durant, à présent avec l'*ami* ou Hauterive ou Chevalier. Il leur dit tout ce qu'il veut, souffre des contradictions non pas pour changer, mais pour y parer, et finit ainsi son travail. Alors celui avec qui il l'a fait va le rédiger à mi-marge et le lui lit. Il dit les corrections ou les écrit ; on met au net. Voilà son travail pour une note de quatre lignes et pour un mémoire de cent pages. »

il avait une cour, et ses petits soupers, ses thés après le spectacle étaient d'autant plus recherchés qu'on s'y initiait, comme naguère au club, à la politique courante. Talleyrand, sachant que le Premier Consul affectait de mépriser ou de dédaigner les souverains de l'Europe, excitait ces sentiments dans des rapports où il révélait les traits que nos ambassadeurs, eux-mêmes courtisans habiles du ministre, recueillaient à cette intention.

Son dévouement au gouvernement consulaire avait pour seule raison d'être ses convictions arrêtées sur la nullité et la désunion des partis opposants. Vénal, car il aimait la richesse et les jouissances qu'elle donne, il était peut-être servile à un plus haut degré, se plaisant davantage à dominer, même sous un maître. Ainsi il eût voulu arranger les affaires entre l'Espagne et les États-Unis, et les cadeaux faits à sa femme avaient fortifié en lui ce désir; mais la peur d'être chassé le faisait quand même abonder dans le sens contraire, sauf à critiquer en petit comité son opinion de commande : Ce sont, disait-il, les généraux et Fouché qui ont persuadé au Premier Consul qu'il faut toujours avoir des motifs d'intervenir en Amérique, afin d'envoyer là tous les suspects de l'armée.

Ce que Talleyrand est pour l'*ami*, Joséphine l'est pour l'*amie*. Aussi met-elle presque constamment en scène Mme Bonaparte, la montre vivant auprès de son mari jour et nuit, et initiée, mais sans suite, à tous les secrets de la politique. Tête sans cervelle, prompte à rire ou à pleurer, elle est du moins fidèle à ses affec-

tions et à ses relations; presque timide avec ses anciennes connaissances, elle ne se ménage point pour obtenir les places et les grâces, et elle réussit. Elle parle sans gêne du bon temps où elle était la petite Beauharnais, et, avec sa naïve immoralité de créole, nomme ses anciens amants comme Scipion du Roure ou Cresnay; plus souvent elle se lamente, en femme étonnée et embarrassée de sa grandeur présente.

« Tout a été placé de force dans sa tête, à force de l'entendre dire à Bonaparte... Elle vous dit quelquefois de ces phrases qui vous étonnent. On croit tenir le fil de quelque chose... Mais on est tout attrapé de voir qu'elle ne sent pas la force de ce qu'elle dit... On lui peut tout dire; il n'y a pas d'exemple qu'elle ait jamais rapporté un mot à son mari, jamais, jamais... Jamais elle n'a fait que parer les coups... Le ridicule est au delà de toute croyance, et l'intempérance de propos une espèce de délire (1). » Sa journée se partage entre des conversations futiles ou galantes, et des larmes que font couler les duretés de Bonaparte ou la peur des complots. Il y a des moments où de cruelles anxiétés l'assiègent, quand elle voit son beau-frère Murat, un de ses principaux ennemis, nommé gouverneur de Paris, ou quand elle apprend que Joseph, son autre beau-frère, a proposé de la répudier et de l'envoyer régner à Parme. Sera-t-elle, contre l'avis de tous, excepté de Talleyrand, couronnée à côté de son mari? Cette incertitude la ron-

(1) *L'amie* à d'Antraigues, 6-11 décembre 1804.

gera jusqu'à la dernière heure, puis, avec sa frivolité étourdie, elle oubliera un moment ses craintes devant une tunique de gaze ou un carton de dentelles, présents qu'elle destine à ses nouvelles égales les reines étrangères, et elle rit même comme une folle si l'*amie* lui dit alors : « Vous vous êtes partagé les rôles avec votre mari; il veut ôter aux souverains la chemise, et vous la leur laissez. »

Joséphine soutient à tout prix Fouché contre Talleyrand, et Fouché, par l'entremise de Mme de Copons, lui fait passer de l'argent quand elle en manque, sauf à en demander à son tour sous un prétexte à Bonaparte. Fouché a obtenu, au grand déplaisir de son rival, d'avoir à l'étranger une police répondant à lui seul et de lui à Bonaparte seul. Talleyrand n'en a pas moins recours à la nouvelle impératrice, et le 7 décembre (1804) il est venu solliciter son intervention, afin qu'elle décide à un divorce son beau-frère Lucien, destiné par Bonaparte au gouvernement de l'Italie. Elle a accepté, mais à une condition, c'est qu'on ne fasse pas venir à Paris Lucien, qu'elle accuse d'avoir empoisonné sa première femme, et dont elle-même a beaucoup à se plaindre.

A ce moment l'empire était fait, et l'*amie* ne négligeait pas d'écouter ce qui se disait dans l'entourage du maître. Elle raconte avec une joie maligne les marchandages clandestins qui ont accompagné l'organisation de la maison impériale. Bonaparte eût voulu d'anciens noms dans les charges de cour, Laval comme grand-chambellan, Crussol comme grand-maître de la garde-robe,

la princesse de Lorraine-Vaudémont commme grande-maîtresse. Mme d'Albon, désignée comme dame du palais, bien que nièce de d'Antraigues, a su se dérober à un honneur qu'elle redoutait en allant passer deux mois en Suisse. Mme de La Rochefoucauld, quoique parente de Joséphine, s'est fait prier pour devenir dame d'honneur; enfin, dans la nuit du 12 au 13 juillet, elle a cédé moyennant 100.000 francs de traitement pour elle, 400.000 francs destinés à acquitter les dettes de la famille; son mari doit recevoir le rang de commandant dans la Légion d'honneur, 15.000 francs d'augmentation de traitement, une pension de 12.000 francs et de plus (Mme de La Rochefoucauld avait cette condition à cœur) être maintenu pour un temps indéterminé dans une grande situation hors de France.

Ce tableau de la cour consulaire ne serait pas complet, si nous n'y voyions figurer les principaux représentants de l'Europe à Paris. Ils tirent d'un peu partout, des propos de salon et des bruits populaires, leurs informations sur le gouvernement français, ses principes et ses projets, et ils se trompent souvent, n'ayant pas accès à ce cabinet du Premier Consul où tout vient aboutir. Ils sont aussi peu considérés qu'imparfaitement instruits. Gallo, l'envoyé de Naples, est tenu pour un imbécile obséquieux, empressé à faire des cadeaux « à tout ce qui porte jupe auprès des ministres », espionnant ses collègues au profit de Talleyrand, et déblatérant même à l'occasion contre d'Antraigues. Bunau, envoyé de Saxe, « n'est pas un coquin, mais c'est le plus

vil des hommes (1), » tremblant qu'on ne lui donne un successeur encore plus docile que lui envers la France et se dépensant en flatteries intéressées. Azara, ambassadeur d'Espagne, est aussi de cœur et d'âme avec le gouvernement consulaire, et clabaude dans les salons contre les vieilles monarchies; il n'en est pas moins traité comme un chien dans tous les bureaux, « mais le vilain n'a ni bouche ni éperon ». Seul entre tous ses collègues il a eu le talent de se glisser dans le cercle intime de Mme de Talleyrand; encore au bout de peu de temps Beurnonville l'a-t-il fait honnêtement exclure. Lucchesini, le ministre de Prusse, en dépit de ses vices, montre quelque habileté et quelque connaissance de la situation: « Osez, osez, dit-il à Talleyrand, il ne faut que cela dans ce siècle! »

La Russie n'était alors plus représentée dans ce groupe cosmopolite. Markov avait quitté Paris, ayant irrité Bonaparte par son attitude hautaine, et toutefois mérité que le Premier Consul, dans un moment d'humeur, dît de lui à Talleyrand : Voyez combien il est supérieur à vous, ce qui avait désespéré l'ex-évêque et fait pleurer sa femme à chaudes larmes. Markov parti, il restait à Paris une colonie russe, dont les principaux membres nous apparaissent dans une galerie d'aspect peu édifiant. Ils louent étourdiment le gouvernement et son chef, et frayent en même temps avec les survivants du Jacobinisme, parlent liberté et constitution dans le salon de La Reynie ou dans celui du banquier

(1) L'*ami* à d'Antraigues, 16-22 juillet 1803.

Récamier, comme si on était encore en 1790. Là un prince Obolensky raconte du grand-duc Constantin « des choses à faire frissonner » ; une Mme Demidov appelle tout haut Bonaparte le Dieu de l'Europe, bien que l'*ami* ait fait fermer par ordre le salon de jeu qui se tenait chez elle. Une princesse Dolgorouky, indiscrète, intrigante, extravagante, se vante bien haut d'avoir fait nommer ministre à Berlin le jeune Metternich, dont elle est follement éprise. Mme Divow a obtenu la permission écrite de Bonaparte de laisser tailler la banque chez elle moyennant une redevance de 30.000 francs par semestre à la police, « mais Talleyrand a juré son grand juron qu'il fera fermer cette boutique, parce qu'on n'a pas graissé la main à sa femme (1) ». Ladite dame, ne l'oublions pas, a aussi organisé chez elle impunément un véritable commerce de contrebande pour la Russie; elle et ses associés (Mme de Talleyrand est du nombre) y gagnent 20 0/0. Il y a aussi la princesse Michel Galitzine, une Schouvalov, fille d'un correspondant de Voltaire, qui est en liaison avec Caulaincourt, et qui emploie son talent épistolaire à dénigrer l'empereur Alexandre et son entourage.

Parmi ces étrangers figure un revenant de Versailles, Nassau-Siegen, jadis célébré par les madrigaux héroïques du prince de Ligne ; on le voit passer à l'écart, médisant de Czartoryski, puis empochant silencieusement les profits clandestins que Talleyrand lui a procurés dans l'affaire des sécularisations.

(1) L'*ami* à d'Antraigues, 16-22 juillet 1803.

C'est presque aussi un Russe que l'ancien ambassadeur de Louis XVI, l'*hellénisant* Choiseul-Gouffier; après dix ans passés à revenir de Constantinople par la Néva, il paie en anecdotes malignes sur Alexandre le droit qu'on lui laisse d'espionner pour le compte de son nouveau souverain. Telle est du moins l'opinion sur son compte au ministère des relations extérieures. Bonaparte le traite de drôle, il ne veut point entendre parler de lui, et Talleyrand, qui comptait faire de son plus vieil ami un serviteur du nouveau régime, n'ose plus le voir qu'en secret.

III

LA CONSPIRATION DE 1804

Au tableau de la cour consulaire se joint le récit de la crise qui faillit emporter tout le régime, lors de l'établissement de l'empire. Pour des motifs divers, d'Antraigues et Czartoryski prêtaient une attention passionnée à ce qui se passait alors en France. Émigrés, constitutionnels, républicains s'unissaient secrètement en vue d'empêcher la proclamation d'une quatrième dynastie, et le Premier Consul, près de saisir la couronne, se sentait entouré d'ennemis conjurés contre lui dans un suprême effort.

« Ah ! le plaisant maître, écrit l'*amie*, qui depuis cinq

mois ne dort jamais deux heures de suite! Vous croyez que je n'en sais rien. Pardonnez, Monsieur; je sais qu'il ne dort pas par la Bonaparte, qui meurt d'envie de dormir et n'en dort pas davantage. Depuis le mois de septembre, la frayeur de l'assassinat a redoublé. Il se fait garder la nuit par une garde inconnue sous les ordres de Duroc seul. Cette garde que l'on ne voit pas est dans tous les cabinets, à toutes les portes des chambres où il est, et deux gardes dans la chambre à coucher même, auprès des deux portes, car il y a deux portes dans sa chambre à coucher, à Paris, à Saint-Cloud, partout. Les portes sont barricadées, et chaque deux heures on relève les postes avec un mot d'ordre qui revient à Bonaparte, qu'on éveille dans son lit afin qu'il le change deux ou trois fois par nuit; on le réveille chaque fois que l'ordre passe. Voilà ce qu'elle m'a confié dans le plus grand secret, à moi et à la Brienne. Ces déplorables misères, elle nous les dit moitié pleurant et moitié riant, parce que je lui demandais s'il n'existait donc plus pour elle de moments où deux témoins fussent de trop dans une chambre à coucher. » Suivent des détails sur les précautions prises contre des tentatives d'empoisonnement (1).

On savait à l'étranger, par la même voie, qu'en cas de catastrophe Moreau était le successeur inévitable; que celui-ci, trop confiant peut-être dans sa popularité militaire, avait dit au Premier Consul : « Je ne veux pas votre place; je veux rester tranquille, mais si vous

(1) L'*amie* à d'Antraigues, 4 février 1804.

ttaquez, je connais mes forces, et en huit jours vous moi nous ne serons plus. » Une lutte décisive s'enga- it donc, et Joséphine était loin d'être rassurée ; elle haitait déjà que Moreau vainqueur la laissât vivre s la retraite ; en prévision de l'avenir, elle remettait)0.000 livres en or à Hervas, le chargé d'affaires ıgnol, et 200.000 à cette même amie qui médisait .rgement sur son compte. Les autres serviteurs, na- :e empressés à dénoncer, se taisaient, sentant venir ge et cherchant des yeux le maître à venir. Talley- l, « le plus insigne poltron, » tremblait extérieure- t devant le Consul et intérieurement devant des :mis qu'il ignorait.

ı conspiration Pichegru-Georges-Moreau se formait ɜ. L'*ami* et l'*amie* en suivirent de près les péripé- et firent connaître à Dresde les scènes qu'ils avaient urprendre du mystérieux drame. L'*ami* montre le plot organisé par les Anglais, en vue de conclure la avec le nouveau gouvernement, sans le gêner en sur les institutions à établir; Georges seul tenant les secrets, puis, marchant parallèlement à lui, egru et Moreau, le second uni au premier par son :de relever le titre royal au profit du duc d'Orléans ; ı derrière eux, dans le ministère, aux armées, jus- lans les assemblées politiques, une foule de gens tivement ou moralement complices, vingt-trois sé- ırs, deux généraux en chef, Lecourbe et Macdonald, ıet et Dessoles, Réal enfin, « enfoncé plus que tout ɔ par des lettres de sa main à Pichegru ». Il affirme

que le vrai dénonciateur a été, comme au 18 Fructidor, le prince de Carency, devenu inspecteur de police. Il a tenu et lu l'ordre du Premier Consul de faire donner la torture à Pichegru. Il sait que Georges est venu jusqu'au milieu de Paris protégé par des agents de police. Il note l'arrestation de Moreau dès qu'elle est décidée, et fait partir sa lettre en même temps que celles qui annonceront la nouvelle à nos agents à l'étranger. Enfin il suit de près l'inventaire des papiers saisis, et a pu parcourir ceux de Moreau et de Pichegru, qui ont été en définitive soustraits et seront transportés en Angleterre.

De ses rapports à ce sujet, j'extrais le récit textuel de l'affaire du duc d'Enghien, qui me semble une page toute vivante et frémissante, en même temps qu'un document historique de premier ordre.

« ... C'est une horreur, c'est une abomination, mais il est aussi le plus imprudent des hommes. C'est Lajolais qui l'a compromis par une déposition incidente, dans laquelle il a dit qu'il (d'Enghien) devait s'emparer de la citadelle d'Huningue, puis de celle de Strasbourg, que dans le plan les conjurés devaient lui livrer; que dans celle d'Huningue il devait laisser pour commandant M. Thumery, ce qui, mal écrit, a fait croire que c'était Dumouriez au Grand-Juge, qui nous l'a envoyé ainsi écrit.

« Je crois quant à moi, — et Durant pense de même ainsi que Talleyrand, — que Lajolais a reçu du Grand-Juge l'ordre de compromettre le duc d'Enghien, que le

Premier Consul voulait enlever déjà depuis plusieurs semaines, à ce que m'a assuré Duroc lui-même. On savait par deux de ses valets, dont un était une espèce de secrétaire, qu'il avait deux cassettes de papiers. Enfin, après la déposition secrète et incidente de Lajolais, le Consul manda Talleyrand et lui ordonna d'écrire la lettre, que vous avez vue imprimée, à l'électeur de Bade; la lui remit toute faite; elle est encore dans le bureau, écrite par le conseiller Fourcroy qui est devenu l'intime confident de Bonaparte. Talleyrand lui fit de fortes représentations, je vous le jure sur mon honneur. Bonaparte lui dit : Je le veux, je l'aurai, je le veux, je l'aurai, le renvoya, lui ordonnant de lui envoyer le paquet tout, qu'il l'expédierait lui-même. Talleyrand vint lui-même chez Durant; il était pâle comme un mort, et il leur dit ce qui venait d'arriver, ordonnant de faire expédier la lettre et de la lui porter à signer. Durant ne lui dit mot, ni moi. Lui sorti, et à l'instant même avant l'expédition de la lettre, nous envoyâmes chercher mon neveu, frère cadet de celui que vous avez vu en Égypte consul de France; il est du commissariat de la guerre à Strasbourg, où il devait se rendre dans peu de jours. La lettre ne fut mise au net, signée et remise au Premier Consul qu'après le départ de M..., et quand Caulaincourt partit, M... avait au moins trois postes d'avance.

« En arrivant à Strasbourg, le magistrat de sûreté de ce pays, nommé Popp, ami intime de M..., envoya un homme sûr à Kehl au nommé Trident, maître de

poste, qui expédia à l'instant une estafette à Ettenheim. On disait au duc : Partez à l'instant. Lajolais vous a compromis ainsi que Mme de Reich. Celle-ci est arrêtée. Vous n'avez pas une minute à perdre. Le duc a reçu ce billet vingt-neuf heures avant d'être arrêté, et n'en a pas tenu compte; il l'avait sur lui, quand, après l'avoir fait lever, on l'a habillé. Il a été remis à l'inventaire à l'arrivée du duc à Strasbourg. Le magistrat chef du tribunal criminel a saisi le billet, l'a déchiré et non compris dans l'inventaire sommaire. Ainsi vous voyez que ce malheureux jeune homme a été infatué et n'a pas voulu s'échapper. Nous avons la consolation d'avoir fait l'impossible entre Dieu et nous (1).

« La lettre de Talleyrand mise au net, Durant malade ne put la porter à la signature; je la portai. Talleyrand était avec Chaptal, l'un et l'autre fort opposés à cette arrestation, mais tous deux si effrayés que Talleyrand me chargea de porter le paquet au Consul, ce qui fut fait. Je trouvai le Consul avec Caulaincourt, et c'est alors que je vis que d'Enghien était perdu. Le Consul lui dit devant moi : Ordonnez au général qui ira à Ettenheim qu'on le fusille dans sa chambre, s'il y avait résistance, et vous le ferez fusiller partout où vous verrez un mouvement pour nous l'enlever. Là les ordres furent rendus devant moi. On envoya trois officiers en même temps sur la route de Paris à Stras-

(1) C'est là la confirmation du fait rapporté par Nougarède de Fayet, *Recherches historiques sur le procès et la condamnation du duc d'Enghien*, t. II, p. 234. Cf., pour ce fait comme pour le reste du récit, H. Welschinger, *le duc d'Enghien*.

à postes fixes pour se relever quand on le con-
t ici. L'ordre était qu'il fût mené à Paris et retiré
citadelle de Strasbourg la nuit, sortant par la
de secours du côté de Saverne.
oubliais que le Consul répéta plusieurs fois : Cau-
urt, s'il était averti et qu'il s'enfuît, envoyez
» cavaliers à toute bride après lui; promettez-leur
louis s'ils le saisissent, et 1.500, si, ne le pouvant
ils le tuent sur place en quelque lieu qu'ils le
ıtrent. Ce furent ses dernières paroles. Il y avait
moment dans son cabinet Berthier, Duroc, Cau-
urt, Régnier et moi.
n n'apprend à connaître les hommes qu'à l'user,
votre vénérable grand'père, et je l'ai bien vu en
ɔccasion. Caulaincourt, que j'avais toujours cru
n et aimable garçon, et que j'aurais parié devoir
r cette mission, que Duroc et Mortier avaient refu-
en chargea non seulement avec joie, mais la tête
rnait de plaisir de rendre service; il était infatué.
ous avez lu dans le *Moniteur* l'exécution des
; cela est très exact. Seulement ils mentent au
le l'électeur de Bade; il n'a pu consentir, puis-
ɔrsqu'il a reçu la lettre de Talleyrand, d'Enghien
deux lieues enfoncé en terre de France. A Stras-
il n'a pas eu le temps de se reconnaître. Il n'a
ś maltraité; au moins je l'ignore. Mené à Paris
t nuit, il s'est arrêté onze fois pour des quarts
e aŭ plus pour des besoins; mais jamais on n'a
le laisser dormir. M... m'ajoute, — mais cela je

ne puis le croire, — qu'on ne le laissait pas dormir en voiture exprès afin de l'empêcher d'être en état de répondre à ses juges ; je ne crois pas cela.

« Arrivé à Paris, il a été d'abord au Temple ; mais le matin Berthier y avait été avec Murat et y avait laissé deux capitaines et quatre gendarmes avec le carrosse de Murat pour le conduire aussitôt à Vincennes. En y arrivant, il a demandé tout de suite un verre de vin ou un bouillon, et un lit, parce qu'il n'en pouvait plus de fatigue. On lui a donné du vin, il n'y avait pas de bouillon, et on lui a refusé de dormir, lui disant que le conseil de guerre était assemblé. Alors il a paru ému.

« Talleyrand nous avait chargés d'envoyer des gens pour être témoins de tout, et j'avais envoyé un lieutenant de gendarmerie nommé Lemonnier. D'Enghien a demandé : « Mais que veut-on ? — Vous juger, dit Hulin. — Mais sur quoi ? — Sur ce que vous avez voulu assassiner le Premier Consul. » Alors il reprit ses forces, et dit : « Voyons, voyons, » et on le mena dans la salle. Là il s'endormit ; au moins on l'a cru. Quand on lut les préambules, il y avait du monde, c'est-à-dire des militaires ; mais quand il voulut parler, on fit sortir tout le monde, le lieutenant de gendarmerie aussi. Enfin on rouvrit les portes pour lui lire sa sentence. Il l'écouta sans mot dire, l'œil fermé, mais très pâle. Il voulut écrire, refus ; envoyer sa bague à la princesse de Rohan, refus. Alors il eut des mouvements d'impatience, presque convulsifs, et demanda à boire.

« Pendant ce temps, notre amie était chez Mme Bona-

parte pour l'engager à le sauver. Je vous jure devant Dieu qu'elle y a fait tout ce qu'il est possible de faire. Je vous dirai plus. Talleyrand a écrit à ce sujet une lettre superbe au Consul ; il n'a pas eu le courage de parler, il a écrit ; il a fait prier Joseph de le venir voir. Joseph est venu, et il l'a engagé à porter sa lettre au Consul, et à l'appuyer. Mme Bonaparte s'est jetée aux pieds de son mari pour le supplier de garder le duc comme otage. Je vous rapporte ce qu'elle a dit elle-même à notre amie, qui l'a écrit à mesure en rentrant chez elle. Elle lui demanda donc de garder d'Enghien comme otage : « Eh ! f..., lui dit le Consul, de quoi vous mêlez-vous ? Je n'ai pas besoin d'otage. — Mais les souverains le réclameront, et vous en tirerez parti. — Eh ! que me font les souverains ? C'est pour qu'ils ne le réclament pas qu'il sera exécuté. — Mais qu'a-t-il fait ? » Alors elle jura à l'*amie* que Bonaparte lui a lancé un coup de pied sur le genou, et est sorti.

« Joseph est entré alors. Il lui a parlé avec un courage de lion, peut-être trop, lui a dit qu'il serait le Robespierre et le Marat de la France. Bonaparte l'a envoyé se faire f... en toutes lettres, et a ordonné l'exécution, puis il s'est enfermé à la Malmaison sans qui que ce soit, tout le monde le croyant à Paris. Il a défendu qu'on laissât approcher personne, excepté Hulin, qui est venu lui dire que le duc d'Enghien avait été supplicié de quatorze coups de fusil tirés à la fois. Hulin me dit et répéta que Bonaparte avait dit ces seuls mots : Un de moins ! C'est bon.

« Voilà, Monsieur, tout ce que je sais et vous garantis être vrai, parce que j'en suis sûr, et si sûr que je vous supplie de n'en faire aucun usage public qu'après ma mort ou un changement ici de maître. Je défie qui que ce soit d'être plus instruit, excepté Hulin, qui n'a jamais voulu dire à Talleyrand ce qu'il avait dit à huis-clos, ce qui me persuade que l'on fabrique sur cela quelque infamie pour faire périr quelqu'un ou flétrir sa mémoire. Je le crois ; nous verrons.

« J'oubliais que Hulin lui-même me dit hier chez Decrès que d'Enghien lui avait demandé un confesseur. Et que lui avez-vous répondu ? dit Decrès. — Je lui ai ri au nez, dit Hulin, et il s'en est passé (1). »

On n'a rien trouvé d'essentiel dans les papiers de la victime. C'est Bonaparte, assisté de Rœderer et de Ségur, qui en a fait lui-même l'inventaire.

L'*ami* continue en ces termes :

« Autant j'ai des détails sûrs sur le duc d'Enghien, autant j'en ai peu sur Pichegru. Il a été étranglé, cela est sûr : mais il est impossible de bien savoir comment. Il est faux que la garde ou la gendarmerie ait fourni le bourreau. Talleyrand sait très positivement qu'il a été étranglé par Sanson le bourreau, mais ce qui a donné lieu à la méprise, c'est que depuis cinq jours il couchait au Temple et y entrait vêtu en gendarme ou en grenadier de la garde ; cela, nous le savons. Personne n'ose parler, même à Talleyrand, qui n'ose pas trop s'informer. Ce que l'on sait à cet égard, c'est que Ré-

(1) L'*ami* à d'Antraigues, 19 avril 1804.

gnier a décidé cette mesure. Je ne le sais que par Reinhard, qui a entendu Talleyrand causer à fond avec Lagarde, ami de Régnier. Pichegru a subi quatre interrogatoires, dans lesquels il n'a compromis qui que ce soit, mais il a déclaré avoir voulu délivrer la France de la tyrannie actuelle et lui rendre un gouvernement stable ; qu'étant militaire il n'avait pas d'idée fixe sur le gouvernement à établir, mais que son but était le renversement de la tyrannie actuelle. Il a demandé plume, papier, encre, et s'est mis à composer sa défense au tribunal, n'ayant pas voulu d'avocat. Tout à coup ses papiers ont été saisis, sa défense portée au Consul, et le lendemain il a été étranglé. Nous n'en savons quant à présent pas davantage... Dans ce temps-ci on ne peut être trop curieux; cela n'est pas prudent : et puisque Talleyrand s'en tient là, force nous est d'y rester aussi. »

On vient de voir l'*amie* intercédant pour le duc d'Enghien. Elle rend encore témoignage à Joséphine de ses efforts pour obtenir la grâce de Georges, et pour sauver Moreau, qui l'eût très bien traitée, paraît-il, s'il eût réussi. En revanche, elle dénonce un mot malheureux de la future impératrice : « Je ne sais pourquoi le public nous boude, aurait dit Joséphine en sortant d'un théâtre où elle et son mari avaient été accueillis par un profond silence, car ceci est une querelle particulière entre nous et les Bourbons. » L'*amie* a de plus fermé sa porte à Caulaincourt, hier encore le bienvenu dans son château avec les officiers de son régiment, et n'a consenti

à la lui rouvrir que sur les sollicitations expresses, réitérées venues des Tuileries. « Il a essayé, écrit-elle à cette occasion, de se justifier, et il s'est justifié en une partie que voici. Bonaparte lui promit sa parole d'honneur que si d'Enghien était arrêté il serait enfermé jusqu'à la paix au château de Pierre-Encise à Lyon sans qu'il y fût connu. Caulaincourt ne se fiant pas à cette promesse, Bonaparte la lui fit écrire par le Grand-Juge. Il me l'a fait lire. Je lui dis : Il faut la publier. Il pâlit, me dit ne l'avoir conservée que pour moi, avoir consenti à la détruire et avoir dit qu'elle n'existait plus (1). » La grande dame avait poussé l'expression de sa colère contre lui jusqu'à demander et obtenir qu'on changeât de garnison le régiment dont il était colonel ; elle ne voulait point voir, même de loin, la couleur de son uniforme.

Mettons en regard de cette disgrâce, d'ordre tout privé, la rentrée en faveur d'un personnage aussi important que peu considéré, Fouché. Les historiens attribuent à son zèle pour l'établissement de la monarchie impériale son rappel au ministère de la police. Voici une autre cause que spécifient avec détails les bulletins de l'*amie*. « Lorsqu'on arrêta Moreau et d'autres, l'avis de Fouché fut de les disperser dans les départements, de les faire juger par les officiers comme l'infortuné d'Enghien, et de les faire fusiller. Bonaparte en fut détourné par Réal et Régnier, qui l'engagèrent à

(1) L'*amie* à d'Antraigues, 2 juin 1804.

en faire une affaire d'éclat pour établir l'opinion de sa justice, et que d'ailleurs, les juges étant de son choix, il devait être sûr que lorsqu'on ferait enfin le procès tout serait combiné de manière à ce que ces gens-là, soit par leurs aveux, soit par la promesse et l'espoir de leur grâce, ne contrediraient à rien. Talleyrand fut du même avis. Il s'y rendit. L'événement a été entièrement contraire. Ils se sont défendus comme des lions, excepté ces sots de Polignac, et le public et l'armée ont été constamment contre les juges, et l'armée a appuyé le public. Bonaparte a failli tuer Réal de colère ; il l'a excédé de coups devant sa femme, et, résolu à ne plus jamais donner de spectacle de cette nature, il a rappelé Fouché (1). »

L'Europe s'émut, sinon du meurtre juridique accompli, du moins de l'attentat commis contre le droit des gens, et la Russie, qui n'avait plus guère à ménager le Premier Consul, fit parvenir en Allemagne et en France une note en style comminatoire, accusant la violation du territoire germanique. Talleyrand répliqua de son mieux, ne se doutant guère qu'un homme qui lisait par-dessus son épaule écrivait de la dépêche russe à d'Antraigues : « C'est une pièce superbe; depuis quinze ans, nous n'en avons pas une seule à lui comparer. C'est beau, c'est raisonné, c'est noble, c'est clair, c'est parfait... Ici on n'en dira pas le mot, mais elle sera connue dans ma tournée annuelle aux frontières. Je me charge

(1) L'*amie* à d'Antraigues, 11 juillet 1804.

de la répandre sur une ligne de 380 lieues. Elle doit influer sur l'opinion (1). »

D'Antraigues de son côté tint à exprimer ses sentiments, tout en gardant une réserve inspirée par le désir de ne point engager le gouvernement russe, et de ne point attirer de nouveau sur lui l'attention du gouvernement français. Il fit imprimer à Dresde et publier, sans nom d'auteur, sous la rubrique de Londres, des *Réflexions* dirigées surtout contre le Grand-Juge Régnier ; tout en réprouvant les projets d'assassinat contre Bonaparte, il y rendait hommage à la mémoire du duc d'Enghien, et s'attachait à justifier, dans la récente conjuration, le rôle et le but de l'Angleterre.

IV

LA POLITIQUE FRANÇAISE EN 1804

L'*ami* et l'*amie de Paris* étaient, en fait de politique étrangère, des survivants du XVIIIe siècle, plus Européens que Français. Le premier, anglomane, était alors Russe de cœur, s'imaginant, tout comme Alexandre et ses conseillers, que l'accord de la Russie et de l'Angleterre préviendrait de nouvelles atteintes de la part de la France à l'équilibre européen. Selon lui, le cabinet de Londres était servi à Paris par bon

(1) L'*ami* à d'Antraigues, 30 juillet 1804.

nombre de gens en place, dans les armées et les bureaux. Ceux-là, — et il cite comme pensant ainsi Sieyès, Masséna, Suchet, — détestaient les Anglais et n'eussent rien voulu accepter d'eux, et néanmoins, sans se faire connaître, ils réussissaient à surprendre les secrets du cabinet consulaire et faisaient passer au delà de la Manche des avis propres à contrecarrer les desseins du maître. Un certain Latour, ancien ami de Fox, était l'intermédiaire ordinaire de ces communications.

L'*amie* se laisse guider, en sa qualité de femme, plus par le sentiment que par la raison ; elle admire profondément de loin le jeune souverain de la Russie, le seul digne représentant à ses yeux de la cause des rois ; elle l'appelle « notre ange », et a pour lui cet engouement voisin de l'idolâtrie dont se targuèrent plus tard, entre tant d'autres, des mondaines comme Mme de Choiseul-Gouffier et des mystiques comme Mme de Krüdener. Elle se dit forte de faire enfermer au Temple avant un mois quiconque oserait devant elle mal parler de son héros.

On voit dès lors dans quel esprit critique l'un et l'autre envisageaient la politique étrangère de Bonaparte. Ils la combattaient par ces moyens souterrains dont les affidés de la police secrète, celui qui écoute dans un salon comme celui qui travaille à l'ombre du cabinet noir ou s'embusque sur la grande route, sont les instruments ordinaires. Ils appartenaient eux-mêmes, de propos délibéré, et à l'encontre des intérêts français, à cette mystérieuse engeance ; et en dénonçant

à d'Antraigues les espions de Talleyrand à l'étranger, ils les révèlent, d'une façon précise et minutieuse, à l'histoire.

Voici d'abord des détails sur l'organisation secrète des postes et la surveillance des correspondances envoyées hors de France. Un bureau de quarante-quatre employés, recevant des ordres de Bonaparte, de Talleyrand et de Berthier, mais ne rendant compte qu'au premier, tantôt dépouille les lettres d'un individu, tantôt ouvre toutes celles qui sont mises à la poste le même jour. Le directeur de cette machine est Lavalette, « un bon diable »; Anson, déjà receveur général en 1788, « un diable en esprit, en méchanceté, en fourberie, » en est la cheville ouvrière. Ils ont les chiffres qu'on a pu voler chez les ministres étrangers, et, assistés d'un commis de Talleyrand, arrêtent au passage les courriers de cabinet dont ils ont payé la trahison; ils ouvrent les paquets et prennent les empreintes des dépêches. Aucune de leurs stations n'est près de Paris, plusieurs ministres faisant suivre leurs courriers deux ou trois postes. Ce sont (à partir d'octobre 1803) Ponthierry, Luis-le-bois (?), Vitry-le-François, Argental, Mayence pour l'Allemagne, Pontarlier pour la Suisse, la Tour du Pin et Modane pour l'Italie, Sijean et Saint-Jean-de-Luz pour l'Espagne. En Allemagne, on a mis aux ordres de nos représentants à Ratisbonne et à Cassel des gendarmes d'élite qui, déguisés en brigands, arrêtent et dévalisent les courriers de la malle et autres. Ce moyen est encore plus fréquemment employé en Italie.

Tous ces renseignements, qu'il livrait sans le moindre scrupule, l'*ami* les avait résumés dans un almanach portant au crayon rouge les bureaux de poste où les Anglais entretenaient de leur côté des agents sûrs.

Des dénonciations ou des révélations précises corroboraient de temps à autre ces indications générales. Dans son zèle pour l'alliance anglo-russe, l'*ami* avait noté certains articles malveillants pour la Russie, publiés dans *le Mercure de Ratisbonne*, et attribués à Drake; et afin de vérifier cette dernière supposition il promettait de faire soustraire, s'il était possible, une feuille du manuscrit. Partout il suivait les opérations des espions français, les annulant ainsi d'avance. Il recommandait à la surveillance de Czartoryski un secrétaire de la légation russe à Madrid, l'émigré de Lambert, soupçonné d'avoir livré à notre ambassadeur le chiffre de sa correspondance. Il annonçait qu'un colonel polonais au service de France, Chodkiewicz, s'était mis en route avec mission de préparer une insurrection en Pologne et en Lithuanie. Entre temps, sur la demande du cabinet russe, il lisait les lettres adressées au ministère des relations extérieures par le compositeur Boïeldieu, alors maître de chapelle à Saint-Pétersbourg. A l'en croire, ces lettres, qu'il serait curieux de relire aujourd'hui à cause de leur signature, étaient sans portée, pleines de sottes anecdotes et de plats commérages.

De son côté, l'*amie* signale un certain Coini, chargé de s'insinuer dans l'intimité du ministre russe à Cons-

tantinople, ou bien Mme de Flahaut, l'ancienne maîtresse de Talleyrand devenue la femme du comte de Souza, ministre de Portugal à Paris. M. de Souza ayant été transféré à Saint-Pétersbourg, ladite dame part munie des instructions de Talleyrand, et il est essentiel ou que Souza ne soit pas accepté par l'empereur, ou que sa femme soit démasquée dès son arrivée. On peut faire mieux, placer dans sa suite un valet qui, si on la fait attaquer en route par de faux voleurs, désignera l'endroit où sont les papiers à prendre.« Si ce parti, ajoute l'*amie*, ne convient pas au prince Czartoryski, alors le valet de chambre se fera connaître à lui à Pétersbourg et servira à éclairer la marche de cette scélérate (1).»

Sortant de ces régions souterraines, nous voyons se développer, au lendemain de la rupture de la paix d'Amiens, la politique française triomphante. Le fond de cette politique est un mépris absolu pour l'Europe continentale. Bonaparte ne redoute personne, hormis les Anglais; mais comment les réduire? Il accumule pour les vaincre chez eux de formidables préparatifs, et on lui a entendu dire : « Une descente et un séjour de deux mois en Angleterre seraient pour la France une paix de cent années. » En 1797, il a remis au Directoire des mémoires contre cette entreprise ; aujourd'hui il la juge possible et même facile. Il s'y entête, avec la complicité de Talleyrand, contre l'avis plus ou moins dissimulé de son entourage, contre sa femme qui se lamente ou Berthier qui multiplie les objections straté-

(1) L'*amie* à d'Antraigues, 18 octobre 1804.

giques. Un comité de réfugiés irlandais, délibérant à l'hôtel de Massiac en présence d'un délégué des relations extérieures, y pousse activement, et a promis une insurrection en Irlande pour le mois de janvier 1804. Un plan général d'invasion a été présenté par lui et discuté en conseil le 11 juillet 1803; on y a joint un plan sur Jersey, œuvre de Vaivre, chef du bureau des colonies, élaborée sur des renseignements erronés. Les adversaires secrets de l'expédition se sont hâtés de transmettre ces projets à Londres en deux messages, l'un par Boulogne, l'autre, presque sous les yeux du Consul, par la Hollande. Parmi ces traîtres obscurs, les uns, les militaires, voudraient détourner l'élan des armées vers l'Allemagne, où ils s'enrichiraient à moins de risques; les autres estiment qu'en cas de succès ce serait toute une nouvelle suite d'entreprises continentales : les villes hanséatiques occupées, la Prusse rançonnée, Naples conquise. Puis le 5 décembre, les Irlandais sont venus dénoncer, avec preuves à l'appui, l'impossibilité d'une insurrection immédiate dans leur pays.

Quant à la Russie, Bonaparte en est à se repentir des premières avances faites à Alexandre : « Je ne veux pas, s'est-il écrié, que la Russie se mêle plus des affaires de l'Europe que je ne me mêle des affaires de la Perse. » Il ne cache pas son aversion pour Czartoryski, qu'il sait lié à l'Angleterre; parfois il espère que la faveur de ce jeune homme ne durera pas, et que, Kotchoubey paraissant devoir succéder comme chancelier à Alexandre Woronzov, l'empereur, jugé

sans énergie et sans vues élevées, n'accentuera pas son attitude hostile.

Plus souvent le gouvernement français pensait, ne fût-ce que pour amener une révolution ministérielle, à favoriser une révolution dynastique. Bonaparte et Talleyrand avaient l'un et l'autre le goût des complots au dehors, ou au moins le désir d'entretenir des intelligences avec les mécontents de chaque pays. En Russie, ils trouvaient à cet égard une tradition toute faite, celle que La Chétardie et Breteuil avaient suivie sous l'ancien régime, en 1740 et en 1762, et qu'un aventurier obscur, Angely, avait voulu renouer en 1793. Hédouville, à qui Bonaparte l'avait indirectement rappelée, en vint un jour à raconter à mots couverts (disait-il vrai ? voulait-il flatter ?) que Pahlen, le meurtrier de Paul Ier, était mécontent et disposé à recommencer l'attentat de 1801 ; et que lui-même était en mesure de s'entendre, le cas échéant, avec cet homme. Par Champagny, il faisait parvenir directement au Premier Consul des renseignements plus explicites; il insistait sur le mécontentement de la noblesse, et citait une lettre écrite par Pahlen à un de ses amis de Pétersbourg, qui concluait à la proclamation d'une impératrice ou à l'installation d'une régence, en tout cas au renversement de l'empereur actuel et à l'anarchie.

On devine en quel émoi fut l'*ami*, lorsqu'il eut vent de ces nouvelles. Il obtint que Durant réclamerait d'Hédouville de nouveaux éclaircissements. La réponse ayant paru encore insuffisante, ce fut Talleyrand qui

l'interrogea à son tour dans l'apostille autographe d'une lettre envoyée par la voie de Berlin, et ce qu'il reçut fut transmis textuellement par l'*ami* à d'Antraigues le 10 mars. Pahlen en voulait à Alexandre de l'avoir en 1801 poussé, de concert avec Panine, dans une aventure politique qui avait abouti contre son gré à un meurtre; joué par l'un et l'autre, il croyait une révolution nouvelle très praticable, et paraissait disposer d'un puissant parti. La légation de France avait avec cet homme des rapports directs, qui pouvaient aboutir à une action commune.

D'Antraigues eut à ce moment la pensée d'emporter la faveur impériale par quelque démonstration palpable de zèle. Il offrit d'aller secrètement à Paris et de s'y emparer des pièces qui établissaient le concert supposé entre Pahlen et Hédouville. Il devait bien penser, à vrai dire, qu'on n'accepterait pas sa proposition. On lui répondit en effet qu'on n'oublierait jamais cet acte unique de dévouement, mais que les moyens dont il disposait suffisaient pour acquérir ces preuves, et on lui enjoignit même de ne pas s'éloigner de Dresde (1).

Sur ces entrefaites, les relations diplomatiques furent rompues entre la France et la Russie. Hédouville revint à Paris, et l'*ami* s'aboucha aussitôt avec lui, pour le confesser de près; il se convainquit que Bonaparte, à la veille d'une guerre, s'était repris à l'idée d'opérer une diversion révolutionnaire en Russie et aussi en Suède; et que Talleyrand, pour se rendre important lui-même, donnait une certaine importance à ces projets. Au total,

(1) Czartoryski à d'Antraigues, 8 avril 1804 (A. P.).

il ne distinguait que des menées sans résultats probables. De son côté l'*amie* était éperdue à la pensée de son « ange » en proie à quelque guet-apens aristocratique. Elle invita Hédouville à dîner, et lui fit enfin avouer que ses relations avec Pahlen se bornaient à des lettres échangées entre ses secrétaires et un médecin français nommé Lavite, qui lui servait d'espion dans la société russe.

Bonaparte, près de devenir empereur, agissait déjà en maître de l'Europe. Il s'exprimait avec la dernière liberté sur les souverains, sauf sur le pape dont il avait obtenu le Concordat et auquel il allait demander le sacre. Il jugeait mal de la Saxe, à cause des rapports de ses envoyés défavorables à l'électeur, et de la mauvaise réception faite au couple Lavalette dans cette cour. A celui qu'il affectait d'appeler le « petit roi de Prusse », il prétendait arracher une soumission absolue sous forme d'alliance offensive et défensive. A l'Autriche au contraire il faisait entendre qu'il s'entendrait volontiers avec elle pour le partage de la Turquie. En même temps il ranimait les espérances des Vénitiens naguère livrés par lui à l'empereur; il avait fait venir et logeait à Versailles un certain Foscarini, avec lequel un de ses affidés, La Flesselle, conférait fréquemment, à l'insu même de son ministre.

Il était évidemment alors sous l'influence de ces conseils que Talleyrand a formulés et résumés dans son fameux et inutile mémorandum du 17 octobre 1805. Mais dès 1804, tout était changé dans ses dispositions : « Au nom du ciel, écrivait le 30 juillet l'*ami*

à d'Antraigues, que l'on (la Russie) forme une alliance avec l'Autriche, offensive ou défensive, n'importe ; cela est égal pour l'effet. C'est parce qu'on ne craint que cela qu'il faut le faire. Ces maudits ministres autrichiens ignorent-ils que l'hiver ne se passera pas sans qu'ils soient attaqués?... Je vous en supplie, engagez la Russie par pitié pour ces sots à signer l'alliance qui seule peut les sauver. »

La Suède, elle, avait gardé une attitude obstinément hostile. Le roi Gustave IV était venu, au printemps de la même année, aux portes de la France chez son beau-père l'électeur de Bade; mais là il avait laissé échapper des paroles malsonnantes contre la Russie. C'en fut assez pour que Massias, le chargé d'affaires français, le vînt trouver par ordre et lui insinuât entre autres choses que le moment était venu de recommencer Charles XII. Cette singulière négociation n'eut bien entendu pas de lendemain. Gustave IV recommença à attaquer par voie diplomatique le gouvernement consulaire, à dénoncer en particulier ses projets contre le Danemark. Ce fut alors que Bonaparte, exalté par les rapports de Shée, préfet de Strasbourg, excité par Berthier, parla devant sa femme de faire subir à l'imprudent monarque le sort du duc d'Enghien. Non seulement Joséphine agit fortement en sens contraire, mais elle dit à Talleyrand qu'on voulait rendre son mari l'horreur de tous les peuples, et qu'elle s'en prendrait à lui si un pareil attentat avait lieu. Talleyrand, soucieux à ce moment de lui plaire, fit si bien que quelques jours

après le meurtrier du duc d'Enghien ne pensait plus au roi de Suède.

Gustave IV occupa de nouveau les politiques à cause de ses imprudences de langage après la proclamation de l'Empire ; on entendit alors Joséphine, dans le paroxysme de son amour-propre blessé, laisser entendre qu'il pourrait être détrôné et tué comme son père. Un agent suédois nommé Ackerblad faillit payer pour son souverain. C'était un vieillard inoffensif, mais qui fut trouvé porteur de lettres où la France n'était pas ménagée. Le premier mot de Bonaparte fut un ordre de le faire jeter à Bicêtre et fusiller dans la nuit même, puis l'*ami* et Fouché intervinrent l'un et l'autre : le pauvre homme en fut quitte pour un séjour au Temple et une fois ses papiers confisqués, il fut remis en liberté (1).

Une nouvelle guerre de conquête était donc imminente, au moment de l'avènement Napoléon ; seulement on se demandait quels en seraient les prétextes, le théâtre, les résultats. Amis ou ennemis, nul n'en doutait. Voici à cet égard une conversation vivante et caractéristique, qui met en scène un des grands personnages de l'époque, et montre quelles étaient autour du nouvel empereur les espérances, les passions secrètes des révolutionnaires devenus courtisans, et les perspectives d'avenir.

« J'ai vu l'abbé Sieyès en société chez une Mme Ber-

(1) L'*amie* à d'Antraigues, 6-11 décembre 1804. Elle ajoute : « Il est faux qu'excepté Pichegru on ait tué personne au Temple ; mais c'est à Bicêtre que l'on mène les malheureux, et on les fusille dans l'intérieur du cachot. Ces cachots sont dans une cour sous des piliers. Hulin et Molineux sont les chefs de cette cour. »

nard, sœur de la mère de Mme Récamier... La pauvre vieille Bernard, qui tremble de la guerre, lui demanda si nous aurions la paix. Il se moqua d'elle et lui dit : Il faut la guerre, et il y a deux ans qu'elle est inévitable. Comment peut-on être assez fol pour vouloir la paix, quand on est attaché au gouvernement ? Il entra alors dans les détails, et nous dit que le paiement de l'armée réduite au pied de paix était encore au-dessus des moyens de finance de la France, parce qu'on avait été forcé, outre le milliard distrait des biens nationaux pour la dotation de la Légion d'honneur et la fondation des sénatoreries, de réserver sur ces mêmes biens 460 millions pour les apanages des princes français, dès que le couronnement aurait porté leur nombre à celui résolu par Bonaparte, et la pension de la mère de Bonaparte, ainsi que le douaire de la Bonaparte fixé depuis hier à 3 millions en revenus sur fonds de terre, absorbent et au delà ce qui restait d'invendu. Malgré cela il faut payer l'armée, et, ce qui est pire, une autre armée d'employés... ; qu'il faut aller au devant de l'argent, et pour cela l'aller chercher ; que lui ne veut pas seulement entendre parler de politique, car il sait ce que c'est, et qu'il n'y a pas un roi en Europe à qui on ne fît justice en l'envoyant aux galères ; que c'étaient des gueux, des pillards qu'on pouvait tous acheter sans bourse délier, en leur donnant comme aux chiens un des leurs pour faire curée ; qu'il l'avait dit au Directoire et ne s'en rétractait pas avec Bonaparte, à qui il l'avait répété ce même jour. Ce sont de lâches filous qu'on mène à la potence, et qui, en y

allant, se volent encore dans les poches les uns des autres ; qu'il ne s'agissait pas de politique ; que Bonaparte était maître de la paix ou de la guerre ; qu'il s'agissait de savoir si Bonaparte peut exister sans guerre dans l'état où est la France, et qu'il tenait pour démontré que non. Donc la guerre est inévitable. Que Talleyrand y était bien résolu, mais qu'il ne savait pas où commencer ni quand commencer ; que lui ne se mêlait pas de cela ; que tout ce qu'il voulait, c'était que Bonaparte connût le principe de la nécessité de la guerre, et qu'il en était convaincu ; qu'il ne voulait se mêler de rien, mais qu'il ne refuserait jamais ses avis à son ami Talleyrand.

« Je lui dis qu'on les avait dit brouillés. Il se mit à sourire, d'un rire de tigre, et par dire : Oui, oui, brouillés pour les cafés de Paris. Il revint à parler finances ; il paraît que c'est là ce dont il s'occupe, mais je n'ai pu retenir tout ce qu'il dit, cela m'est étranger. Seulement je remarquai ce qu'il dit sur l'Espagne : « Le Pape nous apporte l'Espagne, et c'est le solide de la farce que ce vieux sot vient jouer ici. La bête ! il verra que l'entrée de la France est belle, mais la retraite difficile. Je veux périr si de sa vie il revoit Rome. » J'insistai sur l'Espagne, il me dit : « Il fera un beau bref que je lui prépare pour forcer l'Espagne à s'emparer de toutes les richesses mobilières des églises que j'évalue à 140 millions au plus bas. — Mais, lui dis-je, on dit ce peuple dévot, il se révoltera. — On en pendra, dit-il, pour leur ôter le goût du martyre... »

« Ce monstre me faisait peur, il était d'une figure effroyable. La pauvre Bernard l'écoutait comme un oracle. Il parla de la Prusse avec fureur, dit qu'on ne pouvait être parfait, et que voilà le seul côté faible de Bonaparte, sa conduite en Prusse et en Russie; qu'il avait manqué le moment d'écraser l'une et de mettre l'autre bien bas, et qu'à présent il s'en mordait les doigts, car il fallait faire à présent par la guerre ce qu'il aurait fait sans cela si, tout de suite après la paix de Lunéville, il eût suivi son avis ; qu'il fallait alors chercher une querelle à la Prusse et marcher; qu'en l'état où il l'avait laissée, ses armées se seraient fondues en entrant en campagne; qu'il savait qu'alors sur les 25.000 hommes qui composaient la garnison de Berlin et de Postdam Mollendorf convenait qu'il n'avait que 5.000 dont il était sûr. Que pour la Russie il fallait envoyer les deux frères *ad patres* et établir une régence de la douairière ; qu'il avait offert alors d'aller ambassadeur en Russie, et qu'il répondait que de cent ans on n'aurait entendu parler de ce pays que dans la Gazette de Hambourg. J'étais toute hors de moi et je crus prudent de m'en aller(1). »

Berthier, un militaire, il est vrai, mais de sens rassis et d'humeur calme, ne pense guère autrement : « Nous sommes bien heureux, disait-il un jour à l'*amie*, que cet homme ne se soit pas déifié, car, s'il l'eût fait, ces misérables rois l'eussent si vite adoré que nous aurions été forcés, vous et moi, d'en faire autant à Paris... Je donnerais dix ans de ma vie pour que, sans plus tergiver-

(1) L'*amie* à d'Antraigues, 18 octobre 1804.

ser, il marchât avec 120.000 hommes sur la Prusse, le Holstein et la Saxe, et que dans le même moment il déclarât la guerre à l'empereur de Russie, à celui d'Allemagne et aussitôt établît son plan en Italie ; en six mois nous aurions mis à la raison tous ces drôles-là (1).»

La nouvelle impératrice est aussi intéressante à entendre à ce sujet: « La Russie ne veut pas la guerre, mais elle veut être comme Bonaparte en Europe, et cela ne sera pas. Czartoryski ne peut plus la conduire, il nous faut là-bas Kourakine, et il y sera. L'empereur Alexandre est cause que nous ne sommes reconnus ni en Russie, ni en Turquie, ni en Suède, et cela est fort insolent de sa part. Les Bonapartes étaient déjà de grands seigneurs quand ses ancêtres étaient des gens de rien. Il fait demander la paix par la Prusse et l'Autriche, mais il ne l'aura qu'à bonne enseigne. Bonaparte a donné sa parole à Berthier devant moi qu'il fera détrôner ou tuer le roi de Suède comme son père. Avant un an, tout sera fini. Les rois seront attachés à Bonaparte. Nous les détrônerons et nous en ferons d'autres; car de républiques, Bonaparte n'en veut plus nulle part: nous les détruirons toutes avant peu. » Un moment après, Talleyrand lui disait à elle-même : « Il nous faut une paix solide, et la guerre seule peut la donner telle. Je suis sûr que l'année 1806 sera l'année climatérique d'une paix sûre, que personne ne pourra troubler. »

(1) L'*amie* à d'Antraigues, 6-11 décembre 1804.

CHAPITRE SEPTIÈME

D'ANTRAIGUES A DRESDE (suite)

I. **La Rochefoucauld** (1803-1804). — Soupçons de Bonaparte et de Talleyrand. — Interdiction du port de la croix de Saint-Louis. — Présentation de d'Antraigues à la cour de Dresde. — Scène du 25 septembre 1803 aux Tuileries. — Markov et Bonaparte.— D'Antraigues, conseiller de légation. — Notes des 15 et 25 décembre contre lui. — Résistance de Czartoryski. — Scène du 14 février 1804. — Essai d'enlèvement. — Les *Mémoires* de Montgaillard.

II. **Vie littéraire**. — Opinion des Russes et des Saxons sur d'Antraigues. — Ses services comme correspondant du ministère de l'instruction publique. — Son Mémoire sur l'enseignement national. — Une Université unique, militante contre l'esprit révolutionnaire. — Collaboration à l'organisation des universités russes. — Jugements et travaux littéraires. — Un *portrait* d'Alexandre Ier et Bernardin de Saint-Pierre.

III. **Vie de famille et de société**. — Projet d'établissement à Weimar. — Mission du secrétaire Mohrenheim. — Relations mondaines. — La princesse Troubetskoï. — La Saint-Huberty : opinions et conduite. — Education du jeune Jules. — D'Antraigues a-t-il embrassé la religion grecque ? — Correspondance avec l'*amie de Paris*. — Mme d'Antraigues mère : ses dernières lettres, sa mort.

IV. **Le XVIIIe livre de Polybe** (1805). — La politique prussienne et Bonaparte.— Jean de Müller à Berlin.—Préludes de la troisième coalition. — D'Antraigues et Novosiltsov. — Entrevue avec Fauche-Borel, Louis de Prusse, Fersen. — Un pamphlet érudit et allégorique. — Son cadre, ses développements. — Son succès, sa part dans l'exaltation de l'esprit prussien. — Comment l'auteur fut récompensé.

I

LA ROCHEFOUCAULD (1803-1804)

Cette agence d'informations, si précieuse pour le

gouvernement russe, constituait le principal attentat de d'Antraigues à l'existence du gouvernement français, et cet attentat demeurait inconnu à Paris. On pouvait reprocher à son auteur une attitude d'opposant irréconciliable, des paroles telles que celles-ci : « Plutôt servir le dey d'Alger dans ses bagnes que Bonaparte dans son conseil ; » mais on devait supposer seulement son action clandestine, et on la jugeait plus efficace qu'elle n'était, faute d'en pouvoir mesurer les moyens et l'étendue. On savait bien par Laforest, ministre à Berlin, qu'il était le confident politique de Czartoryski; on avait vu venir à Dresde et frapper à sa porte Armfelt de Suède, Gentz d'Autriche, Drake et d'autres agents anglais de diverses parties de l'Allemagne. La police secrète à l'étranger, assez mal renseignée, ajoutait à ces notions des renseignements de pure fantaisie; elle le signalait, ce qui était une double erreur, en relations, pour le compte de Louis XVIII, avec Lamare, l'ancien agent royaliste de Souabe, ou avec Beningsen, l'assassin de Paul Ier. Des rapports venus de Pétersbourg le disaient maintenu à Dresde par l'influence anglaise, à l'encontre de certains Russes, qui eussent voulu le voir chez eux, rendu inoffensif dans quelque position subalterne. Des recherches faites pour saisir sa correspondance avec Paris, qu'on soupçonnait, n'eurent aucun résultat (1).

De ces données erronées et confuses, Bonaparte ti-

(1) *Arch. Nat.*, F7, 6371, 6416, 6442. — A. F., *Saxe*, Correspondance, 25 juillet et 5 septembre 1803, 13 mai 1804.

rait les conséquences les plus malveillantes pour son ancien prisonnier. Il avait été irrité de voir en lui le seul membre marquant de la Constituante réfractaire à la loi d'amnistie; s'il eût reçu sa soumission, disait-il, il l'eût employé dans la diplomatie à Vienne, en Suisse ou à Constantinople. De plus, à la fin de 1803, le Premier Consul sentait se nouer autour de lui le réseau de complots royalistes destinés à lui fermer le chemin de l'Empire, et il voulait atteindre ses ennemis jusque dans les capitales étrangères. L'homme qui pourchassait Drake et Spencer Smith à Munich, du Vernègues à Rome, et qui allait faire enlever Rumbolt à Hambourg, croyait retrouver ailleurs l'action ou la trace de d'Antraigues. Ainsi, à la nouvelle d'une certaine fermentation en Vendée : « Vous verrez, disait-il à Talleyrand, que d'Antraigues y aura envoyé quelqu'un d'Angleterre. » Faute de preuves, il en était réduit à lui attribuer, sur la foi de correspondances saisies en Hanovre, certaines publications antifrançaises de Londres, entre autres un soi-disant *Discours du Premier Consul au Conseil d'État* inséré dans le *Courrier de Londres* et reproduit comme une pièce authentique par la Gazette de la cour de Pétersbourg (1).

Talleyrand, invariablement docile à son nouveau maître, même en pensée, attribuait à son ancien ami toute page énergique imprimée en Europe contre Bonaparte : « Si la paix dure, disait-il, la Russie doit chasser cet homme. Si la guerre a lieu, elle doit être contrainte

(1) *Journal de Paris*, 20 vendémiaire an XII (13 octobre 1803).

de le chasser à la paix. Qu'il aille en Amérique. Sa conduite est d'un mauvais exemple en Europe. »

A Vienne, d'Antraigues avait vécu en paix, grâce à la tolérance confiante et à la surveillance discrète de Champagny. A Dresde, tout changea, et par sa faute. Dès son arrivée, impatient de se faire valoir, il se montra avec la croix de Saint-Louis à la boutonnière. C'était s'avouer toujours Français, et de plus émigré irréconciliable : « Je ne suis plus rien à la France, écrivait-il à Czartoryski ; je n'en veux plus rien et je n'en parle pas; mais, ajoutait-il, quand ils voudront me rappeler ce que j'ai été, ils me trouveront ce qu'ils n'auraient jamais dû cesser d'être (1). »

Le ministre de France en Saxe était Alexandre de La Rochefoucauld, homme d'ancienne noblesse, rallié avec éclat au nouveau gouvernement, et propre à le servir avec plus de zèle que de tact. Il s'empressa de dénoncer cet étalage d'une décoration abolie, et sa réclamation, appuyée sur une note précise et impérative de Talleyrand, eut plein succès. Une défense fut formulée en termes généraux par le gouvernement saxon, et d'Antraigues dut faire disparaître sa croix. Quoi qu'il en soit, et cela flattait son amour-propre, la lutte était engagée entre lui et le gouvernement français.

Il devait, vu son titre officiel et sa nouvelle nationalité, compter sur l'appui de la chancellerie russe, mais son chef immédiat, Khanikov, ne le soutenait que pour la forme, et ne l'avertit pas des premières démarches

(1) D'Antraigues à Czartoryski, 5 septembre 1803. (A. F.)

tentées contre lui. Khanikov était un ancien militaire, peu façonné aux usages diplomatiques ; il redoutait l'esprit comme les manèges de cet ancien agent secret, dépouillé désormais, quoi qu'on en dît, de toute marque nationale précise, et il souhaitait presque ouvertement son départ : « Cet homme, disait-il, n'est soutenu que par Czartoryski et la faction polonaise, et le chancelier (Al. Woronzov), auquel il ne rend aucun compte, ne demande qu'à se laisser forcer la main et à l'éconduire. » Même à Berlin, on supportait impatiemment son voisinage, comme le ministre prussien à Paris le faisait expressément savoir à Mme Bonaparte. La cour de Dresde nourrissait les mêmes sentiments, car l'électeur se sentait à la discrétion de son puissant ami de Paris, et le premier ministre Loss craignait toute occasion de conflit propre à mettre en péril la dignité de son souverain.

D'Antraigues oublia vite l'humiliation subie, car il fut, malgré les insinuations de La Rochefoucauld, présenté officiellement à la cour, et d'autre part il se vit soudain traité de loin par Bonaparte lui-même comme venait de l'être l'Angleterre dans la personne de son ambassadeur lord Whitworth. Le 25 septembre 1803, au cours d'une réception diplomatique aux Tuileries, le Premier Consul interpella vivement Bunau, l'envoyé de Saxe : « Comment votre maître garde-t-il à sa solde des polissons tels que d'Antraigues, qui manifeste indécemment son animosité contre la France, et m'invective dans des pamphlets de sa production ? — Mon maître, répondit froidement Bunau, n'a jamais eu de polissons à sa solde ; du reste,

M. d'Antraigues est attaché à la légation russe. » Bonaparte se retourna aussitôt vers Markov, le ministre de Russie : « Pourquoi l'empereur protège-t-il un homme qui écrit des libelles contre la France ? Il aurait lieu d'être mécontent si j'autorisais de la part d'un de ses sujets une conduite pareille. — M. d'Antraigues, répliqua Markov, est depuis longtemps à notre service ; si l'empereur connaissait ses libelles, il les réprimerait. » Puis l'entretien ayant continué au sujet d'un autre réfugié au service russe, Christin, le Premier Consul le termina par ces mots : « Partout où je trouverai de pareils polissons, je les ferai arrêter et je les tiendrai au cachot. — Et vous ferez bien, » ajouta Markov sur un ton où les assistants crurent distinguer de l'ironie. Bonaparte lui tourna le dos et passa (1).

L'effet de cette scène se fit bientôt sentir à Dresde. Le 23 octobre, d'Antraigues étant allé à la suite de sa légation à la réception de la cour, l'électeur affecta de ne point lui adresser la parole, ce qu'il n'avait jamais fait à aucune des personnes présentées, et ce qu'il ne fit qu'à lui ce jour-là. Le malheureux prince se sentait sous l'œil de l'envoyé français. D'Antraigues ne put s'empêcher de dire à un de ses voisins : « Si j'eusse été le juge du roi son cousin au lieu de lui rester fidèle, oserait-il me recevoir ainsi (2) ? » Dût-il être sacrifié par Czartoryski comme il venait d'être humilié par

(1) Dépêche de Khanikov 1/13 octobre (A. P.). — Bulletin envoyé de Paris à Louis XVIII, 12 octobre. (A. F., *France*, vol. 602.)

(2) D'Antraigues à Jean de Müller, 27 octobre 1803. (A. F., *France*, vol. 633, f. 115.)

électeur, il se voyait alors transféré en Angleterre, selon ses désirs constants et en compensation de ses épreuves.

Quoiqu'il pensât de son importance, le conflit allait désormais passer par-dessus sa tête, s'envenimer entre Markov et Bonaparte, et expliquer, avec d'autres incidents, la rupture entre la France et la Russie. Markov se plaignit à Talleyrand de la façon dont il avait été reçu et interpellé aux Tuileries. Talleyrand répondit avec vivacité, et deux répliques d'inégale importance, deux ukases du même jour vinrent de Russie. Le premier accordait à Markov le cordon de Saint-André et un traitement de 40.000 roubles, et ordonnait une levée de deux hommes sur mille; c'était un défi précurseur de la guerre. Le second accordait à d'Antraigues le titre de conseiller de légation attaché à la mission de Dresde, mais cette dépendance était purement nominale; il devait, et il le savait, rester maître de sa correspondance, sous la protection de Khanikov. Quelques semaines après, le jeune Jules d'Antraigues, âgé de douze ans, était admis avec dispense d'âge comme *iunker* au ministère des Affaires étrangères, et attaché avec traitement à la légation de Russie en Saxe.

Le 4 décembre, le nouveau conseiller de légation fut présenté à la cour, pendant une réception du corps diplomatique. Il échangea avec La Rochefoucauld, qui s'était placé aussi près que possible de l'électeur, des regards significatifs, et ne fut pas trop surpris de voir le prince détourner la tête avec affectation devant son

salut. Les jours suivants, la cour s'abstint envers lui des politesses faites d'habitude aux étrangers. Malgré les félicitations de commande que lui apporta la colonie russe, sa situation demeurait équivoque et embarrassée. Il affecta d'autant plus envers l'envoyé de France, partout où il le rencontrait, dans les salons ou à la table de Khanikov, une politesse hautaine qui parut à tous une façon tranquille de le braver. La Rochefoucauld s'exaspérait devant cette figure muette et ironique qu'il continuait à rencontrer partout : « Ce n'est pas un Russe, répétait-il, mais un anti-français ; il faut qu'il parte ou que je parte. » Savait-il que sa femme, la dame d'honneur de Joséphine, dont il était séparé depuis dix ans, le voyait déjà avec effroi contraint par l'insuccès de ses démarches à se démettre et à revenir près d'elle? Il ignorait en tout cas qu'un de ses secrétaires, entraîné par certains souvenirs de famille, livrait à d'Antraigues toute la correspondance échangée entre la légation et le ministère des relations extérieures. Le correspondant de Czartoryski se trouvait ainsi instruit au jour le jour et à souhait, dans l'intérêt de sa personne comme dans celui de sa mission.

Talleyrand poussait en effet vivement son offensive contre lui, à Dresde et à Pétersbourg. Dans une nouvelle note impérative au cabinet saxon (15 décembre), il invoqua l'article 1er du traité de Lunéville ; selon lui, l'entrée d'un ex-agent des Bourbons dans le corps diplomatique constituait une infraction à ce traité. C'était « comme si le Premier Consul accréditait à Londres ou

à Berlin quelque Russe descendu des sectateurs du prince Ivan (1) ». Une seconde note, postérieure de dix jours, demandait formellement l'expulsion. Talleyrand et La Rochefoucauld parlaient au cabinet de Dresde du même ton que, sept ans auparavant, Delacroix et Villetard au Sénat de Venise ; ils menaçaient de porter le différend, presque comme un *casus belli*, devant la diète de l'Empire. Comment Loss parvint à éluder une exigence des plus embarrassantes pour son souverain, on le devine ; il se déroba, et rejeta adroitement sur le gouvernement russe la responsabilité et la solution de l'affaire. Cinq mois après (11 et 12 mai 1804), La Rochefoucauld insistait encore pour qu'on ne tînt nul compte du droit des gens.

La Russie céderait-elle ? Les ministres de France et de Saxe unirent leurs efforts à Pétersbourg, et Khanikov, sur l'insistance de la cour de Dresde, en écrivit de son côté. Czartoryski prenait alors en main la direction effective des affaires, et il entrait dans ses vues d'accentuer le mauvais vouloir envers Bonaparte, même dans des questions secondaires. Sa réponse était toute prête : d'Antraigues avait été récompensé uniquement pour services rendus à l'instruction publique ; d'ailleurs une entente à son égard eût été bien plus facile, si la question se fût débattue en audience privée, entre l'empereur et Hédouville, et n'eût pas été soulevée à l'improviste, avec éclat, entre le Premier Consul et Markov (2).

(1) Talleyrand à Bunau, 7 décembre 1803. (A. F., *Saxe*, Correspondance.)

(2) Talleyrand à Hédouville, 14 décembre 1803. — Hédouville à Tal-

Cette explication n'ayant pas été donnée officiellement et un peu publiquement, Bonaparte fut blessé dans son amour-propre, et d'autant plus vivement qu'il était sous le coup de l'irritation produite en lui par la conspiration Georges-Pichegru-Moreau. Il s'imagina, sur je ne sais quels indices, que d'Antraigues, au nom de Louis XVIII, avait introduit Pichegru dans le complot de Georges. Joséphine disait naïvement : « Si d'Antraigues a été mis au courant de la conjuration, il devait nous la révéler, puisqu'il est né Français. » Bonaparte fit rechercher à la secrétairerie d'État les pièces propres à témoigner contre son adversaire ressuscité, et sur la principale, la *conversation* de Venise, il essaya d'obtenir de Fauche-Borel, prisonnier au Temple, des aveux compromettants pour l'auteur (1) ; puis, à l'improviste, à la réception diplomatique du 14 février 1804, il interpella derechef Bunau. D'Oubril, le chargé d'affaires qui remplaçait Markov, était présent et subit en silence, par contre coup, l'algarade : « Eh bien ! s'écria Bonaparte, promettez-vous de vous débarrasser de ce d'Antraigues ? Vous voyez les suites de l'impunité qui lui est accordée, des complots, des assassinats ! — Nous avons fait l'impossible ; l'électeur a fait demander en Russie son rappel. — L'empereur de Russie peut garder cet émigré dans ses états, s'il le veut, mais moi, j'invoque le traité de Lunéville, et j'exige que l'électeur fasse sortir cet homme de Dresde. » Et se tournant

leyrand, 9 janvier et 7 février 1804. (A. F., *Russie*, Correspondance.)

(1) FAUCHE-BOREL, *Mémoires*, t. III, p. 89.

vers le ministre de Bavière : « C'est comme M. Drake à Munich, qui n'y est que pour tramer des complots. Je me réserve de demander son renvoi, avec preuves authentiques de ses intrigues (1). »

Cet essai d'intimidation ne pouvait guère réussir, le cabinet de Dresde, malgré les instances réitérées et impérieuses de La Rochefoucauld s'abritant derrière la Russie, et celle-ci derrière le droit des gens. Czartoryski pensait la dignité de son maître engagée désormais à ne rien céder, et l'empereur refusa une audience à Hédouville, qui avait ordre d'invoquer son intervention personnelle dans l'affaire. La rupture des relations diplomatiques survenue peu de temps après entre la France et la Russie épargna au Premier Consul de nouvelles réclamations, à Alexandre un nouveau refus, et d'Antraigues put demeurer à Dresde, se demandant toutefois, et chaque jour, si quelque embûche nouvelle n'allait pas s'ouvrir sous ses pieds à l'improviste, dans les ténèbres où il continuait à travailler contre la politique française.

A ce moment, en effet, Fouché proposait au Premier Consul d'user contre cet adversaire impuni du procédé naguère employé contre Rumbolt : enlèvement des papiers, enlèvement de la personne. Un officier de l'armée de Hanovre fut expédié sous un déguisement à Dresde, et y demeura trois jours; il se nommait Sagot, et avait justement commandé la place de Milan en 1797. Il s'assura que l'enlèvement des papiers était impossi-

(1) Oubril à Woronzov, 15/27 février (A. P.).

ble, d'Antraigues logeant au milieu de la ville, dans une maison en vue, et ayant des armes chez lui; que l'enlèvement de la personne n'était guère plus praticable, à cause du passage forcé sur le territoire prussien; qu'en cas de guerre avec la Prusse et la Russie, on pourrait, avec de la hardiesse et de la célérité, y parvenir. Fouché n'était point arrêté par cette pensée qu'un semblable attentat pouvait hâter la rupture de la paix : On aurait fusillé le prisonnier, disait-il, et on ne fait pas la guerre pour un corps mort (1).

En définitive, ce projet fut abandonné, et on se contenta de déchaîner contre d'Antraigues un pamphlétaire, ce Montgaillard dont il avait été la dupe et peut-être le complice. Montgaillard, alors à la solde de la police consulaire, publia ses *Mémoires secrets;* il y dénonçait, sans rien cacher de ses trahisons successives, les agents des princes français et de l'Angleterre, et ses pages les plus vives visaient d'Antraigues et leurs relations en Italie, sept ans auparavant. Un duel de plume allait s'engager entre le premier auteur et le rédacteur de la fameuse *conversation* sur Pichegru, mais la partie n'était pas égale. D'Antraigues piqué au vif laissa entendre qu'il répliquerait en publiant les lettres où Montgaillard lui avait jadis raconté ses pourparlers avec Bonaparte: « Si ces lettres paraissent, se serait alors écrié le Premier Consul, d'Antraigues disparaîtra, de quelque manière qu'on doive s'y prendre, en quelque lieu qu'il soit, et en attendant sa mère, qui est en France, répondra

(1) L'*amie* à d'Antraigues, 18 octobre 1804.

our ce fait seul de sa conduite. » Ces menaces arrêèrent toute réplique ; celui qui en était l'objet protesta *n petto* près de Czartoryski (1), et continua à épancher dans des correspondances privées, plus actives que jamais, ses ressentiments et ses haines.

II

VIE LITTÉRAIRE

En se voyant poursuivi avec une telle ténacité par Bonaparte, d'Antraigues pouvait toujours croire à son importance. Ses relations, aux deux bouts de l'Europe, demeuraient élevées et étendues ; et ceux même qui n'estimaient pas son caractère redoutaient en lui une agence concentrée en un seul homme, habile à attirer les renseignements de toutes parts et à les répandre ensuite, souvent au profit d'un intérêt personnel à leur possesseur, parfois aussi au détriment de la vérité.

En Russie, l'opinion à son endroit demeurait en somme flottante, plutôt même, à la suite de Razoumovsky et de Kotchoubey, ouvertement hostile (2). Sa double correspondance à Paris et à Vienne soutenait seule son crédit auprès du jeune ami d'Alexandre, sans accroître sa considération, ni améliorer sa fortune. A Dresde, il

(1) D'Antraigues à Czartoryski, 12 juillet 1804 (A. P.).
(2) Mohrenheim à d'Antraigues, 8/20 février 1806.

était pour tous ceux qui l'approchaient, Russes ou Saxons, un étranger. Les Russes le craignaient comme une puissance occulte et dangereuse; ils finirent par dénoncer à voix haute l'aventurier, à voix basse l'espion (1). L'importance même qu'il se donnait accroissait le vide autour de lui. Les Saxons évitaient de le voir, partagés qu'ils étaient entre le désir d'affirmer leur indépendance et la crainte de déplaire à Bonaparte. La cour électorale le trouvait plus qu'importun, et, à bout de moyens diplomatiques pour l'éloigner, le faisait par-dessous main congédier de l'appartement où il élaborait si commodément ses correspondances. Aussi accusait-il en Russie l'absence complète d'égards du gouvernement saxon comme un motif permanent de souhaiter son départ.

En attendant, une autre collaboration, d'un genre tout particulier, servait à expliquer la protection dont on le couvrait contre la France.

Il avait reçu, au commencement de 1803, le titre de correspondant du ministère de l'instruction publique, et il prit fort au sérieux ses fonctions. Ce gentilhomme abordait avec plaisir et, il faut le dire, avec une certaine compétence dûment acquise, un ordre de questions fort étranger d'ordinaire à sa caste et fort dédaigné d'elle. Dans tout philosophe selon la formule du dix-huitième siècle il y a un pédagogue, et d'Antraigues se

(1) « C'est au seul d'Antraigues que les Russes s'adressent pour obtenir quelque chose de leur gouvernement, et il exerce ici un véritable despotisme. » (De Moustier à Talleyrand. — 31 mars 1805, A. F.)

souvenait d'avoir étudié et admiré *l'Émile*, soit qu'il exposât ses idées générales sur l'instruction, soit qu'il observât les méthodes d'enseignement en usage autour de lui, soit qu'il recrutât des professeurs en Allemagne pour son pays d'adoption. Il était jugé assez fort sur ces matières, et pouvait prétendre, sans paraître mentir, que l'empereur Paul lui avait offert de diriger l'éducation d'un de ses fils. Ces sortes de vanteries, nous le savons, lui étaient familières, et lui permettaient de faire valoir à la fois deux choses dont on était porté à douter, son crédit et son désintéressement.

Le nouvel empereur Alexandre, poussé par ses jeunes conseillers, songeait, comme Frédéric de Prusse et son aïeule la grande Catherine, à répandre autour de lui les « lumières ». On vit en quelques années un ministère de l'instruction publique créé, l'empire divisé en six arrondissements scolaires, une commission dite des écoles constituée à Pétersbourg, les Universités de Kharkov et de Dorpat fondées, celle de Vilna réorganisée. Czartoryski secondait avec zèle ce mouvement, espérant procurer par là aux provinces polonaises de la Russie une renaissance de l'esprit particulariste et de la vie nationale. Un général, Hitrov, fut envoyé à Paris pour y étudier les grands établissements d'instruction; des mémoires, des projets furent demandés à certains hommes dont on préjugeait la compétence, en Allemagne et en France.

D'Antraigues collabora de loin, et de diverses manières, à ce grand travail. Aussitôt après la création

du ministère de l'instruction publique, il essaya de faire pour la Russie, dans son *Mémoire sur l'enseignement national*, ce que Rousseau avait fait pour la Pologne. Autrefois il eût plaidé pour le progrès indéfini des lumières; mais la politique de son âge mûr contrariait et lui avait fait oublier la philosophie de ses jeunes ans, et il était maintenant porté à accuser les gens de lettres, vaniteux et despotes, par qui la France était tombée de l'anarchie intellectuelle dans l'anarchie morale et légale. La diffusion des connaissances n'a produit selon lui que de faux docteurs, artisans de désordre par surcroît ; mais comme elle est irrésistible, il faut que les souverains par prudence dirigent ce mouvement, le modèrent, le fassent tourner autant que possible à leur profit. Cette tâche leur est encore plus facile dans les pays qui, comme la Russie, ont conservé l'ignorance heureuse des peuples primitifs, et ne sont point en proie aux expérimentations pédantes des demi-savants.

Dans ces conditions, l'enseignement, à tous ses degrés, doit avoir un caractère national. Ce caractère existe en Russie, et il est facile à déterminer, pourvu qu'on ne le demande pas à ces grands seigneurs cosmopolites, qui, au temps de Catherine II, se promenaient de capitale en capitale, hôtes des cours ou convives de Mme Geoffrin. Deux méthodes se présentent pour son développement : l'une consiste à procurer d'abord l'instruction aux classes les plus ignorantes, sauf à l'élever en l'étendant toujours, à commencer par les écoles et à finir par les Universités;

l'autre consiste à créer de toutes pièces l'Université, foyer qui finira par étendre sa lumière, affaiblie mais directe, jusque dans les moindres hameaux. Bien que la première ait pour elle l'autorité des précédents et l'expérience, d'Antraigues se prononce pour la seconde. Au xe siècle, l'esprit humain avait tout à conquérir; au xviiie, la Russie peut d'emblée emprunter à ses voisins les éléments de son haut enseignement, jusqu'à ce qu'elle se suffise à elle-même. Cet enseignement doit réunir l'unité de vues, qui consiste à former des Russes, et non des Grecs ou des Romains; l'unité des principes, qui consiste à faire aimer aux Russes leurs institutions traditionnelles, et par-dessus tout l'autocratie ; et enfin l'unité de moyens. Celle-ci sera réalisée par l'organisation d'une Université unique, placée sous le regard de l'empereur, juge suprême des doctrines et des méthodes d'enseignement, étendant ses rameaux dans tout l'empire sous la forme de Facultés, de collèges et d'écoles.

Suivent des détails pratiques sur l'organisation de ces établissements. Parmi les Facultés, d'Antraigues donne la première place à celle de théologie, car il demeure fidèle à sa thèse de 1790 sur l'utilité de la religion, au moins comme médiatrice entre les gouvernants et les gouvernés, les pauvres et les riches. Même il voit dès 1803 la question sociale s'imposant à toute l'Europe (1). L'enseignement religieux qu'il réclame est

(1) « C'est ce problème (le respect de la propriété) qui est devenu l'état de la société dans toute l'Europe. »

« La religion, dit-il plus loin, qui est la consolation de tous les hommes, est bien plus encore la défense des heureux de la terre contre

purement moral et pratique, car il va jusqu'à en exclure toute spéculation, toute controverse, ce qui est assurément contre l'esprit grec et selon la politique russe. Dans le droit, il redoute la partie abstraite et métaphysique, et souhaite qu'on se borne au commentaire de la législation écrite. Pour les collèges il recommande des pensionnats, mais ceux-ci seulement accessibles aux classes élevées, qui y perdront leurs habitudes exotiques et y prendront la marque nationale. Les écoles primaires enfin seront établies par l'Université ; celle-ci veillera à ce qu'on n'y enseigne que les connaissances utiles au peuple, et dans les livres approuvés par elle. Elle gardera, même sur les précepteurs privés, un droit d'approbation et de surveillance, ayant soin d'écarter les « perroquets encyclopédiques ». Elle sera surveillée par le ministre de l'instruction publique et son conseil, celui-ci chargé en outre de la censure des livres.

Dans ce mémoire, d'Antraigues, tout en parlant en Vieux-Russe, était, sans le savoir, un précurseur de Napoléon Ier ; car il indiquait comme les plus sûres les bases qu'allait choisir pour son œuvre le créateur de l' « Université de France ». Notre gouvernement, lui écrivait sa mère, pourrait puiser dans votre plan; elle ne croyait pas si bien dire. Le ministère russe de l'instruction publique se conforma à ses idées en commençant son œuvre scolaire par l'organisation du haut enseignement; mais là il s'en tint à la tradition qu'avait

les invasions de la misère et du désespoir. Si jamais la foi et la religion s'éteignaient, croyez-vous qu'il y aurait une grande distance de vos palais à vos tombeaux ? »

inaugurée la création, à l'allemande, de l'Université de Moscou en 1755.

D'Antraigues était très fier de son œuvre; il la communiqua en Autriche, en Angleterre, l'adressa même à sa mère, comme un titre à de prochaines et hautes faveurs; il en vint, sinon à croire, au moins à dire qu'il était en Russie « à la tête des universités (1) ». En réalité, il s'occupa seulement de leur recruter des professeurs, et encore ses soins à cet égard se bornèrent-ils à l'Université de Vilna. Il eût voulu y voir Jean de Müller enseigner l'histoire, et Frédéric de Gentz l'économie politique; il y plaça du moins pour la médecine le Viennois Frank et le Saxon Titius, pour la philosophie et les mathématiques un brave maître de pension de Dresde, Stord, que ses convictions catholiques rendaient suspect dans une ville toute luthérienne. Il fournissait en outre des renseignements pratiques, pédagogiques, comme on dirait aujourd'hui, sur les écoles et les universités de son voisinage, et ce qui reste de sa correspondance à cet égard prouve la variété de ses observations et de ses connaissances (2). Il était hostile à l'institution des *privat docenten* rétribués par leurs élèves, comme abaissant l'enseignement; en revanche, il recommandait la collation de bourses de voyage aux étudiants, suivant un usage dès lors pratiqué en Angle-

(1) D'Antraigues à l'*amie*, 4 septembre 1803.

(2) Bogdanovitch (*Histoire du règne de l'empereur Alexandre Ier*, t. I, p. 143) analyse ses Observations sur l'Université de Leipzig. Parmi ses lettres à Czartoryski, celle du 17 juillet 1803 (A. P.) est particulièrement intéressante sur ces questions.

terre. Sa propre expérience lui avait fait comprendre l'utilité d'un séjour à l'étranger pour la jeunesse. Il recommandait aussi la connaissance des langues vivantes, mais ne répudiait pas à leur profit celle des langues classiques, sans lesquelles, disait-il, « on est condamné à la médiocrité (1) ».

Ses services s'étendaient aux travaux et aux études de tout genre. Un jour il se chargeait d'examiner des cabinets de tableaux ou des recueils d'estampes dont on offrait l'acquisition au gouvernement russe ; un autre jour il envoyait à Pétersbourg le modèle d'un lit nouveau mécanique à l'usage des cliniques de médecine, ou un fragment inédit d'Aristote découvert dans la bibliothèque de Dresde. Homme de lettres bien plus qu'homme politique, il passait sa journée à sa table de travail, entouré de quelques milliers de volumes qui étaient ses fidèles et ses plus chers compagnons d'exil.

Les écrivains favoris de sa jeunesse ne l'attiraient plus guère, puisqu'il avait renié leurs doctrines. Il gardait encore rancune à Rivarol, à cause de l'esquisse malicieuse insérée dans le *Petit Dictionnaire des grands hommes:* « Je ne fais pas plus de cas de ceux qu'il loue, disait-il peu de temps après la mort du célèbre écrivain, que je n'en fais de sa moralité. » Quant aux écrivains plus jeunes, il ne les appréciait pas davantage : « J'ai le bonheur de ne plus comprendre le style de ces messieurs. Ils écrivent dans un goût nouveau,

(1) D'Antraigues à l'*amie*, 19 février 1804.

et si ce goût est de l'esprit, l'Évangile a bien raison de nous promettre que les sots sont heureux dans l'autre monde, puisque leur bonheur commence dès celui-ci (1). » Comme il en était resté en fait de roman à *la Nouvelle Héloïse*, il traitait de haut l'auteur de *Corinne ;* et l'auteur de *Werther*, décoré d'une particule et d'un titre ministériel, lui semblait étaler des ridicules égaux à ses talents (2).

L'amour-propre le faisant se suffire à lui-même, il multipliait les plans d'ouvrages historiques ou littéraires comme les mémoires politiques. Il annonçait la publication d'une traduction de Salluste que lui avait léguée J.-J. Rousseau; traduction qui en définitive n'a jamais, que je sache, vu le jour. Il continuait sa vie d'Henri VIII commencée en 1791, que l'empereur Paul avait refusé de lui laisser publier; il s'occupait d'études historiques sur Cromwell et Louis XI (3). Il songeait à reprendre ses Mémoires; il demandait à cet effet à sa mère de l'aider à recueillir ses souvenirs d'enfance; et celle-ci lui répondait avec l'autorité de son titre, de son âge et de son vieux bon sens : « Je ferai la note que vous désirez, mais vous ne voulez que des époques sans toucher au moral. Voyez, mon ami, elle ne vous flatterait pas, et à coup sûr vous mettriez l'inverse dans l'histoire de votre vie, qui, entre nous soit dit, sera

(1) D'Antraigues à..., 27 décembre 1803. (A. F., *France,* vol. 635, f. 4.)

(2) D'Antraigues à Jean de Müller, 18 janvier 1804. (A. F., *France,* vol. 633, f. 134.)

(3) V. la *Bibliographie*, III, 16, 17, 19.

toute à votre louange. On pourrait s'en amuser, mais on n'y croira pas. »

A Paris, il était rentré en relations avec des écrivains qu'il avait connus, et qui, échappés à la Révolution, achevaient de vivre ou se reprenaient à écrire. Bernardin de Saint-Pierre le priait de revoir en manuscrit quelques chapitres de ses *Harmonies de la nature*; Laharpe, revenu comme lui de ses chimères philosophiques, lui envoyait des notes sur les anciennes universités françaises. A son tour, il lui arriva de faire tenir à l'*amie* un « portrait » de l'empereur Alexandre. L'*amie* reçut et lut cette page avec enthousiasme, et la proclama égale aux meilleures pages de Rousseau. Après l'avoir fait transcrire sur vélin en lettres d'or et encadrer, elle la présenta à son commensal du jour, Bernardin de Saint-Pierre, et celui-ci de s'écrier : « Il n'y a que d'Antraigues en état d'écrire ainsi; c'est de lui. » Pour mieux attester son admiration, il en prit copie. Quelques jours après, il apportait ce morceau, adroitement ajusté, au milieu de son livre en préparation *les Harmonies de la nature*, à la fin du chapitre où il montrait la Providence éternelle maintenant son empire à travers les désordres de la Révolution (1). On ne l'y trouverait plus aujourd'hui; l'auteur l'a sans doute supprimé par crainte, avant l'impression, qui n'eut lieu qu'après sa mort en 1814. A certain moment, au lendemain d'Austerlitz ou de la Moskowa, il lui aura semblé trop hardi de publier l'éloge d'Alexandre, et il aura

(1) L'*amie* à d'Antraigues, 4 février 1804.

LE COMTE D'ANTRAIGUES (1806)
d'après un dessin de sa main
appartenant au Prince Lobanow-Rostowsky

E. PLON NOURRIT & Cie EDIT
Rue Gît-le-Cœur, 8, à Paris

enlevé de son livre ce hors-d'œuvre éloquent, qui jurait peut-être, et par son style et par son sujet, au milieu de douces et sentimentales descriptions.

III

VIE DE SOCIÉTÉ ET DE FAMILLE

Les relations mondaines de d'Antraigues, à Dresde, étaient conformes à la nature de sa vie publique et de sa situation privée. Il se montrait plus ou moins ouvertement, selon les circonstances, chez les ministres des puissances en guerre ou en délicatesse avec la France. On le vit, au moins durant les premiers temps de son séjour, chez Mmes Léontier, Strogonov, Narischkine, qui tenaient la tête de la colonie russe, et chez lui, le mari de la Saint-Huberty recevait les artistes de l'Opera buffa, attirés par la réputation de l'ancienne chanteuse.

Il habitait, en 1805, une maison où un autre couple de déclassés était venu trouver un refuge; c'étaient le prince Basile Troubetskoï et la princesse de Rohan-Guéménée, fille du dernier duc de Courlande, celle-ci en instance de divorce pour épouser celui-là. Étrange femme assurément que cette sœur de la duchesse de Dino, qui compta trois maris parmi ses amants, plus nombreux que ses années (1) ! Ce fut chez d'Antraigues que la prin-

(1) Catherine-Frédérique-Wilhelmine-Bénigne, princesse de Cour-

cesse connut Troubetskoï et s'amouracha de lui ; ce fut là qu'elle fêta par avance ses secondes noces dans une soirée intime, égayée par un proverbe où Mme d'Antraigues, se rappelant son ancien état, avait daigné accepter un rôle (1). Il y eut depuis intimité entre les deux ménages.

La Saint-Huberty ne voyait plus alors l'Opéra de Paris que dans ses lointains souvenirs, mais il lui plaisait d'entendre dire qu'elle avait dirigé la musique de la feue reine, et ce souvenir venait de lui valoir encore une pension autrichienne (2). Des propositions lui parvenaient d'Angleterre, où elle eût été attachée à la duchesse d'York et eût dirigé une Académie de chant ; de Russie, où elle eût présidé aux concerts de la cour et enseigné la musique à la famille impériale. Elle sut résister à ces tentations si puissantes sur les artistes, quel que soit leur âge, et son mari ne put se faire à l'idée qu'elle serait de nouveau à la solde de quelqu'un. A Paris on s'était souvenu, lors de la formation de la maison impériale, d'Anne-Antoinette de Saint-Huberty. Joséphine,

lande, duchesse de Sagan, l'aînée des quatre filles du dernier duc de Courlande, née le 8 février 1781, épousa : 1° le prince de Rohan-Guéménée (23 juillet 1800) ; divorça le 7 mars 1805 ; 2° le prince Basile Troubetskoï (5 mai 1805) ; divorça en 1806 ; 3° le comte de Schulembourg, Witzembourg (8 octobre 1819). En 1827, elle se fit catholique pour obtenir du pape l'annulation de son troisième mariage. Elle mourut le 29 novembre 1839. On a publié sa correspondance avec le comte Lichnowsky en 1826 et 1827. (1 vol. in-8, Wien, 1888.)

On trouve dans de Falloux, *Mémoires d'un royaliste*, le récit d'une piquante entrevue entre le prince de Rohan et le prince Troubetskoï.

(1) De Moustier à Talleyrand (13 février 1805). (A. F., *Saxe*, Correspondance.)

(2) De Goncourt, *la Saint-Huberty*, p. 239.

voulait continuer la tradition de Versailles, avait dit
isant son nom sur le « pied du palais » de 1789 : « Il
qu'elle vienne reprendre sa place ; » puis en riant :
ıe dira d'Antraigues (1) ? » Eût-elle donné suite à cette
, elle eût trouvé rebelle l'ancienne reine de l'Opéra.
le-ci regardait la fidélité à l'ancien régime comme
de ses devoirs tant professionnels que conjugaux :
onaparte, lui disait-on un jour, a déclaré qu'il vous
sait tranquille, parce que, depuis son élévation au
ıe, la haine était au-dessous de lui ; il se borne au
ris. — Bonaparte, répliqua-t-elle en souriant, peut
lement le faire, car nous lui avons donné une telle
e de fonds qu'il ne pourra même jamais payer les
rêts de la somme qu'il tient de nous en ce genre, et
me fait craindre une banqueroute de sa part. »
i d'Antraigues commençait à supporter avec impa-
ce le caractère dominateur de sa femme, il lui de-
ırait uni dans une affection ardente pour leur fils
ıue, l'héritier de leur aventureuse fortune. Replié
lui-même, dans un pays où l'ennui, comme à Gratz,
ınétrait par tous les pores, il se façonnait à cette vie
amille qu'il avait si longtemps dédaignée. Le soir,
s de longues heures solitaires passées à spéculer, la
ne à la main, sur les destinées de l'Europe, il don-
à son fils une leçon de religion (2). On croyait

L'amie à d'Antraigues, 2 juin 1804.

« C'est avec des peines indicibles qu'on revient à croire, sans
is avoir une foi solide et à toute épreuve. Je me suis donc résolu
ıu'en ce genre il n'eût d'autre maître que moi... Cela l'amuse au
que hier pour avoir été un peu mutin sa mère l'a privé de sa

alors, d'après le *Journal des Débats*, qui lança sans doute cette nouvelle à l'instigation du gouvernement français, qu'il avait passé à la communion orthodoxe. Sans doute, en sa qualité de fonctionnaire russe, il devait assister à certaines cérémonies du culte grec, mais à ses amis de France, à sa mère, il attestait une fidélité à ses premières croyances qui, étant donné l'éclat momentané de ses opinions philosophiques, ressemblait fort à un retour (1). D'ailleurs eût-il recueilli chez lui, s'il eût changé de religion, son ancien précepteur l'abbé Maydieu, qui l'avait suivi de Vienne à Dresde ? Lui eût-il fait célébrer la messe devant lui, le jour anniversaire de sa naissance ? Eût-il protesté, dans ses instructions à son secrétaire partant pour Pétersbourg, ne pas vouloir que son fils cessât d'être catholique ? A force d'écrire en faveur de l'Église, il en était venu à croire en elle, au moins partiellement; la foi de ses pères s'était réveillée, et se fortifiait peu à peu en lui, faite de remords envers sa mère et de sollicitude envers son fils. Il prenait rang parmi les élèves de Jean-Jacques qui, n'ayant pas marché derrière Robespierre, ont fini par suivre de loin Chateaubriand. On a dit qu'une page de catéchisme relue au déclin de la vie est plus saine pour l'âme que les plus brillants souvenirs. D'Antrai-

leçon de religion, et il en a pleuré à chaudes larmes. » (D'Antraigues à sa mère, 16 octobre 1803.)

(1) *Journal des Débats* du 6 pluviôse an X.— Cf. le démenti inséré à la demande de la famille dans le n° du 11 ventôse. D'Antraigues est remercié par sa mère (17 juillet 1802) de la déclaration formelle du catholicisme qu'il lui a envoyée. L'*ami* lui écrit (14 février 1804) : « votre volonté bien juste de garder votre religion... »

gues éprouvait la justesse de cette pensée en faisant épeler le catéchisme à son fils, pour lequel il souhaitait un sort plus calme que le sien.

D'autres fois, il se dérobait aux préoccupations de son triste métier et de son morne intérieur en se réfugiant, autant qu'il le pouvait désormais, au milieu de ses souvenirs. Un compatriote du Vivarais, qu'il rencontra un jour à Leipzig, le ravit, et ce fut pendant trois jours entre le voyageur et l'exilé une causerie intarissable. L'*amie de Paris* était aussi une correspondante aimée qui non seulement transmettait de précieux renseignements, mais évoquait sans embarras, en passant, de tendres et chères images. En réponse à je ne sais quels reproches, elle répliquait : « Auriez-vous osé me gronder en 1788 ? » Ou bien elle laissait tomber au milieu de quelque grave dissertation un : « Je ne sais si je *te* développe bien mes idées, » qui trahit pour nous l'intimité d'autrefois. De son côté d'Antraigues la ramenait par l'imagination dans ce logis de la rue de Miromesnil où ils s'étaient connus. Évidemment la pensée de cette femme distinguée faisait tort dans son esprit à cette autre femme qui portait son nom, et qui, parée du cordon de Saint-Michel, ne lui offrait plus qu'une beauté flétrie, un esprit vulgaire et un caractère difficile. Alors, le dos tourné à sa maussade et impérieuse moitié, il parlait à cette fidèle amie de ses misères présentes ; il lui donnait des conseils sur l'éducation d'un fils qu'elle avait eu d'un premier mariage ; il lui écrivait des pages éloquentes et senties comme celle qu'on va lire :

« Je vous plains de toute mon âme d'être obligée de

craindre la solitude... Vous trouverez à présent peu de personnes qui vous valent, et par conséquent la société vous paraîtra bientôt aussi insipide qu'elle doit l'être à toute personne qui a un cœur sensible et qui avoue n'en avoir pas perdu le souvenir. Croyez-moi, Victoire, croyez-en un homme qui ne cessera de désirer votre bonheur alors même que vous lui ôtez l'espoir d'y contribuer, ménagez-vous tous les jours des instants de solitude où votre âme, votre cœur et votre esprit puissent vous retrouver. Ne craignez pas les regrets du temps passé ; vous leur trouverez mille fois plus de charmes qu'aux distractions présentes, et c'est ainsi que vous nourrirez et conserverez cette sensibilité qui fait le charme de la vie.

« D'après ce que me racontent tous ceux qui viennent du pays que vous habitez, je vois qu'il n'y existe plus pour nous de contemporains, et que, si j'y allais, j'y serais tout aussi étranger par mes manières que par mes opinions. Eh bien ! croyez-vous que j'aie pour cela cessé d'aimer la France ? je l'aime plus que je ne l'aimais quand j'étais Français, et très sûrement, je le répète, je l'aime davantage, car tel est le cœur humain, il ne sent tout le prix d'un objet que lorsqu'il l'a perdu et qu'il n'y tient que par ses regrets et ses souvenirs (1). Dès que je suis seul, alors je me retrouve au milieu du

(1) « Tout ce qui regarde la France est illusoire; elle est finie pour nous, et nous n'y trouverons que le squelette ensanglanté de notre ancienne patrie. » (Le comte de Vaudreuil au marquis de Vaudreuil, 8 juillet 1795. — *Correspondance intime du comte de Vaudreuil et du comte d'Artois*, t. II, p. 232.)

pays où je suis né, et mon imagination s'aide de mes souvenirs pour le peupler de tout ce qui me fut jadis si cher. La France actuelle ne m'est rien, c'est pour moi un pays inconnu et que je veux ne jamais connaître (1). C'est pour moi l'Éthiopie dont je ne cherche à avoir quelque idée que par le récit des voyages de M. Bruce, mais celle qui a péri et à laquelle j'ai survécu sera toujours le premier et le dernier objet de mes plus tendres souvenirs. On ne s'éprend pas pour des pierres et des rochers, on en trouve partout; ce sont ceux qui y vivaient avec moi qui font le charme du paysage que j'aime à revenir habiter avec eux, et malgré vos injustices, vous êtes sûrement l'objet que j'aime le plus à y retrouver.

« Si vous pouviez voir mon cabinet, vous pourriez juger par cela seul du cœur de celui qui l'habite. Tout ce qui peut me ramener au pays que j'ai vu mourir y est rassemblé, le dessin de mes châteaux, mille choses enfin qui m'en ont été envoyées avant qu'elles disparussent. Voilà ce qui compose le mobilier du lieu où j'aime à venir me renfermer et aviver mes réminiscences. Dans ce cabinet il ne tiendrait qu'à vous seule d'y

(1) Dans le même temps, d'Antraigues écrivait à sa mère : « Oui, j'aime la France, mais celle où j'ai vécu; je mourrai en la chérissant : et mon cœur n'en a pas fini, il y retourne sans cesse. Je ne dois rien à celle qui a détruit celle que je regrette, et je ne veux pas absolument être de cette nouvelle France ni courber ma tête sous des autorités que j'ai vu naître, j'aimerais mieux la briser contre un mur. Lorsque j'ai voulu revoir la nouvelle France, c'était pour y chercher des regrets, des souvenirs, y revoir, y baiser les mains de la meilleure des mères, et parcourir en étranger ce pays où je naquis et que j'ai vu mourir pour moi... » (25 décembre 1803. — B. D.).

embellir mon existence... Accordez-moi votre portrait, mais bien ressemblant... Je voudrais pouvoir penser que vous verriez le mien avec plaisir : combien je serais content de le mettre à vos pieds ! »

De sa mère il recevait aussi régulièrement des nouvelles. Celle-ci, rentrée en France dès 1797, vivait dans la retraite à Montpellier auprès de ses sœurs Mmes de Boucaud et d'Axat. Les lois contre l'émigration lui avaient valu quelques débris de la fortune de son fils ; et ces débris, elle essayait de les accroître au profit du premier propriétaire. Ses lettres, écrites souvent dans la langue énigmatique familière aux émigrés, monotones d'expression, horriblement incorrectes par le style et l'orthographe, révèlent néanmoins dans leur auteur une femme pleine d'autorité, de cœur et de sens pratique. A côté de détails sur les biens recouvrés en Vivarais, sur les domaines à faire valoir et les réparations à opérer, elle jette pêle-mêle les tendres reproches, les conseils prudents, les expressions de sa résignation chrétienne devant l'avenir incertain pour ceux qu'elle chérit, et devant la mort qui s'approche pour elle. Cette femme d'une grande piété et d'une grande sévérité de mœurs gardait la bonne moitié de ses pensées pour ce fils condamné à un perpétuel exil, sur lequel elle avait déjà eu tant à gémir.

Elle avait appris son mariage par le public, ce qui avait été pour elle une humiliation et un soulagement (1). L'humiliation subie, elle ne pensait plus qu'au bonheur

(1) Lettre du 24 décembre 1799.

d'une famille qui était la sienne. Pour sa belle-fille, elle a toujours dans ses lettres quelques mots qui trahissent de sa part une secrète victoire sur l'amour-propre ; elle tenait à ne pas froisser la compagne légitime de son fils, la mère d'un enfant destiné à perpétuer sa race. Elle eût voulu voir Jules d'Antraigues avant de mourir ; et il avait été question pour elle, en 1801, d'un voyage à Vienne. Puis ce fut la Saint-Huberty qui dut amener l'enfant en France, avec un passeport obtenu à Vienne par l'entremise attentive et discrète de Jean de Müller et de Champagny. Ce projet fut abandonné, soit que d'Antraigues hésitât à se séparer de son fils, soit qu'il craignît de la part des siens quelque procédé désobligeant pour sa femme (1).

Mme d'Antraigues écrivant à son fils dépensait en sermons son inaltérable tendresse, comme ailleurs en services pratiques. Elle ne paraît pas avoir jamais cru aux profondes convictions de l'émigré transformé dans certains de ses écrits en Père de l'Église. Elle l'exhortait au respect envers le Saint-Siège, malgré le Concordat conclu avec Bonaparte ; elle continuait à lui souhaiter la foi, et plus encore que la foi, l'humilité et la charité. La pensée qu'il pouvait avoir payé d'une conversion à l'orthodoxie grecque les faveurs de la Russie la mettait hors d'elle-même. Lors des bruits répandus à cet égard, elle sollicita de sa part un démenti public, et devança

(1) D'Antraigues à Czartoryski, 2 mars 1804. (A. F., *France*, vol. 633, f. 36.)

même ce démenti, afin de ne pas laisser planer sur son nom le soupçon d'une apostasie.

Aux lettres de sa mère, d'Antraigues répondait assez irrégulièrement, la difficulté des communications lui servant d'excuse. J'aime gratis, lui disait-elle, et il lui laissait croire vrai ce mot douloureux et charmant. Il sentait du moins avoir payé par l'indifférence et l'ingratitude les services rendus ; il reconnaissait ses services actuels en lui donnant pleins pouvoirs pour ses affaires, en ratifiant d'avance ses actes, en laissant à sa disposition ce qu'elle avait pu recueillir de leur ancienne fortune(1). Parfois, en lui écrivant, il subissait la nostalgie de la jeunesse lointaine et de la première patrie, et il exprimait ses regrets avec une vivacité que nous devons croire sincère, même dans sa bouche. Cet homme, à qui sa mère n'avait pas vu verser une larme depuis l'âge de quinze ans, en était venu à s'attendrir, à pleurer devant l'évocation de certains souvenirs : « Vous auriez pitié de moi si vous étiez témoin de mes regrets sur le temps où nous étions à Laulagnet et à la Bastide. Certes, je sais combien il y avait d'ennuyeux, mais cela n'en éloigne pas mes souvenirs, et le plus ennuyeux serait reçu par moi à bras ouverts... Dieu n'a pas voulu que

(1) Le préfet de l'Ardèche, par arrêté du 27 fructidor an IX, avait fixé le montant des créances de Mme d'Antraigues sur l'Etat. Il était alloué à la mère de l'émigré, en vertu des lois d'alors, 14.602 l. 16 s. 6 d., à prendre sur les biens de son fils. Cette somme représentait la pension viagère de 2.600 l. qu'elle tenait de son contrat de mariage, et le legs fait par elle à son mari de la jouissance du domaine de Laulagnet.

D'après cet arrêté, Mme d'Antraigues était née à Grenoble le 28 juillet 1737.

nous ne nous revoyions pas. Que de choses à nous dire! Ma femme ne me comprend pas sur une multitude de mes anciens souvenirs; elle me croit fol d'y penser et d'en pleurer, mais nous, nous nous entendrions... » Et il ajoutait : « Adieu, l'unique amie qui me reste en ce monde... Je n'en ai jamais eu de véritable qu'elle seule. Si elle pouvait voir mon cœur, elle se trouverait trop vengée du passé par mes regrets (1)... »

Au printemps de 1804, Bonaparte fit défendre à Mme d'Antraigues d'écrire à son fils, et celui-ci de son côté dut se taire pour ne pas la compromettre. Quelques nouvelles passèrent encore de part et d'autre par l'entremise des *amis de Paris*, puis un peu plus tard quelques lettres. La vieille comtesse s'éteignit à Montpellier le 19 avril 1806, sans qu'il y eût entre elle et son fils, autrement que par la pensée, échange d'adieux et de bénédictions.

Au milieu de ses spéculations politiques, de ses distractions studieuses ou intimes, d'Antraigues souhaitait obtenir ailleurs qu'à Dresde une place indépendante, propre à assurer le repos de sa vieillesse et à récompenser ses services. Il se disait d'autre part que l'empereur Alexandre, tant qu'il n'aurait pas rompu avec la France, ne ferait rien pour lui, afin de ne pas accélérer la rupture, et qu'il le sacrifierait s'il se réconciliait avec elle. Sa situation lui semblait, avec raison, subordonnée à la faveur de Czartoryski, et Czartoryski pou-

(1) D'Antraigues à sa mère, 16 septembre 1803. (B. D.)

vait d'un jour à l'autre céder la place à quelque Russe ennemi à outrance des étrangers.

Non loin de lui, la cour grand-ducale de Weimar était considérée comme l'Athènes allemande : Gœthe et Schiller s'y rencontraient avec Benjamin Constant et Mme de Staël. Il lui eût plu de figurer à cette cour lettrée, entre les beaux-esprits de la France et de l'Allemagne. Sa femme possédait à Weimar une maison, et, au moins comme artiste, elle eût été admise à la cour. Il ne demandait pas une situation officielle dans ce pays, mais seulement une lettre de cabinet qui l'accréditât comme sujet et protégé de l'empereur. Czartoryski fit la sourde oreille à sa requête.

Au commencement de 1805, n'ayant pu obtenir d'aller plaider lui-même sa cause, il fit parvenir ses doléances par Mohrenheim; celui-ci se rendait à Pétersbourg pour présenter son rapport de fin d'année sur les affaires traitées avec son concours, et sans doute aussi sur son patron. La guerre était imminente, et les Français, qui occupaient le Hanovre, pouvaient en quelques marches être à Dresde. D'Antraigues se disait las de n'avoir été récompensé d'un travail difficile que par des promesses ; il sollicitait une place, hors de la portée des armes françaises, en proportion avec ses talents et ses services, et des marques publiques de faveur, qui fissent tomber et les poursuites de Bonaparte, et les accusations d'espionnage colportées contre lui. Il eût voulu, bien que n'ayant pas le grade requis de « conseiller d'État actuel », remplacer sur sa poitrine la

croix de Saint-Louis dont on l'avait dépouillé par quelque cordon de Saint-Stanislas ou de Sainte-Anne; et ses craintes pour l'avenir croissaient de jour en jour, car il ne se passait guère de semaine où le bruit de la retraite de son protecteur ne parvînt jusqu'à lui.

A la fin d'avril, Mohrenheim reparut à Dresde, porteur de nouvelles peu satisfaisantes. D'Antraigues les reçut avec plus de calme qu'on ne l'eût supposé. Il excusa Czartoryski qui, disait-il, n'avait pu vaincre en cette circonstance l'antipathie du souverain pour les étrangers. Puis, après un premier mouvement d'humeur : « Tant qu'on sert, ce doit être de toutes ses forces, » et il reprit sa tâche souterraine avec une ardeur qu'avivait sa vieille haine contre Bonaparte.

Certes, d'Antraigues se trompait en attribuant ses mécomptes à son origine. N'avait-il pas sous les yeux Richelieu, Langeron et tant d'autres émigrés honorés de la faveur impériale? Alexandre Ier est peut-être de tous les souverains russes celui qui a eu le moins de préventions envers les étrangers. Mais d'Antraigues avait contre lui, outre son passé équivoque et son caractère difficile, son mariage, qui le condamnait à des emplois subalternes et inavoués. Quelle était la cour où les antécédents de Mme d'Antraigues n'eussent soulevé, pour sa présentation, des difficultés insurmontables? Son mari le savait si bien qu'il n'avait pas même essayé de l'introduire à la cour de Dresde. La question était trop délicate pour qu'on lui en parlât ouvertement; elle n'échappait sans doute pas à sa pénétration,

mais de parti-pris il ne voulait pas y arrêter sa pensée.

IV

LE XVIIIe LIVRE DE POLYBE (1805)

« La Prusse, écrivait d'Antraigues en 1798, perdra l'Europe, la Prusse périra sur les cendres de l'Europe comme ces animaux qu'on écrase sur les blessures qu'ils ont faites, avec la différence que la mort de ces reptiles guérit la blessure et que la perte de la Prusse ne nous guérira de rien (1). » La cour de Berlin était alors disputée entre deux tendances : l'une hostile par sentiment, l'autre sympathique par intérêt à la France, et elle refusait son appui armé à la coalition européenne, dans l'espoir de se faire payer sa neutralité par le Directoire. Depuis, elle avait continué ce jeu; deux de ses principaux hommes d'État, Lombard et Haugwitz, estimaient un agrandissement pacifique du royaume possible, de compte à demi avec la France.

A Paris, l'alliance prussienne avait, comme au temps du cardinal de Fleury, des partisans résolus; et longtemps après encore il s'est trouvé des historiens français pour en vanter la haute utilité, et pour regretter que la monarchie de Frédéric et l'empire napoléonien

(1) D'Antraigues au cardinal Maury, 6 février 1798.

n'aient point prétendu de concert à la suprématie du continent (1). Talleyrand seul, que hantaient les souvenirs de l'ancienne cour, penchait vers un renouvellement, approprié aux circonstances, de l'alliance autrichienne. On lui attribuait cette parole en 1803, au moment où Lombard venait à Bruxelles tenter le Premier Consul : « La Prusse sera dégraissée, puisque trop d'embonpoint la rend trop drue. »

L'exécution du duc d'Enghien rejeta subitement le cabinet de Berlin du côté de la Russie; ces deux puissances se lièrent l'une à l'autre sous certaines conditions par la double déclaration du 24 mai 1804. Ainsi furent posées les premières bases de la troisième coalition; toutefois plus de deux années devaient s'écouler avant l'avènement du ministre Hardenberg et la déclaration de guerre à la France. D'Antraigues, après s'être employé à la réconciliation de l'Autriche et de la Russie, allait maintenant travailler à rallier à ces deux puissances la Prusse, et, s'il était possible, les États secondaires de l'Allemagne (2). Agent officieux, il ne tenait point les fils des négociations, mais à Dresde il était placé à souhait pour les embrouiller et les serrer en nœuds indestructibles.

Sous un titre habilement choisi d'historiographe, Müller travaillait dans le même sens à Berlin. Censuré ostensiblement pour ses livres à Vienne, sans aucuns rapports avec l'envoyé autrichien Metternich, tout

(1) Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, liv. XIX.
(2) D'Antraigues à Cobenzl, 5 avril 1805. (A. V.)

entier en apparence à l'étude et à l'exaltation des souvenirs du grand Frédéric, il ne laissait pas de miner l'influence des ministres pacifiques, de pousser le roi par insinuation dans une politique antifrançaise; il lui rédigeait même des consultations politiques en réplique aux mémoires de Lombard, qu'il faisait passer par Hardenberg, et allait voir Mme de Souza, de passage à Berlin, dans l'espoir de tirer d'elle quelques nouvelles utiles. Plus peureux encore que vaniteux, n'ayant de force que dans l'esprit, ce lettré famélique faisait alors étalage de ses principes, jurait de les défendre jusqu'à la mort, et proclamait qu'il aimerait mieux vivre à Astrakhan que sous le sceptre de Bonaparte (1). Ses conseils, appuyés de bien d'autres, finirent par tenter la Prusse, et l'ambassadeur russe Alopéus put, dès le commencement de 1805, annoncer à d'Antraigues les bonnes dispositions de la cour de Berlin.

Pendant toute cette année, les voyages diplomatiques se succédèrent, plus ou moins secrets, plus ou moins efficaces. De Pétersbourg à Berlin viennent Winzingerode et Novosiltsov, de Pétersbourg à Vienne Dolgorouky. De Berlin Zastrow va à Pétersbourg, Lombard à Vienne. Novosiltsov attendit en Prusse le moment d'aller tenter auprès de Napoléon cette fameuse mission médiatrice

(1) Lettre du 9 novembre 1804. D'autre part, il écrivait à d'Antraigues ces mots, qui laissaient prévoir son changement de parti : « L'empereur Bonaparte ne laisse pas de se concilier beaucoup de suffrages, parce qu'il y a si peu de ressources dans l'autre parti qu'enfin l'on préfère de s'attacher à celui qui prend et qui peut donner, plutôt qu'à ceux qui se laissent prendre tout ce qu'ils ont. » (13 septembre 1804.)

qui n'était qu'un ultimatum déguisé. D'Antraigues fut chargé par Alexandre de composer un mémoire destiné à servir d'instruction sur divers points à Novosiltsov : mais tout comme Czartoryski, qui lui en faisait franchement confidence, il ne croyait pas au succès : « Si on veut, disait-il, le forcer (Napoléon) à entendre raison, il y a illusion sur les choses, et illusion sur les personnes ; illusion sur les choses, parce que ce qu'on lui demande renverse tout son système de politique, coupe les nerfs de son existence et de ses moyens, et l'oblige à des sacrifices qui doivent avec son caractère lui paraître l'impossible absolu ; illusion sur les personnes, parce que Novosiltsov, quel qu'il soit, n'est pas en état de persuader Bonaparte ni de discuter avec son conseil Talleyrand (1). »

Sa correspondance continuait avec Vienne, mais elle languissait fort, au moins du côté de Cobenzl, car depuis l'arrangement conclu avec la Russie, d'Antraigues sollicitait sans cesse des réponses toujours ajournées ou éludées ; et les lettres qu'il recommandait de brûler étaient jetées dédaigneusement dans le sépulcre des archives, où on les retrouve encore. C'était en vain qu'il dénonçait Dolgorouky, dans l'intérêt de l'Autriche, disait-il, ou Razoumovsky dans son intérêt propre, ou qu'il envoyait, afin de réveiller l'attention, les états d'effectifs de l'armée française en Hanovre.

Il reçut alors la visite d'un de ses vieux complices, Français de langue, royaliste de naissance, Prussien de

(1) D'Antraigues à Cobenzl, 31 mai 1805. (A. V.)

cœur, l'imprimeur neuchâtelois Fauche-Borel. Fauche venait de Paris et de la prison du Temple, où il avait passé trois ans, sous l'invisible et pourtant efficace protection de d'Antraigues. Trois fois l'*ami* lui avait sauvé la vie sans qu'il s'en doutât; puis, de concert avec l'*amie* et Mme de Copons, il avait fini par arracher aux bureaux de la police l'ordre de sa mise en liberté. Toutefois, ne voulant pas être connus de lui, ses libérateurs avaient fait agir la cour de Berlin, en lui donnant l'assurance que son intervention en faveur de Fauche serait agréée. Lucchesini, soucieux avant tout de plaire aux Tuileries, s'était refusé à prendre l'initiative d'une semblable démarche, et quand il dut fournir un passeport au prisonnier délivré, il lui laissa interdire le séjour de Neuchâtel, et le força ainsi à se réfugier en Prusse (1).

Fauche, arrivé à Berlin au milieu des préparatifs de la coalition, voulut servir de nouveau, s'il était possible, la cause de Louis XVIII, et, pour pénétrer à ce sujet les dispositions des cours, il s'aboucha avec d'Antraigues, qu'il ne connaissait pas encore personnellement. Il demanda un rendez-vous qui fut accueilli avec empressement et nous avons par lui le récit détaillé de leur entrevue. L'un et l'autre s'attachèrent à se faire valoir, Fauche en rappelant ses négociations avec Pichegru, d'Antraigues en invectivant Montgaillard et Bonaparte avec une violence que le temps n'avait pas amortie. Puis ce dernier disserta sur la situation de l'Europe, plaçant tout l'espoir de son parti dans l'armée et

(1) L'*ami* à d'Antraigues, 1er mars 1805.

la nation prussiennes. Finalement, il donna à son interlocuteur une lettre de recommandation pour Novosiltsov. Fauche devait en user pour remettre trois notes où il apportait sous certaines conditions le concours du général Moreau à la coalition. On sait comment la Russie, six ans plus tard, accepta, employa et perdit en peu de jours le transfuge qui dès 1806 s'offrait à elle.

Dans le courant de 1805, deux anciens chefs vendéens, deux lieutenants de Charette, Suzannet et d'Andigné, vinrent frapper à la porte de d'Antraigues. D'Andigné, ancien correspondant de l'agence Brotier, avait été récemment en relations avec Fouché, qui dès lors se faisait valoir auprès de tous les partis, et il produisait des notes à lui écrites par ce Montgaillard de haute volée. D'Andigné et Suzannet venaient seulement s'informer des dispositions de l'Allemagne et de la Russie; non pas qu'ils comptassent sur l'étranger pour faire triompher leur cause; car ils se disaient capables de détruire Bonaparte après l'avoir élevé et soutenu, et cela en dehors de toute ingérence étrangère (1).

Mieux que ces revenants, représentants d'une faction clandestine, sans organisation réelle, sans espérances immédiates, d'Antraigues appréciait les interprètes de la politique belliqueuse alors en passe de l'emporter à Berlin. Le ministre prussien à Dresde avait eu jadis ordre de le ménager, mais de ne le voir qu'en cachette ; maintenant il lui demandait une entrevue, et lui faisait connaître des pièces, des conversations ayant

(1) Note à Vansittart. (B. M., Add. mss. 31230, f. 154.)

trait à la future alliance austro-prussienne. Le prince Louis de Prusse, l'ardent ennemi des Français, passant quelques jours à Dresde, se montrait en public dans sa compagnie ; Markov à son tour y fut six semaines, vint s'asseoir à sa table, et rendit hommage à son crédit en lui faisant l'éloge de Czartoryski : « On croit, lui dit-il, que j'aspire à sa succession, mais je ne désire plus que lire les gazettes et cultiver mes terres. » Puis ce furent les agents anglais, Taylor, King, Jackson, qui se réunirent en conciliabule chez l'émigré français ; Fersen, qui renouvela près de lui, au nom de Gustave IV, la mission d'Armfelt. Publicistes et diplomates déblayaient à la sourdine, en ce point central de l'Allemagne, le terrain qui allait être occupé et ensanglanté par les armées.

Depuis longtemps, comme écrivain politique, d'Antraigues gardait le silence. Sous le coup des poursuites de Bonaparte, il déclarait à tout venant n'avoir rien publié depuis son arrivée à Dresde : « Je vous jure sur l'honneur, écrivait-il à sa mère, qu'aucun écrit anonyme ne sortira jamais de ma plume(1). » Malgré ces beaux serments, il prenait part en 1804, par divers articles et brochures, aux polémiques de la presse antifrançaise, et, l'année suivante, il lançait à l'adresse de la Prusse, pour le compte de la Russie et de l'Autriche, son *Fragment du XVIIIe livre de Polybe.*

En apparence il ne s'agit ici que d'un texte grec important restitué et traduit par un amateur, d'après un

(1) A Mme d'Antraigues mère, 19 novembre et 25 décembre 1803. Cf. à l'*amie*, 28 décembre; à Czartoryski, 6 avril 1804.

papyrus original retrouvé au mont Athos. Ce texte contient le récit d'une délibération en trois discours tenus dans le conseil d'Antiochus le Grand, roi de Syrie. Cette délibération a pour objet l'acceptation ou le rejet de l'alliance proposée par le roi Philippe de Macédoine contre les Romains. Deux conseillers du roi, Polycrate et Callisthène, et son hôte illustre Annibal y prennent part, Polycrate pour recommander la neutralité, Callisthène et Annibal pour pousser à la guerre.

Cette prétendue restitution d'un texte perdu était une page allégorique d'histoire contemporaine. Une lettre de l'*ami de Paris* en avait évidemment suggéré l'idée. Celui-ci, désespéré de voir, avec l'empire français, l'empire d'Occident se rétablir, comparait la politique de Napoléon en Europe à la politique des Romains en Asie après leur conquête de la Grèce, et il souhaitait que le développement de cette comparaison présenté avec art pût servir d'avertissement aux souverains (1). La société d'alors, élevée dans le culte des anciens, goûtait fort ces rapprochements historiques, qui tournaient tantôt à la polémique, tantôt à l'adulation; ils nous apparaissent aujourd'hui, selon notre humeur, comme des jeux d'hommes d'esprit ou des exercices de pédants.

(1) « Vous savez vous-même que les Romains ont laissé subsister les Séleucides encore 127 ans après la bataille de Magnésie. Le résultat du mémoire du 5 (le rapport lu par Talleyrand au Conseil le 5 février 1805) est précisément cet infernal système qui a détruit le monde ancien. J'ai fait engager l'historien Ferrand par-dessous main à développer sans se compromettre cette époque de l'histoire; il l'a fait; je vous enverrai son écrit dans les premiers jours de juin. » (L'*ami* à d'Antraigues, 19 février-1er mars 1805.)

Lally avait fait parler, d'après Tite-Live, Quintus Capitolinus aux Romains et Mallet du Pan, d'après Salluste, Mithridate au roi des Parthes Arsace. Un amateur érudit, Héron de Villefosse, par la composition d'une sorte de centon historique, avait mis sous le couvert d'une soi-disant « société d'auteurs latins » le récit des principaux événements de la révolution française. D'Antraigues s'avisa de choisir Polybe pour interprète de ses rancunes et de ses espérances politiques, et voici la fiction qu'il imagina.

Dans sa jeunesse il avait visité les couvents grecs de l'Orient, à la recherche des manuscrits précieux; il était vraisemblable qu'il fût allé au mont Athos, avec deux voyageurs célèbres, d'Ansse de Villoison et Savary, y eût découvert et acheté à grand'peine un fragment du XVIIIe livre perdu de Polybe. Il traça donc un soi-disant tableau d'histoire grecque qui nous semble, l'ingéniosité des allusions mise à part, un chef-d'œuvre de pédantisme.

Cet ouvrage met en scène d'une part les Romains (Français), d'autre part les Macédoniens (Autrichiens) et les Syriens (Prussiens), ceux-ci à la veille de la guerre qui doit décider de leur délivrance ou de leur asservissement complet. Dans le conseil d'Antiochus (Frédéric-Guillaume), Polycrate (Lombard) recommande assez faiblement un système de temporisation et de neutralité, et veut se persuader que les forces des Romains s'useront d'elles-mêmes. Callisthène (Hardenberg) au contraire parle énergiquement dans le sens de la guerre, et appelle à son aide, par une prosopopée imitée de Rous-

seau, le fondateur de la monarchie : « Et toi, Nicanor (Frédéric le Grand), si ta grande âme, etc. » Annibal, qui représente les idées personnelles de l'auteur, invoque moins les intérêts du pays où il a trouvé asile que la haine légitime et universelle contre les oppresseurs du monde. Il stigmatise la politique insatiable et perfide du Sénat (Convention) : « Rome vous hait tous également, s'écrie-t-il, apprenez enfin à haïr Rome ; » et aux vaincus de la veille, aux combattants du lendemain, il montre dans le lointain comme des auxiliaires invincibles Arsace et ses Parthes, lisez Alexandre et les Russes : « Lorsqu'on commande aux Parthes, on n'est étranger à aucun des grands intérêts de l'univers. »

Ce pamphlet, publié à Berlin par les soins de Fauche-Borel, traduit en allemand et hautement recommandé par Gentz, traduit également en anglais et en italien, fit un certain bruit dans le monde des salons et des chancelleries. Sévèrement poursuivi par la police française (1), il réjouit de compagnie les hobereaux brandebourgeois et les émigrés irréconciliables restés en Prusse (2). Czartoryski tempéra son approbation par cette remarque à moitié ironique : « Si, au lieu de vous cacher derrière Polybe, vous eussiez parlé clairement, la moitié de vos lecteurs vous eût moins admiré (3). »

(1) *Arch. Nat.*, F7 6458. Cf. une lettre de Fouché (19 décembre 1805) au directeur général des postes. *Id*, F7 6455.

(2) *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'Etat* (Hardenberg), t. IX, p. 288. Cf. pp. 117-118. — FAUCHE-BOREL, *Mémoires*, t. III, pp. 202, 217, 227-230, 278-281.

(3) Czartoryski à d'Antraigues, 12 avril 1806 (A. F.). — Le ministre de France en Saxe, en envoyant l'ouvrage à Paris (22 novembre 1805),

Exalté par son succès factice, d'Antraigues publia à Londres une seconde, puis une troisième édition de son ouvrage, revues et augmentées. Il y continuait sa fiction oratoire par une fiction historique, en traçant les portraits d'Ariarathe, roi de Cappadoce (le duc de Brunswick) et du ministre Héraclide (Haugwitz) puis, toujours sous le couvert de Polybe, il dissertait sur la haine, ce « sentiment céleste », et cette fois, s'exprimant de l'abondance du cœur, il donnait pour conclusion à son pénible pastiche deux ou trois pages vraiment éloquentes : il analysait et décrivait la haine avec la clairvoyance et la passion que le mystique auteur de l'*Imitation* a mises à décrire l'amour : l'homme, se trahissant enfin sous le politique et le pédant, faisait valoir l'écrivain.

« Bonaparte, lui écrivait alors Markov, ne peut être le contemporain d'aucun roi légitime ; il faut qu'il les tue ou qu'on le tue (1). » D'Antraigues, en commentant cette phrase féroce, non seulement oubliait ses devoirs envers la France, mais il excitait contre elle ceux qui étaient dès lors et devaient rester nos pires ennemis. Il a ainsi pour sa part donné l'éveil à cette *landwehr* patrio-

s'exprime ainsi : « Ces *éloquentes* protestations ne se vendent pas ici, mais se distribuent mystérieusement entre les affidés. L'auteur a eu grand soin d'en faire hommage à l'empereur de Russie à son passage à Dresde, mais on ne dit pas qu'Arsace se soit montré fort sensible à ces plates adulations. On m'a parlé d'un autre pamphlet du même auteur qui doit être une réplique à la réponse faite à la note de la cour de Vienne du 3 septembre. Cette pièce est, dit-on, écrite dans le style e avec les expressions dégoûtantes du *Courrier de Londres*. Je n'en recherche un exemplaire que pour pouvoir entretenir M. de Loss... »

(1) B. M., Add. mss. 31230, f. 165.

tique qui, au lendemain d'Iéna, fonda sur la haine de la France l'esprit national allemand. L'émigré La Roche-Aymon allait rédiger après Tilsitt le règlement de la cavalerie prussienne, et l'émigré La Maisonfort, dans son *Tableau politique de l'Europe* imprimé en Allemagne en 1813, donner le ton aux insulteurs de Napoléon tombé. Avant eux, l'émigré d'Antraigues, émule de Jean de Müller et de Kotzebue, eut le triste avantage de développer les sentiments dont Stein et Scharnhorst ont été les plus ardents interprètes. Ce fut avec des phrases inspirées par le faux Polybe qu'Alexandre Ier et le roi de Prusse se jurèrent, le 1er octobre 1805, sur le tombeau du vieux Fritz, une amitié éternelle.

L'auteur ne recueillit point de cette publication singulière les avantages qu'il avait espérés; il témoigna derechef et inutilement le désir d'être employé autrement qu'il ne l'avait été jusque-là. Il protestait avoir d'autres talents que celui de transcrire les lettres d'autrui (la correspondance de Paris venait de cesser), d'amuser, même par d'ingénieuses fictions, les souverains et leurs ministres. En venant de Berlin, et en allant rejoindre son allié l'empereur François, Alexandre s'arrêta à Dresde, et y reçut à sa table tous les Russes de distinction. Les personnes attachées à la légation l'attendaient pour le saluer dans son antichambre. D'Antraigues était du nombre, et l'empereur lui adressa en passant quelques paroles. Ce fut tout.

Quelques semaines plus tard, la Russie était vaincue, l'Autriche terrassée, la Prusse ramenée pour quelques ins-

tants aux pieds de Napoléon, et le hardi intrigant qui avait travaillé à la conclusion de cette alliance foudroyée à Austerlitz se sentait de nouveau sur le continent à la merci de tous, amis ou ennemis. Impuissant à Vienne et à Pétersbourg, importun à Dresde, menacé du côté de Berlin, il accusait de ses propres déceptions les souverains qu'il avait fatigués de ses conseils: « Ils s'excusent à leurs yeux, disait-il, de ne savoir que faire de moi, car ils ne savent que faire d'eux-mêmes dans ces pénibles circonstances. Je suis trop royaliste pour être utile à des rois... Ils voudraient bien que je fusse mort, car cela les acquitterait de tout; les morts ne parlent plus, ils n'écrivent plus; on m'enterrerait, puis on placerait sur ma tombe trois ou quatre grosses calomnies... Si je n'avais femme et enfant, je vous avoue que je ne serais pas fâché que Dieu leur fît ce petit plaisir, car mon siècle m'ennuie, je suis las d'y exister (1)... »

(1) Fragment de lettre à... (A. F., *France*, vol. 633, f. 86.)

CHAPITRE HUITIÈME

D'ANTRAIGUES EN ANGLETERRE

I. **Etablissement en Angleterre** (1806-1807). — Dangers du séjour à Dresde. — D'Antraigues autorisé à passer en Angleterre. — Visites à Jean de Müller et d'Angiviller. — Arrivée à Londres. — Position prise entre Nicolaï et Strogonov, Canning et lord Granville. — Disgrâce en Russie, ses prétextes, ses causes. — D'Antraigues au service anglais.

II. **Puisaye. Les Bourbons** (1806-1811). — D'Antraigues et le duc d'Orléans. — Les affaires de France. — Liaison avec Puisaye. — Leurs projets. — Intrigues contre Louis XVIII arrivant en Angleterre. — D'Antraigues et Fauche-Borel. — Complot avorté contre d'Avaray. — Correspondance avec Armfelt. — D'Antraigues éconduit par Wellesley.

III. **L'assassinat** (1812). — Période d'isolement et d'abandon. — Le soliloque du 1er janvier 1812. — Nouvelles espérances du côté de la Russie. — Pressentiments d'une fin tragique. — Lorenzo. — La double catastrophe du 22 juillet. — Bruits répandus, causes probables. — Jugements des contemporains. — Appréciation générale.

I

ÉTABLISSEMENT EN ANGLETERRE (1806-1807)

« Il n'y a que l'Angleterre, écrivait Mallet du Pan en 1798, où l'on puisse écrire, parler, penser et agir. Voilà ma place. Il n'y en a plus d'autre pour quiconque veut continuer la lutte (1). » Mallet du Pan était mort depuis

(1) *Correspondance avec la cour de Vienne*, t. II, p. 420.

dans cet asile inviolable, et ses émules devaient y venir l'un après l'autre fuir et braver le maître du continent européen.

Un jour de janvier 1806, d'Antraigues, ouvrant le *Moniteur* que lui envoyait l'*ami de Paris*, y lut le bulletin impérial annonçant à l'Europe la chute des Bourbons de Naples; ce bulletin se terminait par ces mots: « Qu'elle (la reine Marie-Caroline) aille à Londres augmenter le nombre des intrigants, et former un comité d'encre sympathique avec Drake, Spencer Smith, Taylor, Wickham; elle pourra y appeler, si elle le juge convenable, le baron d'Armfelt, MM. de Fersen, d'Antraigues (1)... »

Le trop ingénieux interprète de Polybe comprit; il était poussé, relégué d'avance sur la Tamise par l'implacable *vendetta* de Napoléon. S'il résistait à cette sommation, une nouvelle campagne diplomatique allait commencer contre lui, et cette fois pour la soutenir il n'aurait plus derrière lui Czartoryski, dont la retraite était prévue. Il savait d'autre part la guerre prochaine en Allemagne, et les Français à quelques étapes de Dresde. Dès lors il voyait en perspective des scènes renouvelées de Trieste et de Milan, avec un dénouement plus tragique : « Si vous êtes pris, lui écrivait-on de Paris, vous serez fusillé dans les vingt-quatre heures. » La crainte de tomber entre les mains de ses compatriotes l'emporta sur l'appréhension de ne pouvoir servir ail-

(1) 37e bulletin de la Grande armée, dans le *Moniteur* du 5 janvier 1806.

leurs aussi bien qu'à Dresde, son pays d'adoption.

Il écrivit donc aussitôt à l'empereur (12 janvier) pour solliciter un changement de résidence, et il n'eut pas de peine, on le pense bien, à faire appuyer sa requête par le gouvernement saxon. Il indiquait Londres comme la résidence qui lui convenait davantage, et cette fois il était sincère, car il en était venu à dire. « Tout plutôt que de redevenir Français. » L'Angleterre était un pays dont il connaissait la langue, où il avait gardé de vieux amis, et il y sollicitait en ce moment même des lettres de denization, c'est-à-dire les privilèges d'une demi-naturalisation (1). Les ministres anglais, pensait-il, étaient tout prêts à l'accueillir, à lui ménager des facilités pour ses travaux politiques.

Czartoryski, au moment de quitter les affaires, s'efforça d'assurer après lui la situation de son fidèle et intime correspondant. Il fit autoriser d'Antraigues à s'établir en Angleterre, sauf à vivre à Londres ou dans les environs, à envoyer au ministère des mémoires sur les événements, en y joignant des comparaisons historiques, à publier des brochures et des articles dans les journaux pour éclairer l'opinion publique, à faire parvenir même directement des lettres au cabinet impérial (2). Au fond, ce qu'on lui donnait, c'était une retraite

(1) Vansittart à d'Antraigues, 1er janvier 1806. (B. M., Add. mss. 31.230, f. 123.)

(2) M. d'Antraigues serait chargé d'envoyer tous les mois ou plus souvent, s'il le pouvait, un mémoire sur la situation de l'Angleterre et un autre sur celle de l'Europe en général. De plus, M. d'Antraigues devrait fournir un mémoire sur la manière la plus convenable de relever la monarchie autrichienne. » (Czartoryski à l'empereur Alexan-

honorable et agréable, due, disait-on, à ses services. Au lieu de ce brevet de colonel qu'il attendait depuis dix ans, on lui envoyait une bague, comme à son départ de Vienne, en signe de satisfaction ; de plus sa pension annuelle était doublée, son voyage payé, et son fils autorisé à le suivre, tout en restant attaché à la légation de Dresde. Enfin, Czartoryski le recommandait chaudement au baron de Nicolaï, chargé d'affaires russe à Londres, et lui adressait à lui-même, avec ses adieux, les témoignages les plus expressifs d'amitié et de reconnaissance.

Le 2 août, d'Antraigues quitta Dresde avec sa famille, laissant croire à ses amis qu'il partait pour la Russie; ses papiers avaient déjà passé la mer quelques mois auparavant. Il était temps, s'il ne voulait pas être enlevé et fusillé, comme allait l'être un pauvre libraire de Nuremberg, Palm, coupable, non d'avoir écrit, mais simplement vendu des brochures contre Napoléon. A leur entrée à Dresde, les Français recherchèrent en effet le fugitif, mais celui-ci était déjà bien loin sur la route de Londres (1).

Avant de quitter le continent, il revit au passage un ami de la veille et un ami d'autrefois, Jean de Müller à Berlin, d'Angiviller à Hambourg. Le premier, heureux de le revoir, le conduisit en pèlerinage à Postdam et à Sans-Souci, et en visite chez les illustrations du jour,

dre, 8/20 mars 1806. (*Recueil de la Soc. d'hist. de Russie*, t. XCII, p. 332.) — Czartoryski à d'Antraigues, 12 avril 1806 (cité dans la lettre de d'Antraigues à Roumianzov, 14 juillet 1809. — A. P.).

(1) Saint-Priest à d'Antraigues, 2 février 1807.

chez Humboldt et chez Ancillon. Le second évoqua devant lui les souvenirs de Versailles et de l'ancien régime. Le présent fut aussi l'objet de leurs entretiens. D'Angiviller, émigré irréconciliable et néanmoins à bout d'illusions, n'osait croire au succès de la Prusse, et avouait que Napoléon entendait mieux ses intérêts que tous les rois de l'Europe. Jean de Müller, idéologue et Allemand par l'imagination, voyait déjà les peuples soulevés de la Sprée au Rhin, et traçait, à la veille d'Iéna, le plan de campagne des Prussiens en 1813 (1).

Un passage curieux de ses dernières lettres à d'Antraigues mérite d'être relevé. Dans sa haine contre Napoléon, il ne pouvait lui pardonner d'avoir permis la réunion du Sanhédrin israélite à Paris, et il demandait à son ami de prêcher la croisade contre les Juifs protégés du Corse : « Quel souverain peut ne pas chasser les Juifs ou ne pas exiger d'eux de n'avoir aucune communication avec cet institut sous peine irrémissible de la vie? C'est pis que les jésuites. Que de millions de Juifs faufilés dans les secrets de toutes les familles, maîtres d'une grande partie du numéraire, intrigants au suprême degré, fanatiques infatigables, persévérants! Dites cela à nos contemporains qui ont des yeux pour ne point voir (2). »

(1) D'Angiviller à d'Antraigues, 7 octobre 1806. (A. F., *France*, vol. 629, f. 192.) — Jean de Müller au même, 30 septembre. (*Id.*, vol. 641, f. 10.) Le 5 octobre, il écrivait encore à d'Antraigues : « Dans tous les pays je vivrai et mourrai dans et pour les principes que nous nous connaissons. » Le 20 novembre il obtenait une audience de Napoléon, et se mettait à son service.

(2) Jean de Müller à d'Antraigues, 5 octobre 1806. (A. F.)

Le 3 septembre, d'Antraigues arriva à Londres. Depuis 1804, époque de la retraite de Simon Woronzov, la Russie n'était plus représentée en Angleterre que par un chargé d'affaires. Celui-ci fit obtenir au nouveau venu, comme à un agent diplomatique régulier, l'entrée libre de ses effets à la douane, puis les premières démarches du personnage le mirent en défiance. D'Antraigues se glissait à la légation de Suède, y remettait des paquets à l'adresse du roi Gustave IV, et obtenait par ordre exprès venu de Stockholm l'usage du chiffre de cette légation, alors qu'il demandait à être présenté à la cour comme gentilhomme russe. Nicolaï, comme Razoumovsky à Vienne et Khanikov à Dresde, flaira un auxiliaire gênant dans cet intrigant cosmopolite, et le tint à l'écart (1).

Deux envoyés extraordinaires de Russie se succédaient alors à Londres, le comte Paul Strogonov, et le comte Alopéus, ce dernier venant de Berlin. Le premier allait rentrer à Pétersbourg, suivi de près, disait-on, par un envoyé anglais, le marquis de Douglas. D'Antraigues parvint sous divers prétextes à se frayer accès jusqu'à cet ami de Czartoryski. Il s'offrait en même temps, il imposait presque ses avis au ministère anglais. Le publiciste à deux faces subsistait en lui, sa main droite toujours active, toujours tendue, désirant en quelque sorte ignorer ce que recevait sa main gauche. A Venise, il s'était partagé entre le roi de

(1) Nicolaï à S. Woronzov, 17 septembre 1806 et 27 janvier 1807. *Archives Woronzov*, t. XXII, pp. 327 et 377.)

Madrid et le roi *in partibus* de Vérone; à Dresde, entre le cabinet de Vienne et le cabinet de Pétersbourg; à Londres il allait essayer de mériter à la fois sa pension russe et une pension anglaise, tâche infiniment délicate et promptement équivoque, fatale à ses intérêts et à sa réputation, comme il allait une fois de plus l'éprouver.

Dès le lendemain de son arrivée, il s'était fait valoir ici et là avec son aplomb ordinaire. La Russie, à l'en croire, n'avait pas de secrets pour lui; il avait été mêlé aux plus délicates négociations, entre autres à celle du divorce entre le grand-duc Constantin et sa femme; il correspondait directement avec le cabinet impérial, et certains diplomates usaient de son intermédiaire pour faire parvenir leurs avis au souverain. Il pouvait enfin se dire à demi Anglais, par son affiliation à la Société royale de Londres. Bientôt on l'entendit se targuer d'avoir conquis de prime abord l'accès et la confiance du premier ministre lord Granville: mais son passé n'était que trop connu, et Froment, son ancien émule, venait de le dénoncer expressément au Foreign Office (1). Le roi et un autre ministre, lord Howick, demandèrent à Nicolaï : Que vient faire cet homme en Angleterre? Cependant l'espérance de le rendre utile lui fit octroyer sur les fonds secrets une pension de 50 livres sterling par mois, qui fut plus tard presque doublée, et portée à 1.000 livres par an (2).

(1) Froment au sous-secrétaire d'État sir Frédérick Vincent, 18 octobre 1806. (R. O., *France*, vol. 75.)

(2) Note de lord Howick, 12 juin 1807 (R. O., *France*, vol. 76.) —

Comme il y avait alors entre le roi George et l'empereur Alexandre communauté étroite d'intérêts et de périls, d'Antraigues ne croyait sans doute trahir personne en se plaçant au point de vue anglais pour apprécier ce qui se passait sur le continent, de la Vistule à la Néva.

C'est ainsi qu'on l'entend spontanément faire connaître ses préférences sur le choix du diplomate destiné à remplacer S. Woronzov à l'ambassade russe de Londres. Il redoute ses anciens correspondants d'Italie, Lizakéwitch et Stackelberg, et insinue au cabinet anglais de demander directement comme *persona grata* Strogonov, ministre à Madrid et beau-frère de son ami Troubetskoï. En attendant, il aimerait fort être l'intermédiaire important entre les deux pays, et il presse Canning de transmettre par son canal un plan de finances propre à faire connaître aux Russes les subsides qu'ils doivent encore attendre de leurs alliés. Bien mieux, il prend l'attitude d'un homme en mesure de désigner des conseillers à Alexandre. Budberg, le successeur de Czartoryski, le destinataire de sa correspondance quasi-officielle, lui semble manquer de caractère, et se rendre suspect par son antipathie avouée pour la Suède et la Prusse. Il voudrait, et il essaie de faire partager sa conviction à Londres, voir Markov arriver aux affaires sous l'influence anglaise, afin que la paix avec Napoléon ait moins de chances de se conclure.

D'Antraigues au sous-secrétaire d'État Culling Charles Smith, 5 octobre 1811. (*Id.*, vol. 88.)

Celui qui disposait ainsi des ambassades et des ministères n'hésitait pas à offrir au marquis de Douglas des renseignements rédigés sur le ton de véritables instructions diplomatiques ; et ces renseignements, relatifs à une cour, à un pays qu'il n'avait jamais vus, montrent comment il savait s'informer et juger les informations d'autrui. Il déclare Alexandre toujours hanté par les rêves généreux du commencement de son règne, prêt à renier le partage de la Pologne et à terminer une guerre qu'il désapprouve du fond du cœur et où il n'a trouvé que des humiliations. Il voit déjà les Vieux-Russes protestant contre la paix dans leur sanctuaire national de Moscou, et néanmoins s'empressant d'en jouir dans l'auberge cosmopolite de Paris. Cette paix lui semble malgré tout possible, même prochaine, si Napoléon ne tente pas la restauration de la Pologne et l'éviction des Russes propriétaires des starosties confisquées. C'est ce qu'il faut à tout prix éviter. On l'étonnerait bien si on lui rappelait que dans sa jeunesse, sur place, il a gémi sur le partage de 1772 et en a flétri les auteurs (1).

Tout en s'acquittant ainsi envers ses nouveaux protecteurs, il n'oubliait pas les anciens. Il écrivait des lettres à Pétersbourg et des articles dans le *Courrier d'Angleterre* en faveur de la cause toujours pendante sur les champs de bataille de la Prusse et de la Pologne. A cette cause il recrutait des champions de toute origine; il y rallia le vieux Dumouriez, qu'il n'aimait pour-

(1) A Canning et à Granville (nov. 1806). (B. M., Add. mss. 31230, ff. 175 et suiv.)

tant guère. Le 14 octobre (jour où se livrait la bataille d'Iéna) il transmettait un mémoire dans lequel le vainqueur de Jemmapes s'ingéniait à battre sur la carte les rivaux heureux qui l'avaient fait oublier à la tête des armées françaises. Quelques jours après, il adjurait Canning de dépêcher Dumouriez sur le continent, au milieu de l'armée prussienne en déroute.

La paix de Tilsitt, l'alliance conclue soudain entre le vainqueur et le vaincu, furent pour d'Antraigues la ruine de ses espérances et le présage de sa disgrâce. S'il voyait Kourakine, un de ses fidèles protecteurs, remplacer Razoumovsky à l'ambassade de Vienne, il devait subir, comme chef immédiat aux affaires étrangères, le comte Nicolas Roumianzov, et Roumianzov était tout prêt à céder, au moins dans les questions secondaires, au nouvel ami de son maître. Aussi, lorsque Caulaincourt, à peine arrivé en Russie, demanda la rupture de toutes relations avec d'Antraigues, il lui fut répondu qu'on n'attendait qu'une occasion, qu'on ferait surgir au besoin un prétexte. Comme preuve de bonne volonté, on montra un ordre préparé, prescrivant à d'Antraigues de congédier son secrétaire, et de ne plus envoyer de lettres; on lui conservait néanmoins jusqu'à nouvel avis ses titres et traitements. Cet ordre ne parvint pas à destination, et celui qu'il concernait n'en fut que plus surpris quand il apprit, six mois après, sa complète disgrâce : « S. M., lui écrivait Roumianzov, ne livre point l'intérêt de son empire aux passions d'un étranger. Elle prescrit à ses ministres de

cesser toute correspondance avec vous. Elle vous dégage de son service ainsi que M. votre fils, et vous retire à tous deux le traitement que vous devez à ses bontés (1). » D'Antraigues eut beau protester, affirmer que son traitement était moins une rémunération de ses services actuels qu'une récompense de ses services passés. On le punit de cette réclamation, en lui retenant, malgré une promesse formelle, les quartiers échus de ses appointements depuis quatorze mois, tant sur le collège des affaires étrangères que sur le ministère de l'instruction publique.

Que s'était-il passé ?

D'après Armfelt, Roumianzov, qui faisait à d'Antraigues l'honneur de l'appeler son plus grand ennemi, s'irrita de ce qu'il avait écrit à l'empereur une lettre qui n'avait point passé par ses mains, et qu'Alexandre lui montra dans un moment d'expansion. A en croire Roumianzov lui-même, d'Antraigues avait adressé à Kourakine, le 12 février 1808, une lettre confidentielle de nature à choquer l'empereur, à qui elle fut communiquée par le destinataire. Kourakine ayant été un des signataires du traité de Tilsitt, cette lettre contenait sans doute une critique acerbe, peut-être personnellement blessante pour Kourakine, de la nouvelle politique russe, et Kourakine, personnage aussi vain que médiocre, l'aurait pour se venger transmise à son maître. Quoi qu'il en soit, vu l'absence de la pièce incri-

(1) Roumianzov à d'Antraigues, 14 juillet 1808 (A. P.). L'année suivante, à pareille date, d'Antraigues envoyait une longue lettre de protestation et de réclamations qui resta sans réponse.

minée, il est difficile de juger si la peine était en proportion avec le délit. L'on voit seulement que d'Antraigues tombait dans un piège où d'autres étaient déjà tombés sous ses yeux, même avec sa connivence : témoin La Vauguyon auprès de Louis XVIII, et Panine à la cour de Russie. Lorsque, quatre ans auparavant, il révélait à Czartoryski l'indiscrétion épistolaire qui avait causé la disgrâce de Panine, il ne se doutait guère qu'il serait lui, serviteur officieux et subalterne, victime d'un caprice du même genre. Alexandre Ier, tout libéral qu'il voulait paraître, ne supportait pas la critique.

En définitive, le prétexte de cette exécution fut ou une lettre témérairement écrite au souverain, ou une lettre trop vive adressée à un ami indiscret. La véritable cause était la contradiction qu'on supposait désormais à d'Antraigues entre ses sentiments et ses devoirs. Il continuait à haïr le nouvel ami d'Alexandre, et il s'attachait à l'Angleterre devenue l'ennemie du maître qu'il eût voulu garder.

Un bruit singulier se répandit alors : il aurait vendu au gouvernement anglais, en retour d'une forte pension, la copie des articles secrets du traité de Tilsitt. Cette supposition, acceptée comme un fait acquis par tous les biographes, ne supporte pas l'examen. Ce n'est qu'à Dresde qu'il eût pu surprendre un secret aussi important : et lorsque les deux empereurs se rencontrèrent sur le Niémen, il était déjà depuis de longs mois en Angleterre, et privé des relations propres à lui valoir une semblable aubaine. Qui sait d'ailleurs si cette lé-

gende n'a pas été inventée pour justifier, aux yeux de certaines gens, la facilité avec laquelle on avait sacrifié d'Antraigues aux ressentiments toujours vivaces de Napoléon ? Ce qui trahit au moins de la part d'Alexandre quelque regret, quelque arrière-pensée, c'est qu'il ne voulut jamais ni signer, ni faire enregistrer au Sénat l'ukase qui confirmait légalement la disgrâce de l'ancien conseiller de légation. Mohrenheim subit aussi une défaveur apparente, et fut privé même de l'espoir d'un emploi, mais il reçut de l'empereur en secret des commissions et des gratifications.

Ainsi détaché malgré lui de la Russie, d'Antraigues perdit aussi le dernier lien qui le rattachait à l'Espagne. Il se vit supprimer (janvier 1807) la pension dont il jouissait à Madrid depuis 1793, et probablement avec elle disparurent pour lui les bénéfices de sa naturalisation espagnole. Il n'avait plus qu'à se vouer exclusivement au service anglais, et c'est ce qu'il fit pendant les cinq années qui lui restaient à vivre.

Outre ses consultations sur les affaires de France, dont nous reparlerons, outre ses articles dans le *Courrier d'Angleterre*, journal pour lequel il était l'intermédiaire des subventions ministérielles, on trouve dans ses papiers un exposé des mesures à prendre contre l'éventualité d'une expédition franco-russe en Inde, des lettres sur l'opportunité d'une occupation par les Anglais de Candie et de l'Archipel (1). Mais l'Espagne atti-

(1) Ces pièces paraissent l'œuvre d'un de ses correspondants anglais, Leckie. (A. F., *France*, vol. 639.)

rait surtout sa pensée; il se souvenait des espérances qu'il avait fondées sur l'enthousiasme religieux des Espagnols en face de la France révolutionnaire; il les voyait s'accomplir contre la France impériale, et il essayait d'associer à cette cause populaire la cause des rois de l'Europe et en particulier celle des Bourbons. Nous verrons plus loin comment il chercha à y intéresser le duc d'Orléans. Demeuré, quoi qu'il en dît, royaliste et Français, il censurait tout bas, selon une vieille habitude, les maîtres qu'il avait osé se donner, et il appelait la politique anglaise « un tissu d'insolences et de violences pires que celles du Corse (1) ».

Il suffisait qu'il pût arriver au seuil des ministres pour devenir la Providence de ceux qui ne parvenaient pas à dépasser l'antichambre. Il était le protecteur de ses compatriotes, les uns implorant sa recommandation pour leurs élucubrations politiques, les autres, plus nombreux, le priant de faire passer leurs demandes de secours. Disgracié même par les rois sans couronne, il gardait sa clientèle dans le menu peuple des émigrés irréconciliables.

(1) D'Antraigues à Marie-Caroline, 11 décembre 1810. (A. F., *France*, vol. 635, f. 34.)

II

PUISAYE. LES BOURBONS (1807-1811)

A peine arrivé en Angleterre, d'Antraigues se mit en rapport avec les princes français qu'il y trouvait établis. Sa situation vis-à-vis de Louis XVIII ne lui était point un titre à leur défaveur, au contraire. Il n'était pas à Londres depuis une semaine, que son vieil ami Vaudreuil le conduisait chez le comte d'Artois. Le duc d'Orléans vint le voir, et le pria de transmettre en Russie son désir ardent de servir n'importe où la coalition européenne. Il souhaitait rejoindre l'armée suédoise, ou préférablement celle de Beningsen, ou mieux encore être envoyé en Dalmatie, et avec un corps russe flanqué de Monténégrins et d'Albanais, tenter quelque coup hardi en Italie : « Ce n'est point en prince, disait-il, qu'il faut m'envisager, mais en militaire qui aime passionnément son métier, et qui veut s'y faire une réputation (1). » D'Antraigues savourait presque comme des hommages personnels de telles propositions, auxquelles la paix continentale ne permit pas de donner suite.

Il avait oublié depuis longtemps ses diatribes contre Philippe-Égalité, et se disant qu'il ne fallait qu'un homme pour donner une âme à la résistance des Espagnols, il

(1) D'Antraigues au général de Budberg, 14 octobre 1806 (A. P.).

croyait avoir trouvé cet homme dans le duc d'Orléans. De Palerme, où il était venu épouser sa cousine Marie-Amélie, ce prince vint à deux reprises en Espagne, et s'y heurta à l'indifférence des Cortès et au mauvais vouloir de l'Angleterre. Grâce à lui du moins, d'Antraigues se réconcilia de loin avec la reine Marie-Caroline, s'ingéra dans les affaires de Sicile (1), et d'autre part se fit l'intermédiaire officieux du duc auprès des ministres anglais. Les lettres qu'il reçut alors de lui, publiées inopinément en 1841, ont pu sur le trône constitutionnel de France embarrasser leur destinataire ; il ne les a cependant jamais désavouées.

Lorsque Canning arriva au ministère des Affaires étrangères, d'Antraigues devint son correspondant attitré pour les affaires de France ; il partageait cet emploi avec un autre exilé, Henri Larivière, qui jadis avait juré comme lui haine aux rois et glorifié le *Contrat social* à la tribune. Un de ses mémoires sur l'état de la France, le premier sans doute en date (octobre 1806), est particulièrement curieux. Il est d'une époque où l'auteur se vantait d'avoir la confiance entière de Canning, à ce point que chaque matin il allait causer avec lui en tête-à-tête. Dans cette œuvre, destinée à établir sa ré-

(1) Mémoire sur les affaires de Sicile, 11 août 1810. (R. O., *France*, vol. 80.) Il écrit au sous-secrétaire d'Etat Smith le 5 octobre 1811 : « Je vous ai confié il y a plusieurs mois des lettres de la reine de Sicile; je n'ai pas eu une seule instruction sur le conseil qu'elle me demandait et sur ceux à lui donner... J'ai cessé cette correspondance depuis huit mois avec M. le duc d'Orléans, et avec la reine, je l'ai rendue peu à peu inutile, avec respect, mais en lui en faisant sentir l'inutilité par l'insignifiance de mes réponses. » (*Id.*, vol. 88.)

putation sur ce nouveau théâtre, d'Antraigues reproduisait les vues et les arguments développés deux ans auparavant à Pétersbourg et à Vienne, et posait avec une clairvoyance divinatoire les bases nécessaires d'une restauration royale. Il n'en était plus à dire : Point d'accommodement, et regardait au contraire l'accommodement comme nécessaire avec ceux qu'il jugeait les plus coupables : les régicides et les acquéreurs de biens nationaux. Il ne croyait plus d'autre part que l'Europe pût venir à bout de la France par les armes ; la France seule devait se délivrer de son tyran, et ressaisir, à l'abri d'un pacte social nouveau, le cours de ses traditions nationales (1).

D'Antraigues avait rencontré à Londres, outre ses vieux amis d'émigration, des hommes qu'il avait jadis haïs et qui se désespéraient comme lui de n'avoir pas occupé ou gardé le premier rang, le vainqueur de Jemmapes et le vaincu de Quiberon, Dumouriez et Puisaye. Il obtint par le premier accès dans les bureaux de la guerre, le prôna en revanche auprès de Canning et de Budberg, et s'entendit proclamer par lui le seul homme capable de sauver l'Europe (2).

Puisaye était, comme d'Antraigues, un aventurier de haute mine et de fier langage, saturé de mécomptes, rempli néanmoins d'illusions, osant dire encore en 1807 qu'il disposait de deux cent mille hommes en Bretagne. Il aspirait à la direction exclusive du parti royaliste ; ses ambitions, ses ressentiments, jusqu'à ses vanteries, le

(1) V. la *Bibliographie*, I, 40.
(2) Fauche-Borel, *Mémoires*, t. III, p. 372.

rapprochaient au moins pour un moment de l'ancien conspirateur de Venise. Il se plut à oublier comment le nouveau venu l'avait desservi auprès de Louis XVIII et de d'Avaray, et il lui écrivait le 7 mars 1808 ces lignes que le destinataire eût pu lui renvoyer signées de sa main pour toute réponse : « Je crois bien fermement que la dernière heure de l'Europe a sonné, que l'Amérique héritera de ses dépouilles, et que le temps approche où les curieux du Nouveau-Monde viendront chercher les débris de l'industrie et des arts sur les ruines de nos capitales, comme nous avons été les chercher sur celles d'Athènes et d'Alexandrie. Ce temps, ni vous ni moi nous ne le verrons, mais vous savez aussi bien que moi que c'est le cercle tracé à la grande fourmilière que nous avons l'impertinence d'appeler le monde. Tout mon chagrin est d'avoir été condamné à une longue vie dans un siècle où je n'ai eu à voir que de petites choses et de petits esprits. Vous m'avez en quelque façon réconcilié avec mon espèce, mais je vous ai rendu justice, car je n'ai cessé de vous considérer comme un étranger chez des sauvages (1)... »

Fuir les sauvages d'Europe, aller rétablir leur fortune chez les sauvages d'Amérique, fut en effet un projet agité entre eux vers la fin de 1807. Il s'agissait de demander des terres au prince héréditaire de Portugal réfugié au Brésil, le seul qui, sur tout le continent européen, n'eût pas alors fléchi devant Napoléon. Puisaye

(1) Puisaye à d'Antraigues, 7 mars 1808. (A. F., *France*, vol. 641, f. 239.)

les eût mises en culture, d'Antraigues fût resté à Londres comme représentant de l'entreprise, et l'un et l'autre devaient ainsi transférer leurs titres et leurs noms à des domaines créés par eux. Encore un rêve évanoui aussitôt que conçu, et qui céda la place au désir invincible de poursuivre les vieilles chimères, de satisfaire les vieilles rancunes.

Louis XVIII, victime, comme son serviteur disgracié, de la paix de Tilsitt, venait de quitter Mittau, et se préparait à rejoindre ses derniers fidèles sur le sol anglais. Parmi ceux-ci était Fauche-Borel, qui, à défaut d'autre projet raisonnable, conçut celui de réconcilier le roi et le « traître » de Milan (1). Vivement sollicité par lui d'abjurer ses ressentiments, d'Antraigues remit sous les yeux de Fauche les pièces qui constataient sa disgrâce, parla de sa dignité blessée avec la colère du premier jour, et laissa cependant échapper cette parole: « Il est roi de France; fût-il une buse, je le servirai. » Le bon Fauche se retira, tout joyeux de la conversion qu'il croyait avoir opérée. Dans sa satisfaction, il envoya au rebelle pénitent une magnifique boîte en or ornée du portrait de Louis XVI. La boîte fut acceptée, mais le donataire n'en consulta pas moins exclusivement Puisaye, lorsqu'il s'agit de parler du roi aux ministres anglais. L'un et l'autre insinuèrent à Canning qu'il fallait reléguer Louis XVIII, comme jadis le comte d'Artois,

(1) Fauche-Borel, *Mémoires*, t. III, pp. 255-257, 330-334, 405-408. Cf. Record Office, *France*, vol. 79, où se trouvent plusieurs lettres de Fauche, une en particulier du 12 décembre 1809 au ministre des affaires étrangères, qui est une dénonciation formelle contre d'Antraigues.

en Écosse, dans le palais délaissé des Stuarts. Royalistes et ennemis du roi, tout leur jeu consistait à vouloir diriger, sans son chef naturel et légitime, un parti à qui les forces, les ressources, l'avenir semblaient manquer désormais.

Alopéus était alors le principal représentant de la Russie à Londres. Par lui d'Antraigues fit passer à Pétersbourg une relation de l'arrivée de Louis XVIII en Angleterre. Selon lui, — et il invoquait l'autorité de son oncle Saint-Priest, un autre disgracié réfugié à Stockholm,— ce prince avait cédé aux sollicitations de d'Avaray, trompé lui-même par des correspondants imaginatifs tels que Fauche-Borel et Danican; ceux-ci avaient cru pressentir quelque entreprise du cabinet britannique sur le sol français, et le roi accourait pour empêcher que Puisaye, son sujet et son intraitable ennemi, ne fût chargé de la conduite de l'affaire. Ce que d'Antraigues disait à demi voix en Russie, il le publiait dans un article (non signé) du *Courrier d'Angleterre*, faisant bien ressortir l'impopularité de la cause royale parmi les Anglais, la nécessité pour le ministère de tenir Louis XVIII absolument à l'écart. On en veut surtout, disait-il, à M. d'Avaray, qu'on croit avoir entraîné le roi ici sans conseil ni sans en avoir prévenu, et aussi à cause de sa pétulance et de sa nullité. Mais à dire vrai, ajoutait-il, on s'exagère ce que c'est que cet homme; sans doute il conduit le roi, mais il n'a ni ta-

(1) Cet article est annexé à une dépêche d'Alopéus à Roumianzov, 21 nov. 1807 (A. P.).

lents, ni vues, ni moyens, ni connaissances, et avec des ministres anglais, en deux minutes il serait aux abois, n'osant ni ne pouvant articuler une parole (1).

C'était parler en familier dévoué du Foreign Office. Puis quand Fauche le somma de faire honneur à ses promesses et de seconder l'établissement près de Londres de leur ancien maître, il répondit avec désinvolture : « Tout cela ne me regarde pas... Je suis Russe, je vivrai et mourrai fidèle sujet de l'empereur de Russie. »

Malgré cette qualité, qu'il allait d'ailleurs bientôt perdre, d'Antraigues eût voulu supplanter Fauche dans la correspondance avec les royalistes français : ambition étrange, si l'on pense à l'état de nullité où étaient tombés les partisans des Bourbons en 1808, et à ce fait caractéristique que Perlet, leur homme de confiance à Paris, était soudoyé par la police impériale. Du moins d'Antraigues se défiait-il avec raison d'agents suspects par leur avidité ainsi que par l'étalage de leur zèle. Toujours d'accord avec Puisaye, il poursuivit en Fauche-Borel leur dupe, et aussi l'instrument trop docile du cabinet royal. N'ayant pu le décider à passer en Amérique, il réussit à le faire éloigner de Londres et reléguer à Oxford, et Fauche, après avoir dénoncé en vain son implacable adversaire, en était encore réduit, au moment de la mort du comte, en 1812, à faire connaître au public, dans une brochure, les persécutions subies par lui « de la part de MM. d'Antraigues et de Puisaye (2) ».

(1) Fauche-Borel, *Mémoires*, t. III, p. 412.
(2) Fauche-Borel, *Mémoires*, t. IV, pp. 26, 39, 41, 55, 138.

Après Fauche, ce fut le tour de d'Avaray. Les deux amis (on serait tenté de dire les deux compères) ne reculaient pas, pour atteindre le tout-puissant favori, devant la pensée de blesser par-dessus sa tête celui qu'ils appelaient toujours leur légitime souverain. D'Antraigues promit à Puisaye, qui allait publier le sixième volume de ses Mémoires, des pièces destinées à ruiner sans faute, affirmait-il, le crédit et l'honneur de d'Avaray; et il se mit à l'œuvre, fouillant dans ses dossiers, relisant de vieilles lettres pour en extraire quelques lignes compromettantes (1). Ce qu'il découvrit était en somme assez insignifiant, et encore, en le confiant à son complice, redoutait-il avec raison le reproche d'abus de confiance; il en vint à protester contre l'usage que Puisaye voulait faire de telle ou telle pièce chiffrée, et à en réserver après coup l'interprétation; il l'accusa de changer « des conversations en dépositions de justice ».

(1) Voici la liste, dressée par lui-même (A.F., *France*, vol. 630, f. 84), des pièces qu'il avait recueillies et dont la plupart se retrouvent dans ses papiers :

Lettre de d'Avaray pour chasser d'Havré et me mettre à sa place.
Lettre de Flachslanden qui m'apprend que l'imprudence d'Avaray a perdu Mme de Tourzel.
Lettre de Las Casas sur les intrigues.
Id. de d'Avaray pour perdre Puisaye.
Flachslanden sur Gamon et intrigues.
Id. sur l'offre de l'argent de ma femme.
Avaray sur son frère.
Id. brouillerie.
Id. Éloge La Vauguyon.
Contre la cour de Vienne et M. de Noailles.
Id. Crussol.
Flachslanden sur la nécessité de tout dire contre d'Avaray.
Disgrâce de d'Antraigues.
Flachslanden pour négocier Gamon.

Aussi se brouillèrent-ils avant la fin de la campagne, qui avorta piteusement.

Une enquête fut ordonnée par Louis XVIII ; la principale pièce produite par d'Antraigues fut déclarée apocryphe : d'Avaray, proclamé innocent des accusations lancées contre lui, fut autorisé à porter le titre de duc, dont il était revêtu depuis neuf ans. D'Antraigues usa de représailles à huis-clos, en écrivant en tête des conclusions de l'enquête ces lignes, qui attestaient la puérilité de ses attaques comme celles des moyens de la défense : « On voyait l'ombre d'un cocher En frotter l'ombre d'un carrosse. C'est un chef-d'œuvre de bêtise. » Puis il ne cessa plus de répandre dans sa conversation et sa correspondance son fiel inépuisable sur celui qu'il appelait « Apis, Midas, Vitellius. — Qu'eût-il donc fait sur le trône, s'il agit ainsi en Angleterre à Hartwell, et envers une vingtaine de sujets qui composent son peuple ?... Comme il peuplerait la Bastille et fertiliserait les échafauds !... Si haïr est le chemin du trône, il est sur la grande route... Je préférerais être victime de Bonaparte que sujet de d'Avaray et de Blacas (1) ... ».

Il affirmait avoir entre les mains des lettres dévoilant des trames abominables : « C'est avec ces armes, disait-il, que j'attaquerai le roi corps à corps quand le moment en sera venu (2). » Dès 1809 il avait remis sur le métier le mémoire qui devait faire valoir, avec ses

(1) Guilhermy, *Papiers d'un émigré*, pp. 208-210.

(2) Bertrand de Moleville au comte de la Châtre, 25 juillet 1812 (C. P.).

propres mérites, l'ingratitude du maître. L'ouvrage, extrait des papiers de Malesherbes, devait avoir six cents pages, et former son testament politique; mais, s'il a été imprimé, il n'a jamais paru.

Puisaye avait été rayé de la liste des lieutenants généraux au service royal, et Louis XVIII, ne pouvant atteindre autrement son complice, écrivit au comte de la Châtre, son agent près du cabinet anglais : « Ne manquez pas surtout d'informer le ministre (le marquis de Wellesley) du rôle que M. d'Antraigues a joué dans cette affaire, afin qu'il puisse juger de la confiance que mérite un pareil homme (1). »

L'avis fut écouté. Comme Panine en Russie, Canning resta jusqu'à la fin pour l'émigré français un protecteur bienveillant ; mais Wellesley, qui deux mois auparavant avait consenti à le recevoir, lui ferma désormais sa porte, et éluda toutes les demandes d'audience. S'il eût pu, il eût supprimé sa pension. Tout au plus tolérait-il une correspondance intermittente entre lui et le sous-secrétaire d'état Smith. Ce qui en subsiste prouve l'empressement obstiné de l'officieux éconduit à offrir des avis qu'on dédaignait et des moyens d'informations dont on profitait sans en savoir gré à leur auteur. D'Antraigues essaya de se mêler des affaires de Sicile, tantôt dissertant sur l'administration de ce pays, tantôt communiquant des lettres de Marie-Caroline. A cet

(1) Lettre du 1er mars 1809 citée par E. Daudet, *les Bourbons et la Russie*, p. 327. — Toute cette affaire a été parfaitement élucidée dans une étude de M. de Contades, composée d'après les documents originaux. (*Correspondant* du 10 octobre 1883.)

égard il se recommandait du duc d'Orléans ; au sujet des affaires de Russie, il se recommandait d'Armfelt.

Celui-ci, devenu Russe après l'annexion de la Finlande, détaché d'ailleurs de la Suède depuis l'arrivée de Bernadotte, se livrait dans le tête-à-tête épistolaire à des opérations de diplomatie interlope ; il rêvait un retour des Wasa au trône par la proclamation du fils de Gustave IV. A Pétersbourg, il voulait trouver dans l'alliance française la cause déterminante d'une prochaine révolution de palais. Il est singulier que la Russie, le pays du monde où les idées d'autorité et de conservation sociale sont aujourd'hui le moins contestées, ait été, au siècle dernier, sous Napoléon comme sous Louis XV, celui qui se prêtait davantage, dans la pensée des étrangers, à des complots aristocratiques ou princiers, cause immédiate de grands changements politiques.

Armfelt était, en somme, un intrigant besogneux, sans scrupules, qui cherchait à extorquer quelques centaines de livres paran à l'Angleterre sous prétexte de lui être utile (1). D'Antraigues, dans sa haine contre le chancelier russe, oubliait qu'il avait été le confident de Czartoryski ; il accueillait les on-dit suspects et les con-

(1) « Sans le secours pécuniaire que votre zèle amical m'a procuré, je serais à l'heure qu'il est pourri ainsi que les miens dans la misère. » (Armfelt à d'Antraigues, 13 mars 1810. — B. D.)

On peut reconstituer cette correspondance d'Armfelt et de d'Antraigues en joignant aux lettres qui sont à nos Archives des affaires étrangères (*France*, vol. 630) celles des 7 et 26 novembre 1810 (R. O., *Russie*, vol. 75, et *Vienne*, vol. 80) et du 2 septembre 1811 (id., *France* vol. 88).

jectures malveillantes d'Armfelt, avec le double espoir de servir ses propres rancunes et de faire valoir son importance. Il présentait Roumianzov comme le plus grand obstacle à une politique meilleure; ainsi avait-il fait quelques années auparavant pour Budberg et pour Razoumovsky. Les marques d'intérêt qu'il continuait à recevoir de Canning restaient sans effet. Ses communications de pièces au Foreign Office étaient accueillies, ses demandes d'instructions ne reçurent jamais de réponse. Sur l'une de ses lettres, on lit encore ces mots écrits au crayon de la main de Wellesley : *None to be given*.

III

L'ASSASSINAT (1812)

Pendant les dernières années de sa vie, à côté de ce groupe minuscule d'émigrés irréconciliables qui s'était concentré à Londres, d'Antraigues avait fini par devenir un isolé. Son caractère, son mariage, sa disgrâce en Russie, tout avait successivement contribué depuis son exil à faire le vide autour de lui. A moitié brouillé avec Puisaye, en guerre ouverte avec la petite cour d'Hartwell, d'où la mort venait cependant de faire disparaître d'Avaray, il en était venu, par amour-propre, à se faire un mérite de l'éloignement qu'il inspirait, et il ren-

dait inaccessibles son logement de Londres, son cottage de Barnes Terrace, ne voulant rien voir des émigrés, rien entendre.

Retrouvait-il du moins dans ses souvenirs, en parcourant le passé ou en errant au loin, quelque compensation à ses amertumes ? Sa mère était morte. La belle Henriette, vieillie et enlaidie, avait épousé un garde champêtre qui la battait, et ne rouvrait plus le coffret où elle avait enfermé les lettres de son seigneur jadis bien-aimé. Gamon, qui se reposait sur un siège de magistrat des orages révolutionnaires, avait félicité officiellement Napoléon sur ses victoires. Le cardinal Maury, l'*ami* et l'*amie de Paris*, convertis à leur tour par le succès, faisaient partie de l'entourage impérial. En Allemagne, Jean de Müller avait ouvertement trahi sa cause, et venait de mourir conseiller de Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie. Les souverains que d'Antraigues avait servis, comme les individus qu'il avait aimés, semblaient renier ses idées et accuser sa conduite. L'Autriche livrait à Napoléon une de ses archiduchesses ; la Prusse était abattue aux pieds du redoutable « Scipion » dénoncé par le faux Polybe, et « Arsace » aspirait à partager avec lui l'empire du monde. La Suède adoptait pour son futur souverain le général qui l'avait arrêté, lui, d'Antraigues, à Trieste, au nom de la république.

Ainsi déçu dans ses espérances politiques, le mari de la Saint-Huberty l'était encore dans ses affections privées. Sa femme, vieillie et aigrie, ne se résignait pas à

n'être plus, même dans le monde, une artiste célèbre, et les caprices de son humeur retombaient sur l'homme qui n'avait pas réussi à lui donner, hors du théâtre, de l'importance et de la considération. On la disait avare, quoique sa fortune personnelle, jointe à la pension du gouvernement anglais, assurât au ménage une certaine aisance. Leur fils touchait à sa vingtième année ; il échappait à ses parents sous je ne sais quelles influences, et au moment de leur mort n'habitait plus avec eux. D'Antraigues nous a révélé ses tristesses intimes par un fragment de « Confessions » trouvé dans ses papiers, et écrit le 1er janvier de cette année 1812, qui devait être la dernière de sa vie. Nous citons seulement les principaux passages de ce soliloque incohérent et désespéré, page vivante et plus honorable à la mémoire de son auteur que tant de pages de polémiques stériles mortes et oubliées avant lui :

« Je commence cette année en versant des pleurs. C'est ainsi à peu près que je les ai toutes finies depuis 1790 (29 décembre)... Je suis mené et ne peux pas résister aux persécutions... Je ne puis croire que je voie 1813 sans me séparer de ma femme, à moins que Dieu ne daigne m'accorder la grâce de mourir ou me donne une patience surnaturelle. Le ton qu'elle a pris depuis six mois est si rude, si violent, si injurieux, que, si j'ai fait une grande faute en l'épousant sans la permission de ma sainte mère, j'en suis cruellement châtié. Elle a de grandes qualités très belles, très rares, mais son caractère est insupportable, et me rend la vie bien amère,

et mon intérieur plus cruel que le tombeau, où on me laissera au moins en paix. Je prévois le retour de mon fils et ami Jules avec effroi. Il sera une nouvelle cause de malheur pour lui et moi, par la tyrannie qu'elle prétendra exercer sur lui comme s'il avait six ans... Je me borne à demander à Dieu la résignation, la force, les ressources, la grâce d'être bon catholique, celle de protéger mon fils, de conserver ma femme et de mourir sans souffrir, mais en ayant le temps de me préparer. Je le supplie de ne pas me réduire à la misère et de me conserver ce qu'il m'a accordé et que j'ai bien gagné près de ces misérables rois que j'ai dû servir et que j'ai eu le malheur de servir (1)... »

Le lendemain du jour où il avait ainsi exhalé secrètement ses plaintes, il recherchait dans ses papiers les lettres de sa mère; il relisait, toujours en pleurant, la dernière reçue, puis les jours suivants à son réveil il les repassait une à une, poursuivant ainsi un examen de conscience suprême avec ce guide vénéré et jadis si souvent méconnu (2).

Lorsqu'il recommençait ainsi à vivre solitairement de la vie du cœur, d'Antraigues pouvait, comme écrivain politique, croire de nouveau à l'avenir. Au commencement de 1812, personne ne doutait plus de la rupture prochaine entre la Russie et la France. L'empereur Alexandre était ramené peu à peu, par l'ambition exclu-

(1) De Goncourt, *la Saint-Huberty*, pp. 243-247.

(2) Note de sa main en tête du recueil des lettres de Mme d'Antraigues mère (B. D.).

sive et toujours offensive de Napoléon, vers les sentiments et vers la politique du commencement de son règne. Armfelt faisait pressentir à son ami le moment où leurs illusions obstinées se changeraient en espérances certaines. Vers la fin de 1811, d'Antraigues reçut de lui l'annonce d'une rentrée en grâce probable auprès d'Alexandre. A défaut du maître, qui n'avait pas encore parlé, Panine lui faisait proposer une correspondance indirecte, dont Armfelt serait l'intermédiaire. Rostoptchine se souvenait hautement de lui, et se promettait, s'il revenait au pouvoir, de l'employer.

Ces belles assurances prirent corps en juin 1812, au moment où la grande armée française pénétrait en Russie. Personne alors n'était inutile pour combattre Napoléon. Alexandre, sur une insinuation faite en temps opportun par Armfelt, parla avec éloges et regrets de son ancien correspondant, et s'engagea à réclamer de nouveau ses services, dès que Roumianzov aurait quitté le ministère des affaires étrangères. On recommandait à d'Antraigues de ne point prendre les devants, mais on offrait un but immédiat à son activité : Réunissez toutes vos idées, lui disait Armfelt, pour le plan d'un traité de commerce entre la Russie et l'Angleterre. On vous enverra à cet effet un bon Russe, bien décoré, que vous dirigerez (1).

Le bruit de cette nouvelle situation fut-il pour quelque chose dans les causes de l'attentat auquel d'Antraigues allait succomber? Il est impossible de l'affirmer;

(1) Armfelt à d'Antraigues, 1er juin 1812. (A. F.) Cette lettre n'est qu'une copie de la main de d'Antraigues.

toujours est-il que durant l'été de 1812, malgré ce retour apparent de la fortune, il était obsédé par de tristes pensées, et de même qu'il se sentait opprimé, espionné sous son toit, il croyait deviner autour de lui d'invisibles et redoutables ennemis. Déjà, depuis plusieurs années, il avait été la victime d'accidents propres à lui faire supposer un système assidu de malveillance active organisé autour de sa personne. En juillet 1807, des voleurs avaient été surpris dans sa maison et mis en fuite au moment où ils allaient piller son cabinet. Un peu plus tard, le feu prit, on ne sait comment, aux alentours de ce même cabinet, et un ami, le journaliste Peltier, se trouva heureusement là pour aider à sauver les papiers les plus précieux. D'Antraigues en vint à supposer un attentat prémédité contre sa personne, parce que son domestique, en oubliant d'abaisser le marchepied de sa voiture, lui avait fait faire une chute qui l'avait blessé (1). Jusque dans les temps lointains de sa jeunesse, il pouvait retrouver de lugubres avertissements pour ses vieux jours. Un sorcier lui avait dit en Égypte : « Dans ce monde tu seras infâme, tes femmes te seront infidèles et tes bâtards t'assassineront. » Peu considéré, traité avec dureté par l'épouse qu'il s'était choisie, allait-il voir la prophétie s'accomplir jusqu'au bout ?

Il lui échappa de dire plusieurs fois qu'il pressentait quelque grand malheur dans sa maison. Ce malheur

(1) (B. M.) *Papiers Puisaye*, vol. LXXXVIII, ff. 9. et 42. — Fauche-Borel, *Mémoires*, t. IV, p. 95.

arriva le 22 juillet 1812. Napoléon venait de tenir à Dresde sa cour plénière de rois ; il entrait en Russie pour achever la conquête de l'Europe et y trouver l'écueil de sa prodigieuse fortune. D'Antraigues avait gémi sans scrupules sur nos victoires ; il ne vit pas du moins les flammes du Kremlin, et n'eut pas à se réjouir de nos désastres. Il allait partir pour Londres ; il descendait son escalier à la suite de sa femme déjà montée en voiture, quand un domestique italien nommé Lorenzo, congédié de la veille, surgit à quelques pas de lui et lui tira un coup de pistolet qui lui effleura les cheveux ; puis, courant à travers la fumée jusqu'à la chambre du comte, il détacha d'une panoplie un poignard, revint à son maître, qu'il frappa au-dessus du cœur ; il se jeta ensuite sur Mme d'Antraigues qui rentrait au bruit de la détonation, et lui enfonça son poignard dans le sein. Elle tomba à ses pieds et expira presque aussitôt. D'Antraigues, après avoir fait quelques pas dans la rue, remonta en chancelant et en perdant tout son sang jusqu'à sa chambre ; il tomba la face la première sur son lit, où il vécut encore une vingtaine de minutes. Le cocher, qui s'était précipité de son siège à la poursuite de l'assassin, le trouva étendu aux pieds de sa principale victime, la tête fracassée d'un coup de pistolet (1).

Ce crime mystérieux, inattendu, mit un instant en émoi le monde politique à Londres. Une enquête judi-

(1) Récit de l'abbé Péricaud (*Arch. Nat.*, F^7^ 6455). Cf. le *Moniteur* de 1812, fol. 855, 870, 897, et l'*Annual Register* (vol. LIV, pp. 94-95).

ciaire, où comparut le cocher, unique témoin, aboutit à déclarer constant le double assassinat et le suicide de l'assassin. Le gouvernement fit mettre provisoirement le séquestre sur les nombreux papiers entassés dans la maison mortuaire; il est permis de croire que Louis XVIII, prévenu par Bertrand de Moleville, n'avait pas été étranger à cette mesure.

Plusieurs se demandèrent quelle avait été la cause première de cet attentat. Était-elle politique, était-elle simplement domestique? Quelques-uns soupçonnèrent les ministres anglais d'avoir fait disparaître un homme dont ils craignaient je ne sais quelles révélations compromettantes; il suffit de mentionner, sans la discuter, cette imputation sans preuves et sans vraisemblance. D'autres firent remarquer que Lorenzo, déserteur de l'armée française en Espagne, pouvait bien être un affidé de la police impériale. Jules d'Antraigues n'a jamais cessé d'accuser Napoléon du meurtre de son père, mais le sentiment filial parlait plus haut en lui qu'une conviction raisonnée. Tout au plus aurait-il pu dire que l'empereur savait son vieil ennemi prêt à reprendre contre lui pour le compte des Russes ses armes favorites, et qu'il avait voulu mettre ce revenant importun dans l'impossibilité de nuire. Mais à supposer Wellesley ou Napoléon derrière l'assassin, comment expliquer le suicide de l'homme qui leur aurait servi d'instrument ?

Une autre supposition plus plausible se fit jour. Lorenzo était simplement chargé de tenir l'emploi que d'Antraigues lui-même avait autrefois tenu à Vienne

et à Dresde au profit de la Russie, c'est-à-dire de soustraire dans les dossiers de son maître et de communiquer à la police française, à charge de restitution, certains papiers. Un émigré, qui se tua quelques années après, était son intermédiaire auprès de Fouché. D'Antraigues ayant un jour cherché inutilement les pièces absentes, Lorenzo se crut découvert et pensa prévenir le scandale par un crime qui l'épouvanta une fois commis, et lui fit se donner la mort. A l'appui de ces dires, on affirmait l'avoir vu recevoir, l'avant-veille du 22 juillet, une lettre qu'il avait aussitôt brûlée avec des signes d'agitation et de trouble (1). Mais que contenait cette lettre? On n'en savait et on n'en saura jamais davantage.

Ceux qui mettaient la politique hors de cause s'en tenaient à une conjecture aussi probable, et assurément plus vraisemblable. D'Antraigues était tombé sous le coup d'une vengeance particulière, comme deux mois auparavant le ministre Perceval à la porte de la Chambre des Communes. Lorenzo n'avait passé que trois mois au service de ses futures victimes. C'était une tête à moitié dérangée, et le fils de la maison avait écrit pour qu'on s'en défiât. Il avait paru exaspéré par l'extrême parcimonie de sa maîtresse; quinze jours avant d'être congédié, il avait alarmé tout le monde par un coup de pistolet tiré au hasard, après avoir visé la place où son maître s'asseyait d'ordinaire pour travailler. Il était donc plus simple (je ne dis pas plus sûr) de voir

(1) *Morning Chronicle*, 28 juillet 1812.

dans l'assassinat du couple d'Antraigues l'effet de la vengeance d'un Italien exalté, d'un domestique chassé, puis affolé au spectacle de cette vengeance si horriblement satisfaite. Les mystères d'une politique sans scrupules n'ont été pour rien dans ce dénouement vulgairement tragique, terminant deux vies jouées plutôt qu'écoulées devant le public des théâtres et des cours.

D'Antraigues ne fut guère regretté, même de ses derniers amis. Bertrand de Moleville était brouillé avec lui, et accusa « l'infamie » de la conduite : Puisaye parla de ses méfaits et de leur sanglante expiation (1). Seuls peut-être, le duc et la duchesse d'Orléans, qui pouvaient espérer de lui quelques services, manifestèrent leurs sympathies. En France, Champagny voulut connaître avec quelques détails la fin de son ancien ami, et l'abbé Péricaud lui envoya une relation du meurtre qui demeure, sur cette étrange affaire, le principal document à consulter.

Quel qu'ait été le mobile du crime, d'Antraigues avait disparu dans une embûche homicide, expiation mystérieuse de celles qu'il dressait depuis dix ans dans la presse à la puissance française et à la gloire de Napoléon. Il avait combattu par la plume, un peu comme ces guérillas qui défendaient alors l'Espagne, se gardant bien d'attaquer en face, s'embusquant à l'écart, et tirant sur leur ennemi à couvert. L'Espagnol tombé au coin d'un bois ou dans le fossé de la route pouvait du

(1) « Their end has atoned for their numerous mischiefs. » (Puisaye à R. A. Davenport, 7 septembre 1812. — C. P.)

moins croire que sa mort ne serait pas inutile à l'indépendance de son pays. D'Antraigues, conseiller des Bourbons exilés, puis *condottiere* politique au service de l'ancien régime européen, était-il en droit de se rendre le même témoignage ? « J'ai intrigué de toutes mes forces, de tous mes moyens, a-t-il écrit un jour à l'empereur Paul ; je n'ai perdu ni une occasion, ni un instant (1). »

Intrigant donc, et on sait qu'à la racine de toute intrigue il y a beaucoup de vanité et d'égoïsme, il oublia volontairement que beaucoup de ses compagnons défendaient au prix de leur sang la cause des rois ; il préféra devenir parmi eux le type par excellence du politicien, c'est-à-dire de ces hommes qui vivent des ambitions et des malheurs d'autrui, et qui les exploitent d'autant mieux qu'ils spéculent, au gré de leurs intérêts ou de leur imagination, sur de folles chimères ou de vaines espérances. Il se montra plein de talents et de ressources, mais en même temps indiscret, affairé, mécontent de tout, et, comme on disait de certains, « trompeur, trompé, trompette ». Né au temps des Encyclopédistes, il avait été longtemps persuadé que la plume conduisait le monde ; il s'était figuré qu'en tête-à-tête avec son écritoire, il pourrait à son tour « écraser l'infâme », lutter avec succès contre la Convention et contre Bonaparte, et il dut voir, sans se résigner jamais, les Français de la génération nouvelle, avec la guillotine et le sabre, anéantir la vieille France et

(1) D'Antraigues à l'empereur Paul, 11 décembre 1797 (A. F.).

dompter la vieille Europe. Il finit, bien à contre-cœur, par donner lui-même à ce qu'il appelait sa cause son sang et sa vie. Il avait vécu d'illusions, puis uniquement de haine.

CONCLUSION

Après tant d'écrits, tant de voyages, tant de relations avec les maîtres de la politique et de la littérarature dans toute l'Europe, d'Antraigues, proscrit de France, oublié en Italie et en Allemagne, disgracié en Russie, à peine toléré en Angleterre, laissait derrière lui un orphelin qu'il avait beaucoup aimé, élevé avec une constante sollicitude, et qui demeurait chargé de protéger sa mémoire, de relever, s'il était possible, la fortune de leur nom. La vie de cet enfant, dans ses tristes vicissitudes, contient, ce semble, toute la morale pratique de la vie qu'on vient de lire. Le fils de d'Antraigues et de la Saint-Huberty se débattit jusqu'à sa mort sous le poids d'un lourd héritage ; il paya cher les illusions, les contradictions, les frivolités, les aventures qui avaient composé en France et hors de France l'existence tourmentée de ses parents.

En 1812, c'était un jeune homme de vingt ans, vivant loin de la maison paternelle, et, sous des influences qui amenèrent, quelques mois après la catastrophe du

22 juillet, son mariage avec une Irlandaise protestante, miss Fitz-Gérald. Après la chute de Napoléon, il écrivit à l'empereur Alexandre, dont il avait été, dont il souhaitait redevenir le sujet, mais il eut beau se réclamer des services de son père : sa supplique resta sans réponse. A la fin de 1816, il se décida à rentrer en France; il se proposait de revendiquer, par tous les moyens légaux, les biens de sa famille, et même, s'il était possible, de jouer un rôle politique (1).

Jeune, inexpérimenté, il trouvait à Paris un roi à qui son nom rappelait les plus désagréables souvenirs. Il vint dans l'Ardèche, où il savait rencontrer encore des amitiés dévouées, et là, s'il se fit rendre par l'administration quelques biens invendus et les deux canons de parade qui gardaient jadis la porte de la Bastide, il ne put recouvrer la fortune territoriale de son père. Il perdit les procès qu'il intenta à certaines communes, et se flatta en vain de parvenir à la députation, sans oser, peut-être sans pouvoir poser sa candidature. Dès lors, comme écrasé par la fatalité qui avait faussé la destinée de son père, il traîna çà et là une vie qui ne fut qu'une longue suite d'expédients, de maladresses et d'épreuves. Les créanciers du feu comte l'attaquèrent. Dans sa famille même, on lui opposa les déchéances légales prononcées contre son père comme émigré (2). D'autres lui disputèrent, en rappelant les

(1) Dumouriez à Jules d'Antraigues, 21 juillet 1816. (A. F., *France*, vol. 632, f. 157.)

(2) C'est ce qui résulte d'une sommation à lui faite le 5 mars 1821 par sa tante Mme de Viennois, « seule héritière de dame Marie-Jeanne-

circonstances du mariage clandestin célébré en 1790, la qualité d'héritier légitime : « Déboires, traverses, obstacles à tous mes desseins, même les plus justes, écrivait-il mélancoliquement dès 1818, tout m'a été suscité par des gens puissants, implacables, qui poursuivent sur le fils leur haine contre le père (1)... »

En 1823, il alla à Naples réclamer la pension dont Marie-Caroline avait jadis gratifié son fidèle conseiller ; l'ambassadeur de Louis XVIII, le duc de Blacas, vengea le duc d'Avaray et fit échouer les démarches du jeune homme. Le roi, qui jugeait sa dignité intéressée à ne pas pardonner, raya obstinément le nom du « traître » lorsqu'il le lut sur une liste de candidats au Conseil d'État ou à quelque autre place officielle.

Jules d'Antraigues eut sa part dans le milliard des émigrés, promptement engloutie, avec ce qui lui restait de fortune, dans des spéculations malheureuses. Dès 1827, le mauvais état de ses finances obligeait sa femme à une séparation de biens (2), et lui-même, l'année suivante, voyait vendre par autorité de justice son mobilier ainsi que la bibliothèque paternelle. On le trouve transportant successivement son domicile, sous le coup de je ne sais quelles nécessités, à Montgivroux près de Sézanne en Champagne, à Cachan près de Paris, à

Sophie Guignard Saint-Priest, » d'avoir à payer dans la huitaine la somme de 255. 122 l. 15 sols 14 deniers.

(1) Lettre à Tessier (s. date) (Comm. par M. Doize).

(2) A cette date, les inscriptions hypothécaires prises contre lui au seul bureau de Largentière (Ardèche) le montrent débiteur de 372.787 fr. 35 cent., dont 70.000 à Mme de Viennois, 74.000 au général de Béthisy et 185.000 au général Guyot.

Nice, puis de nouveau en Angleterre, et enfin à Dijon, où s'acheva sa vie. Il est difficile de suivre çà et là les traces dérobées avec soin de cette existence qui lui était une perpétuelle humiliation, et dont il voulait faire un impénétrable mystère. Au milieu de ses épreuves, on comprend qu'il ait failli devenir fou de chagrin et de désespoir, qu'il ait cherché l'oubli dans l'ivresse, et songé au suicide : « J'ai passé, a-t-il écrit quelque part, six ans de ma vie sans même sourire. »

Après 1830, il trouvait aux Tuileries un prince qui avait été l'ami de son père, et qui l'avait accueilli lui-même autrefois ; il ne paraît pas cependant avoir profité du changement de règne. Il dut au contraire subir de ce côté des mécomptes pénibles pour son amour-propre; car ce furent de ses mains que sortirent, par l'entremise d'une aventurière en renom, la Contemporaine, des lettres répandues d'abord à Londres, puis publiées par la *Gazette de France* (1), qui montraient le roi des Français, à vingt-cinq ans de distance, animé contre la France nouvelle de toutes les passions de l'émigration. Il aurait fait vers la même époque la connaissance du prince Louis-Napoléon; en tout cas, après la tentative de Boulogne, craignant d'être compromis dans le procès qui suivit, il repassa en Angleterre, et ne revint dans son pays qu'après la révolution de 1848. Il se lia alors à Dijon avec les notabilités bonapartistes, et s'employa, en dépit de ses souvenirs de famille, à la

(1) N° du 18 janvier 1841.

restauration de la dynastie napoléonienne. Il s'excusait en disant que l'avènement de Napoléon III réalisait un de ses vœux les plus chers, l'union intime des nations anglaise et française.

Quelques légitimistes dijonnais, par égard pour son nom, peut-être aussi par sympathie pour un ennemi de la famille d'Orléans, lui servaient une petite pension. Sous le second empire, deux compatriotes de son père se trouvèrent par un singulier hasard à portée de le connaître et de compâtir à son infortune; l'un, Gamon, neveu du conventionnel, était venu à Dijon comme percepteur des finances; l'autre, Henri de Lagarde, fils d'un avocat de Privas, était rédacteur du journal de la préfecture. Ils rédigèrent une pétition à l'empereur qui fut appuyée et présentée par un Dijonnais influent, le maréchal Vaillant. Ils rappelaient que leur protégé, plus de soixante ans auparavant, avait imploré du premier Bonaparte la grâce de son père. Jules d'Antraigues se laissa faire, sauf à cacher (c'était là encore une tradition de famille) à ses amis de la veille les secours qu'il réclamait de ses protecteurs du moment. Napoléon III accorda une pension de 1.200 francs sur sa cassette.

Cet héritier d'un nom célèbre, qui avait parcouru dans sa jeunesse presque toute l'Europe, et qui parlait l'italien, l'anglais et l'allemand, était doué d'une intelligence vive, et des études variées l'enlevèrent par intervalles aux tracas de ses affaires et au sentiment de ses épreuves. Il inventa ou crut avoir inventé des machines pour le

fonctionnement des moulins et la marche des navires, fort peu pratiques sans doute, en tout cas inutiles à sa fortune. Plus tard il rédigea un *Dictionnaire des homophones anglais et français*, œuvre bizarre, mais curieuse, où il expliquait dans l'une et l'autre langue les sens divers des mots usités des deux côtés de la Manche et d'apparence identique par leur composition, leur racine ou leur prononciation. Ce singulier ouvrage est resté manuscrit (1).

Jules d'Antraigues passa ses derniers jours à Dijon, dans une petite maison du faubourg Saint-Pierre, voué à une solitude farouche et humiliée. Pour qu'il ouvrît sa porte, il fallait qu'il reconnût une manière de frapper dont il avait donné le secret à ses rares connaissances. Il était déjà souffrant de la maladie qui devait l'emporter, lorsque sa femme mourut ; il lui survécut quelques mois. Avec ce malheureux homme, mystérieusement baptisé aux confins de la Suisse et de l'Italie, élevé en Allemagne et en Angleterre, inscrit dans le *tchine* russe, marié avec une Irlandaise, dont les desseins comme homme politique, comme inventeur, comme publiciste avaient piteusement avorté, qui mourut ayant mérité sous forme d'aumône le pardon des royalistes et

(1) Il lui avait donné le sous-titre suivant : Préservatif contre les méprises, quiproquos, énormités et coq-à-l'âne des Anglais en français, et des Français en anglais, résultant de l'emploi tant par les uns que par les autres d'une foule de termes communs aux deux langues, écrits ou prononcés à peu près de même, bien que leur véritable signification soit très différente, — par un iroquois-canadien, — au profit comme aux dépens des races celto-saxonnes et néo-latines des deux côtés de la Manche et de l'Atlantique.

la reconnaissance d'un Napoléon, et qu'on ensevelit sans bruit dans la fosse commune du cimetière de Dijon, s'éteignit, le 12 août 1861, le nom des Launay d'Antraigues.

BIBLIOGRAPHIE

I

OUVRAGES IMPRIMÉS

1. — Mémoire sur les États généraux, leurs droits et la manière de les convoquer.

Deux éditions de cet ouvrage parurent en 1788, la première sans nom d'auteur, la seconde portant : par M. le comte d'Ant... Une troisième, qui est de 1789 (279 p.) porte : par M. le comte D.A.N. T.R.A.I.G.U.E.S.

D'Antraigues ayant renié comme député les principes qu'il avait émis dans cet ouvrage comme publiciste, un certain nombre de brochures furent publiées contre lui. Nous citerons les suivantes :

1° Avis à M. le comte d'Antraigues, député aux États généraux, pour la noblesse, dans la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg en Vivarais, qui peut servir à un grand nombre d'autres députés de la noblesse et du clergé, par un baron en titre de baronnie de la province du Languedoc (16 p.).

2° Lettre à M. le comte d'Antraigues, député de la noblesse, 8 p. signées : L'ami du peuple.

3° Lettre à M. le comte d'A..., député de la noblesse aux États généraux, écrite par un de ses amis le 8 juin 1789, 20 p.

4° Un plébéien à M. le comte d'Antraigues sur son apostasie, sur le chisme de la noblesse et sur son arrêté inconstitutionnel du 28 mai 1789.

5° Coup d'œil approfondi sur le mémoire de M. le comte d'Antraigues et les États généraux. — A Amsterdam, 1789, 37 p., signées Emile. Les lignes qui précèdent indiquent que l'auteur est bourguignon.

6° Lettre de M. le comte de Mirabeau à M. le comte d'Antraigues, 15 p.

2. — **Mémoire sur la constitution des États de la province de Languedoc, et sur le danger qui menace la liberté publique, quand les provinces sont régies par des États inconstitutionnels, par M. le comte d'Antraigues,** imprimé en Vivarais, 112 p.

Ce mémoire est une réplique à un mémoire en faveur des barons du Languedoc, signé : Godescart-Delisle, avocat. Les notes des pages 50 et 76 font allusion à l'arrêté rendu le 17 décembre par les trois ordres du Vivarais. Cet ouvrage a donc été publié entre cette date et celle de l'élection des députés aux États généraux (avril 1789).

3. — **Discours prononcé par le comte d'Antraigues, député aux États généraux, dans la chambre de la noblesse, le 11 mai 1789,** 28 p.

Ce discours est suivi d'un autre, prononcé la veille, à l'assemblée des députés des trois ordres de la province de Languedoc.

4. — **Motion de messieurs les commissaires conciliateurs de l'ordre de la noblesse, portée dans cette chambre, par M. le comte d'Antraigues, le vendredi 22 mai 1789,** 14 p.

Cette motion est suivie d'un discours prononcé à l'appui dans la chambre de la noblesse, le 23 mai.

5. — **Discours prononcé dans la chambre de la noblesse, par le comte d'Antraigues, le jeudi 28 mai 1789,** 16 p.

6. — **Mémoire sur la vérification des pouvoirs, lu à la première conférence chez Monseigneur le garde des sceaux, par le comte d'Antraigues,** 18 p.

Ce mémoire, qui fut lu le 30 mai, a été inséré dans les procès-verbaux imprimés de la chambre de la noblesse. (Pièces annexées à la 19e séance, n° 1, pp. 166 et suiv.)

7. — **Discours prononcé dans l'Assemblée nationale**

par le comte d'Antraigues, le dimanche 9 août 1789, au sujet de la forme de l'emprunt de 30 millions. Versailles, imp. Pierres, 6 p.

8. — **Extrait de l'arrêté des représentants de la province de Languedoc à l'Assemblée nationale, du 23 août 1789.** Versailles, imp. Pierres, 8 p.

Cette pièce, signée de 66 députés, a été rédigée par d'Antraigues, secrétaire de la réunion. Elle figure au milieu de ses brochures dans un volume lui ayant appartenu. (Comm. par M. Mazon.)

9. — **Mémoire sur le rachat des droits féodaux déclarés rachetables par l'arrêté de l'Assemblée nationale, du 4 août 1789, par le comte d'Antraigues.** Versailles, imp. Baudouin, 77 p.

Daté à la fin : Versailles, 25 août 1789.

10. — **Discours sur la sanction royale, prononcé dans l'Assemblée nationale, par le comte d'Antraigues, le mercredi 2 septembre 1789.** Versailles, imp. Baudouin, 18 p.

11. — **Mémoire sur les mandats impératifs, par le comte d'Antraigues.** Versailles, imp. Pierres, 23 p.

12. — **Observations sur le divorce, par le comte d'Antraigues.** Paris, Imp. Nationale, 55 p.

13. — **Observations sur la nouvelle division du royaume, proposée par le Comité de constitution, par le comte d'Antraigues,** 11 p.

14. — **Lettre de M. le comte d'Antraigues à MM. les rédacteurs du Journal de Paris,** 3 p.

Datée du 26 janvier 1790.

15. — **Lettre de M. le comte d'Antraigues à M. le président de l'Assemblée nationale,** 2 p.

Datée de Paris, 6 février 1790.

16. — **Quelle est la situation de l'Assemblée nationale?** 60 p., datée de Lausanne, 30 avril 1790.

Cette brochure est communément, et avec raison, attribuée à d'Antraigues.

17. — **Lettre de Louis d'Antraigues à M. des... sur le compte qu'il doit à ses commettans de sa conduite aux États généraux.** Paris, 1790, 80 p.

Cette lettre est datée de Lausanne, 4 août 1790, et l'avertissement de l'éditeur est du 31 août.

18. — **A l'ordre de la noblesse du Bas-Vivarais, par le comte d'Antraigues, son député aux États généraux,** 53 p.

19. — **Point d'accommodement, par M. Henri-Alexandre Audainel** (anagramme de de Launai), 317 p.

Cette brochure, d'après Froment (*Précis de mes opérations*, etc., p. 69), fut composée à Turin, dans le cabinet et sous les yeux de M. de *** (Sérent). Imprimée à Neuchâtel, chez Fauche, elle figure dans une facture de cet imprimeur à la date du 6 octobre 1790. Elle eut cinq éditions. La cinquième (136 p.), qui est de 1792, porte le sous-titre suivant : Revue et augmentée par l'auteur, et nommément du nouveau plan d'accommodement que devait proposer M. l'abbé Louis, ambassadeur des Jacobinistes, Feuillantistes et autres, à LL. MM. l'empereur et le roi de Prusse.

Cette brochure fut traduite en italien par un certain Garçia sous ce titre : *Non v'ha aggiustamento*, et imprimée, après beaucoup de difficultés, à Ferrare. (Las Casas à d'Antraigues, 17 septembre et 1 octobre 1791.)

Parmi les réponses qui lui furent faites, je citerai : A Henri-Alexandre Audainel sur sa brochure de Point d'accommodement, août 1791, 16 p.

20. — **Dénonciation aux Français catholiques, des moyens employés par l'Assemblée nationale pour détruire en France la religion catholique, par Henri-Alexandre Audainel (comte d'Entraigues),** 267 p.

L'ouvrage est signé à la dernière page et daté de Paris 25 mars 1791.

21.— **Henri-Alexandre Audainel (comte d'Antraigues) à Étienne-Charles de Loménie, archevêque de Sens,** 34 p.

L'ouvrage est daté à la fin : Orléans, ce 10 mai 1791. L'impression, interdite à Venise, à Ferrare, à Bologne, à Reggio, put enfin avoir lieu à Trieste, en français et en italien. (Las Casas à d'Antraigues, 8 octobre 1791.) Cette brochure, ainsi que la précédente, fut arrêtée et saisie à la frontière française. (J. Sauzay, *Histoire de la persécution révolutionnaire dans le département du Doubs*, t. I, pp. 489-890.

22. — **Protestation de M. Emmanuel-Louis-Henri-Alexandre de Launai d'Entraigues, député de l'ordre de la noblesse du Bas-Vivarais aux États généraux.**

Imprimée à Milan et datée du 1er octobre 1791.

23. — **Avis aux Suisses sur leur position envers le Roi de France, par Henri-Alexandre Stauffach, du canton de Schwitz,** 40 p.

Le chevalier de la Baume écrit à d'Antraigues (13 décembre 1791) pour lui accuser réception de cet opuscule : « On reçonnaît bien là la trempe de votre style toujours profond. » Las Casas lui en parle aussi dans une lettre du 5 novembre. La date est indiquée à la p. 9 : « En quel état est le Roi aujourd'hui 20 octobre 1791 ? »

Une autre brochure, intitulée *Réponse d'un loyal Suisse à Henri-Alexandre Stauffach*, etc. (49 p.), est moins une réplique qu'une approbation, peut-être partie de la même main.

24. — **Adresse à l'ordre de la noblesse de France, par Emmanuel-Louis-Henri-Alexandre de Launai, comte d'Antraigues, l'un de ses députés aux États généraux de 1789.** Paris, 1792, 135 p.

Datée du 25 novembre 1791.

Elle suscita des *Observations sur l'Adresse à l'ordre de la noblesse de France de M. le comte d'Antraigues*, par M. de Montlosier.

25. — **Exposé de notre antique et seule légale constitution française.** Paris, 1792, 72 p.

Daté du 15 mars 1792.

Calonne écrit à l'auteur le 12 juillet : « Votre divin ouvrage sur

notre antique et seule légale constitution française m'a fait le plus grand plaisir... Vous avez fait voir que vous saviez réunir la pureté correcte du style tempéré avec la brûlante véhémence du style le plus élevé et le plus énergique. »

26. — **Lettre du comte d'Antraigues à MM***, commissaires de la noblesse de B..., sur plusieurs éclaircissemens qui lui ont été demandés touchant notre antique et seule légale constitution.** Paris, Chalier, 1792, 80 p.

La lettre est datée du 3 juin 1792, et l'avertissement de l'éditeur est du 2 juillet.

27. — **Mémoire sur la régence de Louis-Stanislas-Xavier, fils de France, oncle du roi et régent de France.** Paris (Neuchâtel), 1793, 66 p.

Fauche-Borel, dans ses Mémoires (t. I, pp. 160-164), en cite d'importants fragments.

28. — **Rapport fait par Saint-Just au Comité de salut public à Paris, relativement aux dépenses faites par les États neutres.** Mai 1794.

Drake écrit à d'Antraigues le 25 avril 1794 : « Je n'ai encore rien vu de plus intéressant que le discours de Saint-Just... Je crois qu'il serait de la plus grande utilité que ce discours fût imprimé et rendu public le plus qu'il est possible ; ce sera un moyen d'indisposer peut-être les puissances neutres, et de semer entre elles de la défiance des agents de la Convention... Si vous êtes de mon avis, je prendrai sur moi d'en faire l'impression de manière qu'il ne soit pas possible d'en tracer la source... »

Jacob, l'envoyé républicain à Venise, en parle en ces termes : « Le but de cette satire, plus mauvaise encore que méchante, dirigée contre tous les agents de la République dans les pays neutres, est d'inquiéter les puissances sur les dispositions du gouvernement français à leur égard, et de les pousser par la crainte et par le dépit dans le parti de la coalition. Pour peu que le libelle eût été fabriqué avec un peu d'art, l'abandon très connu où nous sommes, notre détresse que nous ne pouvons plus cacher eussent été très propres à accréditer les atrocités gratuites que le libelliste éhonté met dans la bouche de Saint-Just contre nous en particulier. Mais le piège est si grossier et la

diatribe si platement dégoûtante que personne ne s'y est trompé... On croit que cette œuvre de ténèbres s'est fabriquée dans l'atelier de d'Antraigues...» (26 prairial an II — 14 juin 1794). Un exemplaire fut envoyé quelques jours après au Comité de salut public.

29. — **Observations sur la conduite des puissances coalisées, par le comte d'Antraigues, député de l'ordre de la noblesse aux États généraux de 1789.** — Hambourg, 1795, 42 p.

L'avant-propos est daté du 1er octobre 1794. D'Andigné écrit à d'Antraigues (4 mai 1795) qu'on en répandra en France 12.000 exemplaires. Mallet du Pan apprécie sévèrement l'ouvrage dans une de ses lettres. (*Mémoires et Correspondance*, t. III p. 173.)

30. — **Lettre du comte d'Antraigues à M. de L.** [as] **C.** [asas] **sur l'état de la France,** 18 p.

Ouvrage postérieur à la constitution de l'an III (V. p. 12).

31.—**Mémoire du comte Emmanuel-Henri-Louis Alexandre de Launai d'Antraigues, attaché à la légation de Russie à Venise, arrêté sous les yeux du ministre de Russie à Trieste, le 22 mai 1797, par M. le général Bernadotte, et détenu dans le fort de Milan.**

Ce mémoire, daté de « au fort de Milan, logis n°10, le 4 juin 1797 », a été imprimé dans *Souvenirs d'un émigré de 1797 à 1800* (par Laporte), pp. 295-312.

32. — **Directoire exécutif. Pièce trouvée à Venise dans le portefeuille de d'Antraigues et écrite entièrement de sa main.** De l'imp. du Directoire exécutif, an V de la république, 15 p.

Cette pièce, insérée au *Moniteur* des 22 et 23 fructidor, parut à Milan dans la publication suivante : Gl'ordini del general Bonaparte, il proclama di Direttorio di Parigi, relativi alla congiura del 2 et 3 corrente (settembre 18 fruttidor) e la famosa corrispondenza del d'Antraigues, trovata a Venezia, scritta intieramente di sua mano. Dalle stampe del cittadino G. Zatta, 1797.

33. — **Réflexions sur la conjuration dénoncée à Paris**

par le Grand-Juge le 27 pluviôse (17 mars 1804) et les événements subséquens. Extrait des papiers anglais. — Londres (Dresde), 36 p.

34. — **Traduction d'un fragment du XVIIIe livre de Polybe, trouvé dans le monastère Sainte-Laure au mont Athos.** — 1805, 80 p.

On lit à la fin : L'original est entre les mains du comte d'Antraigues, auteur de cette traduction.

Cet ouvrage eut trois éditions.

La première fut imprimée à Berlin chez Decker, imprimeur du roi, par les soins de Fauche (Fauche-Borel *Mémoires*, t. III, p. 217), et dut paraître vers la fin de 1805.

La seconde porte à la première page le nom de d'Antraigues. Elle est sous la rubrique de Londres et sous la date de 1806, et contient 106 p., plus une note additionnelle de 2 p.

La troisième (102 p.), portant le nom et les titres de l'auteur, est également datée de Londres, imp. Harper. Un avis des éditeurs, tout en maintenant la supercherie, indique les clefs.

Gentz présida à la traduction allemande, et fournit des notes, ainsi qu'Adam Müller. Une traduction italienne fut imprimée à Bassano. Boothby est l'auteur de la traduction anglaise.

35. — **Requête des bourgeois de la ville d'Anspach à Sa Majesté le roi de Prusse, avec les observations d'un magistrat d'Anspach. Traduit de l'allemand.** — Londres, imp. Harper, 1806, 20 p.

Réuni à la 3e édition de l'ouvrage précédent, dans l'exemplaire de l'auteur (Bibl. de Dijon).

36. — **Modèle d'éloquence sacrée donné aux écoles publiques par le Noir de la Roche-Mathanasius, ci-devant bénédictin, et Fallot de Barbafoin, évêque de Gand. Imprimé par ordre de l'Institut national, et extrait du Moniteur du 5 janvier 1806 : bulletin de la grande armée n° XXXVII,** 8 p.

Cet opuscule, ainsi que le suivant, fut envoyé par d'Antraigues à St-Pétersbourg, et s'y retrouve dans sa correspondance.

37. — **Avis. Extrait des Mémoires de Saint-Simon, p. 106. Tome III du supplément.** — 8 p.

38. — **Articles dans le Courrier d'Angleterre.**

J'ai pu retrouver trois de ces articles, envoyés par lui en Russie:

1° Observations sur l'abdication de l'empereur roi des Romains (9 septembre 1806).

2° Observations sur la note circulaire du prince primat de la Confédération rhénane (30 septembre 1806).

3° Sur Louis XVIII (18 novembre 1807).

D'autres documents signalent un article du 3 novembre 1807 où se trouve un éloge d'Alexandre Ier, et un article de 1810, sur Louis Bonaparte.

39. — **Mémoire sur la situation de la France et sur son avenir, donné à Londres aux ministres de Sa Majesté Britannique, le 15 octobre 1806.**

Ce mémoire, qui est en manuscrit au British Museum (Add. mss. 31.230, ff. 156 et suiv.) a été imprimé par Fauche-Borel dans ses Mémoires (t. III, pp. 301-321).

40. — **Observations sur la conduite de M. d'Oubril, sur le traité qu'il a signé le 20 juillet, et le refus de l'empereur de Russie de le ratifier** (Londres, 1806), 32 p.

« Les Observations sur la conduite de d'Oubril sont de main de maître, et de plus irrécusables. » (Armfelt à d'Antraigues, 10 octobre 1806.)

II

OUVRAGES MANUSCRITS

1. — **Voyages en Orient.**

Cet ouvrage existe à la Bibliothèque de Dijon en double exemplaire : 1° le brouillon autographe, 2 vol. petit in-4°; 2° une mise au net en 2 vol. in-4°, bien plus récente et assez incorrecte.

Il se compose de : une introduction sur le gouvernement ottoman ;

une relation du voyage de Marseille à Constantinople et du séjour à Constantinople ; une dissertation sur les anciens Égyptiens, datée du Caire ; quinze cahiers de lettres à la princesse Ghika sur l'Égypte ; dix lettres à un grec nommé Coutouli et contenant le récit d'un voyage de Constantinople à Léopol (Pologne).

« La princesse Ghika, dit ensuite d'Antraigues, s'étant séparée de moi à Léopol, c'est à elle que sont adressées les lettres sur Varsovie et Vienne. Il y a ici une lacune. Cinq premières lettres écrites à la princesse n'offraient rien qui pût faire suite dans mes mémoires ; elles n'étaient remplies que des regrets que causait son absence au mortel trop heureux qu'elle daignait aimer, et dans ces premiers instants de sa douleur, il ne songeait pas à observer les pays qu'il parcourait. Enfin les ordres exprès de la princesse le décidèrent à continuer ses observations. »

Suivent sept lettres contenant le récit du retour par Varsovie, Cracovie et Vienne. Deux dernières lettres annoncées sur Munich et sur la Bavière n'ont pas été transcrites.

2. — **Réflexions sur notre position que je soumets au jugement de M. de Las Casas pour être communiquées de toute confiance, s'il le croit utile, à M. le comte de Florida-Blanca** (1792).

(Archives des affaires étrangères. *France*, vol. 634, ff. 14-25.)

3. — **Apologie de l'Espagne à l'occasion de sa paix avec la France** (1795).

(Archives des affaires étrangères. *France*, vol. 634, ff. 82-108.)

4. — **Mon opinion sur la manière de profiter des dispositions de l'intérieur** (1795).

(Archives des affaires étrangères. *France*, vol. 634, ff. 74-81.)

5. — **Considérations sur l'ordre de Malthe et sur les différents actes émanés du prieuré de Russie le 26 août 1798 au sujet du grand-maître de cet ordre, par le frère Alexandre Linnos, espagnol de la castellenie d'Emporte ou grand prieuré d'Espagne à Madrid** (1798).

(Archives des affaires étrangères. *France*, vol. 634, ff. 183-206.)

6. — **Essai sur les motifs qui pourraient former un manifeste pour l'empereur et roi, d'après les idées de M. V.** [annelet].

(Archives de Cour et d'État. Vienne.)

Le ms. est accompagné d'une lettre d'envoi à Thugut, datée de Gratz, 24 octobre 1798.

7. — **Épître dédicatoire aux mânes de Louis XVI, et préface pour le journal de Cléry** (1799).

(Archives des affaires étrangères. *France*, vol. 634, ff. 221-225.)

8. — **Mémoire sur la nécessité d'un enseignement national en Russie. Quel est le meilleur mode d'enseignement national?**

(Archives du ministère de l'Instruction publique. St-Pétersbourg.)

Ce mémoire est daté du 16 octobre 1802. L'auteur annonce à la fin deux mémoires complémentaires, l'un sur « l'utilité des livres qui complètent la grande instruction nationale », l'autre sur les Académies et les Sociétés savantes, et les moyens de les rattacher à l'Université. Il ne paraît pas que ces mémoires aient été envoyés ou même composés.

9. — **Mémoire sur la question : si, dans les circonstances actuelles, la guerre continentale s'établissait contre la France, serait-il utile, nuisible ou dangereux pour les puissances de l'Europe de reconnaître Louis XVIII?** (16 novembre 1804.)

Ce mémoire existe en double copie aux Archives des affaires étrangères, à Saint-Pétersbourg, et aux Archives de Cour et d'État, à Vienne.

10. — **Mémoire sur la Russie en 1806.**

(British Museum. — Add. mss. 31. 230, ff. 175 et suiv.)

III

OUVRAGES NON RETROUVÉS

Parmi les innombrables écrits de d'Antraigues, la plupart sont restés manuscrits, et beaucoup paraissent perdus pour nous. Nous avons réuni dans la liste suivante tous ceux dont il a parlé comme ayant été composés ou entrepris, et dont la trace nous échappe.

1. — Œuvres de jeunesse. Littérature.

D'Antraigues paraît avoir mis en roman l'histoire de ses premières amours. Il dit, dans ses *Voyages en Orient*, d'une sultane qui s'intéressait à lui : « Elle fit traduire une histoire française jadis écrite en des temps plu heu reux, et où j'avais mis en notice les sentiments dont elle lui donnait l'idée. »

Parmi les papiers qui furent saisis dans son portefeuille à Trieste, et lui furent ensuite rendus, il signale les écrits suivants :

1° Un cahier de ma main sur les différences et les similitudes de la langue grecque écrite et de la langue parlée;

2° Un cahier de moi sur les ouvrages du P. Houbigant;

3° Mes conversations avec J.-J.-Rousseau.

2. — Œuvres de jeunesse. Politique.

Sur les premières brochures politiques de d'Antraigues. V. la note 1 de la p. 50. Nous en connaissons par son titre au moins une : *Lettre d'un Genevois à ses concitoyens au sujet de la retraite de M. Necker*. (V. une lettre de Mme Necker à M. Necker, datée de Montpellier, 28 mars 1782, dans Sainsbury, *the Napoleon Museum*, p. 146.)

3. — Mémoire pour Mme Moreton (1789).

Le 17 février 1789, d'Antraigues écrit à Bernardin de Saint-Pierre, en lui adressant son mémoire sur les États du Languedoc : « Je joins à cet envoi un mémoire pour Mme Moreton. Mon pays ayant voulu soutenir sa demande, j'ai reçu l'ordre de lui prêter ma plume, et pour rendre sa cause intéressante, je l'ai rendue générale...»

4. — Mémoire contre Breteuil (1789).

Dans certaines *Réflexions* adressées à la cour de Madrid (V. plus haut II, 2), d'Antraigues raconte qu'en juillet 1789 il remit au roi un mémoire contre le baron de Breteuil, devenu ministre : J'y énumérais, dit-il, tous les torts que Breteuil s'était donnés (probablement dans des affaires relatives au Vivarais) en 1786. Le Roi me demanda de n'en plus parler; mais je dus lui remettre, par l'entremise de M. de Villedeuil, les pièces originales de mon œuvre.

5. — Mémoire sur la féodalité en Vivarais (1790).

D'Antraigues l'annonce dans l'avertissement de son Mémoire sur le rachat des droits féodaux.

6. — Histoire de la Révolution française (1789-1790).

D'Antraigues l'annonce dans sa *Lettre de Louis d'Antraigues à M. des...*, pp. 40-41. Il l'a écrite alors jusqu'au 1er mars 1790, et en a fait passer le manuscrit en Angleterre : « Dans quelques années, je le relirai de sang-froid... Si la mort termine ma vie avant que j'aie pu la corriger, elle sera publiée telle qu'elle fut écrite; mais, prévoyant cet événement, je ne cache pas, dans une préface que j'ai faite à ce sujet, dans quelle position elle fut écrite, et mon désir de la relire pour l'examiner de sang-froid et la juger... »

En 1798, il la communiqua, avec la continuation qu'il y avait ajoutée, à Vannelet. Celui-ci lui en parle assez longuement dans ses lettres des 21 décembre 1798 et 5 mars 1799.

7. — Compte-rendu à mes commettans (1790).

Le vicomte de Digoine écrit à d'Antraigues le 21 septembre, pour lui accuser réception de cette pièce. Ceux auxquels elle était adressée et qui l'ont lue, lui dit-il, sont d'avis qu'il faut en ajourner la publication.

8. — Mémoire sur les dangers d'une seconde législature (1791).

Vaudreuil, dans une lettre du 31 mai 1791 (*Correspondance intime du comte de Vaudreuil et du comte d'Artois*, t. I, p. 376), le signale comme fait et remis à Las Casas, qui l'avait demandé.

9. — Discours prononcé au club des Jacobins contre les Suisses.

« M. le baron d'Erlach... me confia qu'il avait découvert que M. d'Antraigues avait composé, fait imprimer et répandre un prétendu discours prononcé au club des Jacobins pour soulever les Suisses. Ce n'est pas, m'ajouta-t-il, en cherchant à nous faire peur qu'on parviendra à nous armer contre les révolutionnaires... » (FROMENT, *Précis de mes opérations*, etc., p. 68.)

10. — Lettre à l'abbé de Fontenay (7 avril 1792).

Cette lettre au directeur du *Journal général de France*, où il promettait la réfutation, faite par lui-même, de son *Mémoire sur les États généraux*, fut, dit-il (Arch. nat., AF. III, 44, n° 75), tirée à dix mille exemplaires.

11. — Mémoire sur les royalistes français émigrés, sur leur droit d'asyle, et sur la conduite des puissances à leur égard (1794).

Imprimé à Neuchatel, chez Fauche-Borel. Cité par A. BACHELIN, *Deux Portraits*, p. 84.

12. — Sur la guerre de religion à faire déclarer par le pape (1796).

Le 7 octobre; d'Antraigues annonce à La Vauguyon que cet écrit sera traduit en italien et en allemand, placardé en Lombardie et à Rome. Dans l'édition française, il y aura des additions où il sera fait mention du roi. Louis XVIII, dans une lettre du 27 octobre, approuve cet écrit. Les additions qui le concernent ne devront être connues en France que lorsque la guerre de religion aur a été déclarée.

13. — Mémoire sur les relations de la Russie et de l'Autriche en 1799.

Le 8 août 1802, Kourakine, au nom de l'empereur, octroie à d'Antraigues la permission de publier un ouvrage sur ce sujet, composé à Vienne et mis en dépôt en Angleterre. Il lui conseille de garder l'anonyme.

Le 13 septembre, d'Antraigues remercie Kourakine, et donne les détails suivants sur son travail : « Il fut fait par l'ordre de Paul Ier sur les pièces qu'il envoyait ou celles prises aux archives, comme vous le verrez par la lettre privative de la main de Paul Ier, dans le recueil de ses lettres qu'on a sûrement conservé, à la date du 7 décembre

1800 v. st. Il s'ensuit que l'ouvrage est spécialement dirigé sur Razoumovsky et contre lui nominalement; que les affaires de Vienne s'y trouvent bien nécessairement, mais par accessoire; l'objet principal est la conduite de Razoumovsky et ses torts. Dans cet ouvrage, je rends compte à Paul Ier en conséquence de ses ordres et lui adresse la parole. Dans cette manière il est de toute impossibilité de le publier sans me nommer, car autrement il faudrait refondre l'ouvrage pour lui donner une autre forme. D'ailleurs, l'ouvrage sans mon nom ne serait qu'un libelle, et je n'en ferai jamais. Il faut que je sois nommé pour que Razoumovsky sache toujours où me prendre... Je vais faire venir ici par voie sûre, et sûrement pas par la poste, ce manuscrit en cinq cahiers in-folio de 24 pages par cahier. »

Dans une lettre du 22 novembre, à Czartoryski, il ajoute qu'il envoie en Russie seulement une copie : « Car comme il (Razoumovsky) est le plus vain et le plus impudent des hommes, il faut, puisqu'il occupe une place où il peut m'attaquer, que je conserve de quoi le rendre à jamais muet, s'il lassait par trop ma patience. J'aurais pu l'anéantir en envoyant cet écrit à Paul Ier qui me l'ordonnait; mais je n'en ai pas eu le courage... J'eus peur de mes remords, car je sentais que j'allais me venger... »

L'ouvrage dut être en effet envoyé à Saint-Pétersbourg, mais sa publication y fut, sans doute après lecture, de nouveau jugée inopportune, et il n'en fut plus parlé.

Ce travail est distinct du mémoire spécial sur Razoumovsky (20 juin 1801) qui est cité p. 229.

14. — **Mémoire sur la Suisse** (1799).

Saint-Priest en accuse réception dans une lettre à d'Antraigues du 14 août. Ce mémoire avait été composé sur la demande de Kalytchev. (Lettre du même, 6 juillet.)

15. — **Observations sur l'Université de Leipzig** (1803).

D'Antraigues en annonce l'envoi à Czartoryski par une lettre du 29 août 1803.

16. — **Histoire d'Henri VIII** (1791-1803).

Le 3 octobre 1803, d'Antraigues écrit à un de ses amis (sans doute Müller) : « Je travaille à mettre en ordre un de mes ouvrages que l'on va imprimer à Londres, la vie de Henri VIII. J'ai écrit cet ouvrage en 1791 et on m'a fourni des matériaux incroyables par leur

nombre et leur qualité... J'ai voulu tout voir, tout vérifier avant de prendre la plume, car je voulais m'excuser à mes yeux de l'audace de traiter un sujet qui avait occupé David Hume : c'est lorsque j'ai eu tout lu que j'ai écrit. J'ai laissé mûrir et dormir l'ouvrage près de huit ans. Enfin l'amitié l'exige, et je le censure à présent. J'y ajoute, j'efface, et je pense à y ajouter un discours préliminaire où le tableau du présent pourra se poser à côté de l'histoire du passé et les petits grands hommes des XVIIIe et XIXe siècles se comparer à ceux du XVIe.»

17. — Histoire de Cromwell (1803).

« On va imprimer à Londres un ouvrage de moi sur le protectorat de Cromwell... Je crois que cet ouvrage fera grand bruit ; on m'a fourni les matériaux les plus précieux, tels que des lettres inédites et en grand nombre du Protecteur à ses plus intimes amis. La préface sera composée d'une lettre fort longue, mais très intéressante, de mon ami J.-J. Rousseau à moi en 1771, sur l'Histoire d'Angleterre de M. Hume. C'est la seule que je publie du recueil de plus de 200 que j'ai; et la seule aussi que je puisse publier sans nuire ni compromettre personne. » (*A l'amie de Paris*, 4 septembre 1803.)

18. — Mémoire sur la Bavière (1805).

« L'empereur m'enjoint expressément, mon cher comte, de vous exprimer sa pleine approbation et son entière satisfaction sur votre mémoire de la Bavière. Cela est parfait et détaillé comme on ne saurait mieux. » (Czartoryski à d'Antraigues, 14 janvier 1805, cité dans une lettre de d'Antraigues à Cobenzl, 1er février.)

19. — Salluste traduit par J.-J. Rousseau (1805).

« Mon *Salluste traduit par J.-J. Rousseau*, que j'ai permis d'imprimer à Londres, va mal, va lentement. Je croyais ces gens-là plus habiles, et, si j'y étais, cela serait déjà dans les mains de tout le monde. » (Lettre à..., 8 avril 1805.)

20. — Projet de manifeste pour la guerre de 1805.

Dans une lettre à Cobenzl, du 12 avril 1805, d'Antraigues en trace le plan, et ajoute : « Voilà le plan de ce que d'Antraigues a terminé cette nuit, et qui sera envoyé lundi par estafette pour être corrigé par l'empereur Alexandre et par Czartoryski, et puis traduit en langue du pays et dans ses divers dialectes. »

21. — **Vie de Louis XI** (1806).

« Il (l'empereur) accepte volontiers la dédicace de la vie de Louis XI que vous avez achevée. » (Czartoryski à d'Antraigues, 12 avril 1806.) Cf. le rapport de Czartoryski à l'empereur, 20 mars 1806. (Recueil de la Soc. d'Hist. de Russie, t. XCII, p. 332.)

22. — **Le XXIVe livre de Polybe** (1806).

« J'ai composé une suite au XVIIIe livre du Polybe... J'ai à peu près terminé le XXIVe livre que j'annonçais à la fin du XVIIIe. M. Gentz le traduira en allemand; son secrétaire est ici pour prendre copie sur le manuscrit et la lui porter à Prague, où il est. On veut le traduire en anglais... et j'ai, parmi ceux qui m'ont demandé d'être mes traducteurs, choisi M. James Macdonald, qui a traduit avec le plus grand succès le XVIIIe livre... » (D'Antraigues à Budberg, 30 décembre 1806.)

23. — **Mémoire sur le changement de ministère en Angleterre.**

Envoyé le 7 avril 1807. (A. P.)

24. — **Observations sur le renouvellement du traité de commerce entre la Russie et l'Angleterre.**

Envoyé le 13 mai 1807. (A. P.)

25. — **Mémoire sur l'Autriche.**

Envoyé le 21 juin 1807. (A. P.)

26. — **Mémoire politique à remettre à S. M.**

Envoyé le 15 juillet 1807 à Engel, secrétaire particulier de l'empereur Alexandre Ier. (A. P.)

27. — **Sur Louis XVIII et les émigrés** (1809).

« Je travaille à l'écrit sur mes services pour le roi Louis XVI de 1790 jusqu'à 1797... Ce sera Louis XVI, avec M. Malesherbes, qui jugera Louis XVIIII; je n'ajouterai pas un mot à la fin de l'ouvrage... Avant le 15 mai il sera fini. Cela aura six cents pages. J'aurai les 500 exemplaires sous clef... J'y parle peu de d'Avaray. Louis XVIII et les émigrés sont l'objet de mon travail... » (Lettre d'avril 1809, citée dans Guilhermy, *Papiers d'un émigré*, p. 205.)

28. — **Histoire de l'Empire de Russie depuis 1792 jusqu'en 1809.**

D'Antraigues travaillait à cet ouvrage à la fin de sa vie; on en trouve le prospectus au vol. LXXXIX des *Papiers de Paisaye* (British Museum).

IV

OUVRAGES DOUTEUX OU APOCRYPHES

1. — **Discours d'un membre de l'Assemblée nationale à ses codéputés.** — 1789, 38 p.

Second discours d'un membre de l'Assemblée nationale à ses co-députés. — 1790, 46 p.

Ces deux opuscules sont attribués à d'Antraigues par Barbier (*Dict.. des anonymes*).

2. — **Le pour et le contre sur la Révolution de France, ou fragments des registres d'un club de Paris.** — 1790, 35 p.

N° 17 de la Bibliographie dressée par M. Vaschalde, à la suite de sa notice sur d'Antraigues.

3. — **Bon Dieu ! qu'ils sont bêtes, ces Français.** — Paris, de l'imprimerie d'un royaliste, 1790.

Mentionné comme douteux par Vaschalde.

4. — **Des monstres ravagent tout. L'enfer dicte nos lois.** — Paris, de l'imprimerie d'un royaliste, 104 p.

N° 20 de la Bibliographie dressée par M. Vaschalde.

5. — **Les Cromwels français démasqués, dénoncés à l'Europe et à tous les bons Français.** — De l'imp. d'un royaliste, 1790, 22 p.

Mentionné comme douteux par M. Vaschalde.

6. — **Manifeste du camp de Jalès** (1791).

Lui est attribué par FROMENT (*Précis de mes opérations*, etc. p. 69.)

7. — **Lettre de Condorcet à M. d'Aranda.**

Attribué également par FROMENT (*id.*, p. 112).

8. — **Justification de la noblesse savoisienne.**

Attribué également par FROMENT (*id.*, p. 112).

9. — **Lettre d'un émigré royaliste à l'auteur constitutionnel du Coup d'œil sur la Révolution française (Montesquiou).** — 1795.

Cette pièce a été attribuée à Courvoisier, secrétaire du cabinet de Louis XVIII; d'Antraigues n'aurait fait que prêter son nom. Elle a été réimprimée la même année, à la suite de l'écrit de Montesquiou.

10. — **Dialogue entre un général autrichien et un commissaire en chef de l'armée française en Bavière.**

Lui est attribué par l'auteur anonyme de l'*Histoire du Directoire exécutif* (Paris, Buisson, an IX, t. II, note des pp. 150-151).

11. — **Lettre d'un ancien curé du diocèse de Paris à ses paroissiens.** Londres, 1807.

N° 34 de la Bibliographie dressée par M. Vaschalde.

NOTICE GÉNÉALOGIQUE

Armes. — *D'argent, semé de fleurs de lis de gueules, au chef de France et un écusson en abîme portant d'or à un lion de gueules.*

N^os du père.

I

1. Louis de Launay, écuyer, seigneur de Melmont.

II

2. Antoine de Launay, écuyer, seigneur de Picheron, Ligny et Tully, ministre protestant. Ep. le 20 nov. 1550 Jeanne de **Fay-Colonne**, fille de François, seign. de Pacy en Bourgogne. — 1

III

3. Henri de Launay, sans postérité.
4. Trophime I de Launay, seign. de Picheron et d'Antraigues, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi (1580), bailli du Gévaudan (1591), gouverneur des villes et châteaux de Marvejols, Chirac, Grèzes (1598). Ep., le 29 mai..., **Marie de Cayres**, veuve de Samuel de Beaumanoir et fille d'Antoine de Cayres, coseigneur d'Antraigues, et de Marie de Quellenc, dame de Peyres. Elle apporta à son mari les terres d'Antraigues, La Bastide, Aizac, Génestelle, Asperjoc, Juvinas, La Champ-Raphaël. 2

Louise de Launay.

IV

5. Jacques de Launay, baron d'Antraigues, La Bastide, Asperjoc, St-Lager, bailli du Gévaudan (1620), capitaine de chevau-légers (1625), gentilhomme de la chambre de Louis XIII, gouverneur de Marvejols et Chirac comme son père. Fut enfermé à la Bastille à cause de ses démêlés avec l'évêque de Mende pendant qu'il était bailli du Gévaudan. Combattit vaillamment contre le général autrichien Gallas, et fut créé maréchal de camp en 1647. Son testament est de l'année 1664. Ep., le 21 déc. 1633, Philiberte d'**Arpajon**, fille de Samuel d'Arpajon et d'Éléonore de Combret. 4
6. Henri de Launay, dit de La Champ, décapité au Pont-Saint-Esprit en 1633, comme complice de Montmorency.

Jeanne, mariée à Charles de **Faret de Fournès**, seign. de St-Privat, fils de Pierre, premier baron de St-Privat, et de Sarah Guéri.

V

. Trophime II, seign. d'Antraigues, maréchal de camp, obtint, au mois de sept. 1668, l'érection de la terre d'Antraigues au titre de comté. Fut maintenu dans sa noblesse, ainsi que ses frères, par jugement souverain en date du 16 déc. 1670. Tué le 10 juin 1676 dans un combat près de Cambrai. Ep., le 20 août 1668, Isabeau de **Girard de Basoges**, fille d'Henri de Basoges, procureur général en la chambre des comptes de Paris, et de Madeleine Barentin. Ils ne laissèrent pas d'enfants.

. Gaspard, mort à Maëstricht des blessures reçues le 1er juillet 1675 au combat de Leuwe.

. Charles, seign. de St-Lager, capitaine au régiment d'Harcourt, mort en 1676 des blessures reçues dans les guerres de Flandre.

. Louis de Launay, dit d'abord de Chirac (nom emprunté d'un fief situé près de Marvejols et venant de Philiberte d'Arpajon, sa mère, qui testa en sa faveur en 1684). Né en 1643. Devenu comte d'Antraigues après la mort de ses trois frères aînés. Protestant comme ses aïeux, il prit du service dans les gardes du Roi Guillaume en Hollande. Ep. : 1° le 10 juillet 1677, Marie-Suzanne de **la Wespierre de Liembrune**, fille du marquis de la Wespierre et de Claudine-Charlotte d'Aumale, et nièce de la maréchale de Schomberg ; 2° en 1690, à Paris, Élisabeth de **Roux**, fille de Pierre comte **de Trélan** (1) et de Marie de Retz de Villeneuve. C'est au moment de contracter ce second mariage que Louis dut abjurer le protestantisme. Tous ses enfants firent profession de la religion catholique. 5

. Alexandre, seign. de Pervérange, assassiné en 1703.

. Frédéric, qui assista au mariage de son frère Louis en 1677.

1) Treslan, ou, selon l'orthographe moderne, Trélans, est un village à kilom. de Marvejols (Lozère).

Marie-Marguerite, mariée, le 15 avril 1659, à Trophime de **Seguin de Borne**, coseigneur des villes de Chirac et Marvejols, fils d'Aldebert, seign. de Rochevallier, et de Marie de Ginestoux de Montdardier.

Louise, morte sans alliance.

Éléonore, mariée à Nicolas de **Leyris**, seign. du Bouchet.

Marie, née en 1657, mariée, le 25 mai 1685, à Jean de **Silhol**, seign. de St-Vincent-les-Daudrans, fils de Jean de Silhol et de Jeanne de Vesc.

Philiberte, mariée, en 1688, à Benjamin de **Micheli**, né en 1640, qui leva une compagnie franche de 200 Suisses au service de France, devient commandant de bataillon au régiment de Reynold, et fut tué à la bataille de Nerwinde en 1693. Devenue veuve, elle obtint, par arrêt du Conseil d'État tenu à Versailles le 15 mai 1694, la permission de jouir pour elle et les siens de tous les biens adventifs situés en France et de conserver à son fils la compagnie de son défunt mari.

VI

13. Alexandre-Jules (du 1er lit). Testa le 28 fév. 1709. Fit un second testament le 30 juillet 1732, et mourut la même année non marié.

14. Frédéric (du 1er lit), héritier de son frère dans le testament de 1709, mais mort avant lui.

Marguerite-Phélis (du 1er lit), héritière de son frère Alexandre-Jules, mariée à Christophe de la Tour des Bains de St-Vidal, marquis de **Choisinet**, né en 1702, mort le 13 février 1762, fils de Claude-François, marq. de Choisinet, baron de Jaujac, le Bruget, Laulagnet, Lespéron, le Cros, St-Alban en Montagne, et de Françoise d'Hautefort de Lestrange. Ce second mariage du marquis de Choisinet fut stérile, et Phélis de Launay hérita de son

mari. Le 26 janvier 1741, elle acheta le château et le domaine de Castrevieille et celui de Fabras pour le prix de 55.000 liv. du marquis de Montvallat, comte d'Antraigues en Rouergue. Elle laissa ses biens à Jules-Alexandre de Launay (n° 16), son frère consanguin, et à son neveu Emmanuel-Henri-Louis (n° 17).

15. Louis-Alexandre (du 2e lit), déshérité à cause de son mariage avec Thérèse d'**Ozil de St-Vincent**. Il se fixa à Villeneuve de Berg, et y mourut sans enfants en 1750.

16. Jules-Alexandre de Launay, comte d'Antraigues (du 2e lit), capitaine, chev. de St-Louis, né en 1693. Dans son testament mystique, en date du 25 mai 1763, il se qualifie baron de Jaujac, seigneur de Génestelle, Asperjoc, Aizac, Juvinas, La Champ Raphaël, Meyras, Nieigles, Fabras, St-Cirgues La Souche, le Cros, Sceautres, coseigneur de Vals, Mézilhac, Colombier, Ailhon et Prunet. Mort à Montpellier le 18 février 1765. Ep. le 25 mars 1752 Marie-Jeanne-Sophie de **Guignard de St-Priest**, dotée de 30.000 liv., fille de Jean-Emmanuel de Guignard, vicomte de St-Priest, intendant du Languedoc, et de Sophie de Barral de Montferrat. 10

Marthe-Marie (du 2e lit), née le 15 août 1701, mariée, le 8 sept. 1727, à Annet de **Rocher**, seign. de Prat et de la Baume. Mariage stérile.

VII

17. Emmanuel-Henri-Louis-Alexandre de Launay, comte d'Antraigues, né à Montpellier le 25 déc. 1753. Ep., le 29 déc. 1790, à Castel San Pietro (Italie) Reine-Anne-Antoinette **Clavel**, veuve de Claude Croisille, dit de **St-Huberti**. Assassinés tous les deux près de Londres, le 22 juillet 1812. 16

Marie-Marguerite-Félicie-Sophie (filleule de a tante, la marquise de Choisinet), née à la Bastide le 15 oct.

1755, mariée à Paris, le 17 février 1775, avec une dot de 150.000 liv., à Jean-Jacques marquis de **Viennois**, né en 1765, mort le dernier de ce nom à Septême (Isère), le 10 janvier 1818. } 16

VIII

18. Pierre-Antoine-Emmanuel-Jules, né à Milan ou aux environs le 26 juin 1792, baptisé le 28 juin dans l'église de Greco. Porté pour la somme de 226.000 fr. dans l'état dit du milliard des Émigrés. Mort à Dijon le 12 août 1861, sans postérité. Ep. en 1813 Lydia-Sophia-Rosa-Henrica **Fitz-Gerald**, dont il fut séparé judiciairement le 25 août 1827, morte le 1er février 1861.

TABLE DES NOMS PROPRES

A

ABRIAL, agent du Directoire, 209.
ACKERBLAD, agent Suédois, 294.
ALBON (Mme d'), 268.
ALEXANDRE I, empereur de Russie, 217, 250, 289, 309, 313, 331, 333, 337, 343, 345, 355, 357-359, 375-376, 384.
ALOPÉUS (comte), ministre de Russie à Berlin, 238, 336, 352, 366.
Ami de Paris (l'), 247-252, 255-256, 273, 284-285, 287, 290-291, 293, 331, 338. 341, 373.
Amie de Paris (l'), 35, 86, 252-254, 279, 281-282, 284-285, 292, 320, 325, 331, 338, 373.
ANDIGNÉ (d'), agent royaliste, 339.
ANGELY, agent révolutionnaire, 108.
ANGIVILLER (d'), 30, 350-351.
ANSON, directeur des postes, 286.
ANTRAIGUES mère (Mme d'), 11-13, 42, 113-115, 129-130, 153, 171, 178, 316, 328-331, 375.
ANTRAIGUES (Jules d'), 87, 186, 305, 323, 329, 374-375, 379, 383-389.
APCHIER (marquis d'), 118-119.
ARANDA (d'), ministre espagnol, 100.
ARÇON (d'), ingénieur, 210.
ARMFELT, ministre suédois, 219, 241, 300, 348, 371, 376.
ARTOIS (comte d'), 97, 119, 127, 193, 361.
AVARAY (comte d'), 115, 121, 127, 137-138, 148, 189-190, 194, 366, 368-369, 372.
AZARA (d'), ministre d'Espagne à Rome et à Paris, 134, 208, 269.

B

BARRAL (de), évêque de Meaux, 246.
BATZ (baron de), agent royaliste, 104.
BENINGSEN, général russe, 300.
BERNADOTTE (général), 156-159, 260-261, 373.
BERNARD (Mme), 292-295.
BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, 33-34, 73, 204, 320.
BERRY (duc de), 263.
BERTHIER (maréchal), 168, 187, 208, 260, 262-263, 277-278, 293, 297-298.
BERTRAND DE MOLEVILLE, 379, 381.
BIONVAL, agent révolutionnaire, 209.
BLACAS (duc de), 369, 385.
BOÏELDIEU, compositeur de musique, 287.
BOISSY D'ANGLAS, 175.
BONAPARTE, 35, 146-147, 152, 160-165, 168-171, 173-177, 183-184, 203, 208, 222-224, 259-261, 272, 275, 279, 288-291, 294, 301, 303-304, 308, 337, 378-379.
BONAPARTE (Joseph), 261, 266, 279.
BONAPARTE (Lucien), 267.
BOUFFLERS (comtesse de), 202.
BOUGAINVILLE, 203.
BOULARD (général), 147, 204.
BOUDOU, agent royaliste, 118.
BRETEUIL (baron de), 51-52, 101.
BROTIER (abbé), 105-106, 121, 124, 137.
BRUNSWICK (duc de), 344.
BUDBERG, ministre des affaires étrangères de Russie, 354, 363.
BUFFON, 31.

Bunau, ministre de Saxe à Paris, 268, 303, 308.
Buttafuoco, 117.

C

Cadoudal (Georges), 254, 274.
Calonne, 31-32, 77, 102.
Cambacérès, 246.
Campos, ministre d'Espagne à Venise, 111, 155.
Canning, ministre anglais, 354, 356, 362-363, 365.
Carency (prince de), 274.
Carnot, 178.
Catherine II, 25, 110.
Caulaincourt, 270, 276-277, 281-282, 356.
Champagny, 221-228, 290, 329, 381.
Charette, 127-128.
Charles IV, roi d'Espagne, 99, 103, 136.
Chastellux (comte de), 105.
Chodkiewicz (colonel), 287.
Choiseul-Gouffier (comte de), 271.
Cobenzl, ministre autrichien, 236-239, 337.
Coini, espion français, 287.
Condé (prince de), 117-118, 193.
Constantin (grand-duc), 353.
Conway, maréchal de camp, 83.
Copons (Mme de), 253, 267, 338.
Couthaud, adjudant-général, 166.
Czartoryski (prince Adam), 233, 240-242, 250-252, 289, 307, 331-333, 337, 340, 343, 349-350.

D

Decrès (amiral), 280.
Delacroix, ministre des affaires étrangères, 171, 183.
Delmas, député, 247.
Demidov (Mme), 270.
Despomelles, agent royaliste, 100, 124.
Devonshire (duchesse de), 34.
Divow (Mme), 270.
Dolgorouky (prince), 336-337.
Dolgorouky (Mme), 270.
Dombrowski, général polonais, 202.
Drake, agent anglais, 107, 121, 152, 287, 300, 348.
Duclaux, député, 247.
Dufour (abbé), agent royaliste, 112-113.
Dumas (général), 181-182.
Dumouriez, 203, 355-356, 363.
Durant, premier commis aux relations extérieures, 247, 252, 275, 290.
Duroc (général), 240, 272, 277.
Duverne de Presles, agent royaliste, 105, 124, 152.

E

Electeur de Saxe, 304-305.
Enghien (duc d'), 226, 274-280.
Espic, député aux Etats généraux, 63, 81.

F

Fauche-Borel, agent royaliste, 189, 308, 338-339, 343, 365-367.
Faujas de Saint-Fond, géologue, 31, 41, 210.
Ferdinand (archiduc), 123.
Fersen, ministre suédois, 340, 348.
Flachslanden (baron de), 121, 138-139.
Florida-Blanca, ministre espagnol, 99.
Fonton, drogman, 251.
Foscarini, agent vénitien, 292.
Fouché, 267, 282-283, 294, 309-310, 339, 379.
Fourcroy, 275.
Frank, professeur à Vilna, 317.
Froment, agent royaliste, 98, 136 139, 353.
Froment (abbé), 100.

G

Galitzine (princesse), 270.
Gallo, ministre de Naples à Paris, 268.
Gamon, conventionnel, 124-125, 203, 373.
Gamon (neveu), 387.
Garat, ministre de France à Naples, 209.
Gaudran, agent révolutionnaire. 209.
Gentz (Frédéric de), 237-239, 300, 317, 343.
Ghika (princesse), 20-21, 23-25, 29.
Gleizal, conventionnel, 84.
Godoï, ministre espagnol, 103.
Godin, secrétaire d'ambassade, 210.
Golovkine, ministre de Russie à Naples, 109-110.

Goujon, agent royaliste, 113.
Goupilleau, député aux Etats-généraux, 79.
Granville (lord), ministre anglais, 353.
Greuze, 31.
Guillemardet, ambassadeur de France à Madrid, 202.
Gustave IV, roi de Suède, 211, 293-294.

H

Hardenberg, ministre prussien, 335-336, 342.
Harrowby, ministre d'Angleterre à Berlin, 238.
Haugwitz, ministre prussien, 334, 344.
Havré (duc d'), 138, 171.
Hédouville, ministre de France en Russie, 251, 290-292.
Helvétius (Mme), 202.
Hénin (Félix), ministre de France à Venise, 108.
Hennin, premier commis des affaires étrangères, 31.
Henriette (la belle), 43-44, 64, 373.
Héron de Villefosse, 342.
Howick (lord), ministre anglais, 353.
Hulin (général), 279-280.

J

Jackson, agent anglais, 340.
Jons (abbé de), agent royaliste, 105, 189.
Joséphine (impératrice), 173, 177, 184, 253, 265-267, 273, 279, 281, 293-294, 298, 308, 323.

K

Kalytchev, envoyé de Russie à Vienne, 213-214, 229.
Khanikov, ministre de Russie en Saxe, 232-233, 302-303, 307.
Kilmaine (général), 169, 180-182, 199-200, 202.
King, agent anglais, 340.
Koch, 210.
Kosciusko, 202.
Kotchoubey, ministre russe, 230, 289.
Kourakine, diplomate russe, 217, 232-233, 356-357.

L

Lacombe-Saint-Michel, ministre de France à Naples, 209.
La Fare, agent royaliste, 193.
La Flesselle, 292.
Laforest, ministre de France à Berlin, 234, 251, 300.
Lagarde (Henri de), 367.
Laharpe, 33, 320.
Lajolais, 274.
Lallemant, ministre de France à Venise, 116, 149, 151.
Lally-Tollendal, 135, 342.
La Maisonfort, 345.
Lambert (de), diplomate russe, 286.
Landrieux, adjudant-général, 170, 176.
Lapoype (général), 210.
La Réveillère, Directeur, 205, 207.
Larivière (Henri), agent royaliste, 362.
La Roche-Aymon, général prussien, 345.
La Rochefoucauld, ministre de France en Saxe, 251, 302-303, 307.
La Rochefoucauld (Mme de), 268, 306.
Las Casas, ministre d'Espagne à Venise, 96-99, 105, 107, 109, 115, 191.
Lascy, gouverneur de Catalogne, 100, 134.
Lavalette, 286, 292.
La Vauguyon (duc de), 145-146, 192.
Lavilleurnois, agent royaliste, 105.
Lemaitre, agent royaliste, 100.
Lemerer, député, 187.
Lemonnier, lieutenant de gendarmerie, 278.
Lenoir-Laroche, 205.
Léontiev (Mme), 321.
Lesseps, consul de France à Moscou, 251.
Lhomond, agent du Directoire, 209.
Ligne (prince de), 219, 231.
Lizakévitch, ministre de Russie à Gênes, 107-108, 354.
Lombard, ministre prussien, 251, 334-336, 342.
Loménie de Brienne, cardinal, 50, 90.
Lorenzo, domestique de d'Antraigues, 378-381.

Loss, ministre saxon, 303, 307.
Louis XVI, 56, 58, 68, 78, 99, 140.
Louis XVIII, 103, 109-110, 112, 121-123, 127, 136-141, 144-146, 153, 171, 182-183, 188, 190-192, 225-227, 242-243, 254, 262-263, 365-366, 369-370, 379.
Louis de Prusse (prince), 340.
Loys de la Chavanne, maire d'Arles, 118.
Lucchesini, ministre de Prusse à Paris, 270, 338.

M

Madier de Montjau, député aux Etats généraux, 124.
Magallon, 22.
Malesherbes, 33, 139-141.
Mallet du Pan, 134-135, 150, 152, 342, 347.
Malosse, prieur de Nieigles, 42, 53.
Marchi, agent révolutionnaire, 209.
Marguerittes (baron de), député aux Etats généraux, 75.
Marie-Antoinette, 64, 97, 101.
Marie-Caroline, reine des Deux-Siciles, 145, 217-218, 235-236, 362, 370.
Markov, ministre de Russie à Paris, 269, 304, 305, 340, 344, 354.
Marrenx-Montgaillard, secrétaire de d'Antraigues, 144, 171, 213, 230.
Massias, ministre de France à Bude, 293.
Mathieu Dumas (général), 247.
Maury (abbé), 194, 373.
Maydieu (abbé), précepteur de d'Antraigues, 11, 221, 324.
Méjean (Etienne), 247.
Merlin, Directeur, 202, 205, 207-208.
Metternich, ministre d'Autriche en Saxe et en Prusse, 231, 238, 270, 335.
Micheli de Dullit, 205.
Minoja, secrétaire de d'Antraigues, 113.
Mirabeau, 32, 36, 57, 72, 77, 89.
Mohrenheim (baron de), 255, 332-333, 359.
Montet (abbé du), 149, 151, 188.
Montgaillard, 147-151, 165, 172, 188, 310.
Montgolfier, 31.
Montlosier (comte de), 44-45, 135-136.
Mordvinov, ministre de Russie à Venise, 110, 123, 134, 144, 155-158, 195.
Moreau (général), 272-273, 339.
Mortier (général), 277.
Mouraviev, ministre de Russie à Madrid, 235.
Müller (Jean de), 220, 234, 237, 317, 329, 335, 350-351, 373.

N

Napoléon III, 386-387.
Narischkine (Mme), 321.
Nassau-Siegen (prince de), 270.
Necker, 49, 89.
Nicolaï, chargé d'affaires russe en Angleterre, 350, 352-353.
Noel, ministre de France à Venise, 115.
Novosiltsov, 250-251, 336-337.

O

Obolensky (prince), 270.
Orléans (duc d'), 125, 226, 263, 273, 361-362, 371, 381, 386.
Orléans (duchesse d'), 123.
Oubril (d'), chargé d'affaires russe à Paris, 303.

P

Pahlen (comte), 290-292.
Panchaud, financier, 32.
Panine (comte), 217, 232, 239-240, 291.
Paul I, 195, 216.
Peltier, journaliste, 377.
Perceval, ministre anglais, 379.
Péricaud (abbé), 381.
Pichegru, 273, 280-281, 308.
Pierrepoint, ministre d'Angleterre en Suède, 238.
Piquenard, secrétaire de la préfecture de police, 203.
Pléville le Peley, 203.
Pons (abbé de), agent royaliste, 105, 171, 178.
Populus, député aux Etats généraux, 80.
Posuel, secrétaire d'ambassade à Vienne, 228, 234.
Potocki (Séverin), 34.
Poulpry (chevalier de), agent royaliste, 104.
Puisaye (comte de), 126-127, 363-370, 372, 381.

R

Ramel, ministre des finances, 206.
Ramond, 260.
Razoumovsky, ambassadeur de Russie à Vienne, 195, 213, 216, 229-230, 337.
Réal, 273, 282-283.
Régnier, grand-juge, 274, 277, 281, 283.
Reubell, Directeur, 202, 207-208.
Rivarol, 317.
Rohan (princesse de), 321.
Romé de l'Isle, savant, 31.
Rostoptchine, 376.
Roumianzov, ministre des affaires étrangères en Russie, 356-357, 372.
Rousseau (Jean-Jacques), 16-17, 20, 92-93, 318.

S

Sagot (colonel), 309.
Saint-Huberty (Mme), 35-38, 86-88, 112, 114, 132, 158-159, 169, 173, 176-177, 184, 186, 218, 321-323, 373-374, 378.
Saint-Just, 132.
Saint-Priest (comte de), 11, 14, 18, 58, 139, 183, 192, 194, 366.
Sandoz, ministre de Prusse à Paris, 202.
Saurau, ambassadeur d'Autriche en Russie, 230.
Savines, évêque de Viviers, 119.
Schérer (général), 202.
Schulembourg (comte de), 252.
Sémonville, 108, 115.
Senovert, agent du Directoire, 209.
Sérent (duc de), 100.
Shée, préfet du Bas-Rhin, 293.
Sieyès, 202, 204, 207-208, 294-297.
Simon (frères), employés au ministère de la guerre, 252.
Smith, sous-secrétaire d'État anglais, 370.
Soulavie (abbé), 41, 59.
Sourdat, agent royaliste, 105.
Souza (Mme de), 288, 336.
Stackelberg, diplomate russe, 178, 238, 354.
Storl, professeur à Vilna, 317.
Strogonov (comte Paul), ministre de Russie à Madrid, 352, 354.
Strogonov (Mme), 321.
Suchet (général), 247, 273.
Suzannet, chef vendéen, 339.

T

Talleyrand, 32, 89, 183, 202, 247, 251-252, 263-267, 269-270, 275-276, 278-279, 283, 290-293, 296, 298, 301-302, 305-307, 335.
Taylor, agent anglais, 340.
Thugut, ministre autrichien, 134, 183, 195, 198-200, 214-215.
Titius, professeur à Vilna, 317.
Treilhard, Directeur, 202, 205.
Turconi (comte de), 38, 87.

V

Vaillant (maréchal), 387.
Vannelet, 200-212, 247-248.
Vaudreuil (comte de), 30, 50, 98, 101, 361.
Wellesley (marquis de), ministre anglais, 370, 372.
Venture, interprète, 113.
Viennois (Mme de), 11, 53.
Vignolles (général), 180-182.
Viguier, 83, 118.
Villetard, chargé d'affaires à Venise, 154-155.
Vogué (comte de), 63.
Voltaire, 16.

W

Winzingerode, diplomate russe, 336.
Woronzov (Alexandre), 233, 289, 303.
Woronzov (Simon), 239-240, 352.
Worsley, ministre d'Angleterre à Venise, 107, 115.

Z

Zastrow, diplomate prussien, 336.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 1

CHAPITRE PREMIER

D'ANTRAIGUES JUSQU'EN 1789

I. **Premières années** (1753-1778). — Le Vivarais au XVIIIe siècle. — La famille d'Antraigues. — Naissance, jeunesse, éducation de d'Antraigues. — Son caractère dépeint par sa mère. — Années de service militaire. — Relations avec les philosophes. — Un ami inconnu de Jean-Jacques Rousseau 10

II. **Voyage en Orient** (1778-1779). — D'Antraigues ennemi des prêtres et des rois. — Son départ pour l'Orient. — Séjour à Constantinople. — La princesse Alexandrine Ghika. — Excursion en Egypte et au Sinaï. — Retour en France par la Pologne et l'Autriche. — Caractère des récits de d'Antraigues sur l'Orient : libertinage et libre pensée. 18

III. **Vie à Paris et en province** (1779-1788). — D'Antraigues exclu de Versailles. — Ses rapports avec les savants, les publicistes, les gens de lettres : Montgolfier, Mirabeau, Malesherbes, Bernardin de Saint-Pierre. — Ses amis à l'étranger. — Ses bonnes fortunes. — La Saint-Huberty. — Leur correspondance. — D'Antraigues en Vivarais. — Le château de la Bastide. — Le châtelain, ses occupations, ses revenus. — La belle Henriette 30

CHAPITRE DEUXIÈME

D'ANTRAIGUES DÉPUTÉ

I. **Le Mémoire sur les États Généraux** (1788). — Une apologie de Necker. — Origines du *Mémoire sur les États*. — D'Antraigues défenseur des franchises du Vivarais contre la Cour, contre les États du Languedoc. — Double caractère de son livre : théories générales, revendications pratiques. — Sa doctrine du gouvernement direct par le peuple. — Sa conception traditionnelle et féodale de la liberté 47

II. **La Chambre de la noblesse** (1788-1789). — D'Antraigues mal vu à la Cour: sa popularité passagère. — Son mémoire contre les États du Languedoc. — L'Assemblée des trois ordres du Vivarais. — D'Antraigues rédige le cahier de la noblesse. — Il est élu député. — Ses premiers actes aux Etats généraux. — La vérification des pouvoirs; le vote par ordre ou par tête. — D'Antraigues commissaire de la noblesse. — Conférences entre les ordres. — D'Antraigues entre à l'Assemblée constituante..... 58

III. **L'Assemblée constituante** (1789-1790). — Nombreuses brochures contre d'Antraigues. — *Anténor*. — Ses répliques. — Discours à l'Assemblée sur les Droits de l'homme, le veto royal. — Ses travaux dans les Comités. — Son attitude passive. — Dernières relations avec Mirabeau. — Brochures sur les questions du jour. — Lettre du 6 février 1790. — Départ pour la Suisse. — Débats du 11 mars à son sujet. — Royalistes et révolutionnaires en Vivarais. — Pillage et incendie de la Bastide..... 70

CHAPITRE TROISIÈME

D'ANTRAIGUES AGENT ROYALISTE

I. **Premières intrigues** (1790-1792). — Séjour à Lausanne. — Mariage. Naissance d'un fils. — Brochures contre-révolutionnaires. — *Point d'accommodement*. — *L'Adresse à la noblesse de France* — Un manuscrit de Jean-Jacques. — Premières menées de d'Antraigues. — Las Casas. — *L'Avis aux Suisses*. — Projets d'intervention espagnole. — Relations avec Calonne. — Jugement sur la cour de Coblence... 85

II. **Les agences de Paris et de Venise** (1792-1796). — D'Antraigues attaché à la légation espagnole de Venise. — Etablissement dans cette ville. — L'agence Brotier à Paris. — Rapports avec les agents étrangers. — Lizakévitch et Golovkine. — Fin du service espagnol. — D'Antraigues au service russe; Mordvinov. — Les émigrés à Venise. — Vie intime. — L'abbé Dufour, Goujon. — Correspondance avec Mme d'Antraigues mère. — Noël et Lallemant..... 102

III. **Travail à l'intérieur de la France** (1793-1795). — Intrigues en Corse, en Languedoc, en Vivarais. — Tentative sur la frontière du Jura. — Les agents de Paris et Louis XVIII. — Le manifeste de juillet 1795. — Le roi sera-t-il reconnu? — Fin de l'agence Brotier. — Gamon. — Le parti espagnol et le parti anglais en Vendée. — D'Antraigues, Puisaye et Charette..... 116

IV. **D'Antraigues et ses ennemis.** — D'Antraigues jugé par sa mère. — Défauts de sa situation et de son caractère. — Le Marat de la contre-révolution. — Le *Rapport de Saint-Just*. — Manque de véracité, de désintéressement. — Les accusateurs, Montlosier, Froment, d'Avaray. — Opinion de Louis XVIII. — D'Antraigues entre ses deux maîtres. — Les papiers de Malesherbes..... 129

CHAPITRE QUATRIÈME

D'ANTRAIGUES ET BONAPARTE

I. **Montgaillard** (1796). — Louis XVIII quitte Vérone. — D'Antraigues et La Vauguyon. — Intrigues à Naples, dans les Etats pontificaux, dans le camp français. — Le général Boulard. — Montgaillard; son passé, son arrivée en Italie. — Ses menées auprès de d'Antraigues. — La conversation du 4 décembre 1796. — Départ de Montgaillard. — D'Antraigues menacé par Bonaparte. — Son refus de rentrer en France, et d'être élu aux Cinq-Cents..... 144

II. **L'arrestation. Le portefeuille** (1797). — D'Antraigues guetté par Villetard. — Sa fuite de Venise devant les Français. — Son arrestation à Trieste. — Bernadotte et Mordvinov. — D'Antraigues déclare son mariage. — Il est conduit à Milan. — Son entrevue du 1er juin avec Bonaparte. — Ouverture de son portefeuille. — La *conversation* avec Montgaillard. — Caractère probable de cette pièce. — Elle est envoyée à Paris. — Comment son auteur est traité par Bonaparte..... 154

III. **La captivité.** — D'Antraigues est-il émigré français ou fonctionnaire russe? — Ses réclamations, ses protestations au dehors. — La Saint-Huberty et Mme Bonaparte. — Entrevues de d'Antraigues et du général en chef. — Lettre à Boissy-d'Anglas. — Colère de Bonaparte. — D'Antraigues s'abouche de loin avec Carnot, de près avec Kilmaine. — Entretien avec ce dernier..... 170

IV. **L'évasion. La disgrâce.** — Ce qu'on pense au loin du prisonnier : Louis XVIII, les ministres Delacroix et Talleyrand. — Préparatifs d'évasion. — Sortie de Milan. — Publication de la *conversation* le 18 Fructidor. — Accusations de Montgaillard. — D'Avaray décide la disgrâce de d'Antraigues. — D'Antraigues à Vienne. — Ses efforts pour se réconcilier avec Louis XVIII. — Ses rapports avec La Fare et le cardinal Maury. — Comment il est traité par l'empereur Paul Ier et l'ambassadeur russe Razoumovsky..... 182

CHAPITRE CINQUIÈME

D'ANTRAIGUES A VIENNE ET A DRESDE

I. **A Vienne** (1798-1800). **Thugut. Vannelet.** — Établissement en Autriche. — Relations avec Thugut. — La correspondance de Vannelet. — Passé de l'auteur, ses moyens d'information. — L'espionnage politique en l'an VI. — Le Directoire et son entourage. — Finances et diplomatie de la république. — Sieyès à Berlin, la propagande révolutionnaire en Italie. L'Orient, l'Autriche. — Vannelet, collaborateur de d'Antraigues..... 197

II. **A Vienne** (1800-1802). **Razoumovsky. Champagny.** — Séjour à Gratz — Kalytchev remplace Razoumovsky. — Démêlés et brouille avec Thugut. — Travaux pour l'empereur Paul. — Disgrâce momentanée. — Alexandre Ier mystifié. — Marie-Caroline à Vienne. — Nouveaux amis de d'Antraigues : Armfelt, Jean de Müller. — L'ambassadeur français Champagny. — Son entrevue secrète avec d'Antraigues.. 212

III. **A Dresde** (1802-1804). **Czartoryski. Cobenzl.** — Retour de Razoumovsky. — Nouveaux démêlés. — D'Antraigues quitte Vienne pour Dresde. — Ses premières relations dans cette ville. — Panine et Czartoryski. — D'Antraigues conseiller d'Etat. — Ses rapports secrets avec Vienne. — Brouille avec Marie-Caroline. — D'Antraigues et Cobenzl. Rôle de Jean de Müller et de Gentz. — La disgrâce de Panine. — Mémoire de d'Antraigues sur Louis XVIII..... 229

CHAPITRE SIXIÈME

LA FRANCE EN 1804

I. **L'ami et l'amie de Paris.** — Les amis de d'Antraigues en France. — Les correspondants : 1° l'*ami de Paris*. — Ce qu'on sait de lui. — Caractère de ses révélations : leur importance pour Czartoryski ; 2° l'*amie de Paris*. — Ses sentiments, ses moyens d'informations. — Mort de l'*ami*. Son successeur. — Modes de transmission fin de la correspondance. — Mohrenheim..... 245

II. **Le Premier Consul et sa cour.** — Bonaparte ; ses violences ; deux scènes caractéristiques. — Sentiments de son entourage pour lui. — — Berthier et les Bourbons. — Talleyrand, son caractère, ses passions. — Mme Bonaparte, son attitude, sa conduite. — L'organisation de la maison impériale. — Les ministres étrangers à Paris. — La colonie russe. — Nassau-Siegen et Choiseul-Gouffier..... 258

III. **La conspiration de 1804.** — Craintes de Bonaparte et de Joséphine. — Caractère de la conspiration ; les complices. — Un récit inédit de l'arrestation et de la mort du duc d'Enghien. — Comment finit Pichegru. — Rôle de Caulaincourt. — Rentrée en grâce de Fouché. — Protestation de la Russie. — *Réflexions* de d'Antraigues..... 271

IV. **La politique française en 1804.** — L'*ami*, anglomane ; l'*amie*, russophile. — Le cabinet noir, la police secrète à l'étranger. — Contre-police de l'*ami* et de l'*amie*. — Les préparatifs contre l'Angleterre. — Possibilité d'une révolution intérieure en Russie ; encouragements donnés. — Desseins de Napoléon. — Le roi de Suède Gustave IV. — Un monologue de Sieyès. — Opinions de Berthier et de Joséphine sur la politique extérieure..... 284

CHAPITRE SEPTIÈME

D'ANTRAIGUES A DRESDE (suite)

I. **La Rochefoucauld** (1803-1804). — Soupçons de Bonaparte et de Talleyrand. — Interdiction du port de la croix de Saint-Louis. — Présentation de d'Antraigues à la cour de Dresde. — Scène du 25 septembre 1803 aux Tuileries. — Markov et Bonaparte. — D'Antraigues conseiller de légation. — Notes des 15 et 25 décembre contre lui. — Résistance de Czartoryski. — Scène du 14 février 1804. — Essai d'enlèvement. — Les *Mémoires* de Montgaillard..... 299

II. **Vie littéraire,** — Opinion des Russes et des Saxons sur d'Antraigues. — Ses services comme correspondant du ministère de l'instruction publique. — Son Mémoire sur l'enseignement national. — Une Université unique, militante contre l'esprit révolutionnaire. — Collaboration à l'organisation des universités russes. — Jugements et travaux littéraires. — Un *portrait* d'Alexandre Ier et Bernardin de Saint-Pierre..... 311

III. **Vie de famille et de société.** — Projet d'établissement à Weimar. — Mission du secrétaire Mohrenheim. — Relations mondaines. — La princesse Troubetskoï. — La Saint-Huberty : opinions et conduite. — Education du jeune Jules. — D'Antraigues a-t-il embrassé la religion grecque ? — Correspondance avec l'*amie de Paris*. — Mme d'Antraigues mère : ses dernières lettres, sa mort..... 321

IV. **Le XVIIIe livre de Polybe** (1805). — La politique prussienne et Bonaparte. — Jean de Muller à Berlin. — Préludes de la troisième coalition. — D'Antraigues à Novosiltsov. — Entrevue avec Fauche-Borel, Louis de Prusse, Fersen. — Un pamphlet érudit et allégorique. — Son cadre, ses développements. — Son succès, sa part dans l'exaltation de l'esprit prussien. — Comment l'auteur fut récompensé. 334

CHAPITRE HUITIÈME

D'ANTRAIGUES EN ANGLETERRE

I. **Etablissement en Angleterre** (1806-1807). — Dangers du séjour à Dresde. — D'Antraigues autorisé à passer en Angleterre. — Visites à Jean de Müller et d'Angiviller. — Arrivée à Londres. — Position prise entre Nicolaï et Strogonov, Canning et lord Granville. — Disgrâce en Russie, ses prétextes, ses causes. — D'Antraigues au service anglais..... 347

II. **Puisaye. Les Bourbons** (1806-1811). — D'Antraigues et le duc d'Orléans. — Les affaires de France. — Liaison avec Puisaye. — Leurs

projets. — Intrigues contre Louis XVIII arrivant en Angleterre. — D'Antraigues et Fauche-Borel. — Complot avorté contre d'Avaray. — Correspondance avec Armfelt. — D'Antraigues éconduit par Wellesley..... 361

III. **L'assassinat** (1812). — Période d'isolement et d'abandon. — Le soliloque du 1er janvier 1812. — Nouvelles espérances du côté de la Russie. — Pressentiments d'une fin tragique. — Lorenzo. — La double catastrophe du 22 juillet. — Bruits répandus, causes probables. — Jugements des contemporains. — Appréciation générale. 372

CONCLUSION..... 383

BIBLIOGRAPHIE..... 391

NOTICE GÉNÉALOGIQUE..... 411

TABLE DES NOMS PROPRES..... 417

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 01978 1866